

Léon Dion (1923-1997)

Politologue, département des sciences politiques, Université Laval

(1987)

Québec 1945-2000

Tome I

À la recherche du Québec

Un document produit en version numérique par Pierre Patenaude, bénévole,
Professeur de français à la retraite et écrivain
Chambord, Lac—St-Jean.

Courriel: pierre.patenaude@gmail.com

[Page web dans Les Classiques des sciences sociales.](#)

Dans le cadre de la bibliothèque numérique: "Les classiques des sciences sociales"

Site web: http://www.uqac.ca/Classiques_des_sciences_sociales/

Une bibliothèque développée en collaboration avec la Bibliothèque
Paul-Émile-Boulet de l'Université du Québec à Chicoutimi

Site web: <http://bibliotheque.uqac.quebec.ca/index.htm>

Politique d'utilisation de la bibliothèque des Classiques

Toute reproduction et rediffusion de nos fichiers est interdite, même avec la mention de leur provenance, sans l'autorisation formelle, écrite, du fondateur des Classiques des sciences sociales, Jean-Marie Tremblay, sociologue.

Les fichiers des Classiques des sciences sociales ne peuvent sans autorisation formelle:

- être hébergés (en fichier ou page web, en totalité ou en partie) sur un serveur autre que celui des Classiques.
- servir de base de travail à un autre fichier modifié ensuite par tout autre moyen (couleur, police, mise en page, extraits, support, etc...),

Les fichiers (.html, .doc, .pdf, .rtf, .jpg, .gif) disponibles sur le site Les Classiques des sciences sociales sont la propriété des **Classiques des sciences sociales**, un organisme à but non lucratif composé exclusivement de bénévoles.

Ils sont disponibles pour une utilisation intellectuelle et personnelle et, en aucun cas, commerciale. Toute utilisation à des fins commerciales des fichiers sur ce site est strictement interdite et toute rediffusion est également strictement interdite.

L'accès à notre travail est libre et gratuit à tous les utilisateurs. C'est notre mission.

Jean-Marie Tremblay, sociologue
Fondateur et Président-directeur général,
LES CLASSIQUES DES SCIENCES SOCIALES.

Cette édition électronique a été réalisée par Pierre Patenaude, bénévole,
professeur de français à la retraite et écrivain,
Courriel : pierre.patenaude@gmail.com

à partir du livre de :

Léon Dion,

**Québec 1945-2000.
Tome I : À la recherche du Québec.**

Québec : Les Presses de l'Université Laval, 1987, 182 pp.

[Autorisation formelle accordée, le 30 mars 2005, par Mme Denise Dion,
épouse de feu M. Léon Dion, propriétaire des droits d'auteur des œuvres de M.
Léon Dion, de diffuser la totalité des œuvres de M. Léon Dion, politologue.]

Polices de caractères utilisée :

Pour le texte: Times New Roman, 12 points.

Pour les citations : Times New Roman 12 points.

Pour les notes de bas de page : Times New Roman, 12 points.

Édition électronique réalisée avec le traitement de textes Microsoft Word
2008 pour Macintosh.

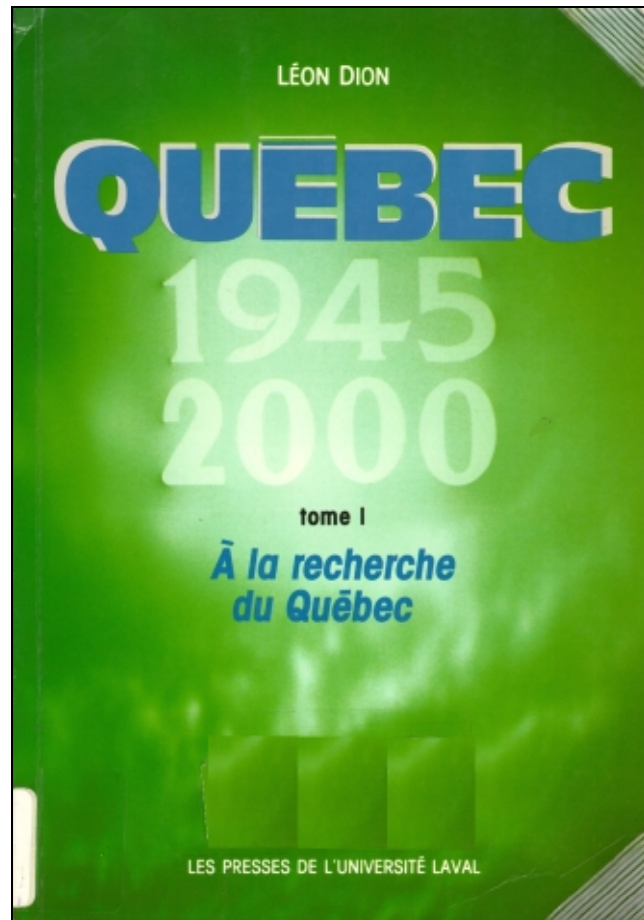
Mise en page sur papier format : LETTRE US, 8.5'' x 11''.

Édition complétée le 7 mars 2011, revue et corrigée le 3 mai 2011 à
Chicoutimi, Ville de Saguenay, Québec.



Léon Dion (1995)

Québec 1945-2000.
Tome I : À la recherche du Québec.



Québec : Les Presses de l'Université Laval, 1987, 182 pp.

Table des matières

[Quatrième de couverture](#)

[Avant-propos](#)

CHAPITRE 1. [LE SENS DE L'IDENTITÉ](#)

[Introduction](#)

[L'imaginaire et le réel](#)

[L'individuel et le collectif](#)

[Le moi et l'autre](#)

CHAPITRE 2. [L'IDENTITÉ QUÉBÉCOISE](#)

[Introduction](#)

[Une identité incertaine et la hantise d'un destin tragique](#)

[Les composantes de l'identité](#)

Québec, la patrie

La langue française et la culture québécoise en terre d'Amérique

[Le moi québécois et les autres](#)

Les francophones hors Québec

Les « traîtres » parmi nous

Les Juifs

Les anglophones québécois

Les anglophones canadiens

Les Américains des États-Unis

Et tous les autres...

Le départ ou la crise d'identité

Le nationalisme

Nature du nationalisme québécois

Nationalisme et visée d'État : l'indépendance politique du Québec

Le nationalisme doctrinaire

L'avenir du nationalisme québécois

CHAPITRE 3. ÉLÉMENTS DE MÉTHODE

Introduction

La société : concept opératoire de l'analyse socio-politique

Schéma 1. Présentation schématique de la société québécoise et de son environnement.

Tradition et changement

Un procédé d'analyse : la méthode dite des « noyaux durs »

Schéma 2. Présentation schématique de l'ouvrage

CONCLUSION

Liste des ouvrages cités

Index

Québec 1945-2000.
Tome I : À la recherche du Québec.

QUATRIÈME DE COUVERTURE

[Retour à la table des matières](#)

Québécois, qui sommes-nous ? Où allons-nous ? Quelles influences avons-nous subies ? Lesquelles subissons-nous encore ?



Pour cerner l'identité du peuple québécois, Léon Dion puise dans vingt années d'études, de réflexion et d'action. Dans un poème qu'on peut lire en exergue du présent ouvrage, Gaston Miron exprime bien la longue expérience de l'auteur : J'en sais trop dans mon âge pour ne pas dire ce qui vient

La notion d'identité se définissant essentiellement par la relation avec l'autre, Léon Dion étudie les rapports entre l'individu et la collectivité, entre le « moi » et l'« autre ». Suivant une démarche originale, il se met à l'écoute des poètes et chansonniers, ces créateurs de l'imaginaire collectif, pour mieux saisir le réel. Il leur donne la parole pour sonder l'aptitude du Québec à conserver la langue et la culture françaises. S'il constate un désenchantement à propos de la politique, de l'éducation et d'autres composantes de la société québécoise, ce fin analyste n'en fait pas moins ici une véritable profession de foi en l'avenir du Québec.

À la recherche du Québec est le premier tome d'une remarquable synthèse intitulée *Québec, 1945-2000*. Les trois autres porteront sur la Révolution

tranquille, la quête ratée de l'indépendance politique et le cheminement vers le XXI^e siècle.

Professeur à l'Université Laval depuis 1948, Léon Dion a également enseigné dans une trentaine d'universités canadiennes et américaines et a collaboré à plusieurs organismes des secteurs public et privé. Il fut notamment codirecteur et conseiller spécial de la Commission royale d'enquête sur le bilinguisme et le biculturalisme (1963-1970). Parmi ses nombreuses publications, mentionnons *Société et politique*, *La vie des groupes* (1971-1972), *Nationalismes et politiques* (1975) et *Quebec : the Unfinished Revolution* (1976).

à Léon Dion

J'en sais trop dans mon âge
pour ne pas dire ce qui vient

Les origines sont menacées
par ce qui foudroie l'avenir

Nous entrons dans l'écriture
de la dernière trace

Je garde les yeux ouverts
sur ce qui fut notre mémoire

Gaston Miron

Le 3 juin 1987

[ix]

Québec 1945-2000.
Tome I : À la recherche du Québec.

AVANT-PROPOS

[Retour à la table des matières](#)

Quand j'ai commencé la rédaction de cet ouvrage, qui devait initialement comporter trois tomes, je me suis posé une question préalable à laquelle je pensais pouvoir répondre en quelques phrases bien senties : « Mais qu'est-ce donc que le Québec ? » Afin de trouver une réponse satisfaisante, il m'a fallu puiser dans vingt ans d'étude, de réflexion et d'action. La complexité de la question se révélait au fur et à mesure de mes efforts et je me rendis compte que ma réponse prenait l'ampleur d'un livre. Je laisse au lecteur le soin de juger du fruit de mon labeur mais jamais encore question ne m'a donné autant de fil à retordre ! Ai-je bien répondu ? À lui d'en juger. Mais, s'il est Québécois, qu'il sache qu'il est bien plus que l'objet de ma recherche. Il en est à plus d'un titre le sujet, car c'est en lui autant qu'en moi que j'ai cherché des réponses plausibles aux questions qui, en cours de route, se sont posées à moi.

Une mise en garde s'impose : les questions que je soulève dans ce livre sont nombreuses. Je sais d'avance que je ne pourrai répondre à toutes de façon satisfaisante. Nombre de mes propos relèvent du sentiment, non de la logique. Il se peut même qu'on me surprenne en flagrant délit de contradiction avec moi-même. En ceci je ne ferai que refléter l'état d'esprit de nombreux Québécois qui

doivent constamment interroger leur conscience pour résoudre les dilemmes que leur pose notre situation face au monde, au pays et à la nation.

J'avoue d'emblée que je ne dispose pas d'un fil conducteur unique et susceptible d'ordonner toutes ces questions les unes par rapport aux autres en une thèse centrale d'où émergerait, de la multitude des points de vue, une explication globale. J'ose m'appliquer une fois de plus cette sentence qui fut le leitmotiv de ma vie professionnelle : « Bienheureux ceux qui commencent parce qu'ils croient et espèrent en ce qu'ils font. Et bienheureux ceux qui continuent toujours de commencer. »

[x]

Je voudrais que l'on puisse dire de cet ouvrage qu'il est le fruit neuf d'un homme neuf. À l'exception de certaines questions à propos desquelles je me suis battu pendant plus de vingt ans, telles la langue et la Constitution canadienne, je n'ai même pas cité mes écrits antérieurs, sauf si des passages précis me revenaient spontanément à la mémoire, et il se pourrait bien que dans nombre de cas les positions que j'adopte diffèrent de celles que j'ai tenues dans le passé.

Je ne dispose pas non plus d'un arsenal de théories explicatives ni d'hypothèses de départ. Mes réflexions sur le Québec m'ont toutefois conduit à isoler une question particulière qui hante les Québécois depuis toujours, et de façon plus lancinante encore depuis trente ans : celle de leur identité comme nation ou comme peuple. Soulever pareille question, c'est sans aucun doute s'attaquer à un problème insoluble. Or, c'est peut-être précisément parce qu'elle ne comporte pas de solution satisfaisante ni finale que les Québécois, aux diverses étapes de leur histoire, se sont vus contraints d'en discuter entre eux et parfois même, comme ces derniers temps, de la placer au cœur de leurs préoccupations : successivement habitants de la Nouvelle-France, Canadiens, Canadiens français et, pour finir, Québécois ou même Français d'Amérique, qui sommes-nous, où allons-nous, quelles influences avons-nous subies et comment avons-nous changé ? Quel est notre destin, qu'en était-il hier, qu'en est-il aujourd'hui, qu'advient-il de notre « patrie » : quel sera son territoire, sa population, que deviendra sa volonté de persister ? Mais est-ce là une entreprise sensée ? Jean-Jacques Simard en doute fortement¹. Je sais que le défi est de taille. Mais les

¹ Jean-Jacques SIMARD, « Fragments d'un discours fatigué (...) » pp, 163-179.

questions posées par la recherche de l'identité nationale du Québec sont à la fois si passionnantes et primordiales que je n'ai pu résister à la tentation, après d'autres, mais en m'y prenant autrement, de relever ce défi. D'ailleurs, le thème que j'ai choisi de traiter, « À la recherche du Québec », est plus général. Ma démarche particulière me permettra de m'appuyer sur bien d'autres concepts que sur celui de l'identité au sens strict du terme et surtout d'échapper au piège d'une analyse purement « linéaire » du problème initial.

Sans être « concept opératoire », l'identité québécoise représente toutefois une question primordiale et inévitable. Plus encore : je la vois comme une catégorie-charnière dont va découler la majeure partie de la thématique du présent livre.

J'entends aborder les nombreux sujets que le cours de mes exposés m'amèneront à traiter avec une franchise entière. Je ne saurais toutefois prétendre à ce degré de détachement qui a nom « objectivité » ou « neutralité ». Loin d'adopter le point de vue de Sirius, sur chaque thème, je vais sans réticence préciser mes choix et énoncer mes préférences.

[xi]

Comme tant d'autres, je constate qu'un sentiment de lassitude s'est emparé de bien des esprits. Fruit amer des déceptions accumulées depuis tant d'années, le désenchantement semble s'intensifier à propos de la politique, du syndicalisme, de l'Église, de la famille, de l'éducation, et d'autres institutions d'encadrement social. Je ne sais quels seront les états d'esprit quand je mettrai le point final à mon ouvrage. Dans le passé, les Québécois ont toujours su se tirer des plus dures épreuves. Je suis d'avis qu'ils sauront profiter des récents déboires qu'ils se sont, il faut bien l'avouer, en partie infligés eux-mêmes pour accomplir un autre bond en avant. Je ne saurais taire que l'un de mes buts est de tenter de rallumer la flamme de l'espoir. En dépit de la tristesse qui assombrit tant de visages chez les jeunes, les adultes et les personnes âgées, j'ai foi en l'avenir parce que j'ai foi en eux tous. De tant de rêves brisés au cours des trente dernières années, il est ressorti au moins deux acquis dont on ne saurait sous-estimer la portée : l'individu s'est libéré de bien des tutelles inhibitrices et le Québec tout entier est sorti du cocon protecteur qui le paralysait et s'est ouvert au monde. Les sentiments d'anxiété ou d'espoir, face à leur présent et à leur avenir, de Jacques Cartier et ses compagnons, qui plantèrent en 1534 à Gaspé une croix au nom du roi de France et de l'Église,

de ceux qui subirent la Conquête de 1760, qui vécurent les événements de 1837-1838, de 1867, de 1960, de 1976, de 1980 et d'autres événements semblables, constituent les axes de l'histoire du Québec et forment autant de sédiments de l'identité des Québécois en tant que nation.

[1]

Québec 1945-2000.
Tome I : À la recherche du Québec.

Chapitre I

LE SENS DE L'IDENTITÉ

INTRODUCTION

[Retour à la table des matières](#)

Pourquoi poser la question de l'identité du Québec, pourquoi l'a-t-on toujours posée, pourquoi, semble-t-il, continuerons-nous de nous la poser tout en sachant d'intuition qu'elle n'a jamais reçu de réponse précise et qu'elle n'en recevra peut-être jamais ? Il va de soi que le jour où la réponse deviendra évidente pour tous, l'interrogation tombera d'elle-même.

Dans *Les chemins de l'avenir* (1964), l'abbé Lionel Groulx suppose qu'un professeur de la Faculté des sciences sociales de l'Université de Montréal aurait posé la question : « Que serait-ce qu'un Canadien français idéal ? » et il continue :

J'aurais répondu, pour ma part, ce serait d'abord un homme. Là réside notre première dignité. Ce serait un homme de culture française, marqué à jamais par quinze siècles d'une invariable tradition d'esprit ; tradition pourtant assimilée par un Français d'une certaine variété, un Français du Canada, celui-ci marqué par son pays, par une histoire à part, par cette façon d'être qui fait que l'on est soi et pas n'importe qui. Ce serait aussi, bien entendu, un catholique. Catholique, il le serait, au premier chef, pour les valeurs essentielles de sa foi ; mais encore - et je le dis, en dépit des crispations possibles de beaucoup de clercs - parce qu'un Canadien français catholique se relie plus que tout autre aux traditions profondes et

authentiques de sa race. Il serait celui qui aurait absorbé, incarné la portion la plus parfaite de l'héritage historique. Et voilà pour lui conférer, dans le monde, dans la mosaïque des peuples, une figure originale.

[2]

Nous jugerions aujourd'hui cette réponse traditionaliste, linéaire et culturaliste. Et nous aurions raison. Mais sommes-nous beaucoup plus avancés ?

Il existe une mauvaise façon de poser la question de l'identité. Lise Bissonnette² a réussi ce tour de force de main de maître en sommant Fernand Dumont, sur la foi de quelques extraits d'une communication qu'il venait de faire, de déclarer ce qui, la langue française exceptée, pourrait bien constituer la spécificité québécoise en Amérique - spécificité qu'il fallait, disait Dumont, préserver à tout prix³. C'était là ouvrir un débat sans issue : même si, outre la langue, il est possible, comme d'ailleurs Dumont le fit, d'énumérer nombre de traits qui constitueraient l'identité nationale québécoise, il reste vrai, d'une part, que les Québécois possèdent ces traits à des degrés bien divers et il est possible que nombre d'entre eux en sont complètement dépourvus et, d'autre part, que ce n'est pas par l'énumération d'une liste de pareils traits, même si elle se voulait exhaustive, qu'on se rapprocherait d'une réponse acceptable : chacune de ces assises de l'identité québécoise se trouverait être également l'apanage d'autres nations. C'est bien plutôt le faisceau de traits interdépendants ou mieux encore les modalités d'agencement de ces traits les uns par rapport aux autres, de même que le degré d'attachement ressenti à leur endroit, qui procurent à une nation donnée, au Québec par exemple, une identité propre. C'est ce que Pierre Fournier, dans une étude qui traite précisément du débat Bissonnette-Dumont, dénomme, à la suite de P. Bourdieu, « la logique de la distinction⁴ ».

Allen Wheelis conçoit l'identité comme

l'attribution d'un sens cohérent à soi-même [...] L'identité dépend de la conscience que ses actions ont un sens, une signification dans le contexte de sa propre vie. Elle dépend aussi de valeurs stables et de la conviction que les actes et les valeurs s'harmonisent. Elle est un sens de plénitude,

² Lise BISSONNETTE, « De notre agonie » ; « De notre agonie II ».

³ Fernand DUMONT, « La leçon du samedi ».

⁴ Pierre FOURNIER, « Autour de la spécificité », p. 108.

d'intégration, de certitude de disposer de critères permettant de distinguer le bien et le mal d'où la capacité de faire des choix au moment de l'action ⁵.

L'abbé Groulx exprime plus simplement la même idée lorsque, parlant de la nationalité, il écrit qu'elle « n'a de vrai principe de vie intérieure que la conscience active de sa personnalité ⁶.

Anthony Wilden voit encore plus loin et, à mon avis, de façon plus juste quand il écrit que la « cause réelle » qui explique pourquoi une collectivité donnée est toujours ramenée à se poser la question de sa propre identité [3] se trouve dans l'attitude dominante de l'« autre », dont je ferai état plus loin. Et il cite le propos de Frantz Fanon, dont *Les damnés de la terre* fut la bible des indépendantistes radicaux et des membres du Front de libération du Québec : « Le colonialisme force constamment le peuple qu'il domine à se poser à lui-même la question : « En réalité, qui suis-je ⁷ ? » La version canadienne de cette obstination des dominants canadiens à demander aux Québécois de s'expliquer à propos d'eux-mêmes, on le sait, était le fameux : « What does Quebec want ? » Les fédéralistes les plus appliqués ne sont jamais parvenus à répondre à la question de façon à satisfaire les anglophones. Le Parti québécois, lui qui pourtant répondait : « La conquête de la souveraineté-association », a fini par concéder, en novembre 1981, que « le Québec est une province comme les autres ».

Félix Leclerc traduit cette condition d'incertitude à sa façon : « Excellents perdants, habitués de perdre, résignés d'avance, nous nous effaçons et disparaissions vite, incapables de colère, à l'aise avec les humbles, vulnérables. Pourtant nous sommes attachants, paraît-il, doués et majoritaires ici. Cette force nous fait peur ⁸. »

On comprend dès lors toute la portée du propos du poète Gaston Miron quand il déplore l'absence d'un sens vif de l'identité chez beaucoup de Québécois :

⁵ Allen WHEELIS, *The Quest for Identity*, p. 19. Dans le présent volume, les citations qui, à l'origine, étaient en anglais, ont été traduites par l'auteur.

⁶ Lionel GROULX, *op. cit.*, p. 193.

⁷ Anthony WILDEN, *Le Canada imaginaire*, p. 132.

⁸ Félix LECLERC, cité par Jacques BERTIN, *Félix Leclerc, le roi heureux*, p. 269.

« C'est précisément et singulièrement ici que naît le malaise, qu'affleure le sentiment d'avoir perdu la mémoire ⁹. »

De leur côté, Stein, Vidich et White affirment que c'est dans une société où la « réalité collective ne peut plus être considérée comme allant de soi qu'on part à la recherche de sa propre réalité ¹⁰ ». Et l'on se met à créer un monde imaginaire qui réponde à ses vœux. Sans aucun doute pareille recreation du monde peut être largement contredite par l'implacable cours des événements. Mais il serait erroné de voir dans l'imaginaire et le réel des notions antinomiques. La plupart du temps, il est impossible de départager la part de l'un et de l'autre dans l'évolution concrète des sociétés. Ce qu'il convient de retenir, pour bien cerner la notion d'identité, c'est qu'on ne parviendra jamais à dévoiler sa signification profonde si on oublie que la conscience a le pouvoir de contourner, dépasser et même fausser la réalité tout simplement en imaginant un monde autre que celui avec lequel elle est confrontée. Il importe de saisir cet aspect bien particulier des conceptions du monde et de la vie que se font les individus et les collectivités, puisque nous le rencontrerons à tous les tournants de nos développements ultérieurs. Marc-Adélarde Tremblay a bien saisi cette dimension de l'identité quand il définit la culture [4] comme « la conception que se font les membres d'une collectivité d'eux-mêmes, du milieu environnant, de l'univers matériel et symbolique et de leurs relations réelles ou imaginaires avec ce milieu et cet univers ¹¹. »

La perception que se font les hommes et les collectivités de leur patrie, de leur pays, d'eux-mêmes, dépend tout autant de leur imaginaire que de la réalité elle-même. Comme Jacques Bertin le fait dire à Félix Leclerc : « Notre pays, c'est nos illusions. Nous avons les deux pieds dedans. Notre pays c'est notre rêve ¹². »

⁹ Gaston MIRON, *L'homme rapaillé*, pp. 125-126.

¹⁰ Maurice STEIN, Arthur J. Vidich et David Manning WHITE, *Identity and Anxiety*, p. 17.

¹¹ Marc-Adélarde TREMBLAY, *L'identité québécoise en péril*, p. 91.

¹² Jacques BERTIN, *op. cit.*, p. 307.

L'IMAGINAIRE ET LE RÉEL

[Retour à la table des matières](#)

La vie d'un peuple, comme celle d'un individu, s'accomplit dans les tracés de deux grands mythes : celui de l'origine et celui de la destinée. L'un et l'autre englobent en les débordant de toutes parts les perceptions du réel. C'est dans l'imaginaire qu'ils s'épanouissent en plénitude car, alors, leurs bornes s'étendent indéfiniment jusqu'aux limites de la foi, du courage et de l'anxiété. Un grand nombre des rêves des adultes remontent au temps de leur enfance ou de leur adolescence. Il est fréquent même qu'ils perdurent et demeurent encore, à l'âge adulte, les plus persistants ou les plus percutants, et que ce soit eux qui aident le plus à faire oublier, ne serait-ce que l'espace d'un moment, la grisaille de la vie :

Ainsi, écrit en ce sens Jean-Charles Falardeau, pourrait s'exprimer chacun de nous pour peu que déliant l'écheveau des contraintes mentales ou sociales, il sache redevenir sensible aux illuminations des repaires de l'enfance, aux tensions extrêmes de l'être, aux signaux du sur-réel ¹³.

De son côté, Mircea Eliade écrit : « Toute expérience humaine est susceptible d'être transfigurée, vécue sur un autre plan, trans-humain. » L'imaginaire d'hier peut devenir le réel d'aujourd'hui ou de demain, transformé sans doute par le temps mais néanmoins issu de lui.

C'est précisément cette conception dialectique de l'imaginaire que semble entretenir Hubert Aquin : « Je crée ce qui me devance et je pose devant moi l'empreinte de mes pas invisibles. L'imaginaire est une cicatrice. Ce que j'invente m'est vécu ; mort d'avance ce que je tue. Les images que j'imprime sur ma rétine s'y trouvaient déjà. Je n'invente pas ¹⁴. »

Pour Pierre Bourgault, on ne saurait réaliser pleinement sa vie qu'en conservant bien vivaces les rêves de son enfance :

¹³ Jean-Charles FALARDEAU, *Imaginaire social et littérature*, pp. 131-132.

¹⁴ Hubert AQUIN, *Prochain épisode*, p. 90.

J'ai écrit il y a quelques années qu'on ne vieillissait bien qu'en restant fidèle à ses rêves de jeunesse. Je crois toujours que c'est vrai. Ce n'est pas parce [5] qu'un rêve ne s'est pas réalisé qu'on avait tort de l'entretenir [...] Si nous brûlons aujourd'hui ce que nous avons adoré il y a peu, c'est que nous adorions sans raison et que nous brûlons sans discernement [...] Brûlons tout, ainsi nous n'aurons plus à recoller les pots cassés. Recoller, cela veut dire retrouver les morceaux, les remettre en place, les faire tenir ensemble. C'est une tâche ardue qui exige de la discipline, de l'esprit d'analyse, de la minutie, de la lucidité. C'est vraiment trop forçant. Brûlons tout ¹⁵.

Pierre Bourgault aurait pu ajouter qu'il pourrait bien nous arriver d'avoir un jour à nous dire, comme Nietzsche vieillissant : « Celui que je suis salue avec tristesse celui que j'aurais pu être. » Toutefois, un rêve d'enfant ou d'adolescent mal entretenu, qu'on s'entête à réaliser quand il n'y a pas d'issue possible, peut facilement tourner en cauchemar et détruire une vie plutôt que contribuer à lui donner un sens valable.

Chaque individu, chaque collectivité se construit de la sorte un environnement, un territoire imaginaire transcendant le territoire réel, territoire dans lequel les rêves impossibles peuvent au moins être entretenus et simuler en pensée l'inaccessible réel, parvenant de la sorte, peut-être, à repousser plus loin les bornes de ce dernier. Une des plus grandes fautes qui puissent être commises consisterait à vouloir enfermer le territoire imaginaire dans les limites souvent étroites du territoire réel. On a souvent, et non sans raison, adressé ce reproche au Parti québécois dans les années qui suivirent sa victoire électorale de 1976.

Le territoire imaginaire, écrivent Morin et Bertrand, ne serait-il pas alors cet espace sans frontière mais aussi sans histoire, où toutes les illusions ont la possibilité de venir naître et mourir, ce vide où tout peut commencer et finir sans cesse, pure possibilité d'être et de non-être, de vérité et de fausseté ¹⁶ ?

¹⁵ Pierre BOURGAULT, « Les grands tripeux ».

¹⁶ Michel MORIN et Claude BERTRAND, *Le territoire imaginaire de la culture*, p. 35.

Cette notion de territoire imaginaire prend une signification toute particulière quand on l'applique aux collectivités, par exemple aux nations. Suivant les mêmes auteurs :

Si, pour une nation, la question de territoire se pose nécessairement en tant que la réalité nationale procède toujours d'un rapport déterminé à une réalité naturelle spécifique, il n'est pas dit que ce territoire puisse se laisser délimiter à l'intérieur de frontières garanties par un contrat social et garantes de celui-ci. Cela revient à dire que le territoire d'un peuple est d'abord *une réalité imaginaire*, qu'il s'approprie à travers sa culture, et qui, à aucun moment, ne saurait être considérée comme dépendante ainsi que d'une condition *sine qua non* d'un territoire réel ni de la définition de ce territoire dans le cadre d'un contrat social ¹⁷.

[6]

L'imaginaire, c'est également autre chose que simplement agencer différemment les composantes de son environnement réel ou encore se donner des armes ignorées des autres pour mieux triompher d'eux.

L'imaginaire, écrit Anthony Wilden, est un code plaqué sur le Réel de telle façon que beaucoup de messages que nous échangeons les uns les autres, messages que nous croyons réels, parlant de rapports réels, sont en fait des messages Imaginaires au sujet de rapports réels ou, inversement, des messages réels au sujet de rapports Imaginaires ¹⁸.

C'est façonner dans son esprit une société de remplacement pour mieux combattre la société en place ou tout au moins pour aider à amortir les contraintes qu'impose cette dernière.

C'est, écrit Marcel Rioux, se contraindre à penser, à imaginer, à inventer, à créer une autre façon d'être en société [...]. Dans ce sens-là, le « Canada imaginaire » et le « Québec imaginaire » pourraient aussi vouloir dire des pays dont les citoyens imaginent qu'ils pourraient exister

¹⁷ *Ibid.*, p. 30.

¹⁸ Anthony WILDEN, *op. cit.*, p. 81.

et qu'ils s'efforceraient de bâtir progressivement [...] Il faut, de toute évidence, faire naître le désir d'une autre société ¹⁹.

Toutes les bornes que la raison fixerait d'avance à l'errance de l'imaginaire seraient illusoires. Certes, le risque est là de voir un débridement de l'imaginaire en délire ou en illusions, échappant à toute prise possible aujourd'hui ou demain sur une réalité bien ancrée dans les événements et les situations, et se perdant plutôt dans des sentiers insensés ou inaccessibles. C'est ainsi que la chanson québécoise de naguère, en étant calquée sur la mode parisienne, aboutissait à de pâles imitations parce que les chansonniers québécois, en toute bonne foi, faisaient violence à leur inspiration propre. Jacques Bertin prête à ce sujet ce propos fort juste à Claude Léveillé : « Notre imaginaire était aliéné, nous rêvions à travers un pays qui n'était pas le nôtre ²⁰.

Mais qui sont les créateurs de l'imaginaire ? Tous les membres d'une collectivité, artisans, fermiers, professionnels, ouvriers ou intellectuels. Toutefois, quiconque poursuit le dessein de comprendre en profondeur une société comme la société québécoise doit avouer à l'avance que les meilleurs apprentissages historiques, sociologiques ou politologiques ne suffisent pas à lui livrer l'essentiel de ce qu'il se propose de découvrir. Il devra en outre se mettre à l'écoute des artistes (peintres, musiciens, poètes, romanciers, chansonniers). Je vois chez un romancier comme Hubert Aquin, un poète comme Gaston Miron et un « homme qui chante » comme Félix Leclerc insister pour qu'on le dénomme, des consciences valables du Québec à construire, des génies qui, [7] tirant un meilleur profit de leurs expériences passées que les autres, voient en avant, des annonciateurs de la bonne ou mauvaise « nouvelle », voire des prophètes du pays tel qu'il veut en profondeur devenir et tel qu'il pourrait le devenir si seulement c'était l'imaginaire seul qui décidait de l'action. Quoi de plus merveilleux, par exemple, que de rêver habiter un jour une maison bien à soi, qui soit son pays, même si le dévoilement de la dure réalité balaie de l'horizon du jour les rêves forgés et entretenus, tel un raz de marée. Mais il y a peut-être encore un au-delà pour ce réel asséné un soir de 1980, comme un coup de massue, sur une bonne partie du peuple qui s'était, le temps d'un beau rêve, laissé bercer par des fabricants d'imaginaire. Jean-Charles

¹⁹ Marcel Rioux, préface au livre d'Anthony WILDEN, *op. cit.*, pp. x-xi.

²⁰ Jacques BERTIN, *op. cit.*, p. 165.

Falardeau a raison de dire que « l'œuvre, en répondant aux attentes profondes de la culture conteste aussi la culture ²¹ ». S'il en est ainsi, « c'est que le fait littéraire est une manière pour une société de prendre conscience d'elle-même ; et que ce constat, cette prise de conscience est le plus souvent *déstructurante*, c'est-à-dire littéralement menaçante pour l'ordre et l'équilibre actuel d'une société donnée ²² ». L'œuvre se trouve souvent apparemment contredite par la perception qu'une majorité se fait de la culture et par les contraintes qui limitent l'action à accomplir. L'imaginaire, considéré sous son angle spécifique, constitue au sens fort du terme la dimension tournée vers l'idéal du réel social. « La littérature, explique Claude Racine, ne rend pas compte de ce qui est mais de ce qui tente de devenir ²³. »

Ce qu'écrit Jean-Charles Falardeau surtout au sujet des romanciers vaut également pour les poètes et les chansonniers :

C'est ainsi que les œuvres littéraires sont expression d'une société. Mais les créateurs romanciers perçoivent la société de façon sélective. Les traits qu'ils en détachent correspondent à des préférences latentes. Consciemment ou inconsciemment, ils sont des redresseurs de torts. Soit qu'ils acceptent ou qu'ils rejettent leur société, soit qu'ils la condamnent ou qu'ils ambitionnent de la transformer, ils expriment à son sujet un vœu global ²⁴.

Ou encore :

Le discours imaginaire qu'est le roman est dans une situation d'osmose avec le discours de la vie sociale concrète [...] La dialectique roman-société peut, nous semble-t-il, laisser percevoir ses aspects les plus révélateurs si l'on adopte une démarche qui tient compte des deux directions de cette dialectique et qui se décomposera d'elle-même en deux

²¹ Jean-Charles FALARDEAU, *op. cit.*, p. 117.

²² Albert MEMMI, cité dans Georges GURVITCH, *Traité de sociologie*, p. 301.

²³ Claude RACINE, *L'anticléricalisme dans le romain québécois*, p. 17.

²⁴ Jean-Charles FALARDEAU, *Notre société et son roman*, pp. 11-12.

mouvements : l'un qui va de la société vers les œuvres ; l'autre qui va des œuvres vers la société ²⁵.

[8]

Falardeau rejoint Mauriac pour qui « les héros de romans naissent du mariage que le romancier contracte avec la réalité ²⁶ ».

Il convient peut-être d'ajouter que ce que les auteurs sélectionnent dans la société, les torts qu'ils redressent, sont en définitive la part du rêve, l'imaginaire en chacun de nous que nous n'osons pas laisser s'exprimer au niveau de la conscience. Ainsi que l'écrit Fernand Ouellette :

Après chaque silence prolongé, je ne reconnais pas la voix qui me contraint et m'entraîne dans l'errance de la vie en poésie. J'y ai vu, alors (de même que dans le poème « En quelle Patrie ? ») une sorte de prémonition de l'échec de notre aventure comme peuple. Comme si le poème nous devançait à ce point qu'il pouvait clore le cycle dans une fulguration inaccessible à notre conscience ²⁷.

Tous ces artistes, mieux que nous ne parviendrons à le faire, sont en vérité les porte-parole, les interprètes du contour fluide du réel et, en raison de cela, d'une partie de nous-mêmes dont nous n'avons qu'une conscience obscure et que souvent, malheureusement, nous nous obstinons à refouler.

Ce n'est pas une étude exhaustive de notre imaginaire national que j'entreprends. J'en serais bien incapable. Je me bornerai à citer les textes qui me sont venus à l'esprit au fil de mon discours. Le but que je poursuis est de mettre en évidence une dimension du Québec dans laquelle je n'ai fait que des incursions furtives dans mes écrits antérieurs. Je suis certain que bien des aspects de notre société, sinon de moi-même, que j'ignorais jusqu'ici, me deviendront limpides. Cela ne signifie pas par ailleurs que j'endosserai tous les textes que je vais mentionner. Mais même ceux que je désapprouverais ou que je trouverais outrés contiendront, pour moi-même et tous les miens, un enseignement dont on ne saurait trouver l'équivalent ailleurs dans d'autres démarches de recherche.

²⁵ ID., *Imaginaire social et littérature*, p. 102.

²⁶ François MAURIAC, *Le romancier et ses personnages*, pp. 95-96.

²⁷ Fernand OUELLETTE, *Journal dénoué*, p. 190.

L'INDIVIDUEL ET LE COLLECTIF

[Retour à la table des matières](#)

La quête de l'identité comporte une deuxième composante essentielle : celle de s'accomplir dans le contexte d'un processus complexe, celui de l'articulation de l'individu dans les diverses collectivités qui l'encadrent. Ces dernières, parfois, sous prétexte de le libérer, de le réaliser, le mystifient ou même le réduisent en esclavage. Aristote a dit de l'être humain qu'il était un « animal social » mais, 2500 ans plus tard, ce fait indéniable contient toujours une large part d'incertitude, voire de mystère. Comme dans le cas de l'imaginaire et du réel, le couple individu-collectivité se trouve en situation de dialectique. Et cela d'autant plus que les couples imaginaire-réel et individu-collectivité [9] s'insèrent constamment et par les voies les plus diverses l'un dans l'autre. Gaston Miron a très bien saisi cette condition lorsqu'il cherche à se situer dans un pays qui lui permettrait de s'accomplir comme poète. G.-André Vachon dévoile les arcanes du dilemme de Miron :

« Un pays qui me soit natal », écrit ailleurs Miron ; pays qui m'appartient de droit, dont je suis dépossédé, que je puis reconquérir au prix de ma naissance, la seule vraie la seconde. Le pays ne peut naître, sans moi, sans d'abord que *je* naisse [...] Mais que d'abord, plongeant dans le rien que je suis, épousant la nudité de la substance : « ce froid natal de mes poumons », la « pauvreté natale de ma pensée rocheuse », je renaiss^e ²⁸ !

L'arrimage de l'individu aux divers collectifs qui le sollicitent n'est pas nécessairement, loin de là, une opération certaine et toujours réussie au profit du premier et des seconds. Ma difficile insertion dans le Québec du début des années 1950 illustre bien ce fait.

Je suis né à Saint-Arsène de Rivière-du-Loup en 1922, descendant de neuf générations d'ancêtres. Jean Guyon est arrivé à Québec le 4 juin 1634, venant de Mortagne en Perche. Il était maître maçon de profession. Deux frères vinrent le

²⁸ G.-André VACHON, citant Gaston MIRON, *op. cit.*, p. 147.

rejoindre quelques années plus tard. Aujourd'hui, en Amérique du Nord, on dénombre 50 000 Dion. En 1983, ils se regroupèrent en association et célébrèrent leur 350^e anniversaire d'arrivée en Amérique.

Depuis le décès de ma mère en 1970, je ne suis plus guère revenu dans mon village natal. Il ressemble sans aucun doute à des centaines d'autres villages, mais, pour moi, il est unique - c'est là que sont ancrées mes racines nourricières et j'y suis toujours attaché de cœur. Là aussi, le capitalisme rural a triomphé depuis la Deuxième Guerre mondiale, les mass-médias l'ont pénétré et son école polyvalente est à Rivière-du-Loup. Mais on me dit que toutes ces mutations vers la « modernité » n'ont guère entamé la persistance des valeurs traditionnelles fondamentales : elles ont seulement été remises à neuf.

Je devrais être fier, et je le suis, d'appartenir à pareille lignée et d'être un fils de Saint-Arsène. Et pourtant, à mon retour d'un voyage d'études en Europe en 1952, le Québec me parut fade et ennuyeux. Bref, je me trouvais dans un pays dont je voulais sortir. D'autant plus que mes premiers contacts professionnels étaient Américains ou Canadiens anglais : Karl Deutsch et Louis Hartz à Harvard où je passai tous mes mois d'été de 1954 à 1961, David Easton à Chicago, C. B. Macpherson à Toronto, John Meisel à Queen's, Jean Laponce à l'Université de British Columbia... Ceux-ci m'introduisirent dans les associations scientifiques et facilitèrent mes premières publications, naturellement en langue anglaise.

[10]

Mon maître allemand, Egbert Munzer, était décédé en 1948, à l'âge de 48 ans. L'éloignement me contraignit à suspendre mes rencontres avec Karl Popper, le professeur avec qui j'entretins les relations les plus suivies durant mon séjour en Europe. À mon retour, je ne revis plus guère Charles de Koninck que j'avais beaucoup visité entre 1948 et 1950. Par contre, j'eus des rencontres très fructueuses, de maître à disciple, avec le professeur Aurel Kolnai, d'origine hongroise, et qui, à l'époque, avait écrit l'un des meilleurs ouvrages sur l'idéologie du national-socialisme, sujet de ma thèse. Il m'aida beaucoup dans les dernières étapes de celle-ci que je soutins à l'Université Laval en 1954 ; je devins le premier docteur en science politique de cet établissement. Mais Kolnai fut destitué de sa chaire de professeur à la Faculté de philosophie en 1956 pour des motifs qu'il

serait impossible d'invoquer aujourd'hui ; il partit pour Londres où il obtint un poste dans un collège obscur.

Dans le Québec d'alors, la seule personne d'ici qui fût en mesure d'aider ceux qui étaient désireux de faire leurs premiers pas dans le vaste domaine de la sociologie était Jean-Charles Falardeau et il le fit avec un dévouement dont nous lui sommes reconnaissants : petites bourses d'études et de recherche, aide empressée pour permettre les premiers contacts avec les maîtres de la discipline de même que les premières publications... Sa contribution ne fut pas que matérielle ; elle fut aussi intellectuelle. Les nombreuses références dans ce livre à deux de ses ouvrages en sont un éloquent témoignage. Toutefois, à cette époque, les principales relations de Falardeau étaient anglophones, puisqu'il avait lui-même fait ses études supérieures à Chicago. En outre, la perception négative du Québec - antinationalisme, anticléricalisme, antiduplessisme - qu'il partageait avec la plupart des intellectuels du Québec, bien qu'en bonne partie justifiée, n'était pas de nature à susciter mon enthousiasme pour la société à laquelle je devais m'intégrer.

Dans mon désarroi, n'en pouvant plus d'ennui et d'aigreur, j'écrivis à André Laurendeau que je ne connaissais que par ses écrits et lui exposai ma situation. C'était en 1955. Laurendeau me répondit aussitôt de sa fine écriture. Il commença par me dire : « Cet homme [Duplessis] n'est pas immortel. » Puis il enchaîna : « S'intéresser au Québec, c'est apprendre à l'aimer [...] Et cela vous viendra naturellement au fur et à mesure que vous apprendrez à considérer de l'intérieur les êtres et les choses autour de vous. »

Il me fallut un certain temps pour comprendre le sens de ce conseil sagace de Laurendeau. Pendant quelques années je ressemblai plutôt à ce « pauvre Québécois » de Félix Leclerc qui, dans sa hantise pour charmer celle qu'il convoite et qui lui dit : « Puisque tu m'aimes fais-moi une chanson simple et jolie » (il s'agit d'une allégorie signifiant le Québec), truffe ses strophes de mots russes et américains et n'obtient pas le succès espéré parce que : « C'était un Québécois qui voulait me célébrer. Hélas ! il avait oublié de me regarder. » [11] Dépitée, elle entre au couvent et lui, il court se pendre. J'aurai donc vécu une expérience similaire à Félix Leclerc qui, exprimant sa tristesse de vivre méconnu

au Québec s'était fait dire : « Tu vis dans un pays que tu ne veux pas habiter ²⁹. » Et lui-même, en 1984, répète en d'autres mots le conseil que m'adressait Laurendeau : « Les gens qui ne sont pas chez eux dans un pays, n'en font pas le tour ³⁰. »

Peu à peu, toutefois, à mesure que je collaborais à la vie des syndicats, du mouvement coopératif et des groupes d'action (médecins spécialistes, omnipraticiens, infirmières, membres du Barreau, courtiers en valeurs mobilières, journalistes, partis politiques, médias, Opérations-dignité et divers autres mouvements), j'entrai en contact avec des gens chaleureux qui, malgré bien des obstacles sur leur chemin, étaient remplis de l'esprit démocratique et, les yeux bien ouverts, s'engageaient dans la voie du changement. La seule expérience que j'aie vraiment ratée, et j'en suis malheureux, fut ma tentative d'agir comme conseiller spécial auprès du ministre Gil Rémillard. Je voulais me rapprocher de la politique telle qu'elle se fabrique tous les jours, mais je n'ai pu tenir plus de trois mois, à temps partiel.

Il ne m'appartient pas de dire si, au fur et à mesure du cheminement de ma pensée depuis *Cité libre*, les Québécois ont fini par m'apprécier. Pour ma part, à mesure que je regardais le Québec, j'apprenais à l'aimer toujours davantage, avec ses atouts et ses failles. Et je devins graduellement l'un d'eux avec aussi mes atouts et mes failles.

Personne ne naît fédéraliste centralisateur ou fédéraliste autonomiste ou encore nationaliste ou indépendantiste. Chacun peut ou non acquérir l'un ou l'autre de ces attributs à des degrés divers selon son tempérament ou son expérience de vie. La grève de l'Amiante ou celle des réalisateurs de Radio-Canada en incitèrent plusieurs à devenir nationalistes - René Lévesque fut l'un de ceux-là - mais n'ébranlèrent aucunement mes convictions fédéralistes, sans doute parce que je n'étais pas directement touché ou encore que le moment n'était pas propice.

C'est au cours des discussions entourant la rédaction, en 1965, des fameuses pages bleues attribuées à André Laurendeau et constituant le préambule du premier volume du Rapport de la Commission d'enquête sur le bilinguisme et le

²⁹ Jacques BERTIN, *op. cit.*, p. 160.

³⁰ Félix LECLERC, *Rêves à vendre*, p. 66.

biculturalisme que s'opéra chez moi la conversion qui devait influencer par la suite toute ma vie professionnelle : au lieu de considérer le Québec dans un contexte canadien comme je le faisais jusque-là, je me mis à aborder le Canada dans une optique québécoise. C'était pour moi la seule façon logique de tirer les conséquences de l'affirmation de la spécificité du [12] Québec comme l'un des « deux peuples » ou l'une des « deux sociétés » composant le Canada d'où découlait l'énoncé des deux principes de la dualité et de l'égalité, formulés par ailleurs de façon si vraie et si complète dans les pages bleues qu'ils constituent, encore aujourd'hui, les pierres d'assise de toute réforme constitutionnelle acceptable au Québec.

La crise d'Octobre de 1970, la lutte des Gens de l'air pour le français en 1976, à laquelle je pris une certaine part, le fédéralisme rigide du premier ministre Trudeau de même que la plus cuisante des humiliations essuyées par les Québécois lors des négociations constitutionnelles de 1981 qui ont abouti à la Constitution canadienne de 1982 - inacceptable au Québec -, tout cela m'a renforcé dans la conviction que seul un régime vraiment confédéral répondrait à la réalité du Québec comme aux aspirations de la majorité des Québécois.

Ce que Laurendeau m'écrivait en 1955 s'apparente à l'impératif catégorique d'Emmanuel Kant en ce sens que ce qui fut bon pour moi devrait également constituer un principe d'action pour tous ceux qui ont peine à s'adapter au Québec et qui voudraient apprendre à l'aimer.

Toutefois je suis ambivalent dans mes sentiments. Quand je pense au Québec, ma patrie, je sens battre mon cœur. Quand il s'agit de mon pays, le Canada, c'est surtout à ma raison que je fais appel. Et pourtant, en un sens, le Canada aussi est ma patrie : mes ancêtres l'ont découvert, exploré et partiellement habité jusqu'au pied des montagnes Rocheuses. Mais mes ancêtres ont été en quelque sorte dépouillés de ce grand héritage et graduellement refoulés jusqu'au Québec où ils se sont cramponnés et multipliés. C'est pourquoi les liens affectifs qui me lient au Canada sont tenus par rapport à ceux qui me rattachent au Québec.

Exprimer pareils sentiments peut paraître banal puisqu'ils sont également ceux de beaucoup de Québécois. Toutefois, dans mon cas, les circonstances de la vie m'ont imposé à plusieurs reprises de trancher le dilemme entre les sentiments du cœur et la voix de la raison. C'est ainsi qu'en 1973, compte tenu de la conjoncture

d'alors, j'ai refusé l'Ordre du Canada par égard pour ceux de mes compatriotes du Québec qui refusaient de considérer le Canada comme leur pays. J'avoue que ce refus circonstanciel me fut pénible et je le fis sans faire d'esclandre. De même, et pour les mêmes raisons, j'optai ostensiblement pour le « oui » au référendum de mai 1980. Dans les deux cas, ce n'était pas le Canada, comme mon pays, que je refusais mais bien plutôt une conception du fédéralisme canadien que j'estimais préjudiciable aux intérêts du Québec. Dans ma volonté de contribuer à construire pour le Québec un habitat politique et juridique confortable, j'ai souvent dit que si une solution canadienne au problème québécois se révélait impossible, je me convainrais d'opter pour l'indépendance du Québec, ma première patrie. Mes dispositions [13] profondes n'ont pas changé : dans l'avenir j'agirai en homme libre comme je l'ai fait dans le passé.

Dans la lettre qu'il m'écrivait, Laurendeau faisait état d'un second dilemme majeur mettant en cause la dialectique de l'individu et de la collectivité. Les points d'arrimage entre l'individu et les diverses collectivités qui l'encadrent ne dévoilent pas non plus facilement les multiples dédales de leur parcours.

Les sociétés totalitaires proclament la priorité du collectif sur l'individu tandis que les régimes libéraux affirment que toute formation collective part de l'individu et retourne en fin de parcours à ce dernier. C'est là mon point de vue, tout au moins sur le plan normatif. Je me soucierai beaucoup dans ce livre du présent et de l'avenir de la nation. Ce sera certes pour elle-même, parce que j'ai appris à l'aimer ; toutefois, ce sera avant tout dans la mesure où son mieux-être culturel, économique et politique est requis pour le plein épanouissement des individus qu'elle encadre et qui, à leur tour, de diverses manières, lui procurent sa vitalité. Dans trop d'idéologies récentes - le facisme, le socialisme et à un degré moindre mais néanmoins inquiétant les doctrines de l'État-providence - on a perdu de vue l'être humain individuel, chair, os et esprit, au profit d'une primauté parfois avouée, parfois masquée, d'un collectif quelconque. C'est en pensant à ces aberrations idéologiques et institutionnelles que Saint-Exupéry plaidait : « Il faut retrouver l'homme, c'est l'essence de la culture ». La culture, estimant à leur tour Morin et Bertrand, est indissolublement liée à l'individu et va à l'encontre de la boulimie nationaliste que le Québec, à l'instar d'autres peuples, a connu après 1960. À propos de la culture nationale, ils affirment avec raison :

Si l'on peut parler de la culture nationale, la culture étant indissociablement liée à l'individu, ce n'est précisément que dans la mesure où l'individu qui fait partie d'une communauté nationale sera parvenu à prendre distance par rapport à celle-ci, à rompre son cercle, le cercle de sa familiarité, le cercle de l'identité qu'elle entretient nécessairement, pour en venir à conquérir une autre identité qui ne lui soit plus en rien préexistante, mais qui dépende plutôt de la personnalité qu'il se sera constituée dans et par l'œuvre à laquelle aura lieu son activité créatrice ³¹.

Il existe chez tout collectif une tendance naturelle à amoindrir l'être humain, à tenter de se l'approprier en l'annihilant. S'il s'agit d'un collectif non organisé, l'individu est perçu comme une masse homogénéisée, atomisée, interchangeable. Jean Baudrillard a dit l'essentiel à ce sujet :

Tout l'amas confus du social tourne autour de ce référent spongieux, de cette réalité opaque et translucide à la fois, de ce néant : les masses [...] Boules de cristal de statistiques [...] Et l'appel aux masses est au fond toujours resté [14] sans réponse [...] Le vide social est traversé d'objets intersticiels et d'amas cristallisés qui tournoient et se croisent dans un cérébral clair-obscur [...] Telle est la masse, assemblage sous vide de particules individuelles et d'impulsions médiatiques : nébuleuse opaque [...] Dans la représentation imaginaire, les masses flottent quelque part entre la passivité et la spontanéité sauvage, mais toujours comme une énergie potentielle, un stock de social et d'énergie sociale, aujourd'hui référent muet, demain protagoniste de l'histoire, lorsqu'elles prendront la parole et cesseront d'être la « majorité silencieuse » ³².

Une autre façon pour l'individu de se dissoudre consiste à s'abandonner, de gré ou de force, à un collectif organisé, l'État d'abord, puis les Églises et parfois même la profession. Nul n'est besoin de se référer aux États dits totalitaires qui prétendent abolir toute individualité au profit du collectif. La conception du *Melting Pot* américain de naguère, sans verser dans le totalitarisme étatique, visait à la conformisation des individus. Le président Wilson, pourtant libéral, ne déclarait-il pas en 1915 : « L'Amérique n'est pas faite de groupes distincts. Un

³¹ Michel MORIN et Claude BERTRAND, *op. cit.*, p. 124.

³² Jean BAUDRILLARD, À l'ombre des majorités silencieuses [...], pp. 7-9.

homme qui a le sentiment d'appartenir à un groupe national en Amérique n'est pas encore un Américain à part entière ³³. »

Pour que l'individu puisse émerger pleinement, il faut que les systèmes, les idéaux collectifs soient à sa disposition afin que la personnalité propre de chacun puisse s'épanouir pleinement. Toute visée de leur part de s'ériger en principe premier, en prototype universel ne saurait qu'être néfaste pour l'individu, sauf dans les cas où ce dernier, dans un mouvement d'émancipation, parviendrait à récupérer son autonomie essentielle.

Dans un livre récent, Raymond Boudon a fort bien montré à la fois la racine individuelle de toute idéologie et la rationalité essentielle de cette dernière, tout en reconnaissant par ailleurs que les individus sont socialement situés et que cette condition affecte les perceptions qu'ils se font et les actions qu'ils posent :

D'autres idéologies, écrit-il, prennent l'homme tel qu'il est au sens où elles se refusent de le juger [...] En conséquence, elles font des préférences individuelles le critère ultime d'évaluation des institutions sociales et politiques. En même temps, elles sont sensibles à la complexité des systèmes sociaux ³⁴.

Boudon cite le propos de Karl Mannheim : « La théorie principale de la sociologie de la connaissance est qu'il existe des modes de pensée qui ne peuvent être adéquatement compris aussi longtemps que leurs origines sociales sont laissées dans l'obscurité ³⁵. » Mais Boudon précise fort justement la pensée de Mannheim en ajoutant :

Il ne s'agit pas, selon Karl Mannheim, de méconnaître le caractère individuel de la pensée. Et il est vrai de dire que seul l'individu est capable de pensée. [15] Mais, d'un autre côté l'individu ne fait souvent que reprendre ce que les autres ont dit avant lui. Ainsi les constructions intellectuelles dont il est question ici ont pour fonction de donner aux yeux de l'acteur social un sens à la situation sociale dans laquelle il est plongé [...] Ces comportements individuels ne sont évidemment pas le fait

³³ Janine BRUN, cité par Michel MORIN, *L'Amérique du Nord et la culture* [...] p. 131.

³⁴ Raymond BOUDON, *L'idéologie* [...], p. 287.

³⁵ Karl MANNHEIM, *Ideology and Utopia*, p. 55.

d'individus désincarnés, de calculateurs abstraits, mais, au contraire, d'individus situés socialement, autrement dit d'individus appartenant notamment à une famille, mais aussi à d'autres groupes sociaux, et disposant de ressources non seulement économiques, mais culturelles ³⁶.

S'il est toutefois une conclusion qui découle des développements précédents, c'est la suivante : au-delà des conditionnements qui s'imposent nécessairement à eux, les individus sont des êtres rationnels et capables de faire des choix. Dès lors ce sont les collectivités qui existent pour les individus et non pas l'inverse.

Une autre façon de poser le rapport individu-collectivité réside dans l'opposition du particulier à l'universel. Gaston Miron a bien montré les dangers pour l'individu de se perdre ainsi dans l'universel en court-circuitant les collectivités médiatrices, en boudant la culture québécoise sous prétexte qu'elle n'avait rien de valable à offrir. Il a compris que ce saut direct dans l'universel aboutissait au néant. Comme le disait Joseph de Maistre : « Dans ma vie j'ai rencontré des Français, des Allemands, mais l'Homme, jamais. »

Gaston Miron a ainsi décrit la condition d'un grand nombre de ses contemporains :

alors l'univers t'appartient tu es fils de l'universel tu n'as plus terre lieu ni feu et tu t'affirmes universel en te niant et tout est cotonneux blanc gros sel et lisse verre polarisé et alors tu commences à faire de la littérature à cause des mirages et tu vois l'Homme et tu vois la Personne Humaine et tu vois ses Attributs Universels et tu vois la Culture indépendamment des accidents ethniques géographiques ou religieux et tu vois les Tâches sans attaches ni matrice ni homogénéité et tu vois les Critères humains et tu vois la Politique Fonctionnelle flotter sur le crâne chenu du bel univers harmonisé et tu vois pour ton compte se lever les couchers de soleil de la beauté et les oiseaux et les fleurs faire cui-cui [...] et tu vois que tu oublies les Priorités c'est-à-dire les trous de printemps dans les rues [...] de sorte que « tout ce qui est une vue partielle ne peut être absolument bon ni pour la même raison absolument mauvais » et tu vois que tu meurs par le tout et [...] tu ne te vois plus [...] alors tu t'évades par la calotte dans un salut personnel où tu rejoins les quelques autres avec tous les attributs et les critères humains universels [...] sinon par la négation de toute

³⁶ Raymond BOUDON, *op. cit.*, pp. 67-68, 16.

caractérisation et alors donnant naissance à une autre cellule en tous points pareille à ce que tu ne fus jamais et qui parcourra les mêmes états intermédiaires et tronqués sans vraiment se posséder et se concevoir et pouvoir se vivre comme expérience connaissance spécificité identité destinée et universalité tandis que tu t'avances en titubant de plus en plus dans la plus gigantesque saoulerie d'irréel ³⁷.

[16]

Les artistes (poètes, romanciers, chansonniers) ont fortement pris conscience au cours des trois décennies 1930, 1940 et 1950 que c'est en produisant des génies dans tous les domaines que la culture française québécoise dépasserait le régionalisme où elle se languissait pour accéder à l'universel. Mais, sauf dans des cas exceptionnels, les génies n'écloront pas dans des déserts culturels. Pour l'épanouissement d'une rose, il faut le dépôt d'une épaisse couche d'humus et il faut un printemps favorable. Ainsi en est-il pour une nation. Pour qu'émergent des génies, il faut au préalable l'existence d'une culture favorable ³⁸. Dans une de ses chroniques dans le journal *La Presse*, Jean-Paul Desbiens cite le point de vue similaire d'Antoine Rivarol dans son fameux discours sur l'universalité de la langue française, prononcé à Berlin en 1888 : « Si les Esquimaux nous offraient tout à coup douze écrivains de premier ordre, il faudrait bien que les regards de l'Europe se tournassent vers cette littérature des Esquimaux [...] Une culture riche ne fut jamais celle d'un peuple ignorant ³⁹. » Desbiens rejoint le propos de l'un de nos premiers poètes, Octave Crémazie, qui disait que pour que les Français s'intéressent à ses écrits il lui faudrait écrire en langue esquimaude.

Citons Miron, une fois de plus, qui sait si bien exprimer la nécessité pour un poète d'un environnement stimulant tandis qu'il risque de devoir languir dans l'oubli si cet environnement fait défaut :

³⁷ Gaston MIRON, *op. cit.*, pp. 109, 110, 111, 112.

³⁸ Giuseppe TURI, Une culture appelée québécoise.

³⁹ Jean-Paul DESBIENS, « Peut-on faire l'économie de la culture ? ».

*je refuse un salut personnel et transfuge
je m'identifie depuis ma condition d'humilié
je le jure sur l'obscur respiration commune
je veux que les hommes sachent que nous savons* ⁴⁰.

Et encore :

*ma pauvre poésie toujours si près de t'évanouir
désespérée mais non pas résignée
obstinée dans ta compassion et le salut collectif
malgré les malheurs avec tous et entre nous
qu'ainsi à l'exemple des pauvres tu as ton orgueil
et comme des pauvres ensemble un jour tu seras
dans une conscience ensemble
sans honte et retrouvant une nouvelle dignité* ⁴¹.

C'est seulement s'il parvient à élever la culture du peuple à mesure qu'il s'élève lui-même que l'artiste pourra atteindre les hautes cimes de l'universel. C'est précisément sur les traces souvent encore empreintes de douleur de Simone Routier, René Chopin, François Hertel, Alain Grandbois, Saint-Denys [17] Garneau, qui ont su dans les années 1930 et 1940 jeter les bases d'une poésie nationale, que ceux qui sont venus après ont pu dépasser pour de bon le seuil de la médiocrité. Par référence à ces pionniers, Gaston Miron écrit qu'ils « élèvent la poésie au niveau des préoccupations contemporaines ». Et il ajoute cet aspect important de leur contribution :

Pour ces derniers c'est à travers une prise de conscience à la fois individuelle et collective et d'être ouverts à toutes les sollicitations de leur époque qu'ils trouvent les raisons de leur création et de leur art [...] Ce qui était jusque-là le fait de poètes sans grande communication entre eux devient aujourd'hui un climat, une vie poétique [...] Notre situation particulière de Canadiens français, nos atavismes, les forces historiques autour de nous, les qualités qui ont fait que nous sommes toujours là, [...]

⁴⁰ Gaston MIRON, *op. cit.*, p. 59.

⁴¹ *Ibid.*, p. 76.

tout cela nous le retrouvons à l'état latent ou aigu dans notre poésie actuelle ⁴².

LE MOI ET L'AUTRE

[Retour à la table des matières](#)

L'un des premiers préceptes de la phénoménologie affirme que l'individu se pose en s'opposant. Cette opposition constitue pour lui une façon de s'affirmer vis-à-vis l'autre, l'« environnement », comme l'est le premier cri du bébé à sa naissance. L'on déduit de là que l'« autre », aussi bien dans le temps que dans l'espace, représente une condition essentielle de la prise de conscience de « soi » comme être dans le monde.

Pour se situer lui-même par rapport à l'autre, le moi doit d'abord définir l'autre et souvent même c'est en fonction de l'autre qu'il parvient à sa propre définition de lui-même. Et dans cette identification de l'autre, l'imaginaire remplit souvent un rôle aussi important que la part opaque du réel : « Le territoire imaginaire de la culture c'est l'autre, soit le tout autre territoire national déjà établi, creuset de toutes les identifications possibles, ordre premier, patrie ⁴³. »

La notion de sa propre identité n'est pas un donné que l'individu ou la collectivité se forge indépendamment de tout conditionnement extérieur, notamment de l'influence de la perception de l'autre. Il s'agit donc, au sens fort du terme, d'une relation avec l'autre, relation qui fonde le rapport social, le lien primordial avec la société.

Or, suivant les situations, cette relation est susceptible de revêtir bien des caractères différents : elle peut être symétrique, comme dans celle de deux frères ou de deux condisciples. Mais même là, et dans toutes les relations qui s'établissent entre des être inégaux, elle est asymétrique : « Nous avons bien des niveaux d'identité dans des contextes différents : la race, la [18] classe, la couleur, la croyance, le sexe, l'origine nationale, l'origine de classe, la région, le lieu de

⁴² *Ibid.*, pp. 94-96.

⁴³ Michel MORIN, *op. cit.*, p. 175.

naissance, etc. Chaque personne est faite de ce réseau complexe de rapports à différents contextes⁴⁴. » Et Wilden aurait pu ajouter comme principes de différenciation, l'âge, le statut politique, professionnel et économique dont l'influence dans la relation du « moi » et de l'« autre » est presque toujours d'une extrême importance.

Quand la relation du « moi » et de l'« autre » est asymétrique, s'ensuivent les phénomènes bien connus de domination et de subordination, d'exploitant et d'exploité, de colonisateur et de colonisé, de supérieur et d'inférieur. L'une ou l'autre des personnes ou des collectivités engagées dans la relation d'asymétrie peut tenter de masquer cette relation, mais, si la situation reste inchangée, elle prend la forme de fausse conscience, de dissimulation imaginaire.

Ce qu'il faut retenir du rapport asymétrique, c'est qu'il est source d'aliénation pour le plus faible mais peut également procurer au plus fort le sentiment d'une fausse sécurité et d'une quiétude factice. Friedrich Hegel a bien saisi ce double état d'esprit dans sa fameuse dialectique du maître et de l'esclave : l'esclave, dit en substance Hegel, à mesure qu'il prend conscience de sa condition d'assujettissement, aspire à se libérer du maître. Cette tentative prend deux formes : d'abord dans l'esprit - ou l'imaginaire - par la formulation du principe dans la philosophie stoïcienne que tous les êtres humains sont libres et égaux en nature et ensuite, dans l'action, par la révolte, comme chez Spartacus et tous les autres, avant et après lui, qui ont tenté de briser leurs chaînes. Le maître, lui, n'a aucune raison de se plaindre de son sort, au contraire, il jouit des fruits de sa domination. Il n'y a donc pour lui aucune raison de modifier une condition asymétrique qui le favorise. Il tolère la révolte intellectuelle de l'esclave et même, parfois, l'encourage comme chez certains maîtres de l'antiquité gréco-romaine, parce qu'elle n'apparaît pas comme une menace au statut de maître. Ce qu'il ignore, c'est le fait que la révolte imaginaire, sous sa forme philosophique, institue une nouvelle conception du monde et de la vie, fondée sur la liberté et l'égalité de chacun et que cette conception, de plus en plus appropriée par les esclaves, deviendra la raison d'être et d'agir de ces derniers jusqu'à l'heure où il n'y aura plus de maître ni d'esclave.

⁴⁴ Anthony WILDEN, *op. cit.*, p. 43.

L'autre peut être également le reflet du moi, comme dans un miroir, et l'on peut éprouver à l'endroit de cet « autre » les sentiments les plus divers, allant du contentement au dépit, de l'amour à la haine. Cette image réfléchie de soi peut engendrer de nombreuses réactions et affecter considérablement ses propres comportements.

[19]

Il se peut aussi que l'autre soit une partie de soi que l'on préfère refouler pour s'empêcher de l'affronter ou au contraire que l'on met en évidence parce qu'on estime qu'elle met en valeur sa personnalité, vis-à-vis de soi-même ou vis-à-vis de l'autre, ou, du moins, de certains « autres ».

Enfin, si le souci principal des uns est de s'opposer à l'autre, jugé hostile ou dominateur, certains préfèrent chercher à pactiser avec le supérieur, afin, peut-être, de s'élever jusqu'à lui, ou, tout au moins, de l'inciter à le traiter décevant. Abercrombie, Hill et Turner ont dévoilé un aspect de l'idéologie qui est fondamental pour la compréhension des rapports du moi et de l'autre dans un contexte de domination-subordination. En effet, selon ces auteurs, la raison d'être première de l'idéologie dominante ne serait pas de justifier l'état de subordination des collectivités soumises mais bien plutôt de rendre possible la cohésion sociale des groupes dominants, eux-mêmes rivaux dans l'exercice de leur pouvoir. Ainsi, le formidable arsenal de doctrines que les théologiens élaborèrent au Moyen Âge ne visait pas les couches populaires, dont la religion était farcie de superstitions souvent issues du paganisme, mais avait pour but de fixer les modalités des rapports entre la noblesse de robe (ou d'Église) et la noblesse d'épée (ou laïque) : la rivalité entre l'une et l'autre, en effet, était grande, en raison des enjeux en cause (la propriété terrienne et le protocole hiérarchique) mais l'une et l'autre, en principe du moins, adhéraient aux mêmes dogmes religieux. Ces derniers constituaient de la sorte le principe de cohésion par excellence de la société médiévale et pourtant, artisans et serfs ignoraient tout de leur existence puisqu'ils ne s'appliquaient qu'aux diverses strates de la noblesse ⁴⁵.

⁴⁵ Nicholas ABERCROMBIE, Stephen HILL et Bryan TURNER, *The Dominant Ideology Thesis*, pp. 60-70, 94.

[21]

Québec 1945-2000.
Tome I : À la recherche du Québec.

Chapitre II

L'IDENTITÉ QUÉBÉCOISE

INTRODUCTION

[Retour à la table des matières](#)

Une fois mesurées les principales dimensions de la question de l'identité nationale, sous quel prétexte l'exclurait-on du champ de réflexion portant sur le Québec ? Parce qu'on n'est jamais parvenu à lui trouver une réponse valable ? Peut-être. Parce que nous serions la seule nation d'une certaine importance à la soulever ? Là, nous nous tromperions grandement. Même dans un pays comme la France, dont les historiens ont examiné le passé millénaire avec un soin méticuleux et où, selon toute apparence, les habitants ne se soucient plus de ce qu'ils sont comme nation, ni du destin qui serait le leur, il se déroule, à l'abri sans aucun doute des débats publics, une polémique sur les contributions respectives des Gaulois, des Francs, des Romains et des Normands dans la construction du tissu humain du pays. Vercingétorix n'était-il qu'un simple chef de tribu ou germaut-il déjà dans son esprit une certaine idée de la France ? Clovis fut-il plus que le roi des Francs⁴⁶ ? À l'approche du deuxième centenaire de la Révolution française, des dizaines de livres se publient et de nombreux débats s'engagent.

⁴⁶ Colette BEAUNE, *Naissance de la France*.

Non seulement sont proposées de nouvelles versions de l'historiographie de l'ère révolutionnaire, mais encore, les sentiments royalistes, bonapartistes ou républicains ressurgissent parmi les Français. Certes, ce sont là surtout discussions d'intellectuels. L'immense majorité des Français, à l'exception de certains Occitans, Bretons, Basques ou Alsaciens, naissent et vivent avec l'assurance que procure une civilisation de mille ans ; ils respirent leur francité sans inquiétude aucune ; ils n'ont pas à démontrer [22] la pertinence de leur existence comme peuple : ils la vivent par atavisme. Et pourtant, ceux qui en France et dans toute la vieille Europe s'interrogent sur le présent et l'avenir de la civilisation occidentale sont de plus en plus nombreux et inquiets. Depuis la Première Guerre mondiale surtout, des personnes crédibles affirment que cette civilisation est sur son déclin et que déjà les signes de sa fin plus ou moins prochaine sont irréfutables. Paul Valéry, lors d'une conférence célèbre, en 1917, s'écriait : « Nous civilisation savons que nous sommes mortelle. »

Et que dire de ces « grandes » nations qui se sont interrogées d'une façon intense sur leur nature, leur rang et leur rôle dans l'histoire ? La plus grande partie de la littérature russe du XIX^e siècle consiste dans d'interminables discussions sur la question de savoir si les Russes doivent se considérer comme des occidentaux ou plutôt comme des slaves. Certains, tel Dostoïevski, se sentent tantôt occidentalistes et tantôt slavophiles. Que de chefs-d'œuvre ne doit-on pas à pareil dilemme insoluble à l'époque, sinon encore aujourd'hui !

Le peuple qui s'est probablement le plus interrogé sur son identité, c'est l'Allemagne. C'est en 1808, alors que l'Allemagne subit le joug de Napoléon, que Johann Gottlieb Fichte discourt avec une ferveur probablement jamais atteinte jusqu'ici sur l'identité nationale. Bien plus qu'une simple description de la situation, c'est toute une pédagogie propre à procurer aux Allemands leur véritable identité que propose ses *Discours à la nation allemande*. Il définit surtout quatre objectifs : faire de la patrie une réalité avant tout spirituelle ; propager une pédagogie civique susceptible de faire prendre chair à cette réalité ; se persuader que la langue allemande est par excellence une langue « incomparable de saveur, de pureté et de puissance poétique » et, enfin, se doter d'un État puissant, incarnation organique de la philosophie, de l'art, de la poésie et de l'âme allemande. C'est précisément sa vision de cet État que Frédéric Hegel

élèvera par la suite au rang d'absolu divin⁴⁷. Au tournant du XX^e siècle et au cours des années qui suivirent la Première Guerre mondiale, des milliers de jeunes Allemands succomberont au charme de la poésie de Stefan George, le premier chantre du « nouveau Reich ».

Mussolini lui-même estimait trouver un précurseur de ses propres idées chez le populaire poète d'Annunzio. Pendant longtemps les Américains crurent qu'un merveilleux avenir leur était tracé d'avance par une « destinée manifeste⁴⁸ ». L'idée survécut bien après que la fermeture des « frontières » (« Go west young man ») n'offrit plus un exécutoire facile aux dissidents ou aux indigents. Ce sont les guerres pour lesquelles les Américains durent jouer de plus en plus un rôle capital, ce sont les échecs économiques et diplomatiques, [23] c'est le mécontentement des générations montantes qui firent éclater cet extraordinaire mythe de la « destinée manifeste ». Aujourd'hui, les Américains, à leur tour, s'interrogent sur leur identité parce que la conformité et l'autosatisfaction ont cédé la place à l'anxiété, et qu'aux États-Unis comme ailleurs, des questions comme celles-ci dominent : Qui sommes-nous ? Où allons-nous ? Nations comme individus cherchent désespérément à retrouver une cohérence intérieure et à surmonter l'angoisse d'un destin tragique possible.

UNE IDENTITÉ INCERTAINE ET LA HANTISE D'UN DESTIN TRAGIQUE

[Retour à la table des matières](#)

Il serait instructif de savoir si cette question de l'identité collective se pose aux autres provinces canadiennes avec une intensité comparable à celle que les Québécois ressentent. Je citerai, avec sa permission, le témoignage spontané d'une de mes étudiantes manitobaines :

Je suis venue à Québec l'année passée dans le but d'apprendre le français puis de retourner chez moi. Je suis restée. Je me sens très bien à Québec (au Québec) et je veux apprendre plus sur l'histoire de cette

⁴⁷ Johann Gottlieb FICHTE, *Discours à la nation allemande*.

⁴⁸ Léon DION, « Natural Law and Manifest Destiny [...] ».

province (« le pays » comme on l'appelle) puisque ça m'intrigue tellement la différence entre les Québécois, un peuple avec sa propre identité, et le reste des Canadiens, ceux qui

habitent dans cette mosaïque qui s'appelle le Canada. Il faut dire que ça ne m'est jamais arrivé de me demander : « Qu'est-ce que c'est que d'être manitobaine ⁴⁹ ? ».

Ce propos de mon étudiante n'était que l'écho de paroles souventes fois répétées non seulement au Québec mais dans les autres parties du Canada. Déjà en 1909, Charles Gill s'écriait :

Patrie ! avons-nous crié aux anciens, et ils ont entendu : Province de Québec. En effet, l'Ontario appelleriez-vous cela notre patrie ? L'Ouest appelleriez-vous cela notre patrie ? Et l'ensemble de ces éléments disparates, n'ayant ni la même civilisation, ni le même idiome, ni le même idéal, peut-il constituer une patrie ? Non. Le Canada est notre pays ; la province de Québec est notre patrie. Il faut vivre en bonne harmonie avec les provinces voisines ; nos intérêts commerciaux sont les mêmes, mais C'est tout ⁵⁰.

Ceux qui parmi nous considèrent que le Québec est une « province comme les autres » ou qui ne ressentent aucune orientation nationale particulière ne tiendraient pas pareil langage. Quant aux fédéralistes que j'appelle inconditionnels, à l'instar de millions d'anglophones des autres provinces, ils s'efforcent de soutenir que leur « patrie » c'est le Canada tout entier. Mais fondé sur cette base, relevant seulement de la froide raison et non du cœur, leur imaginaire est le plus souvent bien flou : une fois qu'ils ont vanté la splendeur [24] des chutes Niagara et la majesté des Rocheuses, il ne leur reste plus qu'à s'exclamer, comme beaucoup d'anglophones eux-mêmes : « C'est bien grand le Canada ! » Il me répugnerait toutefois de leur faire l'injure, à l'exemple de certains, de prétendre qu'ils ne sont pas de « vrais » Québécois. C'est leur droit d'avoir une opinion différente des indépendantistes et même des fédéralistes autonomistes pour qui le Québec est la patrie, l'unique patrie, même si le Canada

⁴⁹ Paule GUNN, Note à son professeur, 1986.

⁵⁰ Charles GILL, cité par Guildo ROUSSEAU, *L'image des États-Unis*, [...], p. 289.

est leur pays. L'imaginaire national des fédéralistes inconditionnels vole bas, si bas que j'ai eu peine à le saisir. Il est d'ailleurs comme celui des anglophones vis-à-vis du Canada : bien terne, terre à terre et sans souffle émotif.

Une précision, toutefois, s'impose : toutes ces personnes, qu'elles soient fédéralistes inconditionnelles ou sans orientation nationale précise, qui se sont peu interrogées, du moins publiquement, sur le sens profond du Québec comme peuple ou nation, peuvent par ailleurs avoir puissamment contribué à l'essor du Québec dans leur champ d'activité particulier. Des noms me viennent à l'esprit mais les mentionner serait comme les clouer au pilori alors que plusieurs d'entre elles méritent au contraire notre reconnaissance pour ce qu'elles ont accompli. Je citerai d'ailleurs abondamment leurs noms dans les volumes subséquents.

Si, pour plusieurs, le Québec est un cas unique au Canada, c'est qu'il se perçoit comme l'une des deux cents nations et plus au monde et non seulement comme l'une des dix provinces du Canada. Comme c'est le cas de tous les peuples, le sens de l'identité des Québécois est lié à leur commencement, à la suite de leur histoire, et à l'image qu'ils se font de leur destin. Mais de quelle façon se perçoivent-ils, de quels outils estiment-ils disposer pour façonner leur présent et leur devenir ? Quelles relations entretiennent-ils avec leur passé et leur environnement ?

L'origine est bien connue et elle paraît bien rassurante : en 1534, Jacques Cartier plante une croix à Gaspé au nom du roi de France et de l'Église catholique. En 1608, Samuel de Champlain répète ce même geste sur les hauteurs du cap Diamant, à Québec. Tout destine le Québec à être une société à la fois catholique et française. Et voilà posés les mythes originaux gravés sur le devenir d'un peuple comme pour l'éternité. Louis Hartz, dans une thèse discutée mais non sans pertinence, a affirmé que les nouveaux « mondes » constituaient des fragments des peuples qui les ont fondés et que ces fragments continuent indéfiniment à marquer leur devenir sur leur terre d'adoption⁵¹. Louis Balthazar, qui adhère partiellement à cette théorie dite du « fragment », a raison d'écrire que le Régime français est non seulement partie de notre héritage comme nation, mais qu'il constitue jusqu'à aujourd'hui le plus ancien et l'un des principaux sédiments de notre identité collective⁵².

⁵¹ Louis HARTZ, *The Liberal Tradition in America*.

⁵² Louis BALTHAZAR, *Bilan du nationalisme au Québec*, pp. 37-42.

[25]

Catholiques et français, auxquels traits il faut ajouter celui d'habitant ou de cultivateur, tels en effet, furent les fondements apparemment immuables de l'identité québécoise. Autrefois, ces conditions paraissaient aller de soi. Les élites officielles s'efforcèrent de les perpétuer et elles sont parvenues à les hausser, jusqu'à une époque encore récente, au rang d'idéologie dominante.

Ces assises de l'identité québécoise se reflétaient dans un symbolisme élémentaire : un hymne national, le « Ô Canada », un drapeau, amalgamant le drapeau de Carillon et celui du Sacré-Cœur, le petit saint Jean-Baptiste aux blonds cheveux...

Autrefois, pour la plupart, l'adhésion à ces valeurs paraissait simple : du moins, sauf dans des cas exceptionnels, il n'y avait pas de choix. Nous sommes tous, disait l'abbé Groulx il y a un peu plus de quarante ans, « à une ou deux générations de la charrue ». Stimulés par le clergé et diverses catégories d'élites sociales, nous célébrions sans réticence nos héros : les saints Martyrs canadiens, Dollard des Ormeaux, Madeleine de Verchères... C'étaient pour la plupart des héros vaincus, humiliés. Les temps avaient bien changé quand on s'est mis à célébrer les « patriotes » de 1837-1838. Toutefois, ils étaient également des héros vaincus et humiliés. Les Québécois ne sont plus un peuple catholique à la manière de naguère et la plupart d'entre eux n'ont jamais tenu les mancherons de la charrue. Par contre, le français représente la majeure partie de notre premier héritage. Cet héritage colle encore à la peau de la nation et constitue jusqu'à aujourd'hui, en tant que sédiment de fond de notre culture, la raison principale de notre lutte pour conserver et promouvoir notre identité collective.

Jean-Charles Falardeau émet également l'hypothèse que notre « mythologie » vient d'ailleurs, de nos ancêtres de La Rochelle ou de Mortagne. Et il prend à témoin Jean Lemoyne qui s'est demandé « comment nous avons été mis au monde, nous autres, catholiques du Canada français ». Falardeau reprend : « Il [Lemoyne] a prétendu relever l'explication, par delà nos sources « jansénistes » dans « la plus ancienne, la plus subtile, la plus riche et la plus tenace des hérésies du monde occidental : l'hérésie dualiste chrétienne ou manichéenne ». » Une autre hypothèse, plus intéressante pour nous parce qu'elle se conformerait à la théorie hartzienne du fragment en nous rattachant d'esprit à nos premiers ancêtres

français, a été émise par Fernand Dumont, cité par Falardeau : elle nous incite « à rapprocher notre mythologie religieuse de l'état de la pensée religieuse dans la chrétienté médiévale à la fin du XV^e siècle ⁵³. »

[26]

Par ailleurs, nier l'hypothèse de notre « mythologie intime » serait montrer beaucoup d'insensibilité à ce que nous avons été et sommes encore. La rupture brutale que provoqua la Conquête anglaise de 1760 est une profonde blessure au flanc de la société, qui nous fait encore mal. Et ce mal, c'est notre mal à tous. D'aucuns ont cru en 1791, en 1837, en 1840, en 1867, en 1960, en 1976 ou en 1980 que les événements qui marquaient ces années fixeraient l'identité de la nation et fermeraient à jamais cette plaie. Mais, à chaque fois, ce furent des personnes différentes qui formulaient ces sentiments de délivrance finale. Après une courte période d'euphorie, elles ont dû tour à tour convenir que ce n'avait été là qu'un mirage. Hubert Aquin a bien décrit le sens de la série de périodes euphorisantes, du moins pour les uns, toujours suivies de déceptions amères :

Le Canada français, culture fatiguée et lasse, traverse depuis longtemps un hiver interminable ; chaque fois que le soleil perce le toit de nuages qui lui tient lieu de ciel, ce malade affaibli et désabusé se met à espérer de nouveau le printemps. La culture canadienne-française, longtemps agonisante, renaît souvent, puis agonise de nouveau et vit ainsi une existence faite de sursauts et d'affaissements ⁵⁴.

Le territoire physique de la nation dont on parle est immense, six pays de l'Europe occidentale y tiendraient à l'aise. Toutefois, la plupart de ses six millions d'habitants se pressent amoureusement et frileusement sur les rives du Saint-Laurent, « ce grand chemin qui marche ».

Les Québécois ont beau chanter avec Gilles Vigneault : « Mon pays ce n'est pas un pays, c'est l'hiver ! », ils sont, comme leurs ancêtres, des gens qui aimeraient vivre dans un climat tempéré. La « nordicité » à laquelle Louis-Edmond Hamelin voudrait les acclimater les fait grelotter. Le Grand Nord, c'est pour les aborigènes, Inuit et Indiens, l'exploitation des barrages, la fourrure et

⁵³ Jean-Charles FALARDEAU, *Notre société et son roman*, pp. 231-232.

⁵⁴ Hubert AQUIN, *Blocs erratiques*, p. 97.

l'exploitation des mines. L'exclamation qui clôt la pièce de Michel Tremblay, *Albertine en cinq temps* : « Encore un autre été pourri ! » résonne à leurs oreilles comme si elle émanait de leur propre voix. Et ils frémissent d'émotion au chant sublime de Félix Leclerc, *L'hymne au printemps* : « Quand mon amie viendra par la rivière au mois de mai après le dur hiver je sortirai bras nus dans la lumière et je dirai le salut de la terre. » Ou encore, avec Maria Chapdelaine, ils répètent comme une rengaine le soupir de délivrance des premiers habitants de la Nouvelle-France : « Le printemps n'est pas loin [...] le printemps n'est pas loin ⁵⁵. » Notre attitude séculaire face à notre climat froid et capricieux devient de la sorte un argument supplémentaire en faveur de la théorie des « fragments » de Louis Hartz.

[27]

Le pays dont on parle est aussi un lieu de passage et de migration, un lieu de brassage de populations et de langues ⁵⁶.

Au temps de ma jeunesse, on disait du Québec qu'il était un carrefour de trois cultures : anglaise, française et américaine. Et, le plus souvent, on s'en vantait. On en était fier. Dès que se pointait un anglophone de l'extérieur dans la bonne ville de Québec, ses hôtes se mettaient à parler anglais, même entre eux, pour bien lui montrer qu'ils étaient hospitaliers. Morin et Bertrand écrivent dans le même sens : « Or la société québécoise actuelle, si on la considère dans sa réalité, est une société parcourue de courants qui lui viennent de toutes parts, d'Europe aussi bien que des États-Unis, et ces courants sont aussi bien démographiques qu'économiques et culturels ⁵⁷. »

Est-ce à dire que cette société ne sera plus un jour catholique et française pour l'essentiel ? L'environnement devient rapidement si hostile ! Guildo Rousseau commente les propos de l'abbé Henri-Raymond Casgrain :

Les Canadiens français sont parvenus à une phase de leur développement matériel qu'ils ne peuvent dépasser sans risquer de devenir en tous points semblables à leurs voisins anglo-saxons ; pour exercer

⁵⁵ Louis HÉMON, *Maria Chapdelaine*, p. 41.

⁵⁶ Michel MORIN et Claude BERTRAND, *Le territoire imaginaire de la culture*, p. 117.

⁵⁷ *Ibid.*

pleinement la mission que la providence leur a confiée sur le continent américain, ils doivent « se replier » sur eux-mêmes et se créer [...] une patrie dans le monde des intelligences. Tel est [...] le partage réservé à la France américaine ; telle est l'action spéciale qui nous est déparée par la nature de notre esprit, les tendances spirituelles de nos croyances catholiques, nos inclinaisons artistiques, la puissance de généralisation de notre intelligence, aussi bien que par les circonstances de lieu et de relations dans lesquelles nous sommes placés ⁵⁸.

Mais qu'est-ce donc qui nous a permis de durer ? Il est clair que nous n'avons pas suivi les conseils de l'abbé Casgrain. À cette question, Fernand Dumont donne une première réponse :

La langue sans doute ; la religion, certes ; mais aussi la continuité silencieuse des générations et des familles, plus obscurément encore, les solidarités précaires d'existence, la pauvreté partagée au sein d'un peuple de prolétaires mal nantis [...] Étant donné la faiblesse numérique de notre peuple et son environnement, à eux seuls ces ancrages dans le temps de la quotidienneté, ou de la longue durée des générations, n'auraient pu nous laisser qu'une existence végétative dont la conscience, à la longue se serait perdue dans des réminiscences de nous-mêmes ⁵⁹.

Fernand Dumont, plusieurs années plus tôt, était plus pessimiste encore « La question essentielle qui nous définit en notre existence présente [28] est qu'on se demande qui nous sommes [...] Nous souffrons de dire, aux autres et à nous-mêmes, ce que nous sommes ⁶⁰. »

Aujourd'hui, rares sont ceux qui se posent la question de la composante catholique de notre identité, encore moins nombreux sont ceux qui s'interrogent sur le maintien de l'ancien mode de vie rural. Par contre, le thème de la sauvegarde du caractère français du Québec s'impose chaque jour avec toujours plus d'insistance.

⁵⁸ Henri-Raymond CASGRAIN, cité et commenté par Guildo ROUSSEAU, *op. cit.*, pp. 283-284.

⁵⁹ Fernand DUMONT, « La leçon du samedi », pp. 5-6.

⁶⁰ *ID.*, « De quelques obstacles à la prise de conscience [...] », p. 28.

Comme peuple, nous sommes à un tournant où, selon Pierre Maheu Il faut créer une nouvelle culture ⁶¹. » Toutefois, il n'est pas plus facile qu'autrefois, au contraire il est bien plus difficile, depuis les trente dernières années au cours desquelles il est laborieusement passé de l'adolescence à l'âge adulte, de trouver un sens au Québec. Comme pour l'individu, ce passage toujours ingrat a contraint le Québec à se délester d'anciennes certitudes éclatées et, en même temps, à adopter les comportements propres à son nouvel état. Gaston Miron écrit au sujet de cette transition :

L'un des nœuds gordiens de cette commune inspiration, et pierre d'achoppement, avec tous les thèmes correspondants : crise affective et religieuse, refuge de l'enfance, [...] incapacité du verbe... se trouve logé dans le mauvais passage de notre adolescence à l'âge adulte. Justement dans la plupart des cas, parce qu'il s'accomplit en vase clos ⁶².

C'est pourquoi, comme l'écrit Jean-Charles Falardeau,

tout autant révélatrices ou décisives sont les visions du monde qui ambitionnent d'intégrer des valeurs nouvelles aux valeurs anciennes ; celles qui traduisent la conscience angoissante de la perte des valeurs ; celles qui expriment l'acharnement à identifier des valeurs originales et durables, telles que nous les trouvons chez Charbonneau, Langevin, Jasmin ou Godbout ⁶³.

Les écrivains de la revue *La Relève* : Robert Charbonneau, Guy Beaulne, Claude Hurtubise, Jean Lemoyne, Saint-Denys Garneau, Roger Duhamel, Jean Chapdelaine, Robert Elie et autres, dans leur quête d'une nouvelle identité québécoise, tiennent, pour ainsi dire, leur société à bras le corps pour l'empêcher d'agoniser au cours des douloureux spasmes du nouvel enfantement. Chez plusieurs, l'incertitude fait place à l'angoisse. On a beau rejeter les convictions jugées surannées de Lionel Groulx, leurs propos rejoignent à leur insu le cri du cœur de ce dernier, lancé il y a plus de quarante ans :

⁶¹ Pierre MAHEU, cité par André-J. BÉLANGER, *Ruptures et constantes*, p. 185.

⁶² Gaston MIRON, *L'homme rapaillé*, p. 96.

⁶³ Jean-Charles FALARDEAU, *Imaginaire social et littérature*, p. 54.

Nous appartenons à ce petit groupe de peuples sur la terre au destin d'une espèce particulière : l'espèce tragique. Pour eux, l'anxiété n'est pas de savoir [29] si demain ils seront prospères ou malheureux, grands ou petits, mais seront ou ne seront pas ; s'ils se lèveront pour saluer le jour ou rentrer dans le néant ⁶⁴.

Le commentaire de Dumont à ce propos de l'abbé Groulx mérite d'être cité car il contient un motif d'espoir :

À tout prendre, c'est un sort assez beau pour les Québécois que d'être soumis à pareil défi. Devant les technocrates, devant les États puissants qui tirent ailleurs la sève qui les nourrit de communautés apparemment assurées de leur identité, nous sommes, nous, condamnés à tenir le regard sur la communauté précaire que nous formons ⁶⁵.

À un autre moment, toutefois, Groulx ouvre lui-même une fenêtre sur l'espoir : tout n'est pas encore perdu, mais avons-nous encore la force de nous défendre ? « Aujourd'hui, après ce long combat qui dure depuis deux cent soixante-quinze ans, nous avons perdu des batailles décisives ; mais notre âme de combattant n'a plus sa belle santé française ⁶⁶. » D'autres (poètes, chansonniers, romanciers) qui viendront après lui perdront même ce mince espoir.

Dépeindre ainsi l'angoisse, la lassitude d'un si grand nombre de ceux qui écrivent et parlent de leur société, pour laquelle ils ressentent un profond attachement, force malgré soi le regard sur l'événement qui est venu brutalement changer le cours du destin : la Conquête anglaise. Ce fut là l'héritage le plus palpable que nous reçûmes de la France, qui nous a laissé un maigre patrimoine que nous tentons aujourd'hui de ressusciter laborieusement. Le vrai drame, la grande blessure dont nous avons souffert, c'est qu'un continent entier ait échappé aux Français au XVIII^e siècle, et que nous soyons depuis des orphelins qui ont survécu en se repliant longtemps sur eux-mêmes et qui sont de plus en plus inquiets de leur avenir à mesure qu'ils s'ouvrent au monde. Ce fut là le grand traumatisme de notre enfance comme peuple. Certains ont prétendu que toute

⁶⁴ Lionel GROULX, cité par Fernand DUMONT, « La culture québécoise : ruptures et tensions », p. 69.

⁶⁵ *Ibid.*

⁶⁶ Lionel GROULX, *Notre maître le passé*, p. 19.

notre histoire n'était que la suite normale de ce traumatisme originel. Quant à moi, justement peut-être parce qu'il expliquerait tout, je trouve ce type d'interprétation trop facile, trop général - un peu comme celui qui expliquerait toute l'histoire d'une société par la lutte des classes. Je cherche des explications plus spécifiques au phénomène posé, plus fonctionnelles sans doute, mais plus instructives.

Il semblerait toutefois que la Conquête ait permis de planter si profondément nos racines terrestres et spirituelles qu'elle soit devenue, en quelque sorte, une garantie de survivance. Elle aurait fait germer en nous la fierté [30] de celui qui ne courbe pas l'échine devant le vainqueur et qui même le défie en persistant à conserver son identité originelle. C'est pourquoi le Québec dans l'ensemble du Canada est unique : nombreux sont ceux qui, depuis les origines, non seulement se portent à sa défense mais, en plus, malgré tout le poids d'angoisse qu'ils doivent assumer, identifient leur propre sort au sien. « L'écrivain, écrit Gérard Godin, est la conscience malheureuse de la société dont il fait partie ⁶⁷. »

Plus incertain peut-être de ses sentiments profonds à propos de cette identité que nous tenons à conserver mais que nous ressentons comme un poids, Hubert Aquin s'interroge :

Qu'advient-il finalement du Canada français (du Québec) ? À vrai dire personne ne le sait vraiment, surtout pas les Canadiens français dont l'ambivalence à ce sujet est typique : ils veulent simultanément céder à la fatigue culturelle et en triompher, ils prêchent dans un même sermon le renoncement et l'ambition ⁶⁸.

Dans le même sens, Gaston Miron écrit :

Il faut que notre poésie retrouve son lieu de permanence et de renouvellement ; il faut que le poète canadien de langue française résolve ses contradictions intérieures dans la position d'angoisse et d'écartèlement où le place son destin. Pour s'épanouir, une poésie a besoin d'une terre, d'un espace, d'une lumière, d'un climat, d'un milieu où elle plonge ses racines [...] Malgré le pessimisme ou l'amère lucidité de leur vision, ils

⁶⁷ Gérard GODIN, cité par Lise GAUVIN, *Parti pris littéraire*, p. 33.

⁶⁸ Hubert AQUIN, *op. cit.*, p. 59.

[les poètes] vont droit à l'essentiel. Ils opposent à notre inertie une volonté de nous construire et d'assumer, à travers eux et en nous, l'humanité ⁶⁹.

Cette solidarité du poète avec tous ceux d'ici qui cherchent leur identité profonde, Miron l'a affirmée de façon encore plus engagée dans de nombreux poèmes. Je me borne à citer ceux-ci :

*je vais rejoindre les brûlants compagnons
dont la lutte partage et rompt le pain du sort commun
dans les sables mouvants des détresses grégaires
nous te ferons, Terre de Québec,
lit des résurrections
et des mille fulgurances de nos métamorphoses
de nos levains où lève le futur
de nos volontés sans concessions
les hommes entendront battre ton pouls dans l'histoire
c'est nous ondulant dans l'automne d'octobre
c'est le bruit roux des chevreuils dans la lumière
l'avenir dégagé.
L'avenir engagé ⁷⁰ ?*

[31]

Ou ce poème encore plus pertinent à notre propos :

*Or je vois nos êtres en détresse dans le siècle
je vois notre infériorité et j'ai mal en chacun de nous
.....
j'entends surgir dans le grand inconscient résineux
les tourbillons des abattis de nos colères
.....
et pourtant je lutte, je te le jure, je lutte
parce que je suis en danger de moi-même à toi
et tous deux le sommes de nous-mêmes aux autres
Les poètes de ce temps montent la garde du monde ⁷¹.*

⁶⁹ Gaston MIRON, op. cit., p. 97.

⁷⁰ Ibid., p. 62.

Ce poème de Miron rejoint le chant de désespérance de Raymond Lévesque dénommé le « clochard céleste ». Ce rappel d'une chanson triste et célèbre à son heure fera mieux comprendre, je pense, à ceux qui veulent l'entendre, le sens profond de l'angoisse que ressentent bien des Québécois concernant leur identité :

*Quand les hommes vivront d'amour
Il n'y aura plus de misère
Et commenceront les beaux jours
Et nous, nous serons morts, mon frère.*

À la question : « Qu'est-ce qu'un Québécois ? », Pierre Bourgault répond : « C'est quiconque décide de l'être. Ce n'est pas d'où l'on vient qui compte mais où on va ensemble ⁷². »

Cette formule rappelle la belle définition qu'Antoine de Saint-Exupéry donnait de l'amitié : « C'est regarder ensemble dans la même direction. »

L'opinion d'André Malraux mérite aussi d'être rappelée : « Il n'est pas possible que, de gens qui ont besoin de parler et de gens qui ont besoin d'entendre, ne naisse pas un style ⁷³. » Or le style, c'est la preuve même d'une identité.

Quant à moi, dans ce livre, je réveillerai nos mémoires individuelles et collectives. Je rechercherai ce que Pierre Nora appelle *Les lieux de la mémoire* ⁷⁴, et tenterai d'entrouvrir les voies de l'avenir.

⁷¹ *Ibid.*, p. 61.

⁷² Pierre BOURGAULT, citation dans « Actes du Colloque des jeunes Québécois », p. 25.

⁷³ André MALRAUX, cité par Jacques BERTIN, *Félix Leclerc, Le roi heureux*, p. 181.

⁷⁴ Pierre NORA, *Les lieux de la mémoire*.

[32]

LES COMPOSANTES DE L'IDENTITÉ

[Retour à la table des matières](#)

On dit du Québec qu'il est un « pays » dont on ne parle pas à l'étranger, sauf en France. Cette affirmation est à demi vraie : en certaines occasions - lors des crises de la conscription, en 1917 et en 1942, à l'occasion du cri lancé du balcon de l'hôtel de ville de Montréal par le général de Gaulle en 1967 et, plus récemment, lors du référendum de 1980 sur le statut politique du Québec - le Québec a souvent fait les manchettes dans les médias étrangers. Mais qu'à l'étranger le Québec représente comme une terre inconnue exprime en général un fait indéniable.

En contrepartie, les Québécois parlent beaucoup d'eux-mêmes. Pour ma part, à mesure que j'apprends à la connaître mieux, cette minorité francophone en Amérique du Nord me fascine davantage. Et pourtant, les instruments dont elle a disposé pour sa survivance et sa progression, nous le verrons, paraissent aujourd'hui vétustes. Dans le passé, il a semblé que ce peuple parlait et agissait d'une seule voix, que tous se rejoignaient pour conjurer un mal commun ou pour célébrer un événement heureux. Un examen plus serré de la situation réelle nous oblige à constater que, à l'exception de rares épisodes comme l'exécution de Louis Riel en 1885, les crises scolaires au Manitoba et en Ontario, ou encore le plébiscite sur la conscription en 1942, il se livra plutôt pour son malheur, même en temps de crise commune, à des luttes fratricides. Quant aux grandes processions de la Fête-Dieu ou aux parades de la Saint-Jean-Baptiste, le 24 juin, jour de la fête nationale ; il s'agissait là d'événements émouvants, sans doute, pour les participants mais qui n'exprimaient que des solidarités symboliques et éphémères.

Par contre, l'accord paraît avoir spontanément existé entre Québécois sur les thèmes qu'ils ont choisis, jusqu'à récemment, pour exprimer leur identité comme nation : la religion, la langue, la culture, la démographie, la famille, l'éducation, à un degré moindre la politique, et bien peu l'économie, les prouesses militaires ou

les succès dans les domaines du haut savoir, telles la philosophie et les sciences. Tous ces thèmes, toutefois, convergent vers la notion de patrie ou de terre québécoise qui les rassemble et les résume tous.

Québec, la patrie

La patrie ! Terre ancestrale, terre « charnelle » pour la plupart des Québécois, terre d'adoption pour d'autres, qu'ils apprennent à aimer au point où, graduellement, ils n'éprouvent plus guère de sentiments à l'endroit de leur pays d'origine. Sans doute ce sont les descendants des pays francophones qui expriment le plus fortement le sentiment que le Québec est leur patrie. Mais pour nombre d'anglophones et d'allophones, surtout parmi ceux dont les ancêtres se sont établis ici depuis plusieurs générations, le Québec représente [33] également leur patrie, bien que leurs sentiments peuvent ne pas s'exprimer de la même façon ni avec la même intensité. Le cas de la famille Molson, dont le fondateur de la dynastie, John, s'est établi à Montréal en 1763, l'année même où, par le traité de Paris, la Nouvelle-France était définitivement cédée à l'Angleterre, constitue un exemple qui est loin d'être unique de cette acclimatation graduelle à la terre d'adoption au point où les descendants se disent aujourd'hui, à leur façon, des « Québécois pure laine ». La tonalité et l'intensité du sentiment d'appartenance peuvent différer de celles d'un descendant des premiers « habitants » français, mais ce sentiment existe et s'exprime de plusieurs façons ⁷⁵.

Je reprends une expression employée précédemment : quand il s'agit du pays, le Canada, c'est surtout le cerveau qui fonctionne. Mais dès lors qu'on pense à sa patrie, on entend des milliers de chants et de poèmes qui parlent au cœur.

Jacques Bertin a bien saisi cet aspect de la mentalité des Québécois.

La simplicité avec laquelle la nation québécoise se parle à elle-même est quelque chose de prodigieux pour un Français habitué au charivari, aux modes, aux contremodes, aux contreflux, aux jeux d'ombres. D'où vient cette audace tranquille du Québécois à tutoyer son histoire ? Peut-être du fait qu'il n'en est qu'à la première page : l'habitant a pioché, labouré,

⁷⁵ Shirley E. WOODS, Jr., *La saga des Molson 1763-1983*.

dessouché en silence. Un peuple puis une nation mais toujours pas d'État. Il peut bien tutoyer l'Histoire, ce ne sera pas plus terrible que de tutoyer la neige et la forêt qui, elles, ne répondaient jamais ⁷⁶.

Bertin touche ici au principal pôle d'identification des Québécois à leur patrie : l'attachement à la terre.

De toutes les figures de l'homme québécois - coureur de bois, explorateur, draveur, habitant, colon ou cultivateur, fermier, bourgeois - c'est celle de l'habitant qui, jusqu'à aujourd'hui, se détache avec le plus de netteté. L'habitant des temps révolus, mais dont la mémoire survit chez les poètes et les chansonniers modernes, était habité par un rêve immense : conquérir la forêt, bâtir un pays, le conserver et l'étendre toujours davantage à tous les points cardinaux.

Rester cramponné au sol, c'était assurer la survie de la nation. Il n'est pas étonnant que ce soit dans des romans de la terre que les principaux thèmes constituant l'idée de la patrie québécoise aient été gravés pour l'éternité. Comme l'écrit Giuseppe Turi : « Les Québécois ont un besoin « viscéral » de s'identifier à leur terre-Québec ⁷⁷. » Il serait à peine exagéré de dire [34] que c'est par la terre et pour la terre que les Québécois ont forgé le mot « patrie ». Toutefois, comme le montre Mireille Servais-Maquoi, les « paysans maudits » ont eu eux aussi leurs détracteurs, comme Claude-Henri Grignon et Albert Laberge, ou encore leurs prophètes de malheur qui prédisaient l'extinction de la race des « dynasties de la glèbe », ainsi Ringuet et Germaine Guèvremont ⁷⁸. Mais tous ces romans, confrontés aux épopées de la terre de Louis Hémon et de Félix-Antoine Savard, pâlisent et ne font pas le poids. Les extraits des romans qui suivent en disent davantage sur la terre aride et cruelle du Québec mais néanmoins aimée et protégée que tous les commentaires que je pourrais faire.

Maria Chapdelaine, au chevet de sa mère morte et pendant que son père sommeille, entend trois voix : celle du Sud, du chaud pays américain, celle de l'Ouest, aux grands espaces fertiles, et celle de son « pays », où on ne voit « jamais autour de soi que la nature primitive, sauvage, le bois inhumain. Ce

⁷⁶ Jacques BERTIN, *op. cit.*, p. 31-32.

⁷⁷ Giuseppe TURI, *Une culture appelée québécoise*, p. 121.

⁷⁸ Mireille SERVAIS-MAQUOI, *Le roman de la terre au Québec*.

froid, cette neige, cette campagne endormie, l'austérité des arbres sombres ». Mais afflue à sa mémoire

l'apparition quasi miraculeuse de la terre au printemps après les longs mois d'hiver [...] La neige redoutable se muant en ruisselets espiègles sur toutes les pentes, les racines surgissant, puis la mousse encore gonflée d'eau, et bientôt le sol délivré sur lequel on marche avec des regards de délices et des soupirs d'allégresse, comme une exquise convalescence [...] après le repos de l'hiver le dur travail était presque une fête ; peiner du matin au soir semblait une permission bénie...

C'est alors que Maria, après avoir songé, « tout de même c'est un pays dur icitte. Pourquoi rester ? », entendit

une troisième voix plus grande que les autres [qui] s'éleva du silence la voix du pays du Québec, qui était à moitié chant de femme et à moitié sermon de prêtre [...] car en vérité tout ce qui fait l'âme de la province tenait dans cette voix : la solennité chère du vieux culte, la douceur de la vieille langue jalousement gardée, la splendeur de la force barbare du pays neuf où une racine ancienne a retrouvé son adolescence.

Elle disait :

« Nous sommes venus il y a trois cents ans et nous sommes restés ceux qui nous ont menés ici pourraient revenir sans amertume et sans chagrin, car s'il est vrai que nous n'avons guère appris, assurément nous n'avons rien oublié.

Nous avons apporté d'outre-mer nos prières et nos chansons : elles sont toujours les mêmes [...] Nous avons marqué un plan du continent nouveau, de Gaspé à Montréal, de Saint-Jean d'Iberville à l'Ungava en disant : ici les choses que nous avons apportées avec nous, notre culte, notre langue, nos vertus, jusqu'à nos faiblesses deviennent choses sacrées, intangibles et qui vont demeurer jusqu'à la fin.

[35]

Autour de nous des étrangers sont venus, qu'il nous plaît d'appeler les barbares ; ils ont pris presque tout le pouvoir, ils ont acquis presque tout l'argent ; mais au pays du Québec rien n'a changé. Rien ne changera, parce

que nous sommes un témoignage. De nous-mêmes et de nos destinées, nous n'avons compris clairement que ce devoir-là persister [...] nous maintenir [...] et nous nous sommes maintenus, peut-être afin que dans plusieurs siècles encore le monde se tourne vers nous et dise ces gens sont d'une race qui ne sait pas mourir [...] Nous sommes un témoignage au pays du Québec rien ne doit mourir et rien ne doit changer ⁷⁹.

Plus de vingt ans plus tard Félix-Antoine Savard emprunte le souffle poétique de Maria Chapdelaine en écrivant *Menaud, maître-draveur*. Menaud, écrit Narcisse Desgagné,

c'est l'exaltation lyrique du pays du Québec étudié dans la splendeur de ses montagnes, les décors changeants de ses saisons, la beauté merveilleuse de ses traditions et de ses histoires [...] Menaud personnifie cette âme qui revit en lui. Il agit en maître de la terre canadienne, symbolisée dans la liberté de la montagne, la montagne de Menaud. C'est le roman de la réalité populaire canadienne, noué intimement à la réaction profonde de l'âme ancestrale ⁸⁰.

J. A. Tremblay exprime en d'autres termes la même idée :

Est-ce ce souffle d'épopée passant à travers tout le récit, qui grandit Menaud jusqu'à la taille d'un penseur profond, qui ne s'arrête pas à lui-même, mais regarde bien en face sa race et les devoirs qui s'imposent à elle ; qui aime tout son pays « cet héritage opulent, triomphal, d'un océan à l'autre », « cette terre si large entre deux vagues marines, qu'à l'heure où le soleil se lève sur une grève, sur l'autre il fait nuit encore », qui ne pouvant trouver de compagnons pour la lutte, lève les yeux vers la montagne et part en guerre seul avec le Lucon, contre les étrangers qui l'ont envahie : la montagne est à Menaud, avec ses forêts et ses eaux, et que les étrangers et les asservis viennent la prendre ⁸¹ ...

Chez Félix-Antoine Savard se retrouve la même communion douloureuse de la nature avec les êtres qui pénètre le roman de Louis Hémon :

⁷⁹ Louis HÉMON, *op. cit.*, pp. 205, 158, 207-208, 211-212.

⁸⁰ Narcisse DESGAGNÉ, « Sur Menaud maître-draveur », p. 45.

⁸¹ J. A. TREMBLAY, « Félix-Antoine Savard, maître-draveur » p. 133.

Aussi, comme un vent de souffrance passait sur le pays tout entier, comme une plainte qu'on entendait parfois gémir au fond du sang. Et ces âmes simples et douces avaient l'air d'interroger, comme des voyageurs perdus dans un pays mêlé de nuées et de brumes [...] Depuis trois siècles [...] que nous avons confiance en ton sang ⁸² !

[36]

Chez Hémon, c'est avant tout l'idée de liberté qui est accrochée à la terre comme un arbre à ses racines :

« Il n'y a pas de plus belle vie que la vie d'un habitant qui a de la santé et point de dettes », dit la mère Chapdelaine. « On est libre, on n'a point de *boss*, on a ses animaux, quand on travaille, c'est du profit pour soi... Ah ! c'est beau » ⁸³.

Félix-Antoine Savard met encore plus de vigueur dans cette même idée de liberté en étant maître de la terre :

Dès la première heure, alors qu'ils n'étaient qu'une poignée, ils avaient marché, canoté, des mois et des mois, pour fixer les frontières. Ils avaient légué un devoir à chacun de leurs fils : celui de conserver jalousement toute la terre qu'ils avaient héroïquement mesurée [...] Être libre, cela ne se bornait pas à dire : « Je fais à ma tête, chez moi je suis roi et maître de quelques arpents de terre sous le soleil du bon Dieu. Non ! être libre, c'était, partout où l'on va dans le pays, sentir, sous ses pieds, le son de la terre répondre aux battements de son cœur, c'était entendre partout la voix du sol, des bois, des eaux et dire : « J'appartiens à ta race et je t'attends. » Être libre, c'était goûter dans l'air ce qu'on goûte en mangeant le pain de son blé. Être libre, c'était, en quelque endroit qu'on allât où les pères étaient allés, sur tous les visages reconnaître quelque chose du visage des siens, dans leurs mœurs, c'était voir toute porte s'ouvrir, c'était entendre dans sa langue : « Entrez ! vous êtes chez vous ! » Vouloir d'abord se libérer, voilà quel était le commencement de la liberté ⁸⁴.

⁸² Félix-Antoine SAVARD, *Menaud, maître-draveur*, pp. 65, 177.

⁸³ Louis HÉMON, *op. cit.*, p. 171.

⁸⁴ Félix-Antoine SAVARD, *op. cit.*, pp. 180-182.

Chez Savard plus encore que chez Hémon, sans doute parce que chez le premier la notion de patrie paraît parfois embrasser le Canada tout entier, sont exprimés avec force le sentiment d'avoir été dépouillé de son bien de même que le désir de vengeance :

Il [Menaud] s'était fait une fête de partir pour sauver sa montagne, symbole du pays. Mais au lieu d'une sorte de place de guerre libre et joyeuse où il aurait voulu défendre sa montagne, hélas ! il n'avait trouvé qu'une cambuse funèbre où, dès la porte, tous les souvenirs de Joson lui avaient sauté à la gorge [...] Encore, s'il avait pu, là, en plein air, accomplir le dessein dans lequel il était venu : rencontrer le traître, établir une fois pour toutes, qu'il y a dans ce pays des droits que toutes les lois du monde ne peuvent abolir, venger, oui ! venger la terre, les sentiers libres, le passé, les grands morts. Mais non personne ne se montrait. Il s'était représenté cent fois la scène...

Triomphant, il aurait regagné ses chasses, les sanctuaires profonds de son domaine, les aires étincelantes de ses lacs ; il aurait bu le coup de la liberté à même l'air frais et vierge des monts ⁸⁵.

[37]

Nous sommes toujours, comme nation, redevables de cette conception rurale et paysanne de nous-mêmes. Il ne semble pas que la grande crise des années 1930 ni la Deuxième Grande guerre aient influé sur la thématique traditionnelle. Ni les porte-parole de la classe ouvrière ni ceux de la bourgeoisie, jusqu'aux abords des années 1960, ne sont parvenus à formuler une conception urbaine et industrielle de la nation. On prêche aux ouvriers et à la bourgeoisie, les anciennes valeurs qui ont permis au peuple au moins de survivre malgré le mauvais sort. Marc-Adélar Tremblay explique cette persistance des anciens thèmes comme suit :

Les Montréalais d'ascendance française étaient, en grand nombre, soit des émigrants ruraux de date récente ou des urbains de la première génération. Dans un cas comme dans l'autre, leur milieu de référence est leur région de provenance si ce n'est leur village natal ; la famille et la parenté constituent le principal centre d'intérêt et de sociabilité. Plus cette identification est grande, meilleures sont les chances que l'on retrouve

⁸⁵ *Ibid.*, pp. 189-190.

chez eux les systèmes de valeur et les modes de vie du milieu rural. Le cadre de vie le plus significatif des Montréalais de cette époque, c'est la paroisse ⁸⁶.

L'enquête poussée que Colette Moreux a menée à Douceville confirme cette persistance, dans une petite ville du Québec, de la tradition au sein du changement ⁸⁷. Les modes de vie évoluent rapidement alors que le système de valeurs se fige. Comme Mercier au début du siècle, Taschereau continue en 1935 de prêcher le retour à la terre en faisant même voter une loi à ce sujet. Et Duplessis entonnera à son tour ce même refrain.

Plus étonnant encore, jusqu'à aujourd'hui la culture urbaine et industrielle a peu contribué à renouveler et enrichir l'idée que les Québécois se font de leur patrie. Même des chansonniers comme Georges Dor, Félix Leclerc, Gilles Vigneault, Claude Léveillée, Jean-Pierre Ferland, des poètes comme Paul Chamberland, Gaston Miron, des dramaturges et des cinéastes comme Marcel Dubé, Michel Tremblay, Gilles Carle, Denis Héroux et Denys Arcand, et des romanciers comme Roger Lemelin et Gabrielle Roy, s'ils chantent, décrivent et parlent de la ville, c'est encore souvent pour attester la persistance des systèmes de valeurs hérités de la campagne et, surtout, rares sont ceux qui franchissent les bornes de la ville pour tenter l'esquisse d'une idée nouvelle de la patrie plus accordée aux structures sociales et aux mentalités d'aujourd'hui ⁸⁸.

[38]

Comment expliquer, par ailleurs, que non seulement les plus anciens mais également les jeunes eux-mêmes continuent à subir l'enchantement des chansons à saveur rurale et paysanne de Vigneault :

J'ai un pays à creuser, à construire

ou de Leclerc :

Tu toucheras la terre

⁸⁶ Marc-Adélar TREMBLAY, *L'identité québécoise en péril*, p. 127. [Livre disponible dans [Les Classiques des sciences sociales](#). JMT.]

⁸⁷ Colette MOREUX, *Douceville en Québec [...]*, p. 188. [Livre disponible dans [Les Classiques des sciences sociales](#). JMT.]

⁸⁸ Antoine SIROIS, *Montréal dans le roman canadien*.

*tu verras les champs d'avoine [...]
C'est à toi tout cela
C'est ton pays !*

Bien que le roman de Félix-Antoine Savard ait été en apparence le chant du cygne d'une civilisation heureuse malgré l'« étranger » qui l'envahissait et la ville qui peu à peu la défigurait, il semble bien que les Québécois d'aujourd'hui, devenus pour la plupart urbains, conservent la nostalgie de ce passé rural qu'ils n'ont pas eux-mêmes connu, plusieurs générations les séparant maintenant de la « charrue » antique, devenue, même en milieu agricole, une pièce de musée.

Jacques Bertin s'essaie à expliquer le succès de Félix Leclerc qui semble aller à contre-courant de l'évolution sociale :

Les Québécois tellement influencés par les goûts de Paris, vont adopter, un peu contraints, Félix Leclerc « le Canadien ». Au moment où ils abandonnent leur fantasme à eux - la colonisation, la terre - pour se jeter dans la ville et la modernité. Voilà qu'il leur est donné un chanteur, le premier, le plus doué, le plus attachant, qui semble vouloir les ramener une case en arrière ⁸⁹.

Plus qu'aux thèmes qu'ils abordent, c'est peut-être au talent de Félix Leclerc et à leur propre talent que plusieurs poètes et chansonniers de ma génération, qui sont « toute finesse, tendresse, humour et qualité », doivent leur succès tardif au Québec - du moins telle est l'opinion de Bertin en ce qui concerne Félix Leclerc.

Depuis le référendum de 1980, cette apparente grande césure de l'histoire nationale du Québec, ce sont surtout les anciens qui sont intervenus dans les débats publics portant sur le présent et l'avenir de la patrie. Parmi les chansonniers les plus récents, à l'exception peut-être de Robert Charlebois, chez Claude Dubois, chez Renée Claude et chez les plus jeunes encore davantage, le phénomène patrie leur paraît inconnu ou de peu d'importance.

Parmi les intellectuels, ce sont surtout les anciens également qui ont pris une part active aux débats publics récents.

[39]

⁸⁹ Jacques BERTIN, *op. cit.*, p. 180.

Chez Gaston Miron, la poésie devient un chant de désespérance

*je n'ai jamais voyagé
vers autre pays que toi mon pays*

*un jour j'aurai dit oui à ma naissance
j'aurai du froment dans les yeux
je m'avancerai sur un sol, ému, ébloui
par la pureté de bête que soulève la neige.*

*un homme reviendra
d'en dehors du monde*

.....

Telle fut sa vie que tous pouvaient voir.

Terminus.

Dans l'autre vie il fut pauvre comme un pauvre

Vrai de vrai dépossédé.

Oubliez le Québécois

Ce garçon qui ne ressemble à personne

.....

mais donne la main à toutes les rencontres, pays

ô toi qui apparais

par tous les chemins défoncés de ton histoire

aux hommes debout dans l'horizon de la justice

qui te saluent

salut à toi territoire de ma poésie

salut les hommes des pères de l'aventure⁹⁰.

Il faudra examiner de près comment s'est exprimée parmi les diverses catégories sociales, notamment chez les intellectuels et les jeunes, l'idée nationale au cours de la Révolution tranquille et des années qui ont précédé le référendum de 1980. Il faudra également s'instruire davantage au sujet de la mentalité des

⁹⁰ Gaston MIRON, *op. cit.*, pp. 50, 86, 57.

jeunes d'aujourd'hui afin de pouvoir mieux discerner les systèmes de référence culturelle qui leur sont propres.

La simplicité des identifications anciennes, axées sur la terre et la nature physique, survivra-t-elle face à la complexité croissante de notre société postindustrielle, qu'on se plaît à dire « avancée » ? Parviendra-t-on à effectuer dans l'esprit les mêmes mutations que les structures sociales ont subies ? Parviendra-t-on à élargir la base de la notion de patrie de façon qu'une population de plus en plus hétérogène puisse y respirer à l'aise et que la part soit faite aux interdépendances obligées avec tous les peuples du monde ? S'efforcera-t-on quand même, comme je le souhaite vivement, de préserver certaines valeurs anciennes - y compris le sens de la durée et la volonté de survivance dans la liberté - ou ne verra-t-on dans les amours et les craintes ancestrales, encore aujourd'hui chantées par nos meilleurs troubadours québécois, qu'un folklore, riche, peut-être, mais inutile ?

[40]

Une vision renouvelée de la patrie accordée au monde d'aujourd'hui est-elle en gestation ? Ou, au contraire, l'idée même de patrie est-elle en train de mourir tout doucement avec la génération qui verse présentement dans son dernier sommeil, convaincue qu'elle est de l'impossibilité d'insuffler une vie nouvelle à la patrie québécoise dans le contexte d'aujourd'hui et de l'inutilité de tout effort dans ce sens ?

Il faudra bien qu'un jour prochain ce dilemme soit tranché. Je sens bien qu'il s'adresse en premier lieu à la femme et à l'homme québécois nés des parents de la Révolution tranquille. Mon plus grand désir est de collaborer activement, avec eux et avec tous les autres de ma génération qui pensent de la même façon, à cette clarification qu'il nous incombe d'effectuer le plus tôt possible afin que nous puissions disposer d'un phare propre à nous guider dans les cheminements imprévisibles, et sans aucun doute raboteux, que nous aurons demain à parcourir en tant que collectivité nationale aussi bien que comme individus. Il importe avant tout de clôturer à nouveau notre espace physique et mental tel que nous le voulons aujourd'hui pour qu'au moins nous nous sentions aussi libres et jaloux de le protéger et de l'aménager que nos pères le furent pour le leur, compte tenu des données qui étaient à leur disposition.

La langue française et la culture québécoise en terre d'Amérique

Une langue, c'est beaucoup plus qu'un simple assemblage de mots. Elle représente pour ceux qui la parlent l'expression à la fois la plus extérieure et la plus secrète de leur personnalité. Car si la langue est d'abord un instrument de communication orale ou écrite entre les êtres humains, elle est également le signe qui trahit le plus profond d'eux-mêmes : leur structure mentale. La parole correspond normalement à ce qu'une personne pense d'elle-même, aux projets qu'elle nourrit et à l'idéal qu'elle poursuit. La langue est autant, sinon plus, affaire collective qu'individuelle. Elle est non seulement l'expression première de l'identité individuelle d'une personne mais aussi de celle de la collectivité dont elle est membre. Bref, la langue est intimement liée, sans s'y identifier complètement, à une culture particulière.

Si le Québec ne parlait pas français et ne retenait pas certains éléments de la culture française, même si ceux-ci ont été adaptés avec le temps aux conditions du Nouveau Monde, la question du Québec ne se poserait pas d'une manière différente de celle de l'Ontario ou du Manitoba. C'est en ce premier sens que je dis que le principal problème du Québec est d'ordre linguistique et culturel. Mais il l'est également en cet autre sens que, à l'instar de toutes les autres sociétés occidentales, le Québec vit présentement une intense crise culturelle. C'est une erreur que de dire que la préoccupation [41] prioritaire aujourd'hui, quelque large que soit la place qu'elle occupe, doit être économique. Il convient toutefois de préciser que l'économique est très importante dans la mesure même où elle est un levier indispensable et majeur pour assurer le mieux-être d'une culture. Il n'y a pas eu dans le passé de grande culture sans une large base économique.

Autre point : les « professionnels » du langage - les gardiens de la langue - que sont les écrivains ont-ils conscience de pouvoir influencer par leurs œuvres et leur force de pression comme groupe le devenir de la langue ? Selon Richard Millet, ce sentiment se serait perdu, du moins en France :

Je rêve que l'écrivain puisse encore agir sur la langue ainsi que le firent les poètes de la pléiade ou bien Malherbe et Guez de Balzac : ce serait là

son seul acte de civisme ; mais il est vrai que l'on ne défend pas une langue, qu'on ne la promeut pas. On ne la maîtrise même pas : elle se referme sur nous comme l'eau en sillage ou de trop hautes herbes ⁹¹.

Pour ajouter à leur misère, à leur sol trop souvent ingrat et gelé durant de longs mois chaque année, les francophones québécois ne représentent que deux pour cent de la population du continent nord-américain (trois pour cent, compte tenu des non-francophones de langue maternelle qui y habitent). En outre, comme je l'ai dit déjà, la société québécoise est devenue très hétérogène. Elle est un

carrefour [...] un lieu de passage et de migration, un lieu de brassage des populations et des langues [...] [Elle] est une société parcourue de courants qui lui viennent de toutes parts, d'Europe aussi bien que des États-Unis, et ces courants sont aussi bien démographiques qu'économiques et culturels [...] Est-ce à dire qu'elle ne sera plus ou qu'elle ne doit plus être française pour l'essentiel ⁹² ?

La seule façon de survivre en cette terre d'Amérique, selon Morin et Bertrand, serait d'approcher notre réalité culturelle « avec l'œil de l'autre qui serait en même temps le nôtre, réinventant la culture à travers l'appréhension d'un nouveau rapport à l'espace, au territoire ⁹³. »

Je suis de ceux qui estiment qu'il y a un coût humain, intellectuel et économique à payer pour s'exprimer en français en Amérique du Nord. La question même doit être posée : est-ce que nous disposons encore, avec la langue française, après plus de deux siècles de coexistence avec une langue beaucoup plus puissante et envahissante, l'anglais, d'un instrument capable de traduire avec exactitude et certitude ce que nous sommes, ce que nous pensons, ce que nous faisons et ce que nous devenons ?

[42]

Me voici ramené à la conclusion de la section précédente. Dans les termes de Morin et Bertrand,

⁹¹ Richard MILLET, *Le sentiment de la langue*, p. 22.

⁹² 47. Michel MORIN et Claude BERTRAND, *op. cit.*, p. 117.

⁹³ *ibid.*, p. 119.

Réinventer la culture ne serait donc pas ajouter une autre culture nationale à celles qui existent déjà et qui souvent s'épuisent dans le ressassement de leur vieille identité mais consisterait plutôt à remettre la culture en rapport avec cette élémentarité naturelle qui seule lui donne un sens ⁹⁴.

Les auteurs font leur le propos de Gaston Miron : « Poésie lyrique et épique. Poésie neuve et très près des éléments. »

Ce n'est donc pas le fait de parler français qui est propre aux Québécois. Ce fait, ils le partagent avec beaucoup d'autres peuples. Ce qui leur est particulier, unique, c'est qu'ils sont les seuls à devoir le faire en terre d'Amérique, avec tous les problèmes que cette condition leur impose, de même que les avantages, peut-être, qu'elle leur procure.

Il ne fait nul doute dans mon esprit que le français au Québec vivra dans la mesure où les Québécois continueront à apprivoiser l'Amérique comme ils ont commencé à le faire depuis quelques années. Yves Duteil chante le français québécois dans les termes suivants :

*C'est une langue belle à l'autre bout du monde
Une bulle de France au nord d'un continent
Sertie dans un étau mais pourtant si féconde
Elle a jeté des ponts par-dessus l'Atlantique
Elle a quitté son nid pour un autre terroir ⁹⁵.*

Chez d'autres, toutefois, beaucoup plus nombreux, il faut bien l'admettre, le lyrisme de Duteil à propos du français québécois se transforme en un sentiment de vif pessimisme. Pour Jean-Denis Robillard, le français au Canada et au Québec même a échoué dans sa phase critique pour la survivance : il subit une lente agonie ⁹⁶. De son côté, Giuseppe Turi a-t-il raison de dire, et jusqu'à quel point, que « pour les Québécois, en effet, le français devient de plus en plus une langue étrangère comme la religion catholique d'ailleurs ⁹⁷ » ? Étant des Nord-

⁹⁴ *Ibid.*

⁹⁵ Yves DUTEIL, « Langue de chez nous [...] », p. 15.

⁹⁶ Jean-Denis ROBILLARD, *Une lente agonie : le français au Canada*.

⁹⁷ Giuseppe TURI, *op. cit.*, p. 55.

Américains, leur seul lot serait de créer ici une véritable langue québécoise fondée dans le peuple et de la reconnaître comme langue officielle.

Comment réagir face à pareils propos ? La question du français au Québec se pose à plusieurs niveaux. Les exigences des gens d'affaires sont bien moindres, je suppose, que celles de ceux qui font profession d'écrivain. Certes, [43] la question linguistique se pose de façon pressante également pour les scientifiques pour qui, œuvrer en français, signifie très souvent s'obliger à devenir des traducteurs de l'anglais et à participer à un réseau anglais. C'est ce qui explique le choix de l'anglais comme langue de communication écrite chez un si grand nombre de scientifiques québécois francophones. C'est ce qui explique aussi pourquoi leur bibliothèque personnelle est dans une très large proportion constituée d'ouvrages en langue anglaise. Dans mon propre cas, la plupart de mes textes qui ont été reproduits dans d'autres ouvrages ou traduits en d'autres langues furent écrits en anglais, et publiés dans des revues ou des livres anglais.

C'est pourquoi, sur cette question essentielle, il importe de donner la parole à ceux pour qui la langue est, pour ainsi dire, un instrument professionnel, soit les poètes, les romanciers, les chansonniers et les praticiens des sciences, notamment des sciences humaines.

Or, on doit convenir que l'écrivain d'ici a fortement conscience que le français vit comme en sursis, qu'il est sans cesse menacé de détérioration et qu'en réalité, il se détériore graduellement. Lors de la remise des prix du Québec à l'automne 1986, j'ai été frappé du fait que les présentateurs et les récipiendaires des prix, d'une voix unanime, suppliaient presque la représentante du gouvernement, Mme Lise Bacon, ministre des Affaires culturelles, de tout faire pour éviter une plus grande érosion du français au Québec.

L'abâtardissement du français dans le passé comme langue parlée et écrite était imputable au fait que « la langue de l'argent, des grosses affaires et de la grande politique parlait anglais. Le « canayen » se repliait sur la vie privée tandis que le « parler en termes » faisait carrière dans la vie publique ⁹⁸. »

Félix Leclerc estime que cette condition persiste même aujourd'hui et il la dénonce dans un langage fort cru :

⁹⁸ Marcel Rioux, *Les Québécois*.

*L'Oncle Sam désormais
sera notre berger.
En anglais
nous allons être mangés* ⁹⁹.

Contrairement au poète-chanteur, je considère que depuis une vingtaine d'années, les conditions se sont sensiblement améliorées dans le secteur privé au Québec et quelque peu également, mais malheureusement à un degré bien insuffisant, dans le secteur public fédéral. Je conviens que les opposants à la présence du français ont aujourd'hui perdu beaucoup de leur arrogance [44] passée. Dans les deux cas, certes, il nous faut continuer à lutter avec fermeté et sans relâche pour la sauvegarde des acquis récents en faveur du français de même que pour l'accroissement graduel mais constant du rythme de progression dans l'usage de cette langue.

Nous pécherions par excès de confiance si nous allions conclure, sur la base de ces modestes gains, que la partie est maintenant définitivement gagnée.

Quelle personne bien informée niera que nous baignons tous ici dans un univers anglophone, nord-américain, à tel point que nous risquons d'être transformés à notre insu en demi-Américains, en Américains tout court ? C'est en prenant conscience de ce risque qui nous menace comme une épée de Damoclès que Jean Lemoyne a pu un jour écrire : « J'avoue ne plus croire que nous puissions rendre compte de nous-mêmes en français ¹⁰⁰. » Fernand Dumont poursuit sur le même ton lugubre : « Il s'agit de savoir si, colonisés plus que jamais que nous sommes, il est encore séant de vivre en français dans le contexte d'un empire où apparemment nous ne comptons que pour rien ¹⁰¹. »

Le « joual » dont j'explicitai la signification sociale dans le deuxième tome, s'est voulu une sorte de réponse au « Speak White », au sentiment que le Québec

⁹⁹ Félix LECLERC, cité par Pierre VALLIÈRES, *Un Québec impossible*, p. 161.

¹⁰⁰ Cité par Giuseppe TURI, *op. cit.*, p. 67.

¹⁰¹ Fernand DUMONT, « La leçon du samedi », p. 12.

est colonisé et que cette condition contamine les Québécois jusque dans leur langue.

C'est à mon avis Gaston Miron qui exprime le mieux les effets délétères de ce qu'il a caractérisé lui-même comme un état d'« aliénation », d'« assimilation », de « dépossession » et d'« humiliation » du français au Québec par suite de son environnement nord-américain. Lui qui s'est refusé à verser dans le « joual », recourra aux « maigres mots frileux de nos héritages », les « mots nouveaux de nos endurance » et les haussera au niveau « non pas d'un patois, mais d'une langue littéraire » ¹⁰².

À l'instar de Fichte qui, au début du XIX^e siècle, cherchait à réveiller l'Allemagne de sa longue somnolence culturelle et qui, avec Kant, fut à l'origine d'un puissant mouvement idéaliste en Occident, nos meilleurs écrivains d'ici voient dans la poésie, l'art, la philosophie, la science, l'économie et la langue, des expressions différentes mais interdépendantes d'une même société. Si cette dernière est divisée, désaccordée, toutes ces diverses composantes qui la constituent seront elles-mêmes désunies et végéteront.

[45]

Certains objectent que nos écrivains s'apitoient sur leur sort sous prétexte d'un environnement jugé défavorable au maintien de la qualité du français, mais qu'en réalité ils devraient s'en prendre d'abord à eux-mêmes parce qu'ils ne sont pas suffisamment talentueux. D'autres opinent que leurs propos sont biaisés et excessifs parce qu'ils sont nationalistes. Même le poète Fernand Ouellette dit craindre l'à-propos de cette observation :

Nous nous sommes souvent demandé pourquoi il y avait tant de poètes au Québec. Il ne faudrait tout de même pas exagérer. Les bons poètes, au Québec comme ailleurs, sont rares. Quand l'obsession de l'identité nationale sera disparue, que restera-t-il d'une grande partie de notre production littéraire qui s'insinue dans le champ poétique sous de fausses représentations ¹⁰³ ?

¹⁰² G.-André VACHON, citant Gaston MIRON, *op. cit.*, p. 144.

¹⁰³ Fernand OUELLETTE, *Journal dénoué*, pp. 163-164.

Ces jugements sont sans doute en certains cas fondés, en partie du moins. Cherchons à éviter les deux faux pas suivants : surestimer ou, au contraire, sous-estimer l'aptitude du Québec à conserver sa langue française et sa culture. Mais omettre de tenir compte du fait obligé que c'est en terre d'Amérique que cette langue et cette culture puisent d'abord et avant tout leur humus nourricier serait également impardonnable.

Pour nous, Québécois, c'est certes l'aspect linguistique de la culture française qui se présente de la façon la plus élémentaire, sinon la plus dramatique. La langue étant l'expression obligée d'une pensée et d'une mentalité, c'est à juste titre que ceux d'entre nous qui songent à cette fonction primordiale se demandent si la langue française peut devenir pour nous une langue étrangère, seconde, aliénante. Et si nous tenons toujours au français, celui-ci traduit-il fidèlement les réalités sociales, même les plus quotidiennes, qui caractérisent notre continent ? C'est un peu comme si nous cohabitons dans deux univers désaccordés. Celui de la langue, d'abord, qui risque d'être de plus en plus renfermée sur elle-même, incapable souvent d'exprimer les réalités dont elle doit rendre compte et mise dans l'obligation d'être protégée de toutes les manières possibles afin de survivre, et le monde de la culture, ensuite, des institutions, des réalités sociales, qui émane le plus souvent du souffle créateur nord-américain. Ces deux mondes différents cohabitent autour de nous, en nous. La formule que nous cherchons est celle qui solutionnera l'équation entre la langue française qui nous a définis le plus profondément comme individus et comme nation depuis 1534 ou 1608, et l'irrésistible culture nord-américaine qui nous envahit en anglais. Ce sont là des réalités premières qui s'imposent à nous lorsqu'on aborde la question du présent et de l'avenir du français au Québec. Sinon tout effort de réflexion devient abstrait et sans effet sur la vie quotidienne et, bien entendu, sur les angoisses de nos poètes, romanciers, chansonniers, gens d'affaires ou scientifiques.

[46]

Les écrivains d'ici sont très conscients de la nature sociétale de l'étranglement, voire du risque de stérilisation de la culture française d'ici. Fernand Ouellette illustre cette idée troublante en ces termes :

Face au monde, dans le monde, mon peuple ne m'assume pas comme écrivain, ne me porte pas ; il n'établit pas l'une de mes qualités qui est

d'être Québécois. Et il n'est pas assuré qu'il me donnera cette dimension. Lui seul pourtant peut m'amener à l'existence pleine, à la maturité de l'être humain né d'un peuple et parlant ce peuple. Mon peuple doit m'achever, m'accomplir, me porter comme un miroir de son âme, comme une concrétion vivante de son être en parole : cet être offert au saisissement par le monde dans son unicité et sa gloire de vivant. Tant que mon peuple ne m'aura pas reconnu, parce qu'il ne se sera pas reconnu lui-même, je serai en passion d'absence, de manque d'être, coupé de ma plénitude d'homme, des possibilités de ma propre ascension. Comme les ombres des morts je continuerai à errer sans apaisement possible, sans lieu mien, sans nom d'arbre ¹⁰⁴.

C'est à mon avis Gaston Miron qui s'est le plus explicitement exprimé sur cette question complexe. Le rôle d'avant-garde des poètes lui apparaît comme allant de soi mais il pose une condition : il doit être en contact avec les siens :

Les poètes de ce temps montent la garde du monde

.....

Je suis sur la place publique avec les miens

la poésie n'a pas à rougir de moi

j'ai su qu'une espérance soulevait ce monde jusqu'ici ¹⁰⁵.

Même si le plus souvent Miron broie un noir pessimisme quant à l'aptitude des poètes à conserver, sur ce continent-ci, un contact suffisant avec le français leur permettant d'atteindre à l'excellence et de se mériter une reconnaissance internationale, pour le meilleur ou pour le pire, il entend demeurer solidaire de sa société d'appartenance :

C'est entendu nous parlons et écrivons en français et notre poésie sera toujours de la poésie française. D'accord.

Mais notre tellurisme n'est- pas français et, partant, notre sensibilité, pierre de touche de la poésie ; si nous voulons apporter quelque chose au monde français et hisser notre poésie au rang des grandes poésies

¹⁰⁴ *Ibid.*, p. 124.

¹⁰⁵ *Gaston MIRON, op. cit.*, p. 61.

nationales, nous devons nous trouver davantage, accuser notre différenciation et notre pouvoir d'identification. Sans cesser d'écrire en un français de plus en plus correct, voire de classe internationale. Nous aurons alors une poésie très caractérisée, dans son inspiration et sa sensibilité, une poésie canadienne d'expression française et, si nous savons aller à l'essentiel, universelle [...] je me hurle dans mes harnais. Je sais ce que je sais, CECI, ma culture polluée, mon dualisme linguistique, CECI, le non-poème, qui a détruit en moi jusqu'à la racine l'instinct même du mot français. Je sais, comme une bête dans son instinct [47] de conservation, que je suis l'objet d'un processus d'assimilation, comme un homme collectif, par la voie légaliste (le *statu quo* structurel) et démocratique (le rouleau compresseur majoritaire). Je parle de ce qui me regarde, le langage, ma fonction sociale comme poète, à partir d'un code commun à un peuple. Je dis que la langue est le fondement même de l'existence d'un peuple, parce qu'elle réfléchit la totalité de sa culture en signe, en signifié, en signifiante [...] Je dis que la disparition d'un peuple est un crime contre l'humanité car c'est priver celle-ci d'une manifestation différenciée d'elle-même. je dis que personne n'a le droit d'entraver la libération d'un peuple qui a pris conscience de lui-même, de son historicité ¹⁰⁶.

Je suis d'accord avec l'essentiel du propos de Gaston Miron. Ce n'est toutefois qu'en apprivoisant la culture nord-américaine et non en tentant d'ériger contre elle des barrières artificielles et futiles que la langue et la culture françaises possèdent encore une chance d'épanouissement en Amérique du Nord. Nous échappons mal à l'attrait de la civilisation nord-américaine en ce qu'elle a de pire mais, malheureusement, nous connaissons bien mal les meilleurs fruits qu'elle produit.

On fait grand état de la superficialité de cette civilisation telle qu'elle est décrite, par exemple, dans le film de Denys Arcand, *Le déclin de l'empire américain*. Par ailleurs, il s'est développé un parti-pris négatif à l'encontre de la génération qui a fait la « révolution tranquille » québécoise. Cette dernière apparaît à plusieurs jeunes comme une génération qui a versé dans l'égoïsme et le matérialisme ¹⁰⁷. Il est malheureusement trop vrai que, sous une dimension importante et fort visible d'elle-même, la civilisation nord-américaine - incluant bien entendu le Québec - érige en une sorte de culture la recherche d'un niveau de

¹⁰⁶ *Ibid.*, pp. 91, 124.

¹⁰⁷ François BENOÎT et Philippe CHAUVEAU, *Acception globale*.

vie matérielle confortable. Elle verse au surplus, sans même mauvaise conscience, de façon effrénée, dans un hédonisme dont toute hiérarchisation des valeurs et la notion même de valeur première ou absolue ont été évacuées. Je me borne à signaler, à cette étape préliminaire de mon ouvrage, que, dans toutes les civilisations passées, le moment où matérialisme et hédonisme furent haussés au rang de genre de vie communément adopté marqua le début d'un déclin irréversible dont l'aboutissement final était leur mort. C'est pourquoi il nous faut trier précautionneusement ce qui nous vient du Sud au lieu de chercher à tout assimiler sans discernement comme nous avons trop souvent tendance à le faire. En ce qu'ils produisent de meilleur, les États-Unis représentent, à mon avis, l'un des sommets de l'humanisme. Je ne fais pas seulement allusion à leurs hauts faits scientifiques, mais également à la religion, à la philosophie, aux arts, aux lettres et aux innovations sociales. Nous héritons de la Grande-Bretagne nos institutions politiques ; la France contribue de plus en plus à l'épanouissement de notre culture dans le domaine [48] des sciences humaines et dans les arts et lettres de haut niveau. Nous ne connaissons à peu près rien de l'U.R.S.S. et des pays du sud-est asiatique, pas plus que nos ancêtres ne connaissaient la Russie des tsars ou le Japon et la Chine. Mais nous assimilons tout ce qui provient des États-Unis avec une extrême facilité, un peu comme l'air que nous respirons.

J'ai passé huit étés consécutifs à l'Université Harvard (1954-1962), qui dispose de la plus riche bibliothèque universitaire au monde, dans le but d'étudier la civilisation américaine. Devant l'immensité de mon projet d'études, trop peu stimulé sans doute dans ma propre université, j'ai finalement renoncé à ce projet grandiose. Lors de son allocution de présentation à l'occasion de ma réception de la médaille *Bene merenti de Patria* en 1985 que m'attribuait la Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal, Fernand Dumont, lui qui pourtant passe pour méjuger des Américains, m'a amicalement enjoint d'accorder plus d'importance aux États-Unis dans mes travaux à venir.

C'est une orientation que Marcel Laflamme semble pourtant déconseiller. Dans deux ouvrages, il dit plutôt croire que nous n'avons pas besoin de considérer

l'expérience américaine (ou soviétique) pour engager le Québec dans la poursuite de l'excellence ¹⁰⁸.

Je connais plusieurs des innovations sociales dont le Québec peut se féliciter et j'aurai dans les prochains tomes de cet ouvrage l'occasion de souligner le dynamisme socio-économique et culturel dont a fait preuve le Québec, surtout depuis les trente dernières années, mais aussi bien auparavant : le mouvement coopératif Desjardins, Corvée-habitation, le Fonds de solidarité de la FTQ (Fédération des travailleurs du Québec), les Opérations-dignité, etc. Toutefois, plusieurs de ces innovations que nous estimons québécoises ont en réalité également été éprouvées ailleurs, en Europe, plus récemment, dans le sud-est asiatique et, plus particulièrement, aux États-Unis. Mais où, sinon aux États-Unis, ont d'abord pris germe, depuis la Seconde Guerre mondiale, des mouvements de fond comme ceux de l'égalité réelle des races, des femmes, des démunis, de la protection contre la pollution, de la sauvegarde des personnes habitant les quartiers urbains en rénovation ou les milieux ruraux en voie d'être fermés ? Où, sinon aux États-Unis, s'est d'abord affirmée la volonté des étudiants et des jeunes d'une recherche parfois explosive d'une société meilleure, et ainsi de suite ?

Dans un grand nombre de cas, les États-Unis nous ont précédés comme ils ont précédé la plupart des autres pays. En effet, leur densité socioéconomique, l'excellence de leurs universités et de leurs centres de recherches de même que le nombre de leurs leaders sociaux, sans omettre la qualité [49] des cerveaux souvent venus de la vieille Europe au moment où elle était aux prises avec les affres du national-socialisme, du Canada et du Québec lui-même, représentent pour eux un avantage inappréciable depuis cinquante ans et pour plusieurs années sans doute encore.

À la réflexion, je comprends mieux maintenant, bien que je déplore qu'elles aient été exprimées au nom de principes rétrogrades, les raisons de l'opposition farouche des traditionalistes à la loi 60 qui créait, en 1964, le ministère de l'Éducation ¹⁰⁹. Ces opposants disaient craindre qu'en « modernisant » le système d'éducation, le Québec ne versât dans le matérialisme de la civilisation nord-

¹⁰⁸ Marcel LAFLAMME, *La dimension spirituelle de notre projet de société* ; Marcel LAFLAMME et coll., *Une société en quête d'excellence*.

¹⁰⁹ Léon DION, *Le bill 60 et la société québécoise*. [Livre disponible dans [Les Classiques des sciences sociales](#). JMT.]

américaine et qu'il n'en vienne à perdre le goût de protéger ses propres valeurs, sa culture et sa langue. Sans idéaliser après coup l'ancien cours classique, ce n'est pas verser dans une vaine nostalgie que de déplorer sa démolition radicale en 1965 au profit des écoles polyvalentes et des cégeps. Lysiane Gagnon écrivait fort justement à ce sujet :

Or le Québec avait cette distinction d'être le seul endroit en Amérique doté d'un système scolaire de type français. Les apprentissages se faisaient plus à la française qu'à l'américaine. Le cours classique était analogue au bachelot. Même à l'université, on maintenait des exigences de culture générale. À tous les niveaux, se manifestait l'influence de la tradition française : formation générale, discipline intellectuelle et refus de l'expérimentation gratuite. Il va de soi qu'il fallait démocratiser le système et instituer un secondaire public, et qu'il fallait aussi moderniser les contenus, comme d'ailleurs la France l'a fait par la suite, mais fallait-il jeter le bébé avec l'eau du bain ¹¹⁰ ?

Les architectes du système scolaire québécois au cours des années 1960 ont malheureusement oublié de tenir compte des premières conditions que Fichte, dans ses *Discours à la nation allemande*, avait énumérées pour assurer le progrès d'une langue et d'une culture : l'éducation, la formation d'une élite intellectuelle diversifiée, si possible la production de génies pour l'édification du peuple, le saut dans l'universel et surtout l'existence d'une mentalité propice parmi la population. Un de nos anciens journalistes a bien compris cette dernière condition :

De cerveaux paresseux, nonchalants, relâchés - tels que les nôtres - [...]vous ne tirerez pas, quoi que vous fassiez, un langage précis, correct, français [...] En vain, vous armant des gaules formidables des Corrigeons-nous, taperez-vous à grands coups sur tous les fruits flétris du solécisme et du barbarisme [...] Non ! confrères, croyez-moi, ce ne sont pas les fruits qu'il faut soigner : c'est l'arbre ; ce n'est pas notre langage : c'est la mentalité qui le produit ¹¹¹.

[50]

¹¹⁰ Lysiane GAGNON, « L'héritage français ».

¹¹¹ Jules FOURNIER, cité par Fernand DUMONT, « La leçon du samedi », pp. 2-3.

Le commentaire de Dumont à cette prise de position mérite d'être également cité : « Parler français renvoie à des façons de penser et de vivre. C'est de tout notre être que la langue se construit et la langue se nourrit d'une communauté comme elle contribue à la former ¹¹² ».

La conclusion d'une étude du Conseil de la langue française concernant les états d'esprit des jeunes vis-à-vis de la langue suscite nos craintes les plus vives. « Les valeurs vécues par les jeunes marquent une profonde rupture dans l'évolution culturelle et linguistique du Québec. » D'après Bergeron : « Une bonne partie de leur culture provient des États-Unis. Pour plus de vingt-cinq pour cent d'entre eux, « vivre en français n'est pas nécessaire à leur épanouissement personnel ». » Et, conclut Bergeron, bien entendu, « ils ne ressentent aucune insécurité linguistique ¹¹³ ».

Cette apparente démobilisation de tant de jeunes à l'endroit de la langue, de la culture, de la société et de la politique, les adultes la ressentent comme une blessure dans leur flanc. Félix Leclerc n'est pas tendre envers les étudiants du Québec d'avant 1980. Après avoir fait allusion aux barricades montées par les étudiants de Paris en 1968 et aux manifestations des étudiants grecs contre le régime des colonels en 1970, il continue :

Ici ce n'est pas la même chose. Ceux qui se battent pour l'indépendance, pour être maîtres ici, pour faire un pays à nous, sont des hommes d'âge mûr. Pas d'étudiants. Hélas non, pas d'étudiants, pas de barricades, pas de manifestations, pas de coude à coude [...] On ne les voit jamais. Ils fument ou flânent, ou attendent, ou rêvent quelque part [...] Parce que si le Québec avait des étudiants, c'est-à-dire deux millions d'étudiants dans les rues qui hurlent après un pays qu'ils n'ont pas, ce pays on l'aurait dans les vingt-quatre heures ¹¹⁴.

Suzanne Dansereau affirme qu'il est urgent de faire « la promotion de l'identité québécoise [laquelle] sera le principal chef de bataille des jeunes du Parti

¹¹² *Ibid.*, p. 3.

¹¹³ CONSEIL DE LA LANGUE FRANÇAISE, cité et commenté par Gérard BERGERON, *À nous autres* [...], p. 177.

¹¹⁴ Félix LECLERC, cité par Jacques BERTIN, *op. cit.*, p. 284.

québécois, d'autant plus que les jeunes oublient les grandes réalisations de leurs prédécesseurs ¹¹⁵.

Il faut se montrer bien prudent dans les jugements portés sur les jeunes, et sur les étudiants en particulier. Et tout d'abord, de quels étudiants s'agit-il ? De ceux de 1969 qui ont manifesté bruyamment leur opposition à la loi 63 du premier ministre Bertrand, concédant pratiquement l'accès libre à l'école anglaise ? De ceux de 1976, qui ont largement contribué et fort bruyamment à la victoire électorale du Parti québécois cet automne-là ? De ceux de 1980, qui se sont révélés beaucoup moins enthousiastes que les partisans du « oui » l'auraient voulu ?

[51]

Les circonstances de la vie, notamment mes enseignements au premier cycle universitaire durant quarante ans, mes nombreuses rencontres avec des groupes de jeunes de toutes catégories, mon engagement presque quotidien à l'occasion du Sommet québécois de la jeunesse de 1982-1983, m'ont convaincu de deux aspects de la condition des jeunes d'aujourd'hui - il est vrai que leurs racines historiques sur le Québec sont très courtes. Ceux qu'il faut blâmer pour cette carence, ce sont les adultes qui, depuis plus de dix ans, ont omis de leur enseigner l'histoire de leur pays de façon sérieuse, leurs droits et leurs devoirs civiques, qui ne les ont pas associés à leurs propres débats et qui sont eux-mêmes trop souvent devenus ce que les jeunes dénomment « les parvenus de la Révolution tranquille ». Par contre, je puis témoigner que les jeunes d'aujourd'hui, autant que ceux d'autrefois, sont capables d'enthousiasme et d'engagement gratuit quand on fait appel à eux et qu'on leur propose des projets conçus et définis en fonction de leurs espoirs et de leurs craintes, bref, de leur mentalité d'aujourd'hui. Il est utile également de rappeler qu'à l'automne de 1986, quand des projets de loi du Québec furent jugés nocifs pour le français, ce sont certes les aînés qui, les premiers, ont protesté, mais cela m'a fait chaud au cœur de constater qu'après un certain temps les jeunes se sont eux-mêmes engagés en masse et que plusieurs se trouvaient à la tête du mouvement d'opposition qui se constituait alors.

Par ailleurs, il serait malvenu de s'affoler à propos de l'avenir du français parmi les jeunes d'aujourd'hui. Malgré le détachement qu'un certain nombre peut

¹¹⁵ Suzanne DANSEREAU, « Où en sont les enfants [...] ».

montrer à son endroit, il n'en reste pas moins que la presque totalité d'entre eux vit exclusivement en français, exception faite de leur engouement envers les médias populaires américains. Or cet engouement ne leur est pas particulier ; il est universel. Sans aucun doute, cette condition est-elle plus préjudiciable au Québec qu'ailleurs en raison de la précarité plus grande, ici, de la langue française. Le plus grand problème qui se pose pour le français au Québec concerne plutôt la qualité de son apprentissage dans les écoles élémentaires et secondaires. De très sérieuses études du Conseil de la langue française ont fait ressortir, trente ans après le cri d'alarme lancé par le Frère Untel, le fait que la condition du français comme langue parlée et écrite chez les élèves est pitoyable et frise même le drame ¹¹⁶. Une autre étude révèle que l'envahissement des médias américains est tel que toutes les langues, et non seulement le français, sont actuellement « en crise ». Or les auteurs parlent même du « martyr des langues modernes ». Aussi surprenant que cela puisse paraître, même aux États-Unis et pour les mêmes motifs qu'ailleurs, « la qualité de l'anglais lui-même périliterait ¹¹⁷ ». Or le déclin de la langue s'accompagne forcément d'une crise de la culture générale qui sévit partout ¹¹⁸.

[52]

Dans ce contexte, les cris d'alarme maintes fois lancés par le ministre de l'Éducation, Claude Ryan, au sujet de la qualité de l'enseignement du français dans les écoles primaires et secondaires du Québec s'avèrent entièrement justifiés. C'est une mince consolation de savoir que nous ne sommes pas les seuls à devoir nous préoccuper du présent et de l'avenir de la langue.

Comment conclure les propos qui précèdent sur l'ambivalence tranchante de la civilisation nord-américaine sinon sur l'espoir que nous saurons choisir ses meilleurs fruits, même s'ils germent souvent et mûrissent en sol anglais. La vraie question est de savoir comment il est ou serait possible de transplanter ces fruits en notre petit terroir et de leur procurer une saveur française.

¹¹⁶ CONSEIL DE LA LANGUE FRANÇAISE, *Conscience linguistique des jeunes Québécois*.

¹¹⁷ Textes colligés et présentés par Jacques MAURIS, *La crise des langues*.

¹¹⁸ Alain BLOOM, *L'âme désarmée* [...].

Si nous parvenons à faire les tris qui s'imposent dans nos valeurs et si nous savons préserver ce qu'il y a de meilleur dans notre héritage, nous ne devrions ressentir aucune honte ni aucune crainte à nous approprier tout ce que le continent produit d'enrichissant sur les plans culturel et matériel. Il nous faut toutefois persister, par fidélité aux ancêtres, devoir envers nous-mêmes et responsabilité à l'endroit des générations futures, à accomplir tout ce travail d'assimilation en français, même au prix d'une certaine perte d'efficacité dans les domaines économique et intellectuel. Mais le coût sera bien moindre si nous continuons à vouloir aménager ici même l'espace le plus vaste et le plus riche possible, afin que nos poètes, romanciers, scientifiques, chansonniers, gens d'affaires se sentent heureux et à l'aise en œuvrant dans leur langue maternelle.

Fichte fait état de trois autres supports de la langue et de la culture : une religion vivante, une économie forte et un état unifié et bien à soi. Dans les prochains tomes, j'aurai abondamment l'occasion d'aborder chacun de ces sujets. Pour les besoins présents, de courtes références à chacun d'eux suffiront.

Il va de soi que la religion fait partie intégrante de la culture. Par conséquent, apprécier la place qu'a tenue et que tient la religion catholique au Québec ou en Amérique française, c'est en même temps porter un jugement sur la culture propre aux parlants français d'hier et d'aujourd'hui. C'est pourquoi je serai extrêmement précautionneux dans mon évaluation du rôle de l'Église catholique ici puisque tout jugement hâtif ou émotif risque de fausser notre perception de la culture dans son ensemble. La religion a trop longtemps occupé une place centrale dans notre imaginaire traditionnel ¹¹⁹ pour ne pas avoir imprégné d'une certaine façon la culture et l'ensemble de la société québécoise d'aujourd'hui réputés strictement séculiers. J'aurai l'occasion, dans le second tome de cet ouvrage, de m'interroger longuement sur cette question fondamentale.

[53]

Des jugements à l'emporte-pièce comme ceux de Denise Bombardier qui décrit les couvents d'il y a vingt ou trente ans comme s'ils avaient été dirigés par des nonnes benoîtes et imbues de superstitions ridicules doivent, à mon avis, être rejetés comme bien peu fidèles à la situation dans la plupart des cas. Si je choisis l'autobiographie de Denise Bombardier, *Une enfance à l'eau bénite*, comme

¹¹⁹ Claude RACINE, *L'anticléricisme dans le roman québécois*.

exemple d'un ouvrage méjugeant le rôle de la religion dans notre culture, c'est qu'elle a eu un certain retentissement. Je ne mets pas en doute l'expérience personnelle que Denise Bombardier a pu vivre, mais je dis qu'elle est loin d'être représentative du genre de formation générale que les jeunes filles ou les jeunes hommes recevaient à l'époque. Ses propos sur son enfance et sur sa vie de couventine sont beaucoup plus durs que ceux, par exemple, de Claire Martin sur le même sujet, *Dans un gant de fer*, elle non plus, pourtant, n'est pas toujours tendre à l'égard de ceux et celles qui l'ont éduquée.

Plutôt que de rapporter les propos de personnes susceptibles d'être biaisées dans le sens inverse, comme le seraient ceux du cardinal Léger, par exemple, je me bornerai ici à citer mon propre cas que j'ai à plusieurs reprises décrit, notamment lors d'un épisode, en 1968, de la grande émission télévisée de Fernand Séguin, *Le sel de la semaine*.

Certes, en huit ans de pensionnat au séminaire de Rimouski (1937-1945), j'ai eu ma pleine portion de messes, de vêpres, de retraites et de confessions. Et si quelqu'un a détesté le pensionnat c'est bien moi. Et des professeurs-prêtres farfelus, tartuffes ou ignares, j'ai dû moi aussi en subir.

Et la vie au collège était rude. Au début, en Éléments latins, nous étions plus de cent élèves venus de tous les villages du diocèse. Huit ans plus tard, en physique ou deuxième année de philosophie, quand vint enfin le moment tant attendu de la « prise des rubans », nous n'étions plus qu'une trentaine de rescapés, oublieux des naufragés et tout à notre joie de savourer enfin le fruit de notre patient labeur. Ce fruit, c'était la porte ouverte à l'université ou pour une douzaine d'entre nous au Grand séminaire. Trois ou quatre ans plus tard, plus de la moitié des rescapés du petit séminaire avaient encore succombé. Quant à la dizaine de « mordus » du « haut savoir » qui lorgnaient vers la maîtrise et le doctorat, le nombre de « ratages » au bout de deux ou trois ans pour les uns et de cinq à sept ans pour les autres était effarant. À mon avis, la vraie injustice de ce régime ne consistait pas dans la proportion de recalés à l'une ou l'autre étape mais plutôt au trop petit nombre de ceux qui avaient la « chance » de prendre le départ.

Toutefois, je conserve de mes années de jeunesse prolongée le souvenir ému de mes confrères et de certains de mes maîtres, pour la plupart prêtres, qui m'invitaient à leur chambre. Ils m'offraient des cigarettes et parfois même un verre

de bière - à une époque où ces « biens de consommation » [54] étaient officiellement prohibés au séminaire - et mettaient à ma disposition leur bibliothèque bien fournie d'ouvrages classiques et modernes. Je remercie particulièrement Georges Beaulieu, Jean-Baptiste Gauvin, Jean-Paul Tremblay et Georges Dionne d'avoir non seulement toléré ma volonté de préserver en tout mon indépendance d'esprit, mais même de m'avoir aidé activement à l'affermir. Leur culture était vaste. Ils auraient avantageusement remplacé certains de mes premiers professeurs à l'université. Je souhaiterais que les professeurs du secondaire et du collégial d'aujourd'hui soient aussi érudits et aussi dévoués que ces maîtres qui m'ont tant fait aimer les arts, les lettres, la philosophie et la science, non seulement d'antan, non seulement scolastique ou thomiste, mais aussi celle de leur époque, et non seulement les classiques français, mais nombre d'auteurs québécois. C'est à Rimouski que j'ai lu les premières œuvres de Félix Leclerc : *Allegro*, *Adagio*, *Andante*, qui étaient populaires alors. De même, dans la bibliothèque et dans une salle de lecture et de musique, revues et journaux de l'époque étaient mis à notre disposition : *Le Devoir*, *l'Action économique*, *l'Action nationale*, etc. Chaque jeudi après-midi, un professeur, féru de musique classique, à l'aide d'un phonographe bien au point pour l'époque, nous montrait comment la connaître et l'apprécier. En outre, le séminaire disposait d'une salle de concert aussi grande que la chapelle et les grands maîtres des nobles arts de la musique classique ou de l'opéra étaient invités à venir nous éduquer et nous charmer. Enfin, le séminaire facilitait l'apprentissage du théâtre et de la musique à ceux qui manifestaient le désir de s'initier à ces arts. Il disposait aussi de sa propre troupe de théâtre, de son orchestre et de son chœur de chant.

Au profit des générations montantes, à juste titre inquiètes de leur propre avenir autant que de celui du français lui-même, les deux d'ailleurs étant intimement liés, je souhaiterais vivement que dans certains établissements d'enseignement, l'on se remette à dispenser, sur une base volontaire et bien adaptée à leur mentalité, une véritable formation classique. Car la beauté de la langue française est encadrée dans le théâtre, les lettres, la philosophie des XVI^e, XVII^e et XVIII^e siècles. À cette époque, le français, en voie de formation depuis plusieurs siècles, s'est élevé au rang d'une des langues les plus belles et les plus riches du patrimoine humain. En même temps, sans lier la religion chrétienne à l'enseignement aussi étroitement que ce ne fut le cas dans nos collèges classiques

de naguère, l'étude des grands ouvrages classiques montrerait jusqu'à quel point ces derniers puisaient à la source chrétienne.

Pour l'ensemble, en ce qui concerne les rapports de la religion catholique et de la culture québécoise, je suis enclin à être moins sévère que beaucoup d'auteurs qui ont abordé la question. J'aurai amplement l'occasion dans les volumes suivants, de vérifier trois, hypothèses sur le sujet.

[55]

La première est avancée par Michel Brunet. Ce dernier, à plusieurs reprises, a émis l'idée qu'à l'instar de toutes les Églises dites nationales les Québécois se seraient approprié la religion comme leur appartenant en propre de façon qu'elle remplisse les rôles dont ils voulaient la voir s'acquitter, en tout premier lieu, les protéger en tant que communauté minoritaire en Amérique. Ce ne serait donc pas l'Église qui, du haut de sa chaire d'autorité, aurait en quelque sorte enfermé le Québec dans les tentacules de l'ultramontanisme ¹²⁰.

Selon une autre hypothèse, l'Église québécoise fut ultramontaine parce qu'elle dut constamment s'appuyer sur le pouvoir impérial dans le dessein de protéger le mieux possible les Canadiens français contre l'autre impérialisme, l'impérialisme anglais, qui constituait une menace permanente pour la survivance de leur langue et de leur culture aussi bien que de leur religion.

Une dernière hypothèse, à laquelle j'ai déjà fait allusion, m'est suggérée par le rôle de la théologie dogmatique au Moyen Âge. D'après Abercrombie et autres, celle-ci aurait surtout servi à résoudre les conflits qui surgissaient au sein de la « classe » dominante, notamment entre les nobles ecclésiastiques et les nobles laïques, afin d'en arriver à des consensus entre les élites, cependant que la piété populaire aurait suivi des impulsions et des enseignements relevant d'une pastorale adaptée aux conditions réelles de vie du peuple ¹²¹. Dans deux ouvrages remarquables, Benoît Lacroix et Jean Simard, en montrant jusqu'à quel point la religion populaire au Québec était délestée du dogmatisme de la théologie officielle et insistait sur la morale, nous mettent sur la piste de la même

¹²⁰ Michel BRUNET, *Notre passé, le présent et nous*.

¹²¹ Étienne DELARUELLE, *La piété populaire au moyen-âge*.

hypothèse ¹²². Les « ordonnances », « décrets », « mandements » des évêques, même des plus stricts comme Mgr L. Laflèche et Mgr Ignace Bourget, étaient bien davantage destinés à résoudre les problèmes de toute nature qui surgissaient entre l'épiscopat et les professionnels laïques, notamment les écrivains et les politiciens, qu'à servir de guide d'action aux classes populaires ou à leurs curés. C'est en ce sens que l'idéologie dominante favorise la stabilité politique ¹²³.

En ce qui concerne la langue française proprement dite, qu'on accepte l'une ou l'autre de ces hypothèses ou non, il est incontestable que le clergé, à tous les niveaux hiérarchiques, a lutté avec énergie pour la protéger, surtout parce qu'il voyait en elle le plus ferme rempart contre la perte de la foi catholique, mais aussi, dans la plupart des cas, parce qu'à l'instar de tous les Canadiens français d'un certain rang, il était viscéralement [56] attaché à la cause du français au Québec comme dans toutes les provinces du Canada ou en Nouvelle-Angleterre, c'est-à-dire partout où se trouvaient des francophones, qu'il accompagnait d'ailleurs dans leurs migrations.

Pendant longtemps même, la cause de la langue et celle de la foi furent confondues. Le leitmotiv : « La langue est la gardienne de la foi », que l'on inversait souvent en celui de : « La foi est la gardienne de la langue », a longtemps eu ici valeur d'absolu. Toutefois, face à la désertion massive de l'Église ces dernières années, ce genre d'argument n'est plus de mise. On sait maintenant que ces deux dimensions de la culture ne sont pas nécessairement interreliées, que la langue française survit à la perte de la foi catholique et qu'elle peut se perdre malgré la conservation de la foi.

Je comprends que les Québécois francophones, tout comme l'ensemble des Canadiens français aient boudé les « affaires ». Ils ont longtemps considéré que la langue de l'économie en Amérique du Nord, c'était l'anglais. Et pourtant, comment pouvaient-ils quand même croire qu'une grande culture pourrait germer chez un peuple dont André Laurendeau a déclaré une fois qu'il constituait une « race de quêteux » et croître sur un territoire ainsi appauvri ? Les cas de la Grèce et de la Rome antiques, ceux des XII^e, XIII^e et XIV^e siècles médiévaux, au cours

¹²² Benoît LACROIX et Jean SIMARD, *Religion populaire religion de clercs* ; Benoît LACROIX, *La-religion de mon père*.

¹²³ Francis G. CASTLES, « Political Stability [...] ».

desquels furent construits notamment tant de splendides cathédrales et châteaux dont certains spécialistes disent qu'ils marquèrent une « première révolution industrielle ¹²⁴ », montrent bien le rapport étroit qui existe entre l'économie et la culture. Sauf de notables exceptions comme Bouchette, Asselin ou Montpetit qui proclamèrent « la nécessité pour les Canadiens français de s'emparer de l'économie ¹²⁵ », pour la plupart des maîtres de l'opinion se lancer dans les affaires c'était immanquablement « s'angliciser », et ils avaient raison s'ils entendaient par là l'insertion obligée dans le réseau économique canadien et américain qui était anglais. Albert Breton écrit fort pertinemment à ce propos :

Le fait de naître dans un pays dont la langue [l'anglais] sert de *lingua franca* constitue en quelque sorte un seigneurage, comme le fait de vivre dans un pays dont la monnaie est utilisée comme moyen international de paiement [...] Au Canada, ceci veut dire que ce sont les francophones qui supportent presque exclusivement le coût de la communication entre francophones et anglophones ¹²⁶.

Déjà en 1966, la Commission d'enquête sur le bilinguisme et le biculturalisme avait exposé cette même idée en se fondant en grande partie sur une remarquable étude d'André Raynauld, laquelle a fait école depuis lors.

[57]

Au collège, dans les années 1930 et même 1940, le monde des affaires ne pesait pas lourd dans l'échelle des professions ; bien plus prestigieuses étaient le droit, la médecine et la prêtrise. Et d'ailleurs, c'était pour ces professions dites « libérales » qu'on nous préparait. On se moquait même de ceux-là, peu nombreux, qui osaient dire qu'ils choisiraient un nouveau « ruban », celui des sciences sociales.

Il a fallu que s'effectue une transformation profonde du nationalisme - la mutation du nationalisme traditionnel en néo-nationalisme dans les décennies 1950 et 1960 - pour qu'il soit en mesure d'absorber pleinement les profonds

¹²⁴ Jean GIMPEL, *La révolution industrielle au moyen-âge*.

¹²⁵ Fernand DUMONT, dir., *Idéologies au Canada français, 1900-1929*, p. 7. [Livre disponible dans [Les Classiques des sciences sociales](#). JMT.]

¹²⁶ Albert BRETON, cité par Dean R. LOUDER et Eric WADDELL, *Du continent perdu à l'archipel retrouvé*, p. 283.

changements survenus dans le domaine scientifique depuis les années 1920-1930, grâce, surtout, à l'action du tenace doyen de la Faculté des sciences de l'Université Laval, Adrien Pouliot, dans le champ de l'économie et des sciences sociales en général, sous l'impulsion d'Esdras Minville et du père Georges-Henri Lévesque, dans les années 1930-1940, et, finalement, en politique même, avec les débuts de la Révolution tranquille en 1960.

Depuis quelques années, cette attitude négative des francophones vis-à-vis des sciences et de l'économie disparaît graduellement. Le but visé ne consiste pas à convertir au français le continent nord-américain, qui est et restera puissamment anglais, mais d'aménager un espace où la langue française puisse prédominer même dans le monde des affaires, quitte à communiquer en anglais avec les partenaires anglophones de l'extérieur. En bref, il s'agirait de constituer une « unité » économique francophone, un peu comme on l'a fait dans les Forces armées en créant le 22^e régiment et le régiment de la Chaudière qui ont permis à des officiers de valeur de mieux montrer leurs talents que dans un régiment anglophone, de monter en grade, pour certains d'entre eux de devenir brigadiers-généraux et même généraux comme, par exemple, le général Allard qui fut le chef de l'État-Major de l'armée canadienne au cours des années 1960. Ce dernier déclara aux chercheurs de la Commission d'enquête sur le bilinguisme et le biculturalisme que, s'il était ainsi parvenu aux plus hauts rangs, il le devait au fait que durant la Deuxième Guerre mondiale, ses officiers et lui-même avaient pu commander en français à des militaires francophones.

Pour l'instant, l'espoir d'un avenir pour le français en affaires repose sur cette « garde montante », dont Jacques Parizeau a fait si souvent état, qui se constitue à Montréal, dans la Beauce, à Drummondville et ailleurs au Québec et qui, non seulement se révèle compétente en affaires, mais emploie autant que possible le français comme langue interne et externe de communication parce qu'elle croit qu'elle peut réussir en cette langue.

Un autre processus prometteur est en cours : parmi les étudiants universitaires francophones, de plus en plus nombreux sont ceux qui disent préférer travailler dans le secteur privé une fois leurs études terminées et même [58] qui souhaitent créer leur propre entreprise. On boude de moins en moins l'économie ; on est en train de l'appivoiser rapidement. Si l'ancrage français est suffisamment ferme parmi cette première génération de gens d'affaires, alors les Québécois

parviendront à se faire une idée plus riche et plus pleine de la patrie, jusqu'ici amputée de l'un de ses principaux instruments de développement : l'accès à l'économie. Dans un rapport de son comité économique, la Fédération des francophones hors Québec formulait également la même intention. Toutefois, pour eux, les possibilités d'une action efficace sont bien moindres que pour les francophones du Québec ¹²⁷.

Parlons maintenant de la politique. Rares sont ceux qui mettent en doute le rôle de l'État dans la naissance et le développement d'une langue. Songeons seulement à l'influence déterminante, en France, de la cour royale dans la formation du français, pour ne pas évoquer le rôle d'Athènes ou de Rome dans la propagation du grec ou du latin.

Pour ce qui est du Québec, toutefois, la plus extrême prudence s'impose dans le jugement à porter sur cette question. Nombre de conditions spécifiques doivent être prises en considération avant d'en arriver à une appréciation et encore, celle-ci ne peut être qu'approximative et provisoire d'autant plus que, du moins en ce qui me concerne, je n'ai jamais eu l'occasion de traiter à fond ce sujet dans mes écrits antérieurs.

Dans un ouvrage dont j'admire la finesse d'expression, André-J. Bélanger tente d'établir une thèse dont, par contre, je ne comprends pas l'argumentation qui la fonde : celle de l'apolitisme des idéologies québécoises ¹²⁸. Sa conception du politique me paraît trop étroite en ce qu'elle ne renvoie qu'au système politique en place. Je lui préfère celle de Michel Morin :

L'idéologie nationaliste des élites canadiennes-françaises, comme toute idéologie nationaliste, est portée par une aspiration à l'État, soit une volonté d'investissement énergétique canalisée : canalisation morale, incitation à sa canalisation économique, valorisation de l'État (provincial), cette idéologie n'a de sens qu'en fonction d'un horizon étatique sur lequel elle a finalement débouché, sans équivoque. Le caractère négatif qui a longtemps marqué cette idéologie ne s'expliquerait pas par quelque anti-étatisme qui lui serait inhérent, mais exprimerait plutôt un étatisme déçu, voire désespéré, eu égard aux tendances ambiantes à la dispersion et à la

¹²⁷ FÉDÉRATION DES FRANCOPHONES HORS QUÉBEC, *Un espace économique à inventer*.

¹²⁸ André-J. BÉLANGER, *L'apolitisme des idéologies québécoises* [...].

désertion, qu'elle cherche à parer et à contrecarrer le plus possible. Son entreprise en fait consiste à conjurer l'éclatement appréhendé de la « nationalité » ¹²⁹.

Pour ma part, j'estime que c'est l'interaction dynamique ou même dialectique qui s'établit entre les idéologies nationalistes et le système politique, [59] qui définit le degré et la forme de politisation du nationalisme. Comme je l'écris ailleurs :

Si, d'une part, le système politique peut absorber intégralement ou partiellement ou encore rejeter une idéologie nationaliste particulière, celle-ci, élaborée comme elle l'est par des agents sociaux autonomes, peut très bien se refuser au système politique en place et servir plutôt de support à un système politique de remplacements ¹³⁰.

Je ne partage pas le culte de l'État d'un Fichte, d'un Hegel ou d'un von Treitschke. Dans ma dissertation doctorale sur l'idéologie politique du national-socialisme, j'ai dénoncé toute conception totalitaire de l'État comme une aberration, un crime contre un peuple. La famille, l'école, la foule de réseaux communautaires qui constituent la nation ne requièrent pas obligatoirement un État sur lequel ils auraient une mainmise totale. Et pourtant, comme bien d'autres, je suis convaincu de l'importance du politique, non seulement dans la vie quotidienne des individus, mais également dans la vie nationale. Gérard Bergeron écrit avec raison :

Nous pouvons nous abstenir de la politique Mais nous réunissant d'une façon inéluctable en une unité collective, le politique toujours nous rejoint et nous enserme, nous organise malgré nous. Le politique ne congédie jamais personne, si, par ailleurs, nous avons tout le loisir de nous démobiliser de la politique. Le plus grand nombre profite largement de ce privilège ¹³¹.

Depuis la Conquête anglaise de 1760, les Québécois ont pourtant peu souvent joui du privilège de se désintéresser complètement de la politique. La préservation

¹²⁹ Michel MORIN, *L'Amérique du Nord et la culture [...]*, pp. 123-124.

¹³⁰ Léon DION, *Nationalismes et politique au Québec*, pp. 20-21.

¹³¹ Gérard BERGERON, *op. cit.*, p. 131.

de leur langue et de leur culture françaises les a, au contraire, obligés à une vigilance extrême, d'autant plus qu'ils n'ont jamais eu un État bien à eux. Dès 1791, par l'Acte constitutionnel, la hiérarchie catholique, les seigneurs et la bourgeoisie libérale montante tirèrent profit de l'impulsion vers la démocratie qui se manifestait aux États-Unis et en Grande-Bretagne même pour obtenir une première Chambre d'assemblée. Par cet Acte, le Canada était divisé en deux parties, le Haut-Canada anglais, alors peu peuplé, et le Bas-Canada, comparable au Québec d'aujourd'hui dont l'immense majorité des 150 000 habitants étaient francophones. Or les « Canadiens » firent un succès de cette première expérience du parlementarisme. En premier lieu, les députés élus de l'Assemblée se virent conférer le droit, non seulement de s'exprimer dans leur langue maternelle, le français, mais aussi de maintenir le régime seigneurial, de se régir conformément aux lois civiles françaises et de nommer des fonctionnaires de souche française et de religion catholique. De la sorte, il se forma rapidement une élite politique autochtone qui manquait tragiquement aux « habitants » depuis le départ massif des notables [60] de l'ancienne administration française en 1763. En second lieu, les « Canadiens » apprirent très tôt à recourir à l'Assemblée pour revendiquer des droits pour « leur » Parlement, notamment le contrôle des subsides et la responsabilité ministérielle. Devant le refus de l'administration britannique d'accéder aux 92 résolutions qui résumaient leurs doléances, ils n'hésitèrent pas, bien que très mal préparés, à prendre les armes : les « troubles » de 1837-1838, que l'armée britannique anéantit en quelques assauts, démontrèrent néanmoins le haut degré de prestige dont jouissaient déjà les leaders politiques auprès de l'ensemble de la population.

De même, l'Acte d'Union de 1840, lequel conformément à une recommandation de lord Durham dans son fameux *Rapport* unissait le Bas-Canada et le Haut-Canada, avait été conçu pour assimiler les « Canadiens ». Ce nouvel Acte, au contraire, raffermir leur position. Le français, qui devait être banni de l'Assemblée-Unie, retrouva ses droits, le premier premier ministre du Canada-Uni fut un francophone, Louis-Hippolyte Lafontaine. Ce dernier, en alliance avec les députés anglophones radicaux, parvint à procurer à la nouvelle Assemblée la pleine responsabilité ministérielle.

Mais une fois de plus, les « Canadiens » durent se battre pour obtenir le droit de parler leur langue dans la nouvelle Assemblée. La réponse que fit Lafontaine

dès la première session au député de Toronto, M. Dunn, qui exigeait qu'il s'exprimât en anglais, mérite d'être citée, même si elle est bien connue, parce qu'elle illustre bien les luttes de nos ancêtres pour préserver, en toute occasion et d'abord en politique, leur précieux héritage français :

A-t-il oublié [le député Dunn] que j'appartiens à cette origine si horriblement maltraitée par l'Acte d'Union ? Si c'était le cas je le regretterais beaucoup. Il me demande de prononcer dans une autre langue que ma langue maternelle le premier discours que j'ai à prononcer dans cette Chambre ! Je me méfie de mes forces à parler la langue anglaise. Mais je dois informer l'honorable membre [...] que quand même ma connaissance de la langue anglaise me serait aussi familière que celle de la langue française, je n'en ferais pas moins mon premier discours dans la langue de mes compatriotes canadiens-français, ne fût-ce que pour protester solennellement contre cette cruelle injustice de cette partie de l'Acte d'Union, qui proscriit la langue maternelle d'une moitié de la population du Canada. Je le dois à mes compatriotes. Je me le dois à moi-même ¹³².

Il convient toutefois de préciser que l'anglais fut la langue la plus couramment utilisée par les députés francophones et cela non seulement sous l'Acte d'Union, mais même à la suite de l'Acte de l'Amérique du Nord britannique de 1867. Une étude de la Commission d'enquête sur le bilinguisme et le biculturalisme, citée dans le premier volume de son Rapport sur les langues officielles, [61] indique que ce n'est qu'à la suite de l'introduction de l'interprétation simultanée au Parlement sous le gouvernement de John Diefenbaker que la proportion d'interventions en français dépassa le seuil de cinq pour cent, pour atteindre quinze ou vingt pour cent selon les sessions.

1760, 1763, 1791, 1840, 1867, 1982, que de défaites, que de compromis ambigus pour les francophones et qui ne résolurent rien. Les francophones nord-américains, déjà sous la menace d'un anéantissement de la part du « monstre » anglophone que représente pour eux les États-Unis, auraient dû au moins trouver au Canada une terre protectrice qui leur aurait fourni les moyens d'une survivance et d'une progression assurées. Les Canadiens de langue française représentaient

¹³² LAFONTAINE, cité par Guy FRÉGAULT et Marcel TRUDEL, *Histoire du Canada par les textes*, p. 218.

plus de quarante pour cent de la population totale du territoire quand les chefs politiques acceptèrent de former avec les anglophones un même pays par l'Acte constitutionnel de 1867. Aujourd'hui, ils ne dépassent guère vingt-cinq pour cent. Plutôt que de les protéger, la majorité anglophone a partout agi de façon à les écraser, à les anéantir si possible. Face à la réalité déprimante de sept provinces vidées de leurs forces vives françaises, le rêve d'un Canada anglais et français d'un océan à l'autre doit être considéré comme frisant la schizophrénie. Plus encore, comme le démontrent sans équivoque les pénibles péripéties de l'entente de neuf provinces et du gouvernement fédéral aboutissant à la Constitution fédérale de 1982, c'est maintenant au Québec que le Canada anglais, dans une large mesure à son insu mais avec des effets qui peuvent être catastrophiques, est en train d'engager la lutte contre l'essor du français.

Quelle dépense inutile d'énergie que le fait de devoir sans répit défendre la présence active de notre langue française et cela, non seulement au Canada mais au Québec même. Fernand Ouellette a décrit cette déplorable et inéluctable condition dans des termes que nous n'avons cessé d'employer depuis plus de cent ans :

N'est-ce pas un drame pour mon peuple de devoir dépenser tant d'énergie à préserver sa langue, au lieu de s'engager à fond dans les questions sociales et économiques ? Si la situation était normale, ce qui est le cas pour les Canadiens anglais, nous ne serions pas acculés sans cesse à ce mur de la langue, devenu, d'une certaine façon, notre mur des lamentations ¹³³.

Pour expliquer ce comportement foncièrement hostile du Canada anglais à l'endroit du français, Michel Brunet a émis une hypothèse plausible. Selon lui, le rapport de forces entre les deux groupes linguistiques et culturels se définirait de la façon suivante : les « Canadiens », du moins au Québec, sont suffisamment forts pour se défendre contre les assauts assimilateurs des « Canadiens » tandis que ceux-ci ne sont pas assez puissants pour vaincre [62] la résistance des premiers. Il s'ensuivrait chez chacun des protagonistes une peur irrationnelle d'être rogné graduellement par l'autre et cette peur, à chaque période de crise, se transformerait en méfiance, voire en haine, réciproques. D'où le désir chez chacun, la plupart du

¹³³ Fernand OUELLETTE, *op. cit.*, p. 158.

temps inconscient et inavoué, de vouloir la disparition de l'autre. La question dès lors peut être posée : si, dès les débuts, les anglophones canadiens avaient été beaucoup plus nombreux et plus puissants que les francophones, se seraient-ils montrés plus généreux à leur endroit qu'ils ne l'ont été en réalité ou, au contraire, ne les auraient-ils pas mangés comme des rapaces, comme les Américains l'ont fait avec tant de groupes ethniques ? À cette question, Michel Brunet répond que les Anglais sont nos maîtres, que, s'ils l'avaient pu, ils nous auraient assimilés. Aujourd'hui, une bien meilleure acceptation et compréhension de la part de chacun des deux principaux groupes linguistiques facilite certes une éventuelle réconciliation durable. Mais, je le montrerai dans la prochaine section, bien des préjugés et bien des stéréotypes doivent encore être surmontés. Tous ces gains risquent d'être peu utiles en définitive si la volonté politique d'accommoder pleinement le Québec, tel qu'il entend être et devenir dans une confédération vraiment renouvelée, continue à vaciller. Tant au Canada anglais qu'au Québec, en politique, ce ne sont pas les bons timoniers qui ont manqué ; c'est bien plutôt l'absence d'un gouvernail sûr qui a toujours empêché les Canadiens de prendre le large pour de bon et sans risque de naufrage.

Les Québécois sont d'autant plus méfiants à l'endroit de la politique en matière linguistique que leur propre gouvernement lui-même n'est pas sans reproche. Dans la suite de mes exposés, je décrirai les conflits linguistiques dans les provinces anglophones et au sein des institutions fédérales, tels qu'ils ont été compilés par la Commission d'enquête sur le bilinguisme et le biculturalisme et tels qu'ils ont été dénoncés par le commissaire aux Langues officielles depuis l'adoption de la loi fédérale sur les langues en 1969. Il me faudra aussi malheureusement faire état du bilan souvent très négatif, dans le même domaine, du gouvernement du Québec lui-même en 1969, en 1974 et en 1986. L'année 1977 où, par la loi 101, fut établie la Charte de la langue française, constitue la seule véritable exception à ce comportement suicidaire. Toutefois, 1986 semble avoir fourni l'assurance que, désormais, le gouvernement du Québec, en tous cas, ne pourra plus, sans encourir une résistance farouche, contribuer lui aussi à décapiter un peu plus le français sur son propre territoire. Parmi les protestations et déclarations nombreuses suscitées par les projets de loi 140 et 142, je me bornerai pour l'instant à citer le texte de Félix Leclerc qui me paraît traduire parfaitement la position des Québécois d'aujourd'hui à propos de leur langue,

même de celle des jeunes au sujet desquels on affirme pourtant qu'une forte proportion se dit, à froid, désintéressée par la question linguistique :

*Pour ceux qui souhaitaient et souhaitent toujours
la mort du Québec,*

[63]

Je crois qu'il est trop tard.

On y parlera quinze langues, mais officiellement

Au Québec, la française sera la seule reconnue

Québec n'est plus un enfant

qui se cache pour pleurer,

mais un homme (une femme) vigoureux,

frondeur

honnête

créateur

qui se regarde

boit du vin

se compare

se découvre

et ne se hait pas. (Il était temps.)

Maintenant c'est plein d'hommes

Debout ¹³⁴.

Après Honoré Mercier et bien d'autres, j'ai souventes fois dénoncé l'esprit partisan des francophones même dans les débats qui les affectent pourtant tous profondément, comme ceux qui portent sur la langue et la culture. Je suis toutefois suffisamment bien informé au sujet de la politique pour admettre que pareils débats et conflits, bien que déplorables et tristes à suivre, sont indissociables de notre régime politique britannique où la responsabilité ministérielle entraîne forcément la règle du vote partisan à l'Assemblée. Cette condition rend l'« Union sacrée » fort difficile, même si elle paraît nécessaire aux non-partisans.

¹³⁴ Félix LECLERC, « Poème ».

Je me suis souvent porté à l'attaque des lois linguistiques fédérales ou provinciales que je juge préjudiciables au français parce que je crois que le rôle de l'État - et des lois elles-mêmes - est requis pour la protection et pour le rayonnement des langues. À peu près partout où coexistent des langues parlées par des proportions importantes de la population, l'État doit intervenir par des mesures législatives, surtout là où les sociétés sont devenues urbaines et industrialisées comme c'est le cas aujourd'hui au Canada et au Québec. On doit exiger de nos gouvernements qu'au moins ils ne ravalent pas le français au rang de langue « folklorique » et qu'ils ne commettent plus le crime de tenter de le supprimer complètement, comme naguère au Manitoba et en Ontario. Je ne saurais dire si des partis, ici ou ailleurs, ont été portés au pouvoir par le seul fait de proposer une politique linguistique acceptable au plus grand nombre, mais j'estime que des partis gouvernementaux ont pu être défaits simplement parce qu'ils avaient préconisé ou pratiqué au cours de leur mandat une politique linguistique jugée inacceptable par une fraction importante de l'électorat.

[64]

Pour ce qui est de la culture, les gouvernements doivent assumer des responsabilités financières et de coordination de plus en plus grandes et on exige d'eux, avec raison, qu'ils s'acquittent de leur rôle, en ce domaine, de façon plus équitable que ne peuvent le faire les mécènes privés, dont l'importance n'est pas non plus négligeable, du moins dans certains pays comme les États-Unis, le Canada anglais et, de façon heureusement croissante, le Québec. La longue lutte de l'Assemblée du Québec menée entre 1791 et 1837 pour le contrôle des « subsides », pour les obtenir en quantité suffisante de façon à s'acquitter convenablement de ses responsabilités envers ses citoyens, continue aujourd'hui. Toutefois, les « doléances » ne s'adressent plus à Londres, mais à Ottawa et à Québec.

En ce qui concerne la question linguistique, je fais également confiance à d'autres institutions que l'État : la famille, l'école, les entreprises, les milieux communautaires dont les effets de stimulation sur les mentalités, quand ils sont bien coordonnés, sont même plus décisifs et durables.

Une question va se poser avec une acuité croissante au cours des années qui viennent : celle de l'aptitude de nos « élites » artistiques et intellectuelles, qui se

montrent très anxieuses, face à l'avenir du français en Amérique du Nord, de conserver ou, plutôt, d'établir des communications fructueuses avec les « masses » populaires. Et ceci, afin d'éviter que ces dernières ne succombent de façon complète et irrémédiable à l'attrait (et au faible coût pour elles) des sous-produits culturels américains au point d'aboutir à la plus complète insouciance relativement à la langue et à la culture anglaises qu'elles assimilent. Les secteurs les plus à craindre sous cet aspect concernent avant tout les applications « populaires » et « rentables » des nouvelles technologies dans plusieurs domaines, surtout dans les mass-médias nous inondant depuis les États-Unis, en « traduction française » rapide ou directement en une sorte d'anglais « universel ».

Jean-Charles Falardeau, il y a plusieurs années, comparait ce fossé entre les « élites » et les « masses » québécoises à « une immense paire de ciseaux qui s'ouvre » de sorte que l'ouverture deviendrait si béante que tout contact entre les unes et les autres serait rendu impossible.

Pour conjurer ce fatal aboutissement je formule en une proposition d'action claire et concrète la suggestion sous-jacente à toute cette section : nous nous devons sans délai, au lieu d'une condamnation stérile en bloc de la civilisation américaine, de nous mettre à l'étudier sérieusement afin d'être en mesure de faire le tri entre ce qu'elle produit d'incontestablement sublime et ses trop nombreuses productions débiles. De la sorte, les conditions favorables à la culture que nous voulons créer pour tous deviendront à portée de la main.

[65]

Il y a quelques années, Fernand Dumont suggérait la formation des états généraux du Canada français « qui rassembleraient provisoirement des idées créatrices pour vivre en français sur le continent ¹³⁵ ».

De mon côté, prenant conscience du fait que ce n'est pas seulement le Québec, mais également tous les pays francophones que menace l'envahissement de l'anglais sous toutes ses formes, je proposais récemment la constitution d'un grand Conseil international permanent de la francophonie. Je précisais ainsi ma proposition :

¹³⁵ Fernand DUMONT, « La leçon du samedi ».

Un tel organisme s'impose dans la mesure où les problèmes qui surgissent chez nous se posent aussi pour tous les peuples de langue française. D'où l'idée de mettre sur pied un organisme où tous les francophones pourraient échanger sur les questions soulevées entre autres par le développement d'un contexte technologique dont le maître d'œuvre est un peuple d'expression anglaise, les Américains ¹³⁶.

Il me semble que ce dernier propos traduit assez bien l'interrogation principale soulevée dans la présente section. Les propos que j'ai tenus indiquent que je suis d'un optimisme modéré quant à l'aptitude de nos institutions et à l'évolution de nos mentalités, à assurer dans l'avenir la vitalité de la langue française et de la culture québécoise dans l'environnement qui est le leur.

LE MOI QUÉBÉCOIS ET LES AUTRES

[Retour à la table des matières](#)

Nous l'avons vu, l'identité du moi collectif, comme celle du moi individuel, passe d'abord par la perception qu'on se fait de l'autre. Or, les sources d'altérité du moi québécois sont multiples. On peut dire des Québécois qu'ils ont eu une vive conscience de l'altérité - qu'ils la vivent encore - au point où ils ont craint et craignent peut-être toujours de s'y dissoudre, c'est-à-dire de se perdre dans ces autres qu'ils détestent et admirent tout à la fois.

D'où vient donc cette ambivalence de sentiments des Québécois à l'égard des autres ? Je devais bien avoir quinze ou dix-sept ans quand je vis mon premier Anglais. Il avait été un jour amené dans mon village par un voyageur de commerce qui l'avait fait monter à bord de sa voiture aux environs de Drummondville. On lui enseigna prestement le français et le catéchisme. Il reçut le baptême et fit sa première communion, en grande pompe, dans l'église paroissiale bondée de fidèles. Et c'était nul autre que le célèbre évêque de Rimouski, Mgr Georges Courchesne, qui officiait.

¹³⁶ Léon DION, « Les jeunes décideront ou non [...] », p. 26.

Les marques d'infamie de l'« autre » ont certes changé depuis cinquante ans. D'autres signes de différenciation ont pris la préséance ou encore [66] les ont remplacées, de sorte que cet « autre », ou mieux, ces « autres », n'ont guère changé. À quelles causes attribuer la persistance de ces sources d'altérité ?

Peut-être parce que les Québécois ont l'impression d'avoir été dépossédés au point de se refuser à accepter de partager ce qui leur reste de dépouilles ? Peut-être plutôt parce qu'ils sont un peuple carrefour chez lequel s'exercent de nombreuses influences externes, menaçantes par leur poids et leur attrait, et dont il faut se protéger ? Anne Hébert a très bien exprimé cette réticence face aux infiltrations de l'extérieur dans le moi québécois :

*Je suis la terre et l'eau, tu ne me passeras pas à gué, mon ami, mon ami,
Je suis le puits et la soif, tu ne me traverseras pas sans
péril, mon ami, mon ami [...]
Je suis sans nom ni visage certain ; lieu d'accueil et chambre d'ombre,
piste de songe
et lieu d'origine
mon ami, mon ami ¹³⁷.*

Cette réticence à l'égard des autres vient aussi, et sans doute davantage, du fait que les Québécois sont issus d'un peuple conquis, qu'ils sont devenus une fragile minorité ethnique et économique et qu'ils ont si longtemps cru devoir vivre cramponnés au sol, repliés sur eux-mêmes afin de ne pas se dissoudre petit à petit dans un quelconque grand tout. En même temps qu'ils se défendent d'être xénophobes, ce dont on les accuse souvent, les Québécois, que leur histoire tragique traumatise toujours, continuent à se percevoir comme un peuple dominé, dépossédé, aliéné ; ils disent devoir se soumettre à la loi du plus fort et craignent de se dissoudre en lui, de se perdre en lui. Les Québécois ont éprouvé jusqu'à la nausée les complexes du conquis, du minoritaire : la susceptibilité, la timidité, les

¹³⁷ Anne HÉBERT, *Poèmes*, pp. 86-87.

sentiments d'infériorité et d'humiliation, et jusqu'à la haine d'eux-mêmes et la révolte.

Dans le but de mieux faire ressortir le phénomène de dépossession des Québécois, Pierre Vallières a usé d'une comparaison qui en a fait sursauté plus d'un en disant des Canadiens français qu'ils étaient des « nègres » blancs :

Être un nègre, ce n'est pas être un homme en Amérique, mais être l'esclave de quelqu'un. Pour le riche Blanc de l'Amérique Yankee, le « nègre » est un sous-homme. Même les pauvres blancs considèrent le nègre comme inférieur à eux. Ils disent : « Travailler comme un nègre », « sentir mauvais comme un nègre », « être dangereux comme un nègre », « être ignorant comme un nègre », très souvent, ils ne se doutent même pas qu'ils sont, eux aussi, des nègres, des esclaves, des « nègres blancs ». Le racisme blanc leur cache la réalité, en leur donnant l'occasion de mépriser un inférieur, de l'écraser mentalement, ou de le prendre en pitié [...] Au Québec, les Canadiens français ne connaissent pas ce racisme irrationnel [...] La lutte de libération entreprise par les Noirs américains n'en suscite pas moins un intérêt croissant parmi [67] la population canadienne-française, car les travailleurs du Québec ont conscience de leur condition de nègres, d'exploités, de citoyens de seconde classe ¹³⁸.

Pour ceux qui mettraient en doute le témoignage de cet écrivain engagé politiquement dans les années 1960-1970 que fut Pierre Vallières, il faudrait énumérer toute la liste des poètes et des chansonniers qui ont exprimé le même sentiment, souvent encore de façon bien plus crue que l'analyste politique. Deux ou trois témoignages vont suffire à illustrer cet état d'esprit.

Dans un court poème, Félix Leclerc exprime bien l'attitude de beaucoup de Québécois envers les autres

*Étranger, ici tu es chez-toi
si tu respectes mes usages
mais si tu m'imposes ta loi
plie bagage et déménage ¹³⁹.*

¹³⁸ Pierre VALLIÈRES, *Nègres blancs d'Amérique*, pp. 25-26.

¹³⁹ Félix LECLERC, *Rêves à vendre*, p. 249.

Il arrive que le sentiment d'être inférieur à l'autre pousse jusqu'au reniement de soi. C'est ce qu'exprime, en faisant montre de pusillanimité, le poète Paul Chamberland :

*Je suis un homme qui a honte d'être un homme.
Je suis un homme à qui l'on refuse l'humanité.
Je suis un homme agressé dans chacun des miens et qui ne tient pas de
conduite sensée cohérente devant les hommes tant qu'il
n'aura pas réussi à effacer l'infamie que c'est d'être Canadien
français* ¹⁴⁰.

C'est encore, à mon avis, chez Gaston Miron que l'on retrouve avec plus de force l'effet délétère pour les Québécois d'être de la sorte soumis à l'influence quasi irrésistible de l'autre. Pour bien faire comprendre la force de son argumentation, il mérite d'être cité tout au long :

*Je dis que je suis atteint dans mon âme, mon être, je dis que l'altérité
pèse sur nous comme un glacier qui fond sur nous, qui nous déstructure,
nous englue, nous dilue. Je dis que cette atteinte est la dernière phase
d'une dépossession de soi comme être, ce qui suppose qu'elle a été
précédée par l'aliénation du politique et de l'économique. Accepter CECI
c'est me rendre complice de l'aliénation de mon âme de peuple, de sa
disparition en l'altérité [...]*

*En CECI le poème n'est pas normal
L'humiliation de ma poésie est ici
une humiliation ethnique
Pour que tous me voient
dans ma transparence la plus historique
j'assume, devers le mépris,
ce comment de mon poème
où il s'oppose à CECI, le non-poème.*

[68]

*La mutilation présente de ma poésie, c'est ma réduction présente à
l'explication.*

¹⁴⁰ Paul CHAMBERLAND, *L'afficheur hurle*, p. 9.

*En CECI, je suis un poète empêché, ma poésie est latente, car vivant
CECI
j'échappe au processus historique de la poésie. Dites cela en prose,
svp ! You bet ¹⁴¹.*

Mais à cette dernière invitation, il refuse d'acquiescer et il poursuit son poème :

*Il attend, prostré, il ne sait plus quelle rédemption
parmi les paysages qui marchent en son immobilité
parmi les haillons du silence aux iris de mourant
il a toujours ce sourire échoué de pauvre avenir avili
Il est toujours à sabrer avec les pagaies de l'ombre l'horizon devant lui
recule en avalanches de promesses ¹⁴².*

Ou encore :

*or je suis dans la ville opulente
la grande Ste Catherine Street galope et claque
dans les Mille et une Nuits des néons
moi j e gis, muré dans la boîte crânienne
dépoétisé dans ma langue et mon appartenance
déphasé et décentré dans ma coïncidence ¹⁴³.*

Dans un autre passage, il affirme qu'il se murera désormais dans le silence :

*Une fois que j'eus assumé ma condition de colonisé, du moins la part
en moi
qui est colonisée, que je l'eus revendiquée et retournée en une
affirmation,
j'estimai, face à l'écriture, que la seule attitude convenable résidait
dans
le silence, forme de protestation absolue, refus de pactiser avec le
système
par le biais de quoi que ce soit, fût-ce la littérature ¹⁴⁴.*

¹⁴¹ Gaston MIRON, *op. cit.*, p. 124, 127.

¹⁴² *Ibid.*, p. 49.

¹⁴³ *Ibid.*, p. 58.

Mais d'où viennent-ils tous ces autres qui sont perçus comme une menace à l'autonomie et à l'intégrité du moi québécois, sinon avant tout de nous-mêmes, de nos peurs et aussi de nos rêves entretenus depuis l'origine ? Ils sont d'abord, en un sens, les francophones hors Québec, puis une partie de nous-mêmes, c'est-à-dire ce qui risque en nous, par faiblesse ou lassitude, de se laisser assimiler par l'autre, ils sont les Juifs, les anglophones québécois, les anglophones canadiens, les Américains et le reste du monde.

Les francophones hors Québec

La francophonie canadienne fut sectionnée en plusieurs tronçons. Et même, abstraction faite de ceux qui se sont implantés aux États-Unis en raison de l'action hostile des « autres » ou encore des suites d'un destin malheureux, la plupart de ces tronçons survivent bien péniblement aujourd'hui ou sont en train de mourir de mort lente. N'étant pas des Québécois, ces [69] Canadiens français en sont venus à représenter pour nous un douloureux dilemme. Il faudra de longs développements, que j'esquisserai dans le troisième tome, pour rendre compte de la nature complexe des sentiments des Québécois d'aujourd'hui envers les Acadiens et leurs frères de la « diaspora », les francophones hors Québec. Certes, ils sont les descendants de ceux-là mêmes qui furent tragiquement dépouillés de leurs territoires en 1755, dans le cas des Acadiens, et tout au long des XIX^e et XX^e siècles pour les autres. C'est toute l'histoire des francophones hors Québec qu'il faudrait ici se remémorer. Heureusement, depuis une dizaine d'années surtout, les associations d'Acadiens et de francophones hors Québec de même que leur fédération nous rappellent dans de nombreux documents les tricheries dont ils furent lâchement ou inconsciemment l'objet et, malgré les conditions précaires avec lesquelles ils sont quotidiennement aux prises, ils nous démontrent qu'ils se débattent en un immense sursaut d'énergie pour survivre avec, maintenant, le

¹⁴⁴ *ibid.*, p. 116.

concours plus ou moins empressé du gouvernement fédéral et de celui de leurs provinces respectives ¹⁴⁵.

Dans les tomes suivants, je rendrai compte du fait que les Québécois, qui naguère étaient d'ardents défenseurs de la cause des francophones hors Québec, ont, surtout depuis la Constitution fédérale de 1982, pris une part bien moins active à leurs luttes pour la reconnaissance de leurs droits historiques. En bref, il a fallu aux Québécois tenter avant tout de protéger leur propre droit d'aînesse avant de se porter à l'aide de leurs frères de l'extérieur dans le besoin.

Les « traîtres » parmi nous

Les peuples minoritaires, dominés ou occupés, recherchent viscéralement l'unanimité dans le but de présenter un front uni face à l'« ennemi ». C'est ainsi qu'on a souvent dit du Parti québécois qu'il était « unanime ». F.-A. Savard a très bien exprimé ce vœu

*C'est avec le peuple accordé
que j'aimerais assister
à ce doux banquet de clair de lune
sur les neiges de mon pays* ¹⁴⁶.

Malheureusement, les conditions propres à ces peuples minoritaires et colonisés sont bien plutôt sources de divisions intestines que de regroupement général sous la même bannière menacée. Les Québécois ont eu leur part de « collaborateurs » avec l'« ennemi » ou, du moins, ont-ils souvent cru que tel était le cas. L'exhortation d'Honoré Mercier au début du siècle, « Cessons [70] nos luttes fratricides », n'a guère eu d'effets, semble-t-il. Tous les régimes politiques qu'ils ont eus depuis la Conquête, y compris l'Acte de l'Amérique du Nord britannique de 1867, par les divisions partisanses et autres qu'ils ont entraînées

¹⁴⁵ Sur le sujet, outre les nombreuses publications des associations provinciales francophones et de leur fédération, voir Dean R. LOUDER et Eric WADDELL, *op. cit.*

¹⁴⁶ Félix-Antoine SAVARD, *Aux marges du silence*, p. 13.

parmi les Canadiens français et les Québécois, ont favorisé une vision manichéenne de leur situation.

Lors du débat constitutionnel de 1981-1982, la Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal a repris la vieille accusation de « traîtres » à l'endroit des soixante-quatorze députés du Québec qui siégeaient à la Chambre des communes d'Ottawa et qui appuyaient la position jugée « anti-Québec » de leur chef, le premier ministre Trudeau. Ce geste, qui a eu beaucoup de retentissement à l'époque et que je jugeais déplacé, m'avait persuadé de retourner à la Société la carte de membre que je détenais depuis plusieurs années.

Dans un préambule à sa pièce de théâtre *Les temples*, Félix Leclerc exprime sa révolte à l'endroit de ceux, parmi les siens, qu'il accuse d'avoir dilapidé les biens du peuple au profit des « autres » : « Ils défilent, les aînés : administrateurs, juges pervers, ministres, policiers, courtisans, financiers, une incroyable parade de chrétiens corrompus et lâches, tout étonnés d'avoir passé leur existence dans le parjure, la fraude et le vol ¹⁴⁷. »

André Laurendeau, un jour, a fustigé nos « rois nègres ». Pour Marcel Rioux il ne fait aucun doute que le Québec a souffert de « dominants internes » : « L'Église et les fractions de la petite bourgeoisie des professions libérales qui gravitaient dans son orbite [et] qui ont été la cible des réformistes ¹⁴⁸. » Wilden fait remarquer à ce propos que ces « dominants internes », parmi les colonisés, ne font qu'adopter vis-à-vis du reste de la population les attitudes des colonisateurs ¹⁴⁹.

Dans un beau livre, Gérard Bergeron a qualifié les ex-premiers ministres Pierre Trudeau et René Lévesque d'« agents doubles » en précisant qu'il s'agissait là d'un jeu de mots et qu'il voyait en eux « notre miroir à deux faces ». L'autre devient de la sorte le reflet de soi comme dans un miroir ¹⁵⁰. Bergeron a raison de dire que les Québécois s'identifiaient à la fois aux deux hommes tout en ressentant à l'endroit de l'un et de l'autre ou une forte attraction ou une répulsion viscérale.

¹⁴⁷ Félix LECLERC, cité par Jacques BERIIN, *op. cit.*, p. 233.

¹⁴⁸ Marcel RIOUX, préface au livre de Anthony WILDEN, *Le Canada imaginaire*, p. viii.

¹⁴⁹ *Ibid.*, p. 43.

¹⁵⁰ Gérard BERGERON, *Notre miroir à deux faces*. [Livre disponible dans [Les Classiques des sciences sociales](#). JMT.]

Mais le couple ami-ennemi Trudeau-Lévesque ne constitue pas, loin de là, un cas unique dans l'histoire québécoise : qu'il suffise de rappeler les sentiments opposés au gré des allégeances partisans à l'endroit de Laurier et de Bourassa de même qu'à l'égard de Saint-Laurent et de Duplessis. Le paroxysme de cette ambivalence des sentiments des Québécois vis-à-vis d'eux-mêmes fut sans doute l'épisode du référendum de 1980.

[71]

En outre, au cours de certaines périodes, ce n'est pas d'un miroir à « deux faces » dont il faudrait parler mais bien plutôt à « trois faces ». En effet, d'autres personnalités, en certains cas des évêques, ont pu se mériter une part non négligeable des allégeances populaires, à un moment où l'identification à l'endroit des chefs politiques canadiens-français œuvrant à Ottawa ou à Québec était inexistante ou faible, et même aux heures où la double identification était intense. Songeons au prestige d'un Mgr Bourget, d'un Mgr Laflèche ou d'un Mgr Lartigue.

Les Juifs

Au Québec, comme dans bien d'autres endroits du monde, les Juifs ont longtemps servi de boucs émissaires, responsables de plusieurs des déboires qui s'abattirent sur les Québécois tout au long de leur histoire. On les accusait de s'appropriier l'économie et surtout d'avoir les « doigts crochus », d'être des « requins de la finance » parce qu'ils auraient exigé des taux usuraires des pauvres débiteurs chroniques que furent longtemps tant de Canadiens français. De 1933 à 1944, *L'Action nationale* publia dix-sept textes contre les Juifs. Le mouvement coopératif Desjardins lui-même, bien qu'il s'attaquât plutôt aux marchands locaux, la plupart Canadiens français, s'en prenait aussi, à l'occasion, à l'esprit « retors » des Juifs. Nombre d'intellectuels parmi les plus influents, dont à l'occasion François-Albert Angers et même, à une reprise au moins, André Laurendeau ¹⁵¹, à la faveur de la vague fasciste antisémite qui déferla sur l'Europe durant plus de deux décennies (1920-1945), dénoncèrent l'emprise jugée excessive des Juifs sur

¹⁵¹ Denis MONIÈRE, *André Laurendeau*, p. 59. [Livre disponible dans [Les Classiques des sciences sociales](#). JMT.]

l'économie et les finances québécoises. Des politiciens et même des premiers ministres, tel Maurice Duplessis, s'en prenaient aux juifs pour justifier les déboires de leur parti ou de leur gouvernement. Bien des ecclésiastiques, surtout durant la Semaine sainte, se faisaient une joie malsaine de rappeler les malédictions millénaires contre le peuple juif déicide. Et puis, tout comme les autres peuples, les Québécois prirent connaissance de l'horreur des camps de concentration et du génocide du peuple juif. Ce fut probablement la réhabilitation morale de ce dernier lors du Concile Vatican II qui atténua fortement, sans l'effacer complètement sans doute, le sentiment antisémite chez les Québécois. Il convient enfin de mentionner le rôle important du Cercle juif de Montréal et la portée de son *Bulletin*, publié en français. Juifs et francophones ont pu ainsi mieux se connaître et dissiper la fausse impression que tous les juifs, après tout, ne sont que des retors et des « Anglais ».

[72]

Les anglophones québécois

Il y a trente ou trente-cinq ans, je n'aurais même pas songé à ouvrir une rubrique spéciale pour traiter des anglophones québécois. Ils auraient plutôt été assimilés à l'ensemble des anglophones canadiens. Les « Canadiens français » du Québec n'établissaient pas alors une distinction nette entre les diverses communautés non francophones du Canada, qu'ils percevaient comme des communautés homogènes, indifférentes ou hostiles à leur condition. Deux groupes toutefois tranchaient sur cette masse : les « orangistes » de Toronto et les « Rhodésiens de Westmount » qui se méritaient une suite interminable d'épithètes injurieuses lesquelles, d'ailleurs, cadraient parfaitement avec leur propre arsenal d'injures à l'endroit des francophones. « Deux solitudes », oui, mais qui étaient suffisamment conscientes de leur voisinage obligé mais jugé intolérable, pour préférer l'une à l'autre les propos les plus méprisants et outrageants. Ce n'est pas au XVIII^e ni au XIX^e siècle mais au cœur du XX^e siècle, en 1962, que l'Université McGill, logée depuis plus de cent ans dans le site le plus central et le plus enchanteur de l'île de Montréal, prit la « formidable » décision de créer un « French Canada Center Program ». Le lancement de ce centre, auquel je fus

invité, rappela les fastes d'un pays colonisateur créant un programme de recherche au profit des indigènes. Le gouverneur général du Canada, le général Vanier, était l'invité d'honneur, et l'ensemble de la longue cérémonie se déroula dans une atmosphère d'autosatisfaction et de condescendance à l'endroit des francophones : à partir de ce soir-là, la bonne manne de l'« intelligence » anglaise tomberait sur ce pauvre Montréal croupissant dans l'ignorance et les tabous... André Laurendeau, qui était mon voisin de table, se dit profondément scandalisé par cette démonstration d'incompréhension totale et de fausse conscience de la part de la direction de l'Université McGill. Pour calmer son esprit surchauffé, je lui confiai que le département de français de cette même université avait toujours jusque-là désigné un Français « de France » pour diriger leur département de français ! Jean Éthier-Blais en fut le premier directeur québécois. Il fut nommé en 1963 ou en 1964, lorsque la Commission d'enquête sur le bilinguisme et le biculturalisme était déjà à l'œuvre.

À la suite d'une conférence prononcée au Canadian Club, à un moment où les relations inter-ethniques étaient particulièrement tendues, l'éditeur du *Montréal Star* m'avait demandé de préciser ce que les « Franco-Quebecers » voulaient obtenir précisément des « Anglo-Quebecers ». Je répondis : « Tout le pouvoir possible et si possible tout le pouvoir ¹⁵². » Aujourd'hui, je dirais plutôt que les francophones, en collaboration avec les anglophones et les allophones, veulent faire du Québec la société la plus heureuse, la plus [73] juste et la plus prospère possible, dans le respect des droits de chacun, tout en reconnaissant la priorité de la langue française dans tous les domaines.

Depuis ce temps, peu glorieux pour les anglophones comme pour les francophones, les rapports entre les deux groupes socio-linguistiques ont évolué. Nombre de francophones ont grimpé dans l'échelle de prestige des professions, ils deviennent de plus en plus actifs dans les affaires et apprennent à traiter d'égal à égal avec leurs voisins anglophones. Quant à ces derniers, s'il est vrai qu'ils restent bien conscients de l'importance du support inestimable que leur procure le fait d'être majoritaires au pays et d'avoir leur sort lié par des fibres innombrables à l'ensemble du continent nord-américain avec lequel ils partagent la même langue

¹⁵² Léon DION, « What Is the Place of Franco-Quebecers in the Province ? ».

et maintes valeurs, ils ont perdu de leur morgue à l'endroit des francophones qu'ils acceptent plutôt, pour la plupart, comme des égaux.

Je me réjouis qu'un organisme comme Alliance Québec ait pu être créé et je souhaite qu'il devienne un porte-parole reconnu par la majorité des anglophones québécois. Pour les francophones, il représente un interlocuteur valable et généralement modéré dans ses revendications en faveur des anglophones du Québec. Il constitue, pour deux chemins, un carrefour circonstanciel.

J'aurai à en rendre compte ailleurs dans cet ouvrage, mais il convient de mentionner dès maintenant le principal changement, je dirais même la profonde mutation, survenu chez les anglophones québécois depuis une quinzaine d'années : ils savent maintenant qu'ils sont minoritaires au Québec. Ils acceptent cette condition bon gré mal gré et bon nombre d'entre eux sont disposés à demeurer au Québec en assumant sans trop de réticence leur inévitable statut.

Certains d'entre eux acceptent même de se faire les interprètes des Québécois francophones auprès du reste du pays. C'est là un comportement que j'aurais bien voulu leur voir adopter depuis longtemps. Malheureusement, ce ne sont pas ces personnes compréhensives qui gèrent le centre-ville de Montréal ni les établissements publics de Westmount. Depuis 1985, en effet, l'anglais y revient graduellement en force et l'accueil fait au français y est plus froid, parfois même hostile ¹⁵³.

Toutefois, ce n'est pas d'hier que certains anglophones québécois, surtout ceux qui n'habitent pas Montréal, ont pris conscience, parfois de façon douloureuse, de leur statut de minoritaires. Je ne citerai qu'un cas, mais un cas particulièrement tragique, sinon exemplaire : il s'agit du grand poète et constitutionnaliste de l'Université McGill, grand ami des Canadiens français, [74] Frank Scott, décédé il y a quelques années au terme d'une longue et fructueuse carrière. À l'aube de ses soixante-dix ans, il me raconta que durant son enfance passée dans la ville de Québec - son père occupait le siège épiscopal anglican de Québec - ses petits camarades étaient bien entendu francophones et lui faisaient savoir, de ces façons cruelles que seuls les enfants savent imaginer, qu'il était un « étranger », voire un « ennemi ». Frank Scott me disait qu'à soixante-dix ans il lui arrivait encore de

¹⁵³ Gary CALDWELL et Eric WADDELL, *Les anglophones du Québec* [...]; Roch CÔTÉ, « Les « Anglais » ont changé ».

revivre dans son sommeil, comme un cauchemar, ces scènes pénibles de son enfance dans lesquelles une bande d'enfants hurlant en français le pourchassaient et lui lançaient des pierres.

La connaissance de ce fait et de bien d'autres semblables qui me furent confiés au cours des ans par des anglophones québécois contribuèrent à me faire mieux comprendre que s'il est éprouvant et révoltant d'être traités en minoritaires comme ce fut le cas des francophones au Canada et même à Montréal, où ils constituaient pourtant une majorité numérique, inversement, nous risquons d'être cruels et insensibles envers ceux que nous estimons plus faibles que nous dès lors que nous nous percevons comme majoritaires.

Ce genre d'expériences peu édifiantes m'a convaincu, si besoin en était, que l'être humain n'est solide et propre que s'il parvient à considérer son semblable, qui soit-il, comme son égal. C'est ce sommet de l'humanisme que Friedrich Schiller a atteint dans l'Ode à la joie qui clôt la IX^e symphonie de Beethoven : « Tous les hommes sont frères » (*Alles Menschen Werden Bruder*). Tel est le leitmotiv de ce poème grandiose. Quel beau rêve ! Quelle sublime réalité il pourrait, il devrait devenir !

Les anglophones canadiens

À cause d'une minorité d'entre eux, les anglophones hors Québec - auxquels il faudrait joindre des allophones assimilés ou non - se sont mérité le titre peu enviable d'« ennemis » invétérés des Canadiens français. Faut-il encore citer la déclaration raciste du député Douglas Fisher dans son allocution lors du congrès des Affaires canadiennes tenu à l'Université Laval en 1961 sur le thème : « Canada : expérience réussie ou ratée » dont l'un des organisateurs fut l'actuel premier ministre du Canada, Brian Mulroney ? On se rappelle que, selon Fisher « la plus grande influence de la culture canadienne-française fut Maurice Richard et Lili St-Cyr ». Ou encore, l'impair de Donald Gordon, alors président du Canadien National qui déclara à un comité de la Chambre des communes qu'aucun Canadien français ne siégeait à la vice-présidence du Canadien National, parce qu'aucun d'eux n'était suffisamment compétent ? Ces paroles insultantes à l'endroit des francophones lui méritèrent d'être brûlé en effigie ! De telles

déclarations, s'ajoutant aux injures et aux [75] affronts individuels subis en diverses occasions de la part des anglophones ont provoqué chez plusieurs des nôtres une réaction de rejet ou de colère : « Mon nom : offensé ; mon prénom : humilié ; mon état : révolté » écrit Aimé Césaire ¹⁵⁴. La liste des épithètes injurieuses dont les anglophones stigmatisaient les francophones serait interminable. Le poète Gaston Miron, si sensible à la condition précaire du français au Québec même, a dressé un jour une liste de pareilles infamies : « Mon nom est « Pea Soup ». Mon nom est « Pepsi » [...] Mon nom est « Frog » [...] Mon nom est « speak white » [...] Mon nom est « cheap » ¹⁵⁵.

Gaston Miron ajoute plusieurs autres épithètes injurieuses, mais il oublie de citer l'infamant stigmaté : « Lousy French. » Peut-être parce que la flétrissure portait la marque d'un francophone, Pierre Trudeau... Quant à moi, j'ai peut-être eu droit à la pire des insultes : « You, papist ! », et cela de la part d'un ami, grand apôtre des droits de l'homme, fils d'un pasteur, au cours d'une discussion interminable sur un sujet quelconque. Pareil argument plutôt hors de propos de sa part nous a fait bien rire par la suite. Il m'a avoué que son interpellation n'était en rien préméditée, qu'elle n'avait jamais de sa vie consciente effleuré jusque-là son esprit, mais que, sans doute, elle avait dû lui être insufflée dans sa petite enfance et que notre discussion avait provoqué la rupture subite des valves protectrices qu'il avait élevées dans son adolescence et sa vie d'adulte.

Ce fut au cours d'une longue soirée passée avec des hauts fonctionnaires anglophones d'Ottawa à l'automne de 1966 que j'eus à subir l'expérience la plus éprouvante. À un moment, et cela durant plusieurs minutes, on s'est mis à déblatérer de belle façon contre les « French Canadians », jugés insupportables notamment dans les relations de travail. Durant tout ce temps, je restai silencieux. L'un d'eux, notant finalement mon extrême embarras et désireux d'effacer les paroles désobligeantes que je venais d'entendre, me dit : « Of course, you Léon, you are not like the other French Canadians ». Ce à quoi je répondis : « Si au lieu de moi, cela avait été Marc, André ou Jules qui eût été ici, « moi, Léon », j'aurais pourtant été comme les autres mécréants de Canadiens français... » Embarrassés

¹⁵⁴ Aimé CÉSAIRE, cité par Hubert AQUIN, *Prochain épisode*, p. 113.

¹⁵⁵ Gaston MIRON, *op. cit.*, p. 127.

et comprenant leur maladresse, mes interlocuteurs s'empressèrent de s'excuser, mais, aujourd'hui encore, je n'ai pas oublié l'affront fait à tous les miens.

Je pense ne pas errer en disant que les Canadiens anglais, dans l'ensemble, ont bien évolué depuis les « révélations » de la Commission d'enquête sur le bilinguisme et le biculturalisme dans les années 1960. Aujourd'hui, comme hier sans doute, mais de façon plus marquée, ce sont [76] moins les Canadiens français en tant qu'individus qui sont conspués mais bien les francophones comme collectivité et le Québec comme province, jugée trop forte, de même que, naguère, le fameux « French Power » fédéral ¹⁵⁶.

Les récriminations contre l'usage du français dans la fonction publique fédérale et contre l'obligation morale qu'ont les anglophones qui entendent y briguer des postes de cadres d'apprendre le français sont encore fréquentes, mais les dénonciations de cette condition sont moins acerbes depuis quelques années. Le centre des objections s'est en outre déplacé de l'Ontario vers les provinces de l'Ouest et quiconque connaît le contexte sociodémographique et politique de ces provinces comprend que les réticences vis-à-vis le français et le Québec, bien qu'excessives ou même auto-destructives, y ont un certain fondement. Car, en examinant de plus près leur propre situation, ces provinces devraient, il me semble, en arriver à la conclusion que c'est en se faisant du Québec un allié plutôt qu'un adversaire qu'elles pourraient parvenir un jour à occuper le rang éminent qui devrait être le leur dans la Confédération canadienne.

Se borner à faire état des épithètes infamantes que des anglophones canadiens ont forgées à l'endroit de leurs compatriotes francophones serait proprement injuste à leur endroit. De nombreux anglophones ont dit et répété leur admiration pour nous ; ils ont conscience des vicissitudes qui se sont abattues sur nous en bonne partie en raison de leur propre aveuglement et incompréhension, en raison aussi de la créativité culturelle qu'ils nous prêtent et qu'ils nous envient. Combien de fois ai-je entendu Frank Scott, David Easton, Davidson Dunton, Gertrude Laing, Blair Neatby et nombre d'autres vanter les talents réels ou imaginés des francophones dans le domaine des arts et des lettres alors qu'eux, les anglophones, se seraient complu dans le matérialisme. (En tout cela, ils exagéraient grandement, comme l'application de l'échelle Blishen de prestige des professions

¹⁵⁶ Jean BÉRIAULT, *Anti-Québec* [...].

devait le démontrer.) En outre, bien des francophones ignorent qu'ils vantent notre sens de l'histoire, notre « verticalité », alors qu'eux, les anglophones, seraient rivés à l'« horizontalité », limités à ne reconnaître dans leur identité que l'espace, et plus encore, un espace qu'ils auraient « volé » aux peuples aborigènes et aux Métis d'abord et, ensuite, aux Canadiens français !

Jean-Charles Falardeau exprime cette différence d'optique des deux groupes telle qu'elle se manifeste dans la littérature anglaise et la littérature française en ces termes :

La littérature anglaise, selon ses critiques, est tendue selon un axe horizontal : la relation homme-milieu ou homme-société. Pour le critique de langue française, l'axe de sa littérature est à l'inverse, vertical : il est donné par la relation homme-destin ou homme-absolu ¹⁵⁷.

[77]

Falardeau pense principalement à des écrivains comme Whalley, Bissell, Daniells, Ross et Weaver. Par contre, d'autres comme Leacock, Sandwell, Deacon, Creighton, Purdy, Underhill, Frye, ont proposé une « vision du Canada » ancrée fermement dans le temps, dans le passé bien entendu, parce que beaucoup d'entre eux entretenaient ou entretenaient une conception conservatrice de l'histoire, mais aussi chez certains orientée vers l'avenir. C'est ainsi que William Arthur Deacon demandait à ses concitoyens de se préparer pour assumer rien de moins que la direction du monde : « Je crois, écrivait-il, qu'avant l'an 2000 la domination mondiale du Canada sera indiscutable au point d'être un lieu commun de l'histoire ¹⁵⁸. » B. K. Sandwell en 1930 disait du Canada qu'il était « une terre... qui s'édifie dans le calme du courage et la certitude d'une grande destinée... Canada ! La terre procurant le courage de la grandeur ¹⁵⁹. »

¹⁵⁷ Jean-Charles FALARDEAU, *Notre société et son roman*, p. 58.

¹⁵⁸ William Arthur DEACON, cité par Charles TAYLOR, *Radical Tories*, p. 17. « I believe that before the year 2000 Canada's World dominance will be as undisputed a fact as any commonplace of history. »

¹⁵⁹ B. K. SANDWELL, cité par Charles TAYLOR, *op. cit.*, p. 17. « A land [which] forges ever ahead with calmness of courage and the certainty of a great destiny... Canada ! The land with the courage to be great. »

Cette belle superbe d'antan est aujourd'hui à peu près disparue de la littérature canadienne-anglaise. Au contraire, on y trouve fréquemment un profond pessimisme frisant le masochisme. À quelle conjoncture fâcheuse faut-il attribuer pareil retournement des esprits, pareille perte de confiance en soi ?

Quel est l'« autre » ? Quels sont « les autres » à ce point corrosifs de leur bel optimisme de naguère, à l'exception, bien sûr, de cet « autre », francophone ou québécois, qui représente un donné quotidien, craint ou conspué, mais nécessaire ? La nature géographique et politique, et la composition ethnique du Canada - son régionalisme, son hétérogénéité et son provincialisme - font qu'en certains endroits les « Anglo-Saxons » constituent une minorité : tout cela se prête bien mal à l'émergence d'un sens de l'identité qui se nourrirait d'un imaginaire représentant un décalque suffisamment accordé à la réalité. Anthony Wilden s'interroge pertinemment à ce sujet concernant nos compatriotes anglophones : ces derniers ne disposent pas d'un miroir qui refléterait une figure précise d'eux-mêmes parce qu'ils ne disposent pas d'un point de référence ayant quelque rapport avec un réel quelconque ¹⁶⁰.

Les anglophones canadiens, en raison de la complexité de leur situation, ont été incapables de se concevoir comme une « nation », une « société » distincte par rapport au Québec, ou plutôt, selon moi, ils ont renoncé à l'effort qu'il leur aurait fallu consentir pour y parvenir. Ce faisant, ils ont réduit à néant les nombreuses tentatives des francophones, notamment des plus [78] perceptifs d'entre eux, pour concevoir le Canada comme deux nations sociologiques d'où, à mon grand regret, l'impossibilité jusqu'ici de « voir » le reflet de cette réalité ou de cet imaginaire dans la Constitution canadienne. De cette incapacité de se refléter comme dans un miroir résulte pour les Canadiens anglais une conséquence malheureuse : ils n'ont aucune idée précise, au sens affectif du terme, de ce que peut bien être le Canada dans son ensemble. Ils pourraient s'appliquer à eux-mêmes ce cri de détresse des Franco-Ontariens : « J'ai besoin d'un nom », suivant le titre du film de Paul Lapointe ¹⁶¹.

Ceux qui ont cherché l'identité canadienne ont omis de réaliser que vous ne pourrez vous identifier qu'avec quelque chose que vous pouvez

¹⁶⁰ Anthony WILDEN, *op. cit.*

¹⁶¹ Dean R. LOUDER et Eric WADDELL, *op. cit.*, p. 52.

voir ou reconnaître. Vous avez besoin, tout au moins, d'une image dans un miroir. Aucun pays ne se soucie suffisamment de nous pour nous renvoyer une image de nous-mêmes que nous pouvons même désapprouver. Et apparemment nous ne pouvons le faire pour nous-mêmes, parce que jusqu'ici nos tentatives d'y parvenir ont ressemblé à ces trois hommes aveugles tentant de décrire un éléphant... avec quoi pouvons-nous trouver motif à nous identifier nous-mêmes ¹⁶² ?

Et dire que Wilfrid Laurier avait prophétisé que « le XX^e siècle serait le siècle du Canada » !

Cet « autre » que le « moi » requiert pour élaborer son imaginaire et même pour parvenir à une conception de la réalité qui lui soit acceptable, on pourrait croire que les Canadiens anglais le possèdent tout près d'eux, trop près d'eux, diraient certains. Il s'agit bien sûr des Canadiens français et des Québécois. Et les épithètes dont certains affublent ces derniers paraissent en fournir la preuve. Malheureusement, il n'en est pas ainsi. Les Canadiens français ne se doutent pas jusqu'à quel point la plupart des anglophones canadiens d'aujourd'hui voudraient être aimés d'eux, combien, en définitive, ils sont sentimentaux à l'égard des Canadiens français. Le titre de l'ouvrage édité par Richard Simeon : *Must Canada Fail ?* est moins une interrogation qu'un vibrant appel à l'aide adressé au Québec. Or, la majorité des Québécois ignorent ces appels ou même les rejettent. Les propos de Félix Leclerc, qui reproduisent fort bien la pensée intime de la majorité des Canadiens français, du moins des Québécois, tombent comme un plomb très lourd :

Je ne suis pas plus méchant qu'eux mais le baume qu'ils réclament à grandes cuillerées, je le garde pour les miens qui n'en ont jamais eu ! Je savoure un [79] mets que je n'avais jamais goûté auparavant, vraiment

¹⁶² Germaine WARKENTIN, citée par Margaret ATWOOD, *Survival*, p. 9. « Searchers for a canadian identity have failed to realize that you can only have an identification with something you can see or recognize. You need, if nothing else, an image in a mirror. No other country cares enough about us to give back an image of ourselves that we can even resent. And apparently we can't do it ourselves, because so far our attempts to do so have resembled those of the three blind men trying to describe an elephant... with what are we to identify ourselves ? »

royal : la victoire sans vengeance ni châtement simplement la victoire que mon père n'a jamais connue ¹⁶³ !

André-J. Bélanger exprime la même idée de refus chez les francophones de communiquer avec l'« Anglais », de lui permettre de se présenter à lui en toute plénitude comme cet « autre » dont il aurait tant besoin :

Notre stratégie collective en aurait donc été une de *retrait*. L'affirmation de notre *différence*, en un mot, de notre identité par rapport à l'« Anglais », se sera logée à l'enseigne d'un imaginaire, un *passé*, à savoir, un inaccessible qui, projeté dans l'avenir, se désignait comme mission. Ce qui à tout prendre était selon Chamberland une manière d'affirmer notre *absence* face à la présence fascinante de l'autre ¹⁶⁴.

Les anglophones recherchent passionnément ce « choc des cultures » qui les secouerait de leur léthargie. Combien de fois n'a-t-on pas supplié les Québécois de demeurer dans le giron du Canada parce qu'en toute sincérité, on croit que c'est le Québec - ou le Canada français - qui est source d'oxygène pour le Canada, qui lui permet de persister comme pays. Je pense que c'est Murray Ballantyne, anglophone lui-même, qui a le mieux exprimé l'idée d'une dialectique nécessaire entre francophones et anglophones pour faire du Canada un grand pays. Il proclama que la première composante de cette dialectique, ce sont les Canadiens français qui la constitue, et il se dit fier de s'identifier à eux en tant que Canadien :

Tout ce vaste territoire fut d'abord découvert et évangélisé par nous. Nous fûmes les premiers commerçants et les premiers habitants. Nous le découvriâmes, nous le défrichâmes, nous combattîmes pour lui. Si l'esprit du lucre pouvait se glisser chez les premiers habitants, tout autant le fut l'amour apostolique. Nous avons un grand passé de courage, d'audace, d'endurance et le sens du risque. Nous sommes un grand peuple descendu d'un grand peuple. Le Canada est notre patrie. Nous allons parler, nous serons entendus. Nous serons respectés. Nous serons maîtres de nos destinées [...] Tout ce que nous n'avons fait que demander, c'est l'égalité

¹⁶³ Félix LECLERC, *Rêves à vendre*, p. 177.

¹⁶⁴ André-J. BÉLANGER, *Ruptures et constantes*, p. 147.

[...] Nul Canadien français ne se sent vraiment chez lui à Ottawa et ne peut ressentir dans son cœur que cette ville est la capitale de son pays ¹⁶⁵.

[80]

George Grant exprima cette même idée en des termes si bien sentis que tout le Canada anglais s'est reconnu en eux : « Au Canada, en dehors du Québec, il n'existe pas de « culture aux racines profondes », et les changements nouveaux sont issus d'une idéologie (capitaliste et libérale) qui représente pour plusieurs une vision splendide de l'existence humaine ¹⁶⁶. Et Grant précise : « La pierre de touche de la nation canadienne c'est le français ; la moindre connaissance de l'histoire fait de cette affirmation un lieu commun... Les Canadiens français n'ont pas fait partie de la Confédération en vue de protéger les droits des individus mais ceux d'une nation ¹⁶⁷. » Bref, George Grant se montre bien pessimiste quant à l'aptitude des Canadiens anglais à préserver leurs traditions et leur foi dans leur grandeur ; surtout s'ils se voient privés du concours des francophones.

Même l'historien C. D. Creighton, lui qui pourtant s'était fait le champion d'un grand Canada-Uni, se laissa un jour envahir par le pessimisme quant à l'avenir de son pays : « S'étant coupé de la tradition historique dans laquelle la vie de notre

¹⁶⁵ Murray BALLANTYNE, « What French Canadians have against US », pp. 28-33. « All this vast territory was first found and first evangelized by us. We were the first traders and the first settlers. We found it, we used it, and we fought for it. If greed was to be found in our natives, so was apostolic love. We have a great past of courage, daring, endurance and dash. We are a great people descended from a great people. Canada is our home [...] We will express ourselves. We will be heard. We will be respected. We will control our clestinees [...] All we have ever asked is equality [...] No French Canadian ever really feels at home in Ottawa, or can ever feel in his heart that it is the Capital of his Country ».

¹⁶⁶ George GRANT, *Lament for a Nation* [...], p. 43. « In Canada, outside of Quebec there is no « deeply rooted culture », and the new changes come in the form of an ideology (capitalist and liberal) which seem to many a splendid vision of human existence. »

¹⁶⁷ *Ibid.* « The Keystone of a Canadian nation is the French Fact ; the slightest knowledge of history makes this plitudidous... The French Canadians have been part of Confederation not to protect the rights of individuals but the rights of a nation. »

peuple prend racine, il ne nous reste plus rien que l'avenir : le rêve d'une gerbe toujours croissante de fumée de forêt ¹⁶⁸. »

C'est sans doute l'historien W. L. Morton qui est allé le plus loin dans cette conception d'un Canada-Uni dans lequel les francophones et les anglophones eux-mêmes disparaissent en tant que « peuples fondateurs du Canada » pour être absorbés en tant que « all Canadians ».

L'origine d'un homme n'a plus aucune importance - anglaise, française, allemande, ukrainienne, écossaise, irlandaise, galloise, italienne - ou tout autre des composantes multiples de la nationalité canadienne... Sans que personne n'ait à tourner le dos à son passé, sans avoir à se convertir d'une nationalité à une autre, nous sommes tous tranquillement devenus Canadiens. Il s'ensuit que dans l'avenir toute majorité nationale sera changeante puisqu'il s'agira d'une majorité d'opinion et non de race ¹⁶⁹.

[81]

Et Morton concluait qu'en s'attaquant à la domination du Canada anglais, les Canadiens français s'attaquaient à une chimère.

Le besoin viscéral des anglophones d'englober les francophones dans leur conception du Canada et dans la recherche de leur identité fait donc contraste avec le souci inverse des francophones d'éviter l'« Anglais », d'exclure de leur moi affectif tout ce qui respire « Anglais » afin de mieux pouvoir sans fausse conscience se le représenter comme cet « autre » qui leur permet de bien cerner leur propre identité.

¹⁶⁸ C. D. CREIGHTON, cité par Charles TAYLOR, *op. cit.*, p. 41. « Having denied the historical tradition in which our life as a people is rooted we have nothing remaining but the future to which we can appeal : the dream of an ever-increasing forest of smoke stacks. » Ce passage a été écrit en 1957.

¹⁶⁹ W. L. MORTON, cité par Charles TAYLOR, *op. cit.*, p. 68. « It no longer matters to any what a man's origin is - English, French, German, Ukrainian, Scots, Irish, Welsh, Italian - any of all the multitudinous strains of Canadian nationality [...] Without any man having to turn his back on his past, without any fervor of conversion from one nationality to another, we have all quietly become Canadians. This means that in the future any national majority will be a varying one, a majority of opinion and not of race »

C'est ainsi que je ne connais aucun ouvrage systématique écrit par un Québécois francophone sur l'une ou l'autre province canadienne-anglaise alors que ma propre bibliothèque comprend plus de trente titres d'ouvrages sur le Québec, rédigés par des anglophones ! Il m'est impossible d'en fournir la liste complète mais en voici quelques noms : Ramsay Cook, David Bell, Michael Oliver, Michael Stein, Charles Taylor, Edwin R. Black, Richard Simeon, Michael D. Behields, R. M. Burns, Conrad Black, Paul Fox, Peter M. Leslie, Graham Fraser, Dale Thompson, L. Ian Macdonald, Kenneth McRoberts, Dale Postgate, Edward M. McWhinney, Henry Milner, Herbert F. Quinn, A. Paul Pross, Malcolm Reid, Peter Russel, Denis Smith, Hugh G. Thorburn, F.M. Trofimenkoff, B. L. Vigot, sans oublier leur mentor à presque tous, mon ami John Meisel. Je m'excuse auprès de ceux que je n'ai pas cités mais dont les œuvres sur le Québec sont aussi imposantes.)

Pourtant, si la conjoncture pouvait se retourner en faveur des Canadiens anglais et s'ils pouvaient persuader les francophones que le destin des deux groupes est lié, le Canada, présentant de la sorte un front uni, pourrait récupérer sa grandeur : je laisse à Anthony Wilden le soin d'exprimer cet espoir au nom de tous ceux, si nombreux, qui, chez nos compatriotes anglophones, l'ont si souvent, et avec une sincérité indiscutable, espéré : « La lutte au Canada pour les libertés démocratiques et les droits économiques élémentaires n'est pas seulement la lutte d'une partie du pays contre l'autre, mais aussi la lutte du peuple canadien dans son ensemble ¹⁷⁰. »

L'avenir dira, à la faveur d'une conjoncture favorable toujours dans l'ordre du possible, si les francophones se convaincront à leur tour, un jour, que leur propre destin est lié à celui des anglophones canadiens. Pour que ce jour faste de la réconciliation complète et définitive arrive, il leur faudra mettre une sourdine à leur devise : « je me souviens » et il leur faudra se persuader que les anglophones ne sont pas seulement sincères mais qu'enfin ils comprennent...

Malheureusement, le désir sincère des Canadiens anglophones de voir le Québec au sein de la Confédération n'a pas eu jusqu'ici, sauf chez [82] les plus lucides et les mieux informés d'entre eux, de contrepartie sur le plan de leur vision politique explicite et constitutionnelle du Canada. Incapables de dire aux

¹⁷⁰ Anthony WILDEN, *op. cit.*, p. 50.

francophones québécois : « Nous vous comprenons et nous vous acceptons tels que vous êtes », ils ont repoussé sans réflexion et parfois avec mépris toutes les formules que les Québécois ont proposées en vue de se sentir plus à l'aise au sein du pays. Des « deux nations », des « deux peuples », des « deux sociétés » auxquels auraient pu correspondre plusieurs variétés d'« États-associés », on est passé aux notions de « dualité » et de « dualisme » pour en arriver, aujourd'hui, à celle de « Québec, société distincte » à laquelle le premier ministre canadien et les premiers ministres des provinces anglophones ont donné leur aval, mais que bien des francophones considèrent plutôt comme une « coquille vide ». Ces derniers se demandent ce que pourra bien signifier la nature de cette distinction aux yeux des anglophones, eux qui ne parviennent pas à percevoir le Canada autrement que comme une addition de dix provinces, toutes égales, dans le cadre d'un fédéralisme qu'ils souhaitent beaucoup plus centralisé que le Québec qui, lui, se sait être une société vraiment distincte dans l'amalgame canadien.

L'imbroglio ainsi créé aurait pu se dénouer, du moins sur le plan constitutionnel, lors de la Conférence constitutionnelle fédérale-provinciale qui s'est tenue en juin à la suite de l'entente de principe du lac Meech, qui avait créé un fort courant d'opposition, du moins au Québec. Si le gouvernement canadien et les provinces anglophones avaient permis au Québec de signer l'entente constitutionnelle de 1982 dans « l'honneur et l'enthousiasme », suivant la formule employée par le premier ministre Mulroney au cours de la campagne électorale de 1984, et d'obtenir enfin la pleine sécurité constitutionnelle qu'ils revendiquent depuis si longtemps, en retour, cette « réconciliation fraternelle » aurait pu également faciliter aux anglophones la difficile et jusqu'ici infructueuse recherche de leur propre identité comme collectivité distincte dans leur propre environnement. Toutefois, ce n'est là de ma part qu'un vœu : il semble que nous soyons encore bien loin de la coupe aux lèvres.

Il est un autre point que je tiens à signaler. On a souvent parlé des anglophones et des francophones comme de « deux solitudes ». Cette expression, on l'a vu, ne devrait plus avoir cours dans le Québec d'aujourd'hui, mais, appliquée au Canada dans son ensemble, elle comporte encore une bonne dose de vérité. Certes l'exclamation parfois chargée d'indignation : « What does Quebec want ? », si couramment exprimée au cours des années 1960-1970 s'est vue à peu

près reléguée aux oubliettes, le référendum québécois de 1980, entre autres, paraissant, bien à tort à mon avis, avoir apporté la réponse à cette question.

Toutefois, un examen plus approfondi des états d'esprit respectifs des anglophones et des francophones canadiens et québécois fait ressortir deux aspects majeurs de similitude.

[83]

Le premier aspect porte sur une préoccupation commune concernant la survivance de l'un et de l'autre groupe. À cet égard, bien des écrivains anglophones expriment le même noir pessimisme que j'ai illustré plus haut parmi les écrivains francophones. L'ouvrage de Margaret Atwood, *Survival*, dans ses passages les plus percutants, pourrait avoir été écrit par un francophone tant la sensibilité qui s'y exprime me paraît nôtre. Malheureusement, peu de francophones connaissent ce maître-livre mais, s'ils le lisaient, je suis certain qu'ils comprendraient que le message livré les concerne eux-mêmes.

À mon avis, les textes que Margaret Atwood cite en guise de préface à son ouvrage excèdent en pessimisme tout ce que j'ai lu sur le Québec. Ainsi : « Il ne veut pas parler du Canada [...] » « Ici le dilemme canadien se révèle en une phrase. Personne ne veut parler du Canada, pas même les Canadiens. Vous avez raison, Paddy. Canada est ennuyeux ¹⁷¹. »

Et aussi cette autre citation tirée du livre de George Grant, *Technology and Empire*, à laquelle on trouve de si nombreux échos dans la littérature francophone, notamment chez Fernand Dumont :

Il est vrai que nul particularisme ne peut incarner adéquatement le bien. Mais n'est-il pas également vrai que ce n'est que par des racines particulières, quelque partielles qu'elles soient, que les êtres humains parviennent à une première compréhension du bien et c'est le jus de

¹⁷¹ Brian MOORE, cité par Margaret ATWOOD, *op. cit.*, p. 9. « He doesn't want to talk about Canada. » [...] « There you have the Canadian dilemma in a sentence. Nobody wants to talk about Canada not even us Canadians. You're right, Paddy. Canada is a bore. »

semblables racines qui pour la plupart des hommes constitue la base de leur accession à un bien plus universel¹⁷² ?

Plus encore que chez les Québécois, la grande peur des Canadiens anglais est que plus rien, si ce n'est le parlementarisme et la monarchie britanniques, ne les distingue des Américains¹⁷³. Cette inquiétude nous fait mieux comprendre pourquoi les anglophones canadiens, surtout ceux de l'Ontario, manifestent tant d'attachement à la couronne, au drapeau, à l'hymne national et aux institutions parlementaires britanniques. C'est, dans leur esprit, tout ce qui leur reste en propre face aux États-Unis. L'approche du renouvellement des accords commerciaux avec les États-Unis - le soi-disant « libre-échange » - a ravivé les craintes. Un véritable nationalisme pan-canadien, [84] visant avant tout cet « autre » que sont les États-Unis, pourrait peut-être, pour la première fois de notre histoire, éclore de cette condition. Mais cela n'est que du domaine d'un possible encore bien incertain. En d'autres termes, il se pourrait que les Canadiens anglophones se sentent encore plus démunis demain face aux États-Unis qu'ils ne le sont aujourd'hui. Les témoignages à ce propos revêtent souvent même l'accent du désespoir. Là encore, ils se trouvent sur la même longueur d'onde que les francophones, et peut-être les plaintes atteignent-elles parfois un clavier encore plus élevé que chez ces derniers. George Grant s'en prend féroce à l'ancien premier ministre canadien John D. Diefenbaker, dont le conservatisme aurait pourtant dû, selon lui, rendre plus perspicace :

Pour Diefenbaker, l'unité de tous les Canadiens est un fait absolu. Son interprétation du fédéralisme est fondamentalement américaine. Il ne pouvait comprendre ceux qui tenaient à être une nation, mais seulement ceux qui voulaient préserver de charmantes coutumes marginales. Son

¹⁷² George GRANT, cité par Margaret ATWOOD, *op. cit.*, p. 9. « It is true that no particularism can adequately incarnate the good. But is it not also true that only through some particular roots, however partial, can human beings first grasp what is good and it is the juice of such roots which for most men sustain their partaking in a more universal good ? »

¹⁷³ Richard GWYN, *The 49th Paradox* [...] Susan CREAM, « D'une colonie à l'autre ».

incapacité à reconnaître les Canadiens français en tant que nation n'était pas conforme aux racines du nationalisme canadien ¹⁷⁴.

De retour au Canada après neuf ans d'absence, Anthony Wilden, qui estimait avoir quitté une nation, fut tout étonné de « revenir pour y trouver une colonie ¹⁷⁵ ». Il rejoint le propos de Harold Innis qui, en 1956, estimait de son devoir de corriger le titre que son collègue A. R. M. Lower avait donné à son œuvre principale, *From colony to nation* en écrivant : « From colony to nation to colony ¹⁷⁶ ... »

George Grant, peut-être le philosophe politique le plus perspicace du Canada anglais, s'est même demandé si le Canada - surtout sans le Québec - était appelé à disparaître. Et il ajoute qu'il est possible de recourir à plusieurs arguments pour prouver que, si son destin était de s'amalgamer aux États-Unis, cela pourrait être considéré comme un bien ¹⁷⁷.

Pour lui, le Canada s'est trop longtemps complu dans un état d'esprit romantique de continuité. Et il poursuit son propos par cette idée que beaucoup de francophones auraient intérêt à méditer :

Mais une nation ne demeure pas une nation seulement parce qu'elle a des racines dans le passé. La mémoire n'offre jamais la garantie qu'une nation peut s'articuler au présent. Il doit exister une volonté de projection dans [85] l'avenir. Quand la nation se trouve à être le voisin immédiat d'un empire dynamique, cette nécessité s'impose de façon encore plus évidente ¹⁷⁸.

¹⁷⁴ George GRANT, *op. cit.*, p. 21. - For Diefenbaker, the unity of all Canadians is a final fact. His interpretation of federalism is basically American. It could not encompass those who were concerned with being a nation, only those who wanted to preserve charming residual customs. His failure to recognize French Canadians *qua nation*, was inconsistent with the roots of Canadian nationalism.

¹⁷⁵ Anthony WILDEN, *op. cit.*, p. 6.

¹⁷⁶ A. R. M. LOWER, cité par Gérard BERGERON, *À nous autres [...]*, p. 200.

¹⁷⁷ George GRANT, *op. cit.*, p. 90.

¹⁷⁸ *Ibid.*, p. 12. « But a Nation does not remain a nation only because it has roots in the past. Memory is never enough to guarantee that a nation can articulate itself in the present. There must be a thrust of intention into the

Les Américains des États-Unis

Les États-Unis représentent pour les Québécois l'un de ces « autres » à partir desquels ils s'efforcent d'évaluer le sens de leur propre identité. Sur ce point, à première vue, ils constituent, avec les anglophones canadiens ou québécois, des alliés objectifs. On pourrait même croire qu'ils tireraient de leur condition commune vis-à-vis des États-Unis une intention de collaboration, sinon un facteur d'union et d'amitié. Bien des Anglais le voudraient ainsi : « Sans le Québec, le Canada ne deviendrait plus qu'un autre État américain », « Le Québec, voilà l'essentiel de notre différence d'avec les États-Unis », etc. Malheureusement pour eux, très peu de Québécois se laissent émouvoir par ces appels au secours désespérés. La raison principale de cette indifférence vient à mon avis du fait que les anglophones canadiens ne nous paraissent pas suffisamment attrayants et dignes de confiance, d'autant plus que leur pessimisme vis-à-vis de leur propre chance de survie face aux États-Unis n'est pas de nature à nous inciter à nous appuyer sur eux, nous qui sommes déjà si conscients des menaces diverses que le grand voisin du Sud fait peser sur notre présent et notre avenir.

Personne ne prétend non plus que tout ici peut s'expliquer par le voisinage des États-Unis. Guildo Rousseau écrit en exagérant toutefois quelque peu que l'« Amérique nous infuse la meilleure partie de notre tempérament, et notre peuple s'apparente davantage au peuple américain, notre voisin immédiat ¹⁷⁹ ».

Certes, bien davantage que chez nos compatriotes anglophones ' s'exprime au Québec un sentiment de fierté d'être partie de la terre « Amérique ». Michel Morin ouvre à l'historiographie québécoise une très riche perspective : ce ne serait plus la conquête de 1760 qui constituerait l'événement central de notre histoire mais bien plutôt « la découverte de l'Amérique [...] la découverte de l'Amérique impliquait une sortie hors de l'histoire européenne en même temps que l'inauguration d'un nouveau rapport à l'espace et au temps ¹⁸⁰ ». Ailleurs, Morin

future. When the nation is the intimate neighbour of a dynamic empire, this necessity is even more obvious. »

¹⁷⁹ Guildo ROUSSEAU, *op. cit.*, p. 13.

¹⁸⁰ Michel MORIN, *op. cit.*, p. 163.

et Bertrand précisent : « [En Amérique] les possibilités de pensée sont plus grandes, plus innombrables que partout ailleurs ¹⁸¹. »

[86]

Guido Rousseau écrit dans le même sens :

De la Nouvelle-France à nos jours, le Québec a toujours possédé une pensée américanisante : depuis l'époque où Jean Talon rêvait de conquérir New York afin de mieux assurer l'épanouissement du monde français en Amérique, il n'est guère de décennie où l'on ne retrouve l'expression d'idées politiques, sociales, économiques, religieuses ou simplement littéraires, qui nous font assister à la quête nostalgique d'une « France américaine » héroïque, glorieuse et édénique vaincue par la fatalité de l'histoire, ou se dessinant dans la promesse non moins mythique d'un continent doué d'une forme et d'un contenu français.

Cette permanence de l'Amérique dans l'histoire de la pensée canadienne-française n'a pas manqué de revêtir un caractère de gravité : elle est essentiellement moulée sur la perception ou la projection d'une américanité vouée tout autant à être définie qu'à être dépouillée de tout lien de parenté avec l'Amérique anglo-saxonne ¹⁸².

Dès 1924, Lionel Groulx avait pressenti dans notre insertion forcée au Nouveau Monde un possible facteur de chance :

À nous Canadiens français, héritiers, continuateurs de la Nouvelle-France, à nous d'écrire plus particulièrement l'histoire générale de toute la race. Mais à chacun des groupes français qui, là-même où se déploie leur destin, ont besoin de trouver des raisons de fierté, des arguments de défense qui leur sont propres, à eux de recueillir le témoignage de leur grandeur et de leur droit [...] Et cette âme de la race et du pays viendra vous dire, dans une rumeur du poème épique, que nulle histoire ne tient plus de place que la vôtre dans les premiers fastes du continent, et que en son témoignage, résident peut-être vos titres les plus anciens et les plus sûrs au respect des autres peuples [...] Le champ est immense et le butin magnifique. C'est en notre pays surtout que s'est déployé le rêve de ces

¹⁸¹ Michel MORIN et Claude BERTRAND, *op. cit.*, p. 13 ; Guy ROCHER, « Le Québécois, un certain homme nord-américain », pp. 35-56.

¹⁸² Guido ROUSSEAU, *op. cit.*, p. 11.

quelques milliers de Français qui voulaient étreindre ce nouveau continent ¹⁸³.

Beaucoup d'entre nous ressentons l'expression de nos propres sentiments dans ce propos d'Anne Hébert :

« La terre que nous habitons est terre du Nord et terre d'Amérique : nous lui appartenons biologiquement comme la flore et la faune. Le climat et le paysage nous ont façonnés aussi bien que toutes les contingences historiques, culturelles, religieuses et linguistiques. » Mais destin combien déchirant, précise-t-elle, qu'une appartenance ressentie « comme une épine plantée au cœur du continent américain ¹⁸⁴ ».

Utopies d'intellectuels que ces expressions de foi dans les possibilités de développement que nous procurerait notre appartenance au continent nord-américain ? Non pas. Écoutons plutôt l'un des passages les plus percutants [87] de l'allocution prononcée, en 1967, au Château Frontenac, par un homme politique, René Lévesque, allocution qui fut immédiatement suivie de sa démission du Parti libéral du Québec et qui devait être l'amorce d'une carrière politique fulgurante :

Nous sommes aussi les héritiers de cette fantastique aventure que fut une Amérique d'abord presque entièrement française et plus encore de l'obstination collective qui a permis d'en conserver vivante cette partie qu'on appelle le Québec [...] La seule façon d'éviter ce danger [la noyade], c'est d'affronter cette époque exigeante et galopante et de l'amener à nous prendre tels que nous sommes. D'arriver à nous y faire une place convenable, à notre taille [...] Cela veut dire que nous devons bâtir une société qui, tout en restant fidèle à notre image, soit aussi progressiste, aussi efficace, aussi « civilisée » que toutes les autres ¹⁸⁵.

Un changement en apparence anodin mais peut-être lourd de conséquences me paraît être cette tendance qu'ont les Québécois, surtout les jeunes, à se dénommer « Français d'Amérique ». Alors que les Canadiens anglais, à mon avis, cherchent trop et bien inutilement à affirmer leur différence par rapport aux États-Unis en persistant à s'accrocher à la prénommée « fière Albion » avec l'arrogante

¹⁸³ Lionel GROULX, *op. cit.*, pp. 290, 293.

¹⁸⁴ Anne HÉBERT, citée par Guildo ROUSSEAU, *op. cit.*, pp. 11-12.

¹⁸⁵ René LÉVESQUE, *Attendez que je me rappelle*, p. 298.

complaisance que cette expression connotait, les Québécois, en se disant de plus en plus « Français d'Amérique », se distancient encore plus de la France avec laquelle d'ailleurs ils ne s'identifient jamais intimement, et pour cause. L'accréditation chez les Québécois de ce nouveau vocable serait source de conséquences positives. C'est ainsi, par exemple, que les différences d'accents et d'expressions qui existent entre le français québécois et celui de l'Hexagone ne seraient plus fatalement perçues par les Québécois comme un facteur d'infériorité. Il leur serait loisible de l'imputer aux conditions particulières au continent tout comme le font les Américains à l'égard de l'anglais britannique. Cette situation me paraissant de plus en plus considérée comme normale par les Français eux-mêmes, il s'ensuivrait un enrichissement du français international, dont la langue française elle-même et tous ceux qui la parlent tireraient profit. Au complexe d'infériorité des uns et à la suffisance des autres suivrait un désir réciproque de se montrer conciliants face aux particularismes linguistiques, source d'enrichissement du français international.

L'attrait des États-Unis est allé si loin chez certains qu'ils ont préconisé - ou préconisent - sous une forme ou sous une autre l'annexion aux États-Unis. La lettre de Washington, en 1773, aux habitants de la nouvelle colonie anglaise du Nord, les invitant à se joindre aux treize colonies du Sud pour soutirer leur pleine indépendance de la Grande-Bretagne, contenait la promesse que les États-Unis d'Amérique protégeraient la religion catholique, la langue et le code civil français. Cette promesse paraît avoir survécu dans [88] notre subconscient comme une certitude qu'un Québec annexé aux États-Unis jouirait de ce fameux « statut spécial » que les anglophones canadiens, à leurs yeux trop faibles ou trop mesquins, leur ont toujours refusé. Est-ce là un mirage ou cela aurait-il pu devenir réalité ? Devrait-on y voir plutôt « la logique du désespoir » comme le suggère Jean-Paul Bernard ¹⁸⁶ ? La revue *l'Avenir*, durant les sombres années 1840-1850, préconisait l'annexion aux États-Unis sans la moindre hésitation. La même idée revint souvent dans les propos des « rouges ». Wilfrid Laurier, pour sa part, fustigeait pareille orientation de « démission », de tentation de l'« exil » et préconisait plutôt pour le Québec la « récupération » de ses droits dans le cadre de la nouvelle Confédération canadienne, qu'il avait pourtant combattue dans sa jeunesse.

¹⁸⁶ Michel MORIN, *op. cit.*, p. 232.

Poètes, écrivains, hommes politiques exaltent la liberté américaine. D'autres, plus nombreux, subissent l'envoûtement de la très voyante richesse américaine au point de souhaiter s'y fusionner ! Étienne Parent, Louis-Antoine Dessaulles, Arthur Buies, Louis-Honoré Fréchette voient dans les États-Unis la jauge qui doit servir aux Canadiens français pour apprécier leur propre cheminement vers le progrès. Comment résister à cet Eldorado qui s'ouvre sans résistance aucune à tous ceux qui veulent poursuivre une vie meilleure et plus facile ? « L'américanisme, conclut Rousseau, sorte de polythéisme né du Dieu dollar, lui tourne la tête (au Canadien français) jusqu'au vertige ¹⁸⁷. »

Nous nous disons « colonisés » par le Canada anglais. Nous nous trompons de cible. Le Canada anglais lui aussi est colonisé. Nous, nous sommes doublement colonisés ; d'abord économiquement et politiquement par le Canada anglais, et économiquement et culturellement par les États-Unis, soit directement par les entreprises américaines, soit indirectement par leurs succursales canadiennes ou québécoises. C'est la conscience de cet état de fait - l'impossibilité du gouvernement fédéral et du Canada anglais en général, de protéger le Québec du géant américain - qui constitue la principale raison du désir, avoué chez certains, inavoué chez d'autres, d'annexion aux États-Unis. L'argument est le suivant : avec l'annexion, on ne pourrait pas être dans une plus mauvaise situation qu'aujourd'hui ; il se pourrait bien plutôt qu'on soit mieux nantis. Récemment l'ex-ministre Mario Beaulieu briguaît la direction de l'Union nationale en inscrivant dans son programme un projet d'annexion aux États-Unis et, plus récemment encore, l'avocat Guy Bertrand faisait la lutte à Pierre-Marc Johnson pour le « leadership » des dépouilles du Parti québécois en préconisant lui aussi tout un scénario d'annexion d'un Québec francophone aux États-Unis. Aujourd'hui, le projet d'un libre-échange avec les États-Unis est reçu par le gouvernement du Québec avec un enthousiasme qui fait contraste avec les réticences de plusieurs provinces anglophones.

[89]

Cette question d'une annexion aux États-Unis, tantôt mentionnée comme un vœu tantôt comme une tentation mortelle, a toujours fait partie des écrits de

¹⁸⁷ Guildo ROUSSEAU, *op. cit.*, p. 249 ; aussi René DIONNE, *Le Québécois et sa littérature*.

nombre de nos penseurs et des programmes de nombre de nos politiciens. Pierre Vallières exprime le sentiment profond de bien des Québécois lorsqu'il affirme : « Peu importe que le rêve canadien soit disparu de nos songes. Il y a belle lurette déjà que le rêve américain l'a remplacé dans la nation québécoise ¹⁸⁸ ! »

Mais quelle est-elle cette Amérique : terre de rêve ou de cauchemar, ou les deux à la fois suivant l'angle envisagé ? Le Québec aurait-il la faculté de choisir ce qu'il lui convient et celle de rejeter ce qui risque de corroder sa nature ? En outre, le Québec ne serait-il, en définitive, comme le note un observateur français, que la première brèche ouverte à l'impérialisme américain, la première victime, après le Canada anglais, de son « appareil » d'exportation culturelle ¹⁸⁹ ? De plus en plus, les Québécois se reconnaissent Français d'Amérique. D'accord. Mais aux yeux d'un grand nombre et de la majorité de nos écrivains, cette appartenance relève d'une impulsion nourrie d'irrésistibles sentiments à la fois d'attraction et de répulsion. Et comme je l'ai suffisamment illustré dans une section précédente, c'est d'abord la langue française qui, en raison de l'impitoyable faculté d'assimilation des États-Unis, risque d'être absorbée par l'anglais américain. Mais en même temps, ce sont les valeurs, la culture qui nous instituent comme peuple distinct dans le monde, qui vont s'évanouir dans le grand filtre de conformisation et d'homogénéisation américain.

Dans l'ouvrage déjà amplement cité ici de Guildo Rousseau, *L'image des États-Unis dans la littérature québécoise (1775-1930)*, cette ambivalence des sentiments des écrivains d'ici envers les États-Unis est à plusieurs reprises illustrée :

L'image des États-Unis naît d'une soif inextinguible de liberté. Elle s'inscrit dans l'histoire de nos lettres tel un rêve tantôt possible, mais défendu, tantôt envoûtant, mais oppressif [...] Il faut choisir entre le Québec et l'Amérique, entre un devenir collectif fondé sur la réhabilitation de la race et une existence osmotique avec les voisins du Sud. Choix inéluctable, traînant son poids d'échecs et de réussites depuis la venue du premier Français en terre d'Amérique, et devant lequel le Canadien français ne cesse de s'interroger [...] Presque toujours resurgit sans réponse satisfaisante la même question : « Le Québec est-il en Amérique ? »

¹⁸⁸ Pierre VALLIÈRES, *Un Québec impossible*, p. 160.

¹⁸⁹ Yves EUDES, L'appareil USA d'exportation culturelle américaine.

Presque toujours l'attente aboutit à l'incertitude, au provisoire, au relatif. Alors tout recommence comme si être Québécois en Amérique du Nord ne pouvait signifier qu'une chose : porter au bout de son appartenance américaine son héritage français ¹⁹⁰.

[90]

Privés que nous sommes désormais de la diligence protectrice de l'Église catholique, comment est-il possible de résister désormais à cette Amérique que nous découvrons enfin vraiment sans écran déformant, à cette Amérique qui est à la fois à la fine pointe du changement et prête à succomber à une sorte de chaos indéfinissable qui nous donne le vertige ?

« Le combat contre le mirage américain rallie la plus grande majorité des écrivains. Il met surtout en évidence une catégorie d'auteurs qui exploitent tous les thèmes de l'américanophobie : le culte de l'argent, les bienfaits douteux du progrès, les instincts matérialistes, la stérilité des sentiments, la vie malsaine des villes ¹⁹¹. »

Aujourd'hui comme hier, la source principale des tiraillements qu'éprouvent les francophones demeure la menace au « rayonnement de la communauté nationale ». Adolphe Routhier, Jules-Paul Tardivel, Edmond de Nevers et bien d'autres dénoncent le matérialisme, le protestantisme, le laxisme moral américain. Rousseau note avec justesse l'intention souvent non avouée que poursuivent ces anti-Américains :

Par delà les clichés littéraires, le combat contre le mirage américain aboutit à l'expression d'un drame collectif : c'est à la fois le tiraillement entre le Nord et le Sud, le désir d'une civilisation pastorale idyllique par opposition à un univers urbain, le rêve d'une société parfaite qui laverait l'Amérique de tous ses péchés, du libéralisme, du capitalisme, de l'industrialisation ; c'est la promesse d'une terre canadienne, qui ferait la synthèse de l'ancien et du nouveau continent, d'une France *américaine* qui se donnerait elle-même un destin à sa mesure ¹⁹².

¹⁹⁰ Guildo ROUSSEAU, *op. cit.*, pp. 275, 291-292.

¹⁹¹ *Ibid.*, p. 279.

¹⁹² *Ibid.*, pp. 280-281.

Le récent roman de Jacques Godbout, *Une histoire américaine*, illustre de façon exemplaire ce tiraillement dont l'aboutissement, ici, est le retour aux sources :

Je devrai lui expliquer (songe Gregory Francœur au terme d'un séjour rocambolesque en Californie en pensant à sa nouvelle amie Terounech, une Éthiopienne tirée de la famine du Sahel par une organisation aux objectifs douteux ayant pour but de procurer aux réfugiés de riches parents adoptifs, auquel il se trouve obscurément mêlé pour son propre malheur) que nous ne ferons jamais partie, ni elle ni moi, des troupes de la nation la plus riche du monde. Cherche-t-elle une terre promise ? je lui offrirai l'hiver, le temps gris, la gêne, l'instabilité, la forêt, je lui demanderai de m'épouser ¹⁹³.

On croirait entendre Maria Chapdelaine si elle avait suivi, pour de courtes amours, Lorenzo Surprenant besognant à gros salaires dans les « Factories » de la Nouvelle-Angleterre et si, succombant à la nostalgie du [91] pays, elle était revenue rejoindre Antrope, son premier soupirant, lui-même tâcheron sur les terres de roches du Lac-Saint-Jean.

Rousseau explique ce double état d'âme envers les États-Unis en ces termes :

Le décor et le milieu nord-américains ont produit dans l'âme canadienne-française un phénomène de cristallisation sans égal. Même nos échecs, reliés de près ou de loin à notre présence sur ce continent, engendrent des répercussions dont nous ressentons encore les effets [...] Et, en effet, cette appartenance au continent nord-américain, qui est née de l'ambition coloniale française d'occuper les « pays d'en haut », demeurera à travers le temps moins un don qu'une conquête éminemment marquée par le voisinage des États-Unis d'Amérique : projection d'aspirations, d'espoirs, de frustrations et de rancœurs, d'existences aventureuses et de visions politiques inlassablement repris, analysés, définis, et qui traduisent le désir séculaire du Canadien français, torturé par l'angoisse de son existence laurentienne, de porter son regard sur l'écran de la réalité américaine ¹⁹⁴.

¹⁹³ Jacques GODBOUT, *Une histoire américaine*, p. 183.

¹⁹⁴ Guildo ROUSSEAU, *op. cit.*, pp. 11-12.

Pour d'autres enfin, la seule issue possible à cette implantation d'une terre française en Amérique, c'est la résistance, le repliement sur soi-même afin de préserver l'héritage des ancêtres. Une fois évanoui l'impossible rêve de reconquérir le continent pour le français, d'instaurer « notre État français » que Lionel Groulx un jour avait fait miroiter, on a dû accepter que « l'heure [n'était] plus au rachat de l'Amérique : elle [était] à la résistance ; elle [appelait] même la vengeance contre le voisin impérialiste ¹⁹⁵ ». Ce pénible constat établi, L.-O. David se fit l'interprète de nombre de ses contemporains en disant que les Canadiens français n'avaient « d'autre parti à prendre » s'ils voulaient « se créer une identité propre que de tourner leurs efforts vers la culture de leurs facultés intellectuelles ¹⁹⁶ ».

Lionel Groulx a reculé plus loin encore la barricade de la résistance et, à un certain moment, en 1917, il sembla même préconiser une sorte de recours à la violence ou, peut-être, à la résistance passive... jusqu'à la mort :

Nous sommes à l'heure périlleuse de notre durée française, notre volonté plus expresse de nous défendre est déjà symptomatique d'un nouveau péril. Le vent est à l'action, aux méthodes plus énergiques. Ce sont des mots plus vifs, des brusqueries plus fières qui indiquent une patience lassée [...] Pour le salut de notre pays nous garderons le culte des *French Motions*, le culte des principes et des idées françaises [...] Aux œuvres de défense et de reconstruction à la cause suprême nous dévouerons les suprêmes ardeurs de nos vies ; et, s'il le faut, eh bien ! nous en faisons le serment : nous aussi nous y mourrons ¹⁹⁷.

[92]

Pour ceux qui ont vécu le référendum de 1980, le rapatriement de la Constitution et le début de sa révision en 1982, ou encore la Conférence constitutionnelle de 1987 au terme de laquelle le Québec opposa une signature lourde de conséquences imprévisibles à l'accord intervenu entre le premier ministre fédéral et toutes les provinces sur les cinq demandes du Québec, ouvrant ainsi la voie qui permettrait à ce dernier de signer la Constitution de 1982, les

¹⁹⁵ *Ibid.*, p. 286.

¹⁹⁶ *Ibid.*, pp. 282-283.

¹⁹⁷ Lionel GROULX, cité par Guildo ROUSSEAU, *op. cit.*, p. 290.

propos de Lionel Groulx font-ils écho à leurs propres impulsions inconscientes ou encore aux craintes qu'ils auraient gardées au plus secret de leur cœur ?

À la fois terre d'ombres colossales qui effraient et terre de lumières éclatantes qui éblouissent, les États-Unis, dans une trop large mesure, demeurent pour les Québécois un vaste univers inconnu. Et certes, au moins de façon superficielle, les anglophones canadiens connaissent mieux ce vaste monde que nous : bien des écrivains, des économistes comme Abraham Rotstein, les collaborateurs de la revue *Canadian Forum*, les principaux membres du Nouveau Parti démocratique, malgré leurs vastes connaissances de ce pays, ont trop tendance, comme plusieurs d'entre nous, à se recroqueviller sur eux-mêmes, à déplorer les risques que ce voisinage du monstre aux têtes d'hydre font peser sur le Canada, ce qui les induit à se satisfaire d'un nationalisme, à mon avis, trop défensif.

Peut-on encore percevoir les États-Unis en se guidant sur les gradations familières de l'échelle humaine millénaire ? Non, si on a les yeux rivés sur les vices si souvent cités : matérialisme, impérialisme mondial, profondes inégalités sociales, etc. Oui, car en dépit de tout cela, on peut se dire : voici la nouvelle terre promise qui, pour la première fois dans l'histoire, est parvenue à faire sauter les barrières immémoriales de l'inégalité des races, des sexes ainsi que les obstacles qui se dressent devant toute victime d'une majorité tyrannique. Songeons seulement à la décision historique de la Cour suprême des États-Unis en 1954, qui garantissait aux Noirs des États du Sud, du moins en droit, leur pleine dignité d'êtres humains. Songeons aux premières victoires qui garantissaient aux femmes d'être considérées, en toute circonstance, du moins en droit encore, comme les égales des hommes. Et les luttes en faveur de tous ceux dont les droits sont bafoués continuent encore aujourd'hui de plus belle, malgré le président Reagan et le lourd appareil industriel et militaire. Où cela ? Mais aux États-Unis d'Amérique d'abord, ailleurs ensuite.

Et tous les autres...

À l'exception peut-être des États-Unis depuis quelques années, c'est de la France et de la Grande-Bretagne que nous tenons le plus nos modes de vie, notre mentalité et nos structures socio-politiques. Le Québec, tout comme l'ensemble du Canada d'ailleurs, n'est pas le produit d'une révolution [93] coloniale, comme le

sont les États-Unis ; il est plutôt la résultante des sédimentations successives des fragments coloniaux initiaux transplantés en terre d'Amérique et modifiés par la suite suivant les conditions particulières à celle-ci. Cette condition pèse très lourdement, on l'a vu, sur la façon dont ce coin de pays se cherche une identité. Les relations privilégiées que nous tentons depuis le début des années 1960 d'établir et de multiplier avec la France nous ont maintes fois placés en conflit avec le gouvernement fédéral. Elles témoignent par contre d'une conscience de plus en plus vive du fait que le Québec est non seulement terre d'Amérique mais aussi de langue et, en partie, de culture françaises. On comprendra que je ne m'étende pas davantage sur ce sujet tant de fois scruté dans ce livre.

C'est Jean Lesage qui, lors de son voyage à Paris en 1961, a fait naître la « vocation » internationale du Québec. Depuis, ce dernier a de bonnes assises aux États-Unis, en Europe, en Amérique centrale, en Amérique latine et en Asie. Jusqu'ici, ce que je connaissais des activités internationales du Québec venait de la lecture des journaux, de quelques documents me parvenant par la grâce d'Ottawa ou de Québec, et surtout de longues conversations avec Claude Morin, Louise Beaudoin, Henri Dorion, Jean-Paul L'Allier et quelques autres. Le récent ouvrage de Claude Morin, *L'art de l'impossible - La diplomatie québécoise depuis 1960*, la publication de *Présence internationale du Québec, 1978-1983*, sous la direction de Gérard Hervouet, et *Le Québec et son destin international* de Kimon Valaskakis fort heureusement comblent cette lacune ¹⁹⁸.

Ce n'est pas le lieu, ici, de commenter ces ouvrages. Je note seulement qu'ils constituent d'heureuses contreparties aux nombreuses et souvent tendancieuses dénonciations des « ambitions outrancières » du Québec - et de Claude Morin en particulier - dans le domaine international auxquelles la diplomatie fédérale se serait si souvent livrée !

« Le sou pour les pauvres petits Chinois », « l'aide à la Sainte Enfance », même les récits des missionnaires qui furent si longtemps notre principale percée sur le monde nous paraissent bien loin ! Depuis vingt-cinq ou trente ans, les Québécois apprennent, avec une sorte de gourmandise, à « goûter » le fruit de

¹⁹⁸ Claude MORIN, *L'art de l'impossible - La diplomatie québécoise depuis 1960* ; Gérard HERVOUET, dir., *Présence internationale du Québec [...]* ; Kimon VALASKAKIS, *Le Québec et son destin international*.

l'exotisme. je ne fais pas allusion ici aux centaines de milliers d'entre eux qui vont dans le Sud acheter à grands frais la chaleur de la Floride ou des îles Caraïbes en hiver, et des plages du Maine en été. Cet exode de personnes et de dollars canadiens comporte des aspects peu réjouissants mais justifiés par la rigueur de notre climat. Je n'ai pas non plus à l'esprit l'exclamation du général de Gaulle, du haut du balcon de l'hôtel [94] de ville de Montréal le 24 juillet 1967, devant une foule estimée à 500 000 personnes : « Vive le Québec libre », laquelle est censée avoir mis pour la première fois le Québec sur la « carte du monde ». Je me trouvais de l'autre côté de la barricade ce soir-là, c'est-à-dire à Ottawa avec Laurendeau et les autres membres de la Commission d'enquête sur le bilinguisme et le biculturalisme. Cette « sortie » d'un chef d'État étranger nous avait profondément déplu, d'autant plus que dans la presse étrangère le Québec se trouvait identifié avec d'autres groupes « séparatistes » peu gratifiants pour lui et avec lesquels d'ailleurs il n'avait rien de commun.

Ce qui, à mon avis, a le plus contribué à affermir le sens de l'identité nationale des Québécois, ce ne fut ni les éclats du FLQ ni celui de de Gaulle. Ce fut la Seconde Guerre mondiale qui influença profondément les modes de vie et les structures. Mais ses effets multiples, bien que permanents, ne devinrent vraiment perceptibles que des années plus tard. C'est surtout la crise d'identité qu'elle provoqua à la suite de la conscription de 1942 qui marqua profondément les contemporains. De façon plus immédiate et davantage ressentie, cette preuve de savoir-faire technologique que constitua l'aménagement de la Manicouagan en 1964 où les travaux d'Hydro-Québec s'effectuèrent exclusivement en langue française, fut un puissant stimulant pour les Québécois. Par la suite, les « super-fêtes », au début des années 1970, réunissant sur le Mont-Royal ou ailleurs des centaines de milliers de personnes venues vibrer aux accents de nos meilleurs chansonniers nationaux soulevaient chaque fois un nouvel enthousiasme et un nouvel espoir d'un réveil politique prochain. Mais l'effet de tout cela aurait bien pu ne durer que l'espace d'un soir, s'il n'y avait eu rien d'autre. Ce fut, à mon avis, l'Exposition universelle de 1967, si justement nommée « Terre des hommes », qui fut l'événement le plus déterminant. La chanson de circonstance, une création de Stéphane Venne : « Un, jour, un jour, quant tu viendras, pour toi, nous retiendrons le temps qui passe », soulignait la dimension planétaire de l'hospitalité québécoise, hospitalité légendaire mais souvent décriée comme ethnocentriste. Au

cours des mois qu'a duré cette exposition, les Québécois se sont révélés à eux-mêmes et à tous les autres comme des êtres humains ouverts, hospitaliers, sans complexes, ni de supériorité, ni d'infériorité, ainsi que d'habiles spécialistes en relations publiques et en diplomatie. Les jeux olympiques qui ont suivi, quelque temps plus tard, avec moins d'éclat, ont confirmé cette ouverture nouvellement acquise des Québécois sur le monde. Durant tout ce temps et jusqu'à aujourd'hui, le ministère des Relations internationales et celui du Commerce international ont beaucoup contribué, particulièrement grâce aux 22 Délégations du Québec - sept aux États-Unis, huit en Europe, quatre en Amérique centrale et en Amérique latine et trois en Asie - à faire connaître les Québécois non plus comme des pleurnichards mécontents de leur sort, ainsi qu'ils se présentaient trop souvent eux-mêmes, mais comme des citoyens du monde pour lesquels « rien d'humain n'est étranger ».

[95]

Ici encore, Félix Leclerc exprime de façon admirable les sentiments intimes que bon nombre de Québécois ont ressenti alors :

*Chaque petit peuple est un soleil
 beauté de plus à l'univers
 c'est grave erreur et grande horreur
 que de le piquer pour qu'il meure.*

*Quand toutes les souffrances seront recollées,
 l'histoire d'un peuple indomptable,
 pas comme les autres,
 pas plus assimilable que le peuple anglais
 émerveillera le monde ¹⁹⁹ !*

Et puis, il convient de louer ce nouvel accent mis sur la francophonie internationale dont le Sommet de 1987 a eu lieu à Québec, bastion de la francophonie américaine.

Et que dire de ces milliers de jeunes de toutes nationalités qui, chaque année, se côtoient à travers les océans et les frontières, se révélant les uns aux autres en

¹⁹⁹ Félix LECLERC, *Rêves à vendre*, pp. 248, 16.

toute franchise leurs particularismes de même que la condition humaine qu'ils partagent en commun, leur statut de jeunes étant leur premier et leur meilleur interprète !

Et moi qui aime passionnément les roses, je me réjouis de constater les métamorphoses survenues à Montréal, à Chicoutimi, à Québec, à Rimouski, partout au Québec : terrasses de café à l'extérieur, festivals d'étés fleuris et grouillants de femmes et d'hommes de toutes nationalités, théâtres d'été, expositions d'œuvres d'art et prouesses artisanales.

Notre littérature, notre cinéma, notre théâtre, nos chansonniers, nos œuvres scientifiques s'exportent de plus en plus : qu'elles soient par la suite traduites en anglais ou, encore mieux, en dix ou quinze langues, cela constitue la preuve d'une excellence enfin atteinte dans maints domaines, et on ne peut que s'en réjouir.

Cet heureux rayonnement me comble comme jamais je ne l'aurais espéré et je connais enfin au Québec cette joie de vivre que j'éprouve dans les plus belles villes du monde : Paris, New York, Kyoto. La ville de Québec, qui s'est vue décernée l'insigne et rare honneur d'être classée « joyau du patrimoine culturel mondial » par l'Unesco méritait cette distinction. Depuis vingt ans au moins elle mettait en valeur son patrimoine unique, constitué par dix générations de pauvres, mais qui voulaient, pour leurs descendants, laisser leurs plus belles parures.

[96]

Heureusement, bien des choses ont changé au Québec depuis 1950, « parce que, dit Félix Leclerc, en 1950, ils ne s'aimaient pas, ils se haïssaient à mort et n'avaient pas le goût de se défendre²⁰⁰ ». Pour ma part, chaque jour je suis un peu plus fier d'être Québécois et d'être du Québec, et c'est plein de femmes et d'hommes qui, autant que moi, sont fiers de leur « moi », de leur identité et qui, de plus en plus, ne se font pas prier pour le proclamer à la face du monde.

À mesure que nous avons appris à apprécier « les autres », nous sommes également devenus plus réceptifs à l'endroit des immigrants, c'est-à-dire de ceux qui choisissent de faire du Québec leur patrie d'adoption. Dans le passé, la plupart de ceux qui sont venus ici étaient originaires de l'Europe ou d'autres régions de l'Amérique du Nord. Il est probable que leur proportion relativement au nombre

²⁰⁰ *Ibid.*, p. 134.

des nouveaux arrivants va diminuer dans l'avenir. Un nouveau problème commence à se poser aux Québécois et il se posera de façon de plus en plus aiguë dans les années à venir : celui de l'intégration d'un nombre croissant d'immigrants et de réfugiés venus de pays aujourd'hui surpeuplés ou pauvres ou soumis à la dictature et qui sont largement non francophones : l'Amérique latine et les Antilles, l'Asie du Sud-Est, le Moyen-Orient, et l'Afrique. Ce sera là un obstacle supplémentaire à sa survie que le français en terre d'Amérique aura à surmonter. C'est seulement en nous efforçant encore davantage de hausser le statut socio-économique du français par rapport à l'anglais, en assouplissant les résidus de rigidité de notre culture et en ne posant pas de bornes théoriques à notre hospitalité que nous parviendrons à relever cet autre redoutable défi.

Dans un article récent, Lise Bissonnette déplore avec raison le fait que Pierre Trudeau persiste à présenter le Québec contemporain en s'en tenant à une vision des choses qui pouvait se concevoir en 1950 :

Parmi tant d'autres, écrit-elle, c'est un des plus mauvais services que Pierre Trudeau aura rendus au Québec que de le présenter comme un peuple constamment aux prises avec la tentation de l'enfermement, du repli, du ghetto. Ce vieux prisme lui a commodément permis de faire carrière contre Maurice Duplessis durant un quart de siècle après sa mort. Un malin bénéfice politique, dont le prix a été le regard tordu que porte sur nous cette partie du vaste monde qui parle anglais ²⁰¹.

Cette mise au point de Lise Bissonnette est d'autant plus opportune que Trudeau est loin d'être le seul à exprimer ces conceptions d'une époque ancienne où l'idéologie de certaines élites, sinon la mentalité populaire, était teintée d'ethnocentrisme. Le père Julien Harvey exprime la pensée intime de plusieurs lorsqu'il dit que « c'est une erreur que d'accepter des gens non [97] Intégrables ²⁰² ». Ce serait certes se leurrer que de croire que la tâche d'intégration de « tous les autres », qui attend une population en toute probabilité déclinante en nombres absolus aussi bien qu'en proportion de la population totale, sera facile. Pourtant, le seul mot d'ordre valable ici aujourd'hui et demain concernant l'intégration de ceux et de celles qui choisissent de venir partager avec

²⁰¹ Lise BISSONNETTE, « Le ghetto vous salue bien [...] ».

²⁰² Julien HARVEY, « C'est une erreur d'accepter des gens non intégrables ».

nous notre patrimoine et contribuer à l'enrichir d'apports nouveaux, quelle que soit leur terre d'origine, doit être la primauté du français dans le pluralisme culturel.

Le départ ou la crise d'identité

Une question susceptible de nous renseigner sur la nature de l'identité collective consiste à se demander ce qu'un membre perd en quittant cette collectivité : famille, voisinage, nation, etc.

Dissipons d'abord un malentendu possible : les francophones québécois ne sont pas les seuls à avoir dû boire la ciguë de l'exil, à connaître la tristesse du départ volontaire ou obligé de leur patrie ou encore à revenir à leur lieu d'origine pour se retremper dans leurs racines natales, parfois en « survenants » peu attendus ou, au contraire, en « héros » enfin reconnus. Oublions pour le moment les millions d'immigrants fuyant la misère ou, pour toute autre raison personnelle, à la recherche d'une terre plus hospitalière ; oublions les déportés, ceux qui réussissent à fuir les États totalitaires, oublions le « Juif errant », le « Russe blanc ». Pensons plutôt à Rimbaud et à son existence errante, passé l'âge de ses dix-huit ans ; pensons à Jacques Brel célébrant aux îles Marquises « quelques vieux chevaux blancs qui fredonnent Gauguin » ; pensons à ceux qui fuient leur pays pour chercher ailleurs la célébrité ou la solitude, à ceux que quelque méfait politique ou criminel oblige à trouver une terre de refuge. Pensons surtout aux mésadaptés, à ceux qui répugnent à s'identifier à la manière d'être et de vivre que la société ambiante propose ou, en quelque sorte, impose par le jeu du contrôle social. La plupart de ceux-là n'ont même pas la possibilité de partir. Ils doivent rester sur place, s'exposer aux quolibets des bien-pensants, passer pour « demeurés » ou chercher un refuge précaire dans un endroit isolé, être « en marge » de la société.

Il y a aussi les millions d'autres qui sont venus ici en pensant trouver la « terre promise » ; il faudrait également les interroger sur leurs premières impressions au moment de leur arrivée et sur la façon dont, eux, perçoivent le Québec. Je dois toutefois passer sous silence leurs messages car je craindrais de m'éloigner de mon sujet.

En d'autres termes, dans la présente section, j'aurai surtout à l'esprit ceux que le jargon scientifique appelle les « mésadaptés sociaux ». Je me bornerai [98] à décrire un certain nombre de situations qui ont incité quelques-uns - mais pas tous, loin de là - de nos compatriotes à s'« exiler », d'une façon ou d'une autre, par suite de leur refus de s'adapter au sens de l'« identité collective » que les personnes en « autorité » ou « bien-pensantes » cherchaient à inculquer à ceux qui s'estimaient appelés à penser, à écrire et à parler tout haut. Certains sont réellement, physiquement, partis ; d'autres, plus nombreux, sont restés tout en éprouvant divers états d'âme considérés « exceptionnels » ou carrément « excentriques » et devant être sanctionnés d'une façon ou d'une autre par les « autorités » compétentes. Richard Giguère a montré qu'il s'agissait là d'un trait commun aux Canadiens anglophones aussi bien qu'aux Québécois francophones ²⁰³. Toutefois, dans le présent exposé, je me limiterai aux cas de ces Québécois qui se sont sentis « mal dans leur peau » et qui, physiquement ou mentalement, se réfugièrent dans une société de remplacement.

J'inclus aussi ces « autres personnages... [qui] ne succombent ni à la pensée ni au fait de l'exil, mais qui quittent le lieu de leur origine soit pour commencer soit pour recommencer leur existence dans une région lointaine ou inhabitée du pays ²⁰⁴. Mgr Charbonneau, archevêque de Montréal, qui après avoir remis sa « démission », va terminer sa vie sur l'île de Vancouver en est un exemple.

Il n'existe pas d'explication générale qui englobe tous les cas possibles d'exil ou de départ. Même dans le cas d'une seule personne, même si une raison majeure peut être alléguée, il se peut également que plusieurs autres motifs puissent avoir agi et il est souvent difficile de les départager. Enfin, les véritables causes de départ peuvent être différentes de celles que les personnes elles-mêmes invoquent ou qu'on leur impute. Ainsi, Paule Leduc récuse les propos de G.-André Vachon qui a voulu expliquer le cas d'Émile Nelligan par la seule notion de mélancolie :

*La mélancolie, c'est tout Nelligan.
Nelligan est le premier de nos poètes.
Nelligan est notre premier poète et il devait*

²⁰³ Richard GIGUÈRE, *Exil, révolte et dissidence* [...].

²⁰⁴ Jean-Charles FALARDEAU, *Notre société et son roman*, p. 41.

nécessairement être d'une nature mélancolique ²⁰⁵.

Paule Leduc a raison. Que Nelligan fut mélancolique, nul ne le niera. Mais la complexité du caractère du poète requiert une foule d'avenues exploratrices ainsi que la recherche de leurs interrelations possibles qui, elles, lèveraient peut-être le voile sur la complexité de l'être qu'il fut réellement.

[99]

Maurice Stein et collaborateurs, à la suite d'une exploration générale du phénomène de départ, estiment que le facteur premier dont tous les autres découleraient vient d'un vif sentiment d'anxiété, profond et persistant, ce sentiment pouvant entraîner chez certains une inaptitude à s'identifier fortement à leur société d'appartenance. Il s'ensuivrait une « détérioration du super-ego » protecteur, due au changement social trop rapide et surtout au phénomène de sécularisation lesquels ont entraîné l'abaissement des croyances morales traditionnelles ²⁰⁶.

Jean-Charles Falardeau, pour sa part, met en cause des facteurs sociaux, notamment l'« encombrement démographique » et le vide culturel des professions les plus prestigieuses ²⁰⁷.

Il y a ceux que la société exclut, il y a ceux qui s'excluent eux-mêmes. Il y a ceux, enfin, qui ne sont pas exclus, qui ne veulent pas s'exclure volontairement mais qui, pour une raison ou pour une autre, sont « poussés » à s'exclure. Ils sont les « minoritaires », parfois les « marginaux ²⁰⁸ ».

Pour ceux-ci, c'est la société en place qui devient suffocante au point où ils n'ont d'autre choix que de la contester en imaginant une société de remplacement qui leur sert de référence. Ils « vivent » dans cette dernière autant qu'ils le peuvent. Pour eux, « s'identifier au présent signifie donc en même temps le

²⁰⁵ G.-A. VACHON, « Émile Nelligan ou la mélancolie », *Émile Nelligan, Poésie rêvée et poésie vécue*, p. 107 ; Paule LEDUC, « Commentaires sur la conférence de G.-A. Vachon sur « Émile Nelligan ou la mélancolie », *Émile Nelligan, Poésie rêvée et poésie vécue*, p. 115.

²⁰⁶ Maurice STEIN, Arthur J. VIDICH et Davie Manning WHITE, *Identity and Anxiety*, p. 291.

²⁰⁷ Jean-Charles FALARDEAU, *Notre société et son roman*, p. 43.

²⁰⁸ Christopher BEATTIE, *Minority Men in a Majority Setting* [...].

contester et préparer une nouvelle forme d'exil, l'exil de l'avenir, celui qui verra l'avènement d'un nous authentique ²⁰⁹ ». Ceux qui s'engagent dans une forme radicale de contestation du système en place, ceux qui s'engagent dans la contre-culture, certains clochards et même certains « quêteux » d'antan, bref, chaque catégorie à sa façon, se réfère à une société de remplacement qui l'isole ou l'exclut de la société en place. Je ne puis m'empêcher de penser à ce mendiant de mon enfance venu de quelque village des « terres de roches » qui, à la suite d'un incident qu'il est inutile de rapporter ici, m'a prédit que je deviendrais « quelqu'un dans la vie ». Je pensai qu'il était un bon chaman, venu d'en dehors du monde et qui avait le don de prédire l'avenir. Ce ne fut qu'un instant fugace, irréel dans sa signification, mais aujourd'hui encore, je me berce de cette illusion que peut-être il disait vrai !

Chez d'autres, qu'ils partent ou qu'ils restent, c'est le changement qui est à la source de leur sentiment d'impuissance, de révolte, retenue ou ouverte. Même certains « rouges » - les radicaux Québécois du XX^e siècle - éprouvaient un sentiment fortement ambivalent à l'égard du « progrès ». En [100] effet, pour eux, le « progrès » devient une menace à la sauvegarde de l'identité nationale pour laquelle ils combattent la hiérarchie ecclésiastique en même temps que les Anglais :

Voyez ce qu'il y a de plus pénible dans notre position ; nous sommes presque obligés de regarder avec regret les progrès de la civilisation dans notre pays, parce que dans les grands centres, dans les villes, ils nous enlèvent tout ce qui nous distingue comme un peuple et une nation à part ²¹⁰.

Et Bernard va jusqu'à écrire : « C'est d'abord une sorte de logique du désespoir qui amène *l'Avenir* à préférer pour le Canada français la disparition par l'annexion aux États-Unis à la disparition par l'annexion au Canada anglais ²¹¹. »

Il semblerait même que les événements de 1837-1838 survivent dans la conscience de beaucoup de francophones comme l'archétype de l'échec dont le

²⁰⁹ Lise GAUVIN, *op. cit.*, p. 21.

²¹⁰ L.O. LÉTOURNEAU (1845), cité par Jean-Paul BERNARD, *Les Rouges* [...] p. 28.

²¹¹ *Ibid.*, pp. 71-72.

Canada français et le Québec auraient été les constantes victimes. Ainsi que l'écrit Hubert Aquin : « L'aventure ratée avec insistance continuerait de véhiculer au Québec l'image anémique des héros vaincus, de la cause perdue ²¹². »

Louis-Joseph Papineau, le chef de la « rébellion », qui s'enfuit aux États-Unis à la suite des premières escarmouches, devient aussi l'archétype des vaincus parmi ceux qui ont voulu promouvoir l'identité nationale par la révolte armée ou le terrorisme. Et pourtant, écrit Michel Morin, « le mouvement patriote s'identifie au projet historique le plus décisif de la société canadienne-française ²¹³ ».

Ce mouvement de révolte de 1837-1838, écrasé par les troupes anglaises, fut la cause immédiate du rapport Durham de 1839 dans lequel les « Canadiens » représentent une nation dont les membres « sont demeurés une société vieille et stationnaire dans un monde nouveau et progressant sans cesse [...] Ils sont un peuple sans histoire et sans culture. » Les Canadiens français ont bien entendu dénoncé et conspué le rapport Durham, depuis la date de sa publication jusqu'à aujourd'hui. Mais sait-on jamais ? Ce rapport, qui ne prévoyait pour les « Canadiens » que l'assimilation ou le départ, ne serait-il pas resté dans notre inconscient collectif comme un message douloureux et prophétique de notre destin ? Ce rapport n'aurait-il pas marqué notre personnalité au point d'inciter certains des nôtres à s'engager dans des actions qui sont vouées à l'échec avant même d'être entreprises ? Comme, par exemple, l'action du Front de libération du Québec ?

[101]

Pour moi, écrit Pierre Perreault, Octobre 1970, c'est toujours le même propos de royaume qu'un peuple voué à l'échec entretient depuis 1760 [...] Il n'a réussi qu'à dramatiser sa propre tragédie et à réduire au silence et à la platitude le temps qui s'ensuivit jusqu'à ce jour ²¹⁴.

L'année 1838 entraîna la condamnation à mort d'un certain nombre de patriotes et l'exil de plusieurs autres. Papineau revint au Canada mais il n'avait

²¹² Hubert AQUIN, cité par Pierre VALLIÈRES, *Les héritiers de Papineau* [...], p. 179.

²¹³ Michel MORIN, *op. cit.*, p. 237.

²¹⁴ Pierre PERREAULT, cité par Pierre VALLIÈRES, *Les héritiers de Papineau* [...], p. 173.

plus de raison de combattre. De même, Octobre 1970 se termina par des centaines de perquisitions ou d'arrestations préventives, par quelques condamnations à la prison « perpétuelle » ou par l'exil, donc par l'échec et, pour certains, par un fort sentiment de culpabilité ²¹⁵.

La plupart des interprétations du départ mettent en cause, sous une forme ou sous une autre, l'état actuel de la société, jugé oppressif, inculte, dénué de tout projet actuel ou à venir valable :

Ce refus [d'être une société globale], écrit Hubert Aquin, constitue la base idéologique de plusieurs systèmes de pensée au Canada [...] Le « comment en sortir » a été le problème fondamental de nos penseurs et leurs fuites dialectiques ne font qu'exprimer tragiquement le goût morbide pour l'exil dont nos lettres, depuis Crémazie, ne font que retentir. Ce qu'ils ont fui dans le gaspillage idéologique ou les voyages, c'est une situation intenable de subordination, de mépris de soi ou des siens, d'amertume, de fatigue ininterrompue et de désir réaffirmé de ne plus rien entreprendre. Le Canadien français se présente souvent, dans ses plus hauts porte-parole, comme un peuple blasé qui ne croit ni en lui ni en rien ²¹⁶. »

Pour ma part, s'il est requis de faire état d'un facteur global ou premier, je l'attribuerais à la déception de ne pas retrouver dans sa société, qu'elle soit traditionnelle, « moderne » ou en transition, les traits qu'on espérerait y voir eu égard à ses attentes personnelles. On a beau espérer de sa société qu'elle soit telle ou telle, étant donné les efforts personnels et collectifs réalisés pour la modeler d'une certaine manière, il est rare qu'elle se conforme dans les faits aux objectifs. Colette Moreux écrit fort justement : « Les sociétés ne font pas leur Histoire ; tout autant que les individus, elles la subissent ²¹⁷. »

Selon le mot de Paul Valéry : « Une civilisation est aussi fragile que la vie. » Pour d'autres, la civilisation apparaît comme « monstrueuse », « invivable », parce qu'elle brûle aujourd'hui ce qu'elle adorait hier sans avoir prévu aucun programme de restauration qui restituerait chez ses membres l'équilibre psychologique que le changement a brisé.

²¹⁵ Marc-Adélar TREMBLAY, *op. cit.*, p. 21.

²¹⁶ Hubert AQUIN, *Blocs erratiques*, pp. 99-100.

²¹⁷ Colette MOREUX, *op. cit.*, pp. 389-390.

[102]

Et puis, chez les Québécois, du moins chez beaucoup d'entre eux, il y a un autre sentiment qui s'exprime, celui d'être dépossédé de sa patrie, de se sentir comme des étrangers chez eux, d'être comme des sinistrés devant leur maison brûlée. Ce sentiment d'aliénation totale, Pierre Vadeboncœur l'a exprimé avec force :

Pas de passé ; pas de patrie non plus Le patriotisme, la conscience vivante du passé [...] dépendent de la charge énergétique du présent [...] Être comme un étranger quand on est chez soi, nous sentir comme un groupe d'immigrants sur un territoire où nous formons pourtant la grande majorité, éprouver que notre langue est spéciale et réservée, quand elle est pourtant celle de la grande masse du peuple, nous percevoir nous-mêmes comme différents quand nous sommes ici la norme, voilà autant de traits qui indiquent à coup sûr qu'il y a en nous une vérité rompue ²¹⁸. »

Dans *L'alouette en colère*, Félix Leclerc traduit avec force ce sentiment d'extrême détresse qui exprime le sentiment d'exil « dans son propre pays » : « Il ne lui reste plus que sa belle vue sur le fleuve et sa langue maternelle qu'on ne reconnaît pas. »

Toutes ces interprétations générales nous procurent sans aucun doute l'une ou l'autre des principales raisons du désir de départ. Mais aussi instructives qu'elles puissent être, elles n'expliquent pas les motifs précis qui ont conduit un jour telle ou telle personne à partir, à s'exiler.

D'aucuns trahissent par un geste insolite, leur fatigue ou leur malaise d'avoir à tenir un certain rôle dans la société afin d'être « bien vus ». Ainsi Claude Charron explique-t-il le larcin dont il s'est rendu coupable par un besoin compulsif de « désobéir ²¹⁹ ».

L'appréhension de l'échec d'un projet qui leur tient à cœur peut en conduire d'autres à la mutilation de soi par le jeûne, à de longues marches, à des rêves de vengeance extravagants, au suicide même. Hubert Aquin représente un cas particulièrement pathétique de ce syndrome. J'ai beaucoup profité de nos longs

²¹⁸ Pierre VADEBONCŒUR, *Un génocide en douce*, pp. 21-22.

²¹⁹ Claude CHARRON, *Désobéir*.

échanges à l'occasion du périple pan-canadien de quinze jours, en 1962-1963, avec deux autres participants et un animateur, sous les auspices de Radio-Canada. Je reparlerai de ce voyage par la suite dans son contexte approprié. J'étais fédéraliste ; Aquin était féroce indépendantiste. Pour une raison que j'ignore, je devins son confident. Amical, sombre et ténébreux, il me dit ne pas croire au Rassemblement pour l'indépendance nationale (RIN) qu'il estimait trop respectueux de l'ordre établi. Pour lui, si l'indépendance du Québec devait survenir un jour, ce serait à la suite de vagues terroristes, et d'une révolution armée. « Mais si on ne te suit pas, rétorquais-je ? » « Alors, disait-il, j'agirai seul, dans la clandestinité, et j'irai, seul, jusqu'au [103] bout de mes convictions. » Sans qu'il me le dise expressément, je compris que par là il envisageait le suicide. Aussi bien, je reconnus sans peine ces conversations que nous avons échangées lorsqu'il publia *Prochain épisode*, trois ans plus tard. L'extrait n'est qu'une transcription fidèle de son état d'esprit en 1962 :

C'est là ma blessure. Mon pays me fait mal. Son échec prolongé m'a jeté par terre [...] Où est-il le pays qui te ressemble, mon vrai pays natal et secret, celui où je veux t'aimer et mourir ? [...] J'ai frémi aux mille suicides de Tchernychewski et au romantisme insurrectionnel de Mazzini. Ces grands frères dans le désespoir et l'attentat sont à peine moins présents en moi que les patriotes, mes frères inconnus, qui m'attendent dans le secret et l'impatience. Me reconnaîtront-ils [...] Le cœur me manque. Incertaine, la révolution me flétrit ce n'est pas moi qui suis indigne, c'est elle qui me trahit et m'abandonne. Ah que l'événement survienne enfin et engendre ce chaos qui est ma vie ! Éclate événement, fait mentir ma lâcheté ; détrompe-moi ! Vite car je suis sur le point de céder à la fatigue historique [...] Je me tiens ici, sans ennemi et sans raison [...] Mais une certitude me vient de ce qui viendra. Déjà je pressens les secousses intenable du prochain épisode. Ce que je n'ai pas écrit me fait trembler. Incertain de tout, je sais au moins que lorsque je reverrai enfin ce régime inachevé et de mon lit de prison il ne me restera pas de temps pour m'égarer à nouveau dans mon récit ni pour entraîner la suite des événements dans un écrin de logique. Il sera déjà bien tard et je ne gaspillerai pas mon énergie à attendre le moment propice ou l'instant favorable. Il sera grand temps de frapper à bout portant, dans le dos si possible [...] Il faudra remplacer les luttes parlementaires par la guerre à mort. Après deux siècles d'agonie, nous ferons éclater la violence déréglée, série ininterrompue d'attentats et

d'ondes de choc, noire épellation d'un projet d'amour total [...] Quand les combats seront terminés, la révolution continuera de s'opérer ²²⁰.

Dans le même état d'esprit que Hubert Aquin, Pierre Vallières, lui, se convainc plutôt de quitter réellement, physiquement, le Québec :

Parfois je ne sais plus si je dois d'abord m'identifier comme « citoyen du monde » ou « citoyen québécois ». Mais je sais que le peuple québécois, en tant que collectivité particulière, ne pourra enrichir l'histoire des hommes de son destin s'il refuse les risques de l'indépendance nationale et, à partir d'eux, ceux d'une révolution radicale. Enraciné en sol québécois, je pars d'ici par nécessité pour agir sur le monde et pour réfléchir sur lui. Je pars donc d'un sol ingrat, plus souvent qu'à son tour gelé par la peur ou par le confort factice créé par l'industrie de consommation et encouragé par le syndicalisme d'affaires. Je pars d'une famille lente à agir et peu consciente des dangers qui la menacent. Je pars d'un être mal identifié et faible structurellement que l'empire américain bouffe quotidiennement sans rencontrer de véritables résistances. Je pars aussi d'une certaine tradition d'anarchie instinctive qui fait de nos révoltes épisodiques autant de combats sans lendemain ²²¹.

[104]

Dans son roman *Les demi-civilisés*, Jean-Charles Harvey se livre à une analyse plus lucide mais beaucoup moins fascinante du complexe ou du « savoir » de l'échec. Le songe du héros de son roman, Max, symbolise trois types d'échec : échec sur le plan de sa croyance en Dieu, de sa confiance dans la vigueur des Canadiens français et de sa foi dans les valeurs libérales ²²².

D'autres, face aux obstacles qui se dressent devant eux, n'ont d'autres choix que de « se conformer », de se replier sur soi, quitte à se mépriser en raison de leur pusillanimité. Ainsi, Jean Narrache :

²²⁰ Hubert AQUIN, *Prochain épisode*, pp. 95, 78, 96, 139, 172-173.

²²¹ Pierre VALLIÈRES, *Un Québec impossible*, pp. 163-164.

²²² Michel MORIN, *op. cit.*, pp. 199-257.

*On a un cœur, un cœur qui souffre
mais i' faut renfrogner nos cris ;
Faut qu'nos sanglots, on les étouffe,
c't'inutile, on s'rait pas compris* ²²³.

D'autres, pour échapper à la réalité cruelle, s'abandonnent à la solitude et vont même jusqu'à tenter de libérer leur âme de leur corps devenu pour eux une prison. Ainsi Saint-Denys Garneau :

*Alors l'âme en peine là-bas
c'est nous qu'on ne rejoint pas
c'est moi que j'ai déserté
c'est mon âme qui fait cette promenade cruelle
toute nue au froid désert
durant que je me livre à cet arrêt tout seul
à cette solitude fermée* ²²⁴.

Ou encore, lisons ce poème d'Alain Grandbois où s'exprime l'angoisse de la solitude :

*Je suis seul et nu
je suis seul et sel
je flotte à la dérive sur la mer
j'entends l'aspiration géante des dieux noyés
j'écoute les derniers silences
au delà des horizons morts* ²²⁵.

²²³ Jean NARRACHE, cité par Richard GIGUÈRE, *op. cit.*, p. 27.

²²⁴ Saint-Denys GARNEAU, dans Richard GIGUÈRE, *op. cit.*, p. 59.

²²⁵ Alain GRANDBOIS, cité par Richard GIGUÈRE, *op. cit.*, p. 84.

Dans un poème tragique, Émile Nelligan exprime son impuissance face au monde au point où la vie et la mort se le disputent sans qu'il puisse réagir d'aucune sorte :

*De mon berceau d'enfant j'ai fait l'autre berceau
Où ma muse s'endort dans des villes d'oiseau,
Ma muse en robe blanche, ô ma toute maîtresse !
Oyez nos baisers d'or aux grands soirs familiers...
Mais chut ! J'entends déjà la mégère Détresse
À notre seuil faisant craquer ses noirs souliers ²²⁶ !*

[105]

Chez Anne Hébert, la solitude s'intériorise, procure un refuge intérieur bien protégé, au point de fournir une sorte de moyen de se prémunir de la blessure du monde :

*Ô larmes à l'intérieur de moi
Aux creux de cet espace grave
Où veillent les droits piliers
De ma patience ancienne
Pour vous garder
Solitude éternelle solitude de l'eau ²²⁷.*

Dans *Le vaisseau d'or* de Nelligan, la solitude, le rêve, le repliement sur soi ne lui sont même plus d'aucun secours, même imaginaire. Tous ces exutoires se sont engouffrés dans l'abîme :

*Que reste-t-il de lui [le vaisseau d'or] dans la tempête brève ?
Qu'est devenu mon cœur, navire déserté ?
Hélas ! Il a sombré dans l'abîme du Rêve ! ²²⁸*

Pour échapper au conformisme ou à la méchanceté des hommes, certains vont jusqu'à sombrer dans la folie. Tel aurait été le destin d'Émile Nelligan, lui qui a écrit : « Moi aussi, je suis mort depuis trente-cinq ans. » Bernard Courteau nie

²²⁶ Émile NELLIGAN, *Poésie complète*, 1896-1899, p.62.

²²⁷ Anne HÉBERT, *op. cit.*, p. 18.

²²⁸ Émile NELLIGAN, *Poésie rêvée et poésie vécue*, p. 133.

vigoureusement qu'il ait jamais été fou, psychopathe ou schizophrène. Il aurait été simplement victime de son époque conformiste ²²⁹.

Certains furent carrément exclus de leur patrie pour des motifs idéologiques : le frère Untel (Jean-Paul Desbiens) dut, annonçait-on dans les médias, aller expier par un séjour de pénitence et de réflexion à Rome et en Suisse le crime d'avoir dénoncé le piètre enseignement du français et les méthodes pédagogiques anachroniques prévalant dans les écoles dans les années 1950. Toutefois, Jean-Paul Desbiens fut l'un des derniers à subir la fêrule cléricale. Quand on le mit en pénitence, la Révolution tranquille allait bientôt commencer son œuvre d'épuration des esprits et des structures. Écoutons-le raconter lui-même sa propre aventure et celle de beaucoup de religieux :

La révolution tranquille ? Pour moi quand je me retrouvais seul de mon gang, j'avais de la peine. C'est mon identité qui était en cause : le fugitif, je l'avais sous les yeux, il restait chrétien, souvent il était marié, il continuait à enseigner, c'était mon collègue de travail. Pour les prêtres ce fut plus dur sur le plan psychique, sans doute. Et aussi pour les religieuses. Voilà. Le dernier grand service massif que l'Église a rendu ici, ça été de rendre son pouvoir au moment de la révolution tranquille. Quant à moi, le cardinal Léger m'a plutôt couvert. Il a, d'une manière générale, été celui qui a permis le changement historique à 90 degrés sans que trop de passagers soient éjectés. Il l'a fait moins par conviction personnelle que par souci pastoral. C'est peut-être [106] pour cela qu'il n'y a pas eu d'anticléricisme dans ce pays. Je suis parti en exil à Rome un an. Puis à Fribourg, en Suisse, deux ans. Puis je suis revenu. En 1960, il y avait Leclerc et c'est tout. À mon retour, mon éditeur me lance : « Je t'avertis, il y a un essor extraordinairement beau de la chanson québécoise ²³⁰. »

Comment la société québécoise parviendra-t-elle à réparer le mal immense qu'elle infligea à François Hertel (né Rodolphe Dubé) qu'elle chassa littéralement du pays, pour des raisons religieuses, et laissa vieillir dans la solitude et le

²²⁹ Bernard COURTEAU, *Nelligan n'était pas fou* ; aussi Francine DUFRESNE, « La légende romanesque [...] ».

²³⁰ Jacques BERTIN, *op. cit.*, p. 220 ; aussi Jean HAMELIN, *Histoire du catholicisme québécois*, tome 2, pp. 238-242.

dénuement à Paris jusqu'à la veille de sa mort ²³¹ ? En lui élevant un monument en réparation de notre stupidité collective d'il y a quarante ans ?

Certains, étant d'avis que leurs talents sont sous-estimés au Québec, vont chercher ailleurs la reconnaissance qui leur est refusée ici. Jean-Charles Falardeau cite un passage représentatif de cet état d'esprit chez Charles Guérin, de Chauveau : « Il s'exalta même au point de former le projet de réaliser, dès qu'il le pourrait, tout ce qu'il possédait dans le pays, pour aller vivre à Paris où il comptait, avec le temps et du travail, éclipser le plus grand nombre de réputations du jour ²³². »

J'avoue que moi-même, par deux fois au moins, j'ai failli succomber à la tentation de partir en terre étrangère pour y trouver des conditions intellectuelles de travail plus favorables. Mais je suis resté.

Et sur cent qui partent dans cette intention de pouvoir mieux briller ailleurs, combien réussissent ? Combien végètent dans l'oubli ? On cite les cas du peintre Jean-Paul Riopelle et du poète-chansonnier, Félix Leclerc. Mais combien d'autres, comme ces derniers, ont pu par la suite revenir au pays natal, pleins « d'âge de raison », et être reçus en héros ?

Il y a une autre façon de partir tout en restant bien ancré sur place. Je pense au Félix Leclerc d'aujourd'hui que personne ne peut plus voir et qui, parvenu à l'hiver de son âge, vit « muré » au fin bout de son île d'Orléans. Mais c'est là un « départ » d'une nature bien spéciale. Un peu comme celui du général Charles de Gaulle dans sa retraite de Colombey-les-Deux-Églises, Félix Leclerc n'a jamais été si présent et si immense dans la société québécoise que depuis qu'il a pris sa « retraite », et s'est retiré du monde.

Quel était le sort de l'exilé ordinaire, de celui qui n'a pas de talent à revendre ? S'il faut en croire deux chansons à la mode dans les soirées de village de mon enfance, il n'était pas rose ; au contraire, il était triste à mort. Peut-être se consolait-on ainsi d'être de ceux qui, comme Maria ou Menaud, ont persisté à rester au pays natal malgré la froidure et les terres de roches [107] non encore

²³¹ *L'Incunable*, mars 1986 (numéro consacré à François Hertel).

²³² Jean-Charles FALARDEAU, *Notre société et son roman*, p. 39.

défrichées. Écoutons un moment les tristes pensées du Canadien errant d'Antoine Gérin-Lajoie (1880) :

*Un Canadien errant banni de ses foyers
parcourait en pleurant des pays étrangers.
Un jour triste et pensif, assis au bord des flots
au courant fugitif il adressait ces mots :
si tu vois mon pays, mon pays malheureux
va dire à mes amis que je me souviens d'eux.*

Mais la chanson, moins connue que la première, qui, lorsque j'étais enfant, me tirait les larmes des yeux, avait été composée par l'abbé Apollinaire Gingras et s'intitulait *Regrets d'expatriés* :

*Un Canadien, séduit par le mirage,
rêvait un soir sous un bel oranger.
Le jeune enfant songeait à son village,
Seul, sans travail, sous un ciel étranger.
Son œil errait à l'horizon de flamme.
Son cœur trop plein soudain dut éclater
L'ennui, l'ennui jaillissant de son âme
Comme un captif il se mit à chanter
« Pauvre exilé, la tristesse m'abreuve.
La vie ici n'est qu'un brillant tombeau.
J'étais si bien là-bas près du grand fleuve
J'étais heureux, dans mon pauvre hameau
Pays baigné d'amour et de lumière
Oh ! laisse-moi te pleurer, te bénir
Ô Saint-Laurent !
Ô ma pauvre chaumière
Beau Canada ! te revoir et mourir ²³³ ! »*

Nombre de ceux qui sont partis reviennent, la plupart du temps sans ressources et déçus de leur expérience. Ils trouvent désormais leur raison d'être à prêcher le leurre de l'étranger et le bonheur de rester au pays. Guildo Rousseau décrit en ces termes le retour de l'exilé :

²³³ Apollinaire GINGRAS, dans Guildo ROUSSEAU, *op. cit.*, pp. 207-208. 189.

Ainsi, rapatrié volontaire, ayant connu pendant de nombreuses années les affres de l'exil, l'émigré revient au milieu de ses anciens compatriotes prêcher la résistance à l'américanisation du Québec. Sa rupture avec la société américaine est un geste hautement patriotique ; elle tend à démontrer que la terre québécoise est la véritable patrie des Canadiens français ²³⁴.

Pareilles mises en garde de la part de ceux qui avaient « connu » l'Amérique eurent-elles des effets dissuasifs ? Elles n'empêchèrent pas moins un million et plus des nôtres de partir pour le Sud et de ne jamais revenir, sauf peut-être pour de courtes visites occasionnelles.

[108]

En réalité, Alexis, le « Survenant » du roman de Claude-Henri Grignon, ou encore le *Survenant* de Germaine Guèvremont sont des personnages mythiques et il n'est pas certain que la façon dont ils furent reçus par les leurs fut toujours aussi empressée. La réception que Séraphin Poudrier fit à son frère aîné qui avait quitté la terre natale alors qu'il était adolescent me semble bien ingrate, mais elle reflète elle aussi une réalité : le retour de l'émigré pouvait, en effet, « déranger » bien du monde, perturber les héritages, faire renaître d'anciennes amours... À mon avis, Stein et collaborateurs cernent mieux la condition véritable du « Survenant » : les temps ont changé depuis son départ et ce dernier devra être doté d'une bonne capacité d'adaptation pour se faire accepter par ceux-là mêmes qui naguère étaient les siens ²³⁵.

Enfin, il y a ceux qui cherchent le rapatriement en s'arc-boutant dans leur terroir tout en espérant qu'il se transformera au gré de leurs espérances. Hubert Aquin semble parfois souhaiter que sa tristesse profonde d'avoir à vivre dans une société qui le rebute aujourd'hui se dissipera, non pas par sa fuite, mais par la transformation de cette société :

Je suis moi-même cet homme « typique », errant, exorbité, fatigué de mon identité atavique et condamné par elle. Combien de fois n'ai-je pas refusé la réalité immédiate qu'est ma propre culture ? J'ai voulu

²³⁴ *ibid.*, p. 287.

²³⁵ Maurice STEIN, Arthur J. VIDICH et David Manning WHITE, *op. cit.*, pp. 98-99.

l'expatriation globale et impunie, j'ai voulu être étranger à moi-même, j'ai déréalisé tout ce qui m'entoure et que je reconnais enfin. Aujourd'hui, j'incline à penser que notre existence culturelle peut être autre chose qu'un défi permanent et que la fatigue peut cesser. Cette fatigue culturelle est un fait, une actualité troublante et douloureuse ; mais c'est peut-être aussi le chemin de l'immanence. Un jour, nous sortirons de cette lutte, vainqueurs ou vaincus ²³⁶.

C'est encore le poète Gaston Miron qui a le mieux exprimé cette idée de départ tout en restant dans son propre pays, dans l'espoir que quelqu'un, que quelque chose surviendra pour rendre ce pays parfaitement viable :

*je n'ai jamais voyagé
vers un autre pays que toi mon pays
Un jour j'aurai dit oui à ma naissance
.....
j'aurai du froment dans les yeux
je m'avancerai sur un sol, ému, ébloui
par la pureté de bête que soulève la neige.
Un homme reviendra
d'en dehors du monde ²³⁷.*

[109]

Le nationalisme

Depuis deux cents ans, dans la plupart des pays, la recherche d'une identité collective a presque partout abouti à l'affirmation nationale. Le Québec n'a pas fait exception à cette règle. Toutefois, du terme « nation » on passe trop souvent de façon irréfléchie à celui de nationalisme. Or, à mes yeux, le lien entre ces deux notions n'est pas obligatoire et quand il s'établit, il n'est pas aussi univoque qu'on le laisse fréquemment entendre.

²³⁶ Hubert AQUIN, *Blocs erratiques*, p. 97.

²³⁷ Gaston MIRON, *op. cit*, p. 50.

Je l'ai dit, je le répète : « je suis un patriote. » J'ai appris graduellement, à force d'en « faire le tour », à aimer ma patrie, ma nation, tout en conservant ma loyauté au Canada, mon pays.

Or, ce sont avant tout les échecs que le Québec a essuyés depuis que je me préoccupe de son devenir qui ont le plus contribué à m'attacher à lui : l'échec, en 1970, de la Commission d'enquête sur le bilinguisme et le biculturalisme à produire des recommandations d'ordre politique et constitutionnel dans la foulée des fameuses pages bleues, échec que j'ai ressenti d'autant plus douloureusement que je participais à cette Commission ; le dégoût éprouvé à l'égard des actions terroristes du Front de libération du Québec, en même temps que l'humiliation subie devant les méthodes employées par nos gouvernements pour y mettre un terme, également en 1970 ; depuis le référendum de 1980, et surtout les années qui suivirent, au cours desquelles j'ai mieux pris conscience que le Québec se faisait duper par les deux gouvernements antagonistes. Tous ces noyaux durs de notre histoire récente ont sondé de diverses manières la solidité de mes racines nourricières et m'ont conduit à constater qu'elles étaient autrement plus profondes qu'à mon retour d'Europe en 1952 ou même qu'au soir du 22 juin 1960 où, pour la première fois, je les ai vraiment senties vibrer.

Quand je cherche à comprendre la logique de mon cheminement, j'en arrive à la conclusion qu'il s'inscrit dans ma prise de conscience graduelle que le Québec, dans l'environnement qui est le sien, s'il ne peut compter à chaque instant sur toutes ses ressources intellectuelles, morales et physiques, devient si vulnérable que, d'une façon ou d'une autre, tous les objectifs qu'il se donne peuvent être détournés et toutes ses caractéristiques essentielles, anéanties.

Je n'éprouve donc aucune honte, au contraire, je ressens de la fierté à proclamer mon amour croissant pour les êtres et les choses qui constituent ma patrie.

Il se peut même qu'à l'occasion de certains débats publics, je me porte à son secours au point de donner l'impression de verser dans un nationalisme de mauvais aloi. Mais je récusé ce reproche. Certaines positions que j'ai prises publiquement dans le passé peuvent être discutables, mais elles [110] s'inspiraient de considérations logiques et non d'impulsions nationalistes doctrinaires.

Je reconnais que l'ancienne distinction entre patriotisme et nationalisme tend à s'estomper, du moins dans le langage populaire, dans les médias d'information et même dans les ouvrages spécialisés. Et pourtant, elle est aussi valable aujourd'hui qu'elle ne l'a jamais été. Il serait dommage que les Québécois cèdent à une certaine propagande selon laquelle le fait d'éprouver des sentiments d'attachement à l'endroit de leur patrie, le Québec, est condamnable.

C'est une chose que de témoigner d'une forte affinité affective envers les membres de sa communauté nationale. C'en est une autre que de convertir cette affinité en principe d'explication de la réalité sociale, en doctrine proclamant que la haine de l'« autre » est un devoir moral. Je sais bien que le passage du patriotisme au nationalisme s'accomplit de manière insensible, mais il y a là quand même un pas qualitatif à franchir dont je me méfie et dont je m'éloigne dès que j'ai le sentiment de m'en trop approcher.

En distinguant de façon aussi tranchée patriotisme et nationalisme, je me trouve à procurer à cette dernière notion un sens beaucoup plus restrictif qu'il est coutume de le faire, du moins au Québec. Ici, à mon avis, on confond cavalièrement patriotisme et nationalisme. Dès lors que quelqu'un laisse parler son cœur en faveur des siens, dès qu'il s'attache à protéger les intérêts légitimes de sa communauté nationale d'appartenance, on le qualifie de nationaliste alors que, dans mon esprit, il fait simplement acte de sain patriotisme. Le patriotisme constitue une vertu morale qu'on s'attend à voir pratiquer par tous les membres d'une même patrie ou nation tandis que le nationalisme marque une amplification exagérée de cette vertu, au point parfois de devenir un vice, s'il est poussé à l'extrême, c'est-à-dire, converti en culte ou doctrine. Je vois dans les formulations extrêmes du nationalisme l'expression doctrinaire, dogmatique, de l'idée de nation pervertie en idéologie.

Le mot « patrie » est ancien : il fait partie du vocabulaire des langues grecque et latine. Le terme « nation » est plus récent et remonte au Moyen Âge où il servait à différencier, dans les universités, les étudiants des diverses régions de l'Europe, dont la langue commune était le latin.

S'il est relativement facile de cerner la notion de patrie, puisqu'elle renvoie à la « terre ancestrale » ou du moins à la « terre d'adoption », l'idée de nation, au contraire, déborde toute définition opératoire parce qu'on ne peut l'évoquer que

par l'énumération, jamais à coup sûr exhaustive, de traits spécifiques. De fait, d'une nation à l'autre, on retrouve souvent des traits communs, mais, en même temps, chaque nation comprend des caractéristiques qu'on ne retrouve pas chez d'autres.

[111]

La nation se perçoit comme un réseau de réalités et de relations propres, et c'est précisément le mode de rassemblement synthétique de ces réalités et de ces relations qui différencie chaque nation de toutes les autres. Mais la définition se complique du fait que ces réalités et ces relations particulières sont d'abord appréhendées Pour ainsi dire de façon instinctive ou affective et que, pour les traduire en concepts, la raison doit recevoir le concours du cœur ou, si l'on veut, de l'imagination.

C'est dans une chanson de Félix Leclerc que j'ai trouvé la plus percutante représentation de la nation québécoise

*Tu te lèveras tôt
tu mettras ton capot
et tu iras dehors
.....
Tu toucheras la terre
la mer porteuse d'îles
Tu verras les champs d'avoine
C'est à toi tout cela
C'est ton pays.*

Or, qu'y a-t-il dans cette chanson qui reflète l'expérience vécue des citoyens que nous sommes devenus ? Et pourtant, nous vibrons tous d'émotion à chacun de ses mots. À cet égard, l'ethnologue Margaret Mead insistait sur la portée subjective, « émotive », du terme nation et de Tocqueville sur « ce sentiment irréfléchi » qui en formerait l'assise. La nation renvoie à une sorte de solidarité collective spontanée, indéfinissable mais réelle, entre les êtres et les choses, et

c'est sans doute pourquoi Renan se borna à la caractériser comme étant « un plébiscite de tous les jours ».

Même si les mots manquent pour la définir d'une manière claire et exhaustive, la nation représente depuis deux cents ans le cadre socio-politique le plus riche et le plus englobant de l'identité collective : elle déborde les solidarités de famille, de voisinage, de travail, de loisir et de classe sociale. Elle les contient et les résume toutes, de façon incomplète, il est vrai, mais de la meilleure façon qui puisse se concevoir aujourd'hui.

Même comme simple idéologie, la notion est relativement récente puisque bien des historiens la font émerger lors de la poussée passionnée des mouvements « nationaux » engendrés par les guerres révolutionnaires et, surtout, par l'épopée napoléonienne : en France, en Allemagne, en Europe de l'Est et jusqu'en Russie.

Par contre, pour ce qui est du Québec, les débuts du nationalisme remonteraient presque à la Conquête anglaise, puisqu'on en retracerait les premières manifestations à la suite de l'Acte constitutionnel de 1791 ²³⁸. Il va [112] sans dire que si j'avais à reconstituer l'histoire du Québec sous l'angle d'un nationalisme doctrinaire, bien des prises de position et des événements qu'on attribue généralement à une impulsion « nationaliste » seraient plutôt perçus comme exprimant un sain patriotisme. Par exemple, ce que Susan Mann Trofimenkoff appelle « visions nationales » n'est le plus souvent que le récit de l'histoire socio-économique du Québec ²³⁹.

Nature du nationalisme québécois

Un premier phénomène frappe l'observateur attentif : en passant du patriotisme au nationalisme, on change de clavier sémantique. Alors que dans le premier cas, ce sont les écrivains (poètes, romanciers, chansonniers) qui s'expriment surtout, s'agissant du nationalisme, ils s'éclipsent devant les sociologues, politologues, philosophes et juristes. Emmanuel Kant dirait qu'il y a passage de la raison raisonnée à la raison raisonnante, c'est-à-dire de la raison

²³⁸ Louis BALTHAZAR, *op. cit.*, p. 27.

²³⁹ Susan Mann TROFIMENKOFF, *Visions nationales* [...].

réfléchissant sur la matière non tamisée par elle, qui sourd du sentiment « irréfléchi », de l'instinct, à la raison se retournant sur elle-même pour formuler des concepts, des idées abstraites. Mais, entre l'une et l'autre catégories, il existe un pont, d'ailleurs aisément franchi. Les sociologues, politologues, etc., parfois à leur insu, « raisonnent » à partir des prémonitions des poètes et ces derniers, à leur tour, franchissent parfois le Rubicon, c'est-à-dire font intervenir la raison « raisonnante » dans leurs poèmes, leurs romans ou leurs chansons.

Un deuxième phénomène a été noté par Louis Balthazar et il transparaît également en filigrane dans deux magnifiques volumes historiques, encore que j'aurais préféré qu'ils soient documentés, de Paul-André Linteau et collaborateurs²⁴⁰ : le nationalisme québécois, entendu dans son sens le plus général, est un fait presque constant et probablement permanent, pour autant que l'avenir soit prévisible, de notre histoire. Parfois, on le dirait en déclin, mourant de mort lente ou presque²⁴¹, mais ce n'est là qu'une ruse de l'histoire ; on le croirait à l'agonie et soudainement un événement survient qui le ranime.

Un troisième phénomène, non moins remarquable, marque le nationalisme québécois : il ne se restreint pas à la seule dimension linguistique ou culturelle, mais il s'étend à toutes les instances sociales. La démographie, les classes sociales et la politique agissent de façon plus ou moins directe sur notre sentiment national. On peut dire du nationalisme qu'il se nourrit de la société [113] entière. C'est pourquoi, par le biais du seul nationalisme, on parvient à fournir des interprétations plus ou moins valables de notre histoire. Toutefois, les écrivains nationalistes ne parviennent pas et ne souhaitent même pas l'expliquer de façon cohérente de crainte d'infirmier leurs propres prémisses. Et si elle comporte un projet culturel ou même, plus généralement, de société, l'explication nationaliste est souvent trop vague pour qu'elle puisse, comme telle, être transposée en programme politique dans le cadre de la société politique actuelle.

Pourquoi donc pareille persistance du nationalisme dans l'histoire de notre société ? La raison en est la suivante : le nationalisme québécois, en dépit de bien des entraves, sous les multiples visages qu'il a revêtus, projette une image de la

²⁴⁰ Paul-André LINTEAU, René DUROCHER et Jean-Claude ROBERT, *Histoire du Québec contemporain*.

²⁴¹ Dominique CLIFT, *Le déclin du nationalisme au Québec*.

société propre à assurer la stabilité et la quiétude qu'individus et collectivités requièrent pour sauvegarder la stabilité mentale ou psychologique qui leur permet de vivre une existence normale dans tous les domaines d'activité ²⁴².

Le Québec francophone s'est depuis toujours heurté à l'obstacle infranchissable de sa minorité démographique et économique croissante en Amérique du Nord, et depuis 1950 environ, au Canada même. Il a dû ensuite composer avec un triple colonialisme économique, au Québec d'abord, puis au Canada et enfin aux États-Unis, colonialisme dont les sociologues Guy Rocher et Marcel Rioux ont bien montré qu'il fut source constante de déception et même, à certains moments, d'impulsions à la révolte parmi les francophones québécois. Enfin, il y eut les nombreuses crises politiques venant rompre la relative sérénité de la vie publique - pour ne mentionner que les plus récentes, la grève d'Asbestos, la grève des réalisateurs de Radio-Canada, l'affaire des Gens de l'air, les grèves syndicales dans les secteurs public et para-public de 1972 et de 1981-1982, le référendum de 1980, la crise constitutionnelle de 1981-1982... Ce qu'André Laurendeau écrit au sujet de la grève de Radio-Canada vaudrait, à quelques nuances près, pour l'ensemble des « crises » que le Québec dut subir depuis deux siècles :

On ne s'est pas mis soudain à lancer le cri de race [...] La revendication nationaliste n'a rien à voir au chauvinisme ou au racisme : elle est une attitude de dignité blessée. C'est presque toujours ainsi que le nationalisme commence. L'homme que les faits désignent comme un citoyen de seconde classe, comme un colonial par rapport à une forte et inaccessible métropole, comme un nègre ²⁴³.

« Dignité blessée », le mot est lancé comme une flèche par l'homme que j'ai le plus estimé de ma vie, André Laurendeau. Je le retiens, ce mot comme constituant la composante majeure de tous les nationalismes que le [114] Québec a connus : la représentation de l'autre non seulement comme le plus fort mais surtout comme s'appliquant par plaisir à humilier le plus faible, voilà l'ingrédient qui constitue le principal ferment du nationalisme québécois.

²⁴² Francis G. CASTLES, *op. cit.*, pp. 289-299.

²⁴³ André LAURENDEAU, cité par Jacques BERTIN, *op. cit.*, p. 211.

*Nationalisme et visée d'État :
l'indépendance politique du Québec*

On a beaucoup glosé, ici comme ailleurs, sur le caractère « naturel » ou non du passage de l'idée de nation à celle d'État. La supposition qu'une nation sans État représente une société incomplète a été pour la première fois émise en Allemagne par les philosophes Fichte et Hegel. Pour ce dernier, l'État est l'incarnation même de la finalité de l'histoire, l'absolu. Et pourtant, les membres d'une nation n'ont pas besoin d'un État pour s'épanouir : les réseaux communautaires dont toute nation digne du terme regorge suffisent à exprimer les solidarités quotidiennes qui lient les membres les uns aux autres. Plusieurs nations cohabitent dans un même État. Au Canada, nos meilleurs premiers ministres ont bien vu que la coexistence pacifique « des deux peuples fondateurs » n'était possible que grâce à des compromis toujours incertains et provisoires. Mais l'État canadien ne peut être national que de nom. Quand lui-même et ses appareils se disent « nationaux », c'est toujours dans un sens différent de celui que ce terme revêt au Québec. Et des expressions comme intérêt « national », objectif « national » provoquent inmanquablement un certain agacement chez beaucoup de Québécois. Quant au terme État « binational », il n'est plus guère utilisé et quand il l'est, il n'a pas le même sens au Canada anglais qu'au Québec ²⁴⁴.

La Révolution tranquille a récupéré au profit de la nation québécoise le terme « État ». Mais chez Jean Lesage et les membres de son gouvernement, cette expression ne revêtait qu'un sens symbolique, flatteur sans doute, pour l'ego nationaliste mais sans effet politique concret. Plus encore : en s'appropriant de la sorte le terme d'État, les promoteurs de la Révolution tranquille, à leur insu ou non, cherchaient à le récupérer pour leurs propres fins et à tenter, de la sorte, à en banaliser le sens. Les indépendantistes se virent dans l'obligation de dépenser une précieuse énergie en étant ainsi contraints de démontrer que « leur » État national, celui qu'ils proposaient, lui, serait véritablement et réellement un État alors que celui des libéraux n'était à leurs yeux qu'une coquille vide.

²⁴⁴ Kenneth McROBERTS et Dale POSTGATE, Québec : *Social Change and Political Crisis*, pp. 229-264.

Le passage de l'idée de nation à celle d'État implique un changement qualitatif dans l'ordre des solidarités. Pour reprendre les termes utilisés dans un livre du sociologue allemand Ferdinand Toennies, publié en 1887 - [115] livre qui a servi de base à ma thèse de maîtrise écrite sous la codirection de mon bien-aimé et regretté maître allemand, Egbert Munzer, et de Maurice Tremblay - on passe d'une solidarité organique, de type communautaire (*Gemeinschaft*) à une solidarité mécanique, de type sociétaire (*Gesellschaft*), ou encore de l'instinct ou du sentiment à la raison froide, du voisin ou de l'ami, au citoyen²⁴⁵. La tentation d'un pareil passage vers un État s'étendant à toute l'Amérique française et plus tard, restreint au Québec, est plus ou moins présente chez Jean-Paul Tardivel, Lionel Groulx, François-Albert Angers, Guy Frégault, Michel Brunet, Raymond Barbeau, Marcel Chaput, Paul Chamberland, Gaston Miron, Félix Leclerc, Fernand Dumont, Maurice Séguin, Pierre Vallières, André d'Allemagne, pour n'en mentionner que quelques-uns. La qualité personnelle et professionnelle de chacune de ces personnes peut varier beaucoup de l'une à l'autre, de même que dans une foule de mouvements et de revues, de droite, de centre ou de gauche, les idées émises peuvent être fort différentes !

Certains, ainsi l'abbé Lionel Groulx, firent « école ». Toutefois, on ne peut parler de mouvement indépendantiste au sens plein du terme qu'au moment du déclenchement de la Révolution tranquille. Il faudra d'ailleurs scruter de près les raisons de cette éclosion car, à mon avis, il y a entre le mouvement indépendantiste et la Révolution tranquille bien plus qu'une simple coïncidence. L'action des « patriotes » de 1837-1838 me paraît avoir relevé, au début du moins, davantage du patriotisme que du nationalisme, bien que dans ce cas, la ligne de démarcation est plutôt floue, les dirigeants du mouvement n'épousant pas les mêmes idées. Les 92 résolutions adressées à Londres en 1834 réclamaient plus d'autonomie pour la Chambre d'assemblée et non la rupture complète des liens avec l'Empire britannique. En 1837, un mouvement connu sous le nom de « Fils de la liberté » lança un appel aux armes contre le pouvoir établi malgré l'opposition de Louis-joseph Papineau. En 1838, le « gouvernement provisoire », sous la signature de Robert Nelson - dont l'excommunication vient d'être relevée en même temps que celles des autres patriotes, et qui fut finalement inhumé dans le cimetière chrétien de Saint-Eustache le 26 juillet dernier - proclama la

²⁴⁵ Ferdinand TOENNIES, *Gemeinschaft und Gesellschaft*.

« déclaration d'indépendance du Bas-Canada ». Dans un premier article, la déclaration « solennelle » stipulait « qu'à compter de ce jour, le Peuple du Bas-Canada est ABSOUS de toute allégeance à la Grande-Bretagne et que toute connexion politique entre cette puissance et le Bas-Canada CESSÉ dès ce jour ²⁴⁶ ». Mais la révolte fut sauvagement réprimée et la déclaration fut adoptée par des patriotes réfugiés aux États-Unis qui s'étaient constitués en « gouvernement provisoire » d'une république qui n'exista que sur papier. Étienne Parent fut le porte-parole principal [116] des modérés au cours de ces années agitées et son influence grandit après la tourmente. De nombreux dirigeants du mouvement songeaient plutôt à une entente avec les radicaux de William Lyon McKenzie du Haut-Canada qu'à l'indépendance politique du Bas-Canada mais, quand le Canada-Uni leur fut imposé par la Grande-Bretagne, ils le dénoncèrent. Par la suite cependant, ils tentèrent d'en tirer le meilleur parti possible sous la direction de Louis-Hippolyte Lafontaine.

La grande crise des années 1930 favorisa de fortes poussées nationalistes mais on ne saurait non plus reconnaître un véritable mouvement indépendantiste durant cette période. L'organisation fasciste d'Adrien Arcand ne se présenta pas sous les couleurs de l'indépendantisme, le fascicule appelé « Le fasciste canadien » se bornant pour l'essentiel à de féroces plaidoyers antisémites ²⁴⁷. Quant à la crise de la conscription de 1942, elle donna bien naissance à un parti politique, le Bloc populaire, mais ce dernier était nationaliste sans être indépendantiste et, au surplus, il se donna une « aile » fédérale sous la direction de Maxime Raymond, ce qui fut l'une des causes de son effritement rapide ²⁴⁸.

Au cours des trois décennies 1930, 1940, 1950, d'ailleurs, une pléthore de pseudo-leaders émergèrent, et de multiples groupuscules et revues épousant à des degrés divers la cause séparatiste ou même fasciste ou socialiste furent créés et leur durée fut éphémère : Dostaler O'Leary, Paul Bouchard, Jean-Louis Gagnon, Pierre Chaloux, Raymond Barbeau, Raoul Roy et d'autres. Suivirent les Jeunes-

²⁴⁶ Guy FRÉGAULT et Marcel TRUDEL, *op. cit.*, pp. 206-208.

²⁴⁷ René DUROCHER, « Le fasciste canadien », dans Fernand DUMONT et collaborateurs, *Idéologies au Canada français, 1930-1939*, pp. 257-271. [Livre en préparation dans [Les Classiques des sciences sociales](#). JMT.]

²⁴⁸ Paul-André COMEAU, *Le Bloc populaire, 1942-1948*.

Canada d'André Laurendeau, *La Nation* de Paul Bouchard, L'Alliance laurentienne de Raymond Barbeau, *La revue socialiste* de Raoul Roy. Ce va-et-vient en mal d'une indépendance resta toutefois sans écho dans les médias et le public.

Mais en 1960, le fruit de l'indépendance politique du Québec paraissait mûr. De plus en plus nombreux, de mieux en mieux organisés désormais étaient ceux qui, non seulement déploraient que le Québec ne disposait pas d'un État bien à lui, mais cherchaient méthodiquement les moyens de compléter, de réaliser enfin cet État du Québec, indépendant et souverain : Rassemblement pour l'indépendance nationale, Mouvement souveraineté-association, Parti québécois enfin. Les factions indépendantistes de plus en plus resserrèrent les rangs et s'engagèrent dans la dure lutte de la conquête du pouvoir politique.

Certains, toutefois, doutèrent de l'issue de l'aventure. Dans un éditorial du 8 mars 1961 dans *Le Devoir*, André Laurendeau fustigeait les [117] « séparatistes » en recourant à l'humour noir qui le caractérisait parfois : « Il est normal, écrivait-il, qu'on soit séparatiste à vingt-cinq ans, cela devient plus inquiétant si on l'est encore à trente-cinq ²⁴⁹. »

Les propos plus réfléchis d'Hubert Aquin à ce sujet méritent d'être cités, lui que l'on a oublié trop facilement à la suite de son décès tragique mais qui, dans l'impitoyable mise en question de lui-même et de la société qu'il s'imposait, fut l'un des témoins les plus perspicaces de cette époque :

Autant sur le plan historique j'accorde un rôle important et générateur au sentiment anti-canadien-anglais et à tous ses dérivés, autant, d'autre part, je ne lui accorde aucune importance au plan politique. En d'autres termes, c'est contre les Canadiens anglais que s'est développé notre séparatisme minoritaire, mais quand il s'agit pratiquement de réaliser l'indépendance, c'est contre des Canadiens français qu'il faudra lutter [...] Les anciennes crises de nationalisme qui ont secoué notre minorité se sont soldées par des faillites, sans doute parce que nos nationalistes voulaient l'amélioration de notre condition de dépendance et non la suppression de ce rapport de dépendance [...] Les vrais nationalistes veulent la séparation

²⁴⁹ André LAURENDEAU, cité par Pierre GODIN, *Les frères divorcés*, p. 78.

et l'indépendance, non pas la perpétuation d'une situation de province ou de minorité ²⁵⁰.

Un autre aspect notable du mouvement indépendantiste des années 1960 fut le support moral qu'il reçut de fédéralistes qui voyaient en lui un « stimulant » salutaire de la nouvelle conscience politique des Québécois. Je songe à Jean Lesage, Eric Kierans, surtout à René Lévesque qui, dès 1963, multiplie les déclarations acidulées sur le fédéralisme qui le font considérer par plusieurs comme un crypto-séparatiste. Je pense à André Laurendeau. Ce dernier revint sur le sujet à plusieurs reprises. Je me bornerai à citer le passage suivant :

Le séparatisme joue depuis quelques années le rôle de stimulant. Ceux qui l'accueillent se mettent en posture d'attente. Ils peuvent travailler très fort en vue de recevoir formellement cette grâce de l'indépendance. Les principaux obstacles, c'est en nous que nous les trouvons : dans notre paresse et notre laisser-aller, dans la médiocrité de nos désirs, dans notre inconstance. Hier, stimulant, demain prétexte à évasion ²⁵¹.

Ou encore, ce « Bloc-notes » du *Devoir* du 28 octobre 1961 :

Le séparatisme exprime au grand jour une pensée longtemps secrète, une intention d'habitude inavouée, une tendance presque toujours réprimée, d'un grand nombre de Canadiens français. Cet idéal clandestin, les indépendantistes l'apportent au grand jour : on jugera mieux ainsi de ce qu'il est. Dans ce domaine comme en tant d'autres, nous sortons de l'ère du tabou [...] Bref, cette idée nous appartient à tous. Il était important qu'on nous le fasse sentir [...] Il est certes prématuré de prendre les indépendantistes actuels pour le [118] gouvernement de demain. Et s'ils le devenaient un jour, ils se seraient engagés auparavant dans cent attitudes qui n'ont rien à voir avec l'indépendance. Nous n'en sommes pas là [...] Je ne regarde pas les groupes indépendantistes, encore frêles et mal assurés, comme des partis qui veulent prendre le pouvoir, mais comme des

²⁵⁰ Hubert AQUIN, *Blocs erratiques*, pp. 53, 57 ; René LAPIERRE, Hubert Aquin.

²⁵¹ André LAURENDEAU (1967), cité par Hubert AQUIN, *Blocs erratiques*, p. 106.

mouvements qui proposent une idée et nous interrogent nous-mêmes sur une question grave ²⁵².

Toutefois, au début des années 1960, les mouvements séparatistes commençaient à agiter le Québec et les autorités fédérales s'en trouvaient agacées. Elles décidèrent de contrecarrer ces tendances radicales même si à l'époque elles paraissaient en elles-mêmes peu inquiétantes. Elles indiquaient tout de même une plus grande insatisfaction vis-à-vis du fédéralisme parmi la population, comme le reflétaient d'ailleurs les partis politiques québécois.

C'est pourquoi en novembre 1962, la télévision d'État dépêcha un « commando » de quatre Québécois francophones (Hubert Aquin, Clément Brown, Pierre de Bellefeuille et moi-même) sous l'amicale garde de Tom Sloan, alors courriériste parlementaire du *Globe and Mail* à Québec, dans huit villes canadiennes, dont le Montréal anglophone. L'objectif était de permettre des échanges de vue devant les caméras avec des personnalités locales sur le problème « canadien et québécois ». C'est à cette occasion qu'est née la célèbre question : « What does Quebec want ? » qui nous fut assénée comme une rafale de mitrailleuse. En février 1963, je fus conférencier de la célèbre *Gray Memorial Lecture* à Toronto, à l'occasion de laquelle je réclamai la tenue d'une commission d'enquête sur la nouvelle problématique politique que le néonationalisme du gouvernement Lesage créait pour le pays. Plus tôt, dans un article au *Devoir*, je montrais que le piètre statut des francophones et du français dans la fonction publique fédérale réclamait des changements urgents et majeurs ²⁵³. C'est à la suite de ces prises de position qu'André Laurendeau, dans un éditorial au *Devoir*, proposait la création d'une commission royale d'enquête sur le statut du français dans la fonction publique fédérale. C'est sous la puissante et convaincante argumentation de Maurice Lamontagne, qui d'ailleurs rédigea le mandat de la commission, que le nouveau premier ministre libéral Lester B. Pearson créa la Commission royale d'enquête sur le bilinguisme et le biculturalisme, en juillet 1963, dont je devins conseiller spécial et, avec Michael Oliver, codirecteur de la recherche.

²⁵² André LAURENDEAU (1961), cité par Pierre VALLIÈRES, *Les héritiers de Papineau* [...], p. 55.

²⁵³ Léon DION, « Vers un nationalisme positif ».

Par ailleurs, confronté aux vifs propos quotidiens de plusieurs de mes étudiants indépendantistes et sans cesse interrogé sur ma position vis-à-vis de l'indépendance par des amis, membres du R.I.N., je prêtais également au mouvement indépendantiste un rôle d'éveilleur politique de la société. Je [119] demeurais toutefois loyal envers le Canada, dont par ailleurs je constatais de plus en plus le besoin urgent d'un renouvellement de son fédéralisme de même que la nécessité de mettre en œuvre des mesures favorisant l'accès et la promotion des francophones à de plus hautes responsabilités dans la fonction publique fédérale. Mais je n'écartais pas non plus le « séparatisme » comme une formule d'action politique. À l'occasion d'une conférence prononcée au troisième Congrès des affaires canadiennes en novembre 1963, je déclarais :

Je n'écarte pourtant pas la formule séparatiste puisqu'elle s'est imposée tout à l'heure comme une des options théoriquement possibles à l'époque du nationalisme de croissance. Mais j'estime que cette formule n'a pas encore été suffisamment acclimatée aux conditions d'ici pour lui permettre d'imprégner, sans leur faire violence, et les consciences et les structures sociales. Elle a besoin, pour être utilisable, d'être au préalable filtrée et apprivoisée par un grand cerveau et un grand cœur typiquement canadien-français ; elle a besoin de se fusionner à nos idiosyncrasies dominantes, de prendre forme avec les valeurs qui inspirent et sanctionnent nos actes quotidiens, bref, de s'enraciner profondément parmi le peuple. On me demandera : cet homme existe-t-il ? La question n'est pas là. Il s'agit de savoir si la conjoncture évoluera de façon à ce que l'idée séparatiste puisse s'incarner dans un parti capable d'attirer à lui les meilleurs hommes dans tous les secteurs de la société et de rejoindre le peuple. Parmi eux, il se trouvera sans aucun doute quelqu'un jouissant d'une grande autorité et d'un grand prestige qui prendra la tête du parti et en fera un mouvement puissant ²⁵⁴.

Or ce « grand cerveau » et ce « grand cœur typiquement canadien-français » existait dans la personne de René Lévesque. La « conjoncture », en effet, évolua de telle sorte qu'en 1967, sa propre évolution le rendit disponible pour effectuer la fusion de la plupart des groupuscules indépendantistes ou des personnes œuvrant dans leurs rangs de même que de la plupart des formations nationalistes ; en peu

²⁵⁴ ID., « Genèse et caractères du nationalisme de croissance » ; ID., *La prochaine révolution*, pp. 67-68.

d'années, il était à la tête d'un puissant parti qui parvint à s'emparer du pouvoir dès novembre 1976. Mais en s'approchant du pouvoir et en assumant les responsabilités du gouvernement, il arriva ce que Laurendeau avait prévu en 1961 : chemin faisant, les indépendantistes avaient été contraints de s'engager « dans cent attitudes qui [n'avaient] rien à voir avec l'indépendance ». Et quand enfin le grand jour du référendum advint en mai 1980, le choix ne porta pas sur l'indépendance ou non du Québec, mais simplement sur l'obtention du droit de négocier une « nouvelle entente » dont la nature ressemblait bien davantage à une formule d'« États associés » ou à une confédération d'États qu'à un État indépendant, c'est-à-dire pleinement souverain. Et même ce semblant de supplique pour négocier la souveraineté dans l'association, la majorité des Québécois n'en voulurent pas. Ils firent plutôt confiance à la promesse d'un « fédéralisme renouvelé », énoncée sans précision aucune, du premier ministre Trudeau.

[120]

Le nationalisme doctrinaire

Je me suis souvent demandé pourquoi tant de contestataires du régime socio-politique en place durant les années 1950 manifestaient un dégoût irrésistible pour toute forme de nationalisme, qu'ils ne distinguaient d'ailleurs aucunement du patriotisme. J'entretenais des contacts plus ou moins étroits avec un certain nombre d'entre eux, soit à la revue *Cité libre*, soit à l'Institut des affaires publiques ou encore à la Faculté des sciences sociales de l'Université Laval. Pour ces personnes, le nationalisme traditionnel était non seulement responsable de tous les retards historiques des Canadiens français, mais encore il était, avec le duplessisme et le cléricisme, réputé être la cause principale de toutes nos tares : le monolithisme, la recherche effrénée de l'unanimité, l'aliénation individuelle et collective, voire un totalitarisme rampant et morbide. Le nationalisme devenait ainsi la grande cause du manque de pénétration dans les esprits de la vertu de

tolérance et de l'acceptation du pluralisme, c'est-à-dire de la démocratie elle-même ²⁵⁵.

Je me rendis très tôt compte que certains de ces prédicateurs de la tolérance versaient eux-mêmes dans la plus grande intolérance imaginable dès lors qu'on mettait le moindre en question le fédéralisme canadien. C'était donc cela la pierre d'assise de leur structure mentale : non pas une idée noble comme celle de tolérance ou de liberté, comme John Stuart Mill nous l'avait si bien enseignée dans son traité *On Liberty*, mais un régime étatique donné, un régime non pas conçu comme un moyen, comme cela devrait à mon avis être le cas en saine philosophie morale, mais comme une fin en soi qu'il fallait professer comme un acte de foi. Ils étaient des nationalistes pan-canadiens sûrs de posséder toute la vérité politique concernant le Québec et le Canada. D'ailleurs, en lisant certains écrits de Gérard Pelletier, dont j'admire par ailleurs la finesse de pensée, et surtout de Pierre Trudeau, dont l'exceptionnelle force dialectique, à mon avis, fonctionnait parfois à vide, il m'arrivait de me demander : mais qui sont donc ces gens et ces mouvements, rarement identifiés de façon précise, qui pratiquent un nationalisme aussi répugnant ? (Voir, par exemple, le numéro spécial de *Cité libre* sur le séparatisme d'avril 1962 et particulièrement l'article de Trudeau « La nouvelle trahison des clercs » dans lequel je ne relève les noms que de deux suppôts du nationalisme pervers, Marcel Chaput, à jamais condamné aux géhennes et celui d'un nationaliste tout frais, Luc Racine, à qui Trudeau fait la leçon et qu'il ne désespère pas pouvoir relancer dans le droit chemin !)

Dans son livre *La crise d'Octobre*, écrit alors qu'il était ministre, Gérard Pelletier, tout en condamnant le Front de libération du Québec, se montre beaucoup plus sensible aux opinions nuancées sur les causes du [121] terrorisme ²⁵⁶. Dans ses mémoires, publiées dernièrement, je retrouve la fraîcheur des plus beaux textes d'antan de Pelletier sur les questions religieuses et sociales ²⁵⁷.

²⁵⁵ Guy ROCHER, *Le Québec en mutation*, pp. 63-69. [Livre disponible dans [Les Classiques des sciences sociales](#). JMT.]

²⁵⁶ Gérard PELLETIER, *La crise d'Octobre*.

²⁵⁷ ID., *Les années d'impatience : 1950-1960* et *Le temps des choix : 1960-1968*.

Mais contre qui, contre quel mouvement nationaliste du début des années 1960, pouvait donc s'adresser cette excommunication sans espoir de rémission du nationalisme et de l'État-nation que prononça, entre autres écrits de même veine, Pierre Trudeau, dans son article de 1962 :

Le concept de nation, qui donne si peu de priorité à la conscience et à la culture, ne peut pas placer plus haut que lui-même dans l'échelle des valeurs la vérité, la liberté, la vie même. C'est un concept qui pourrit tout [...] Je sais bien que l'idée d'État-nation n'est pas à elle seule cause de tous nos maux issus de la guerre [...] Mais le point important c'est que cette idée a été cause de ce que les guerres soient devenues de plus en plus totales depuis deux siècles [...] D'ailleurs, à chaque fois que l'État a pris pour son fondement une idée exclusive et intolérante (religion, nation, idéologie), cette idée a été le ressort même des guerres ²⁵⁸.

Fort bien dit, s'il s'agit simplement de formuler un jugement général sur les perversions nationalistes dans l'histoire universelle. Ce n'est pas moi qui nierai ce jugement, ayant consacré plusieurs années à ma dissertation doctorale sur *L'idéologie politique du national-socialisme*. Mais qui, quoi, ce jugement vise-t-il précisément dans le Québec de 1962 ? Il y avait bien depuis les années 1930 une pléthore d'indépendantistes et de groupuscules de même coulée, mais aucun d'eux ne méritait les épithètes d'intolérance et de tribalisme dont Pierre Trudeau les affubla. Adrien Arcand ? Il y a longtemps qu'il est passé à l'oubli et d'ailleurs son curieux fascisme n'a guère eu de prise ici. Raymond Barbeau, qui a eu le « malheur » de choisir l'indépendance et de fonder l'Alliance laurentienne, laquelle ne compta guère plus que quelques centaines de membres, et qui œuvra toujours dans la légalité ²⁵⁹ ? Raoul Roy ou Marcel Chaput qui, malgré deux jeûnes cruels et infructueux, échouait dans ses efforts en vue de recruter des membres pour le mouvement ou le parti qu'il cherchait à créer ²⁶⁰ ? La Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal de l'époque, qui végétait dans l'insignifiance ? Les intellectuels qui allaient, en 1963, fonder la nouvelle revue *Parti pris*, eux qui, dans certains cas, furent un moment ses disciples et dont la révolte allait les

²⁵⁸ Pierre Elliott TRUDEAU, *Le fédéralisme et la société canadienne-française*, p. 167.

²⁵⁹ Raymond BARBEAU, *J'ai choisi l'indépendance*.

²⁶⁰ Marcel CHAPUT, *Pourquoi je suis séparatiste*.

conduire non seulement à l'indépendance mais au socialisme ? Peut-être, en effet, Trudeau s'adressait-il en partie à ces derniers parce qu'ils furent un moment de jeunes collaborateurs de *Cité libre*, qui se révoltèrent précisément contre l'anti-nationalisme [122] viscéral de ses dirigeants. Paul Chamberland n'écrivit-il pas : « Le nationalisme est le seul mode de *conscience homogène et totalisant* de la société québécoise. » Le problème est que cette phrase fut écrite après la condamnation du nationalisme par Trudeau ²⁶¹. Quant au R.I.N., en 1962, il en était à ses premiers balbutiements.

En réalité, l'opposition de Trudeau était strictement politique. Elle visait toutes les velléités d'affirmation du Québec comme société distincte, même au sein du Canada et, à plus forte raison, en dehors de ce dernier. Elle englobait même la recherche d'une autonomie politique positive de la part du gouvernement libéral de Jean Lesage. Elle s'étendait enfin à tout affermissement du pouvoir politique au Québec même afin de mieux protéger la langue et la culture françaises. Or, lorsque Trudeau fustige le nationalisme, c'est bien plus le néo-nationalisme rivé sur le pouvoir économique et politique que le nationalisme traditionnel, agraire et clérical, lequel a déjà reçu son coup de grâce dans les années 1950. La suite du texte cité plus haut démontre bien cette hypothèse :

Or - pour revenir à mon propos - ce qui m'inquiète dans le fait que cinq millions de Canadiens d'origine française n'arrivent pas à partager leur souveraineté nationale avec sept millions de Canadiens d'origine britannique, à côté desquels ils vivent et dont ils savent qu'ils n'ont généralement pas de puces, c'est que ça me donne peu de motifs d'espérer que quelque mille millions d'Américains, de Soviétiques et de Chinois, qui ne se sont jamais vus et dont aucun n'est sûr que l'autre n'est pas galeux, consentent à abdiquer une parcelle de leur souveraineté sur les armes nucléaires ²⁶².

Sa longue diatribe contre les « nationalistes » québécois publiée dans *La Presse* du 27 mai 1987, où il répudie l'entente de principe du lac Meech du 30 avril, « Comme gâchis total, il serait difficile de faire mieux », n'est qu'une édition remise à jour de sa *Nouvelle trahison des clercs* de 1962. Outre certains

²⁶¹ Paul CHAMBERLAND (1964), cité par André-J. BÉLANGER, *Ruptures et constantes*, p. 161.

²⁶² Pierre Elliott TRUDEAU, *op. cit.*, p. 167.

politiciens qui n'ont pas l'heur de lui plaire, de même que certains intellectuels qu'il marque au fer rouge, il se borne à citer : « Les Léon Dion et *tutti quanti* ». Mais qui sont donc ces autres misérables détracteurs de sa conception dogmatique du Canada ? Sans doute, cette fois la liste des réprouvés aurait été bien longue ...

Si toutefois Trudeau avait lu attentivement mes textes publiés dans *Le Devoir* des 7 et 8 mai et du 21 mai 1987 sur l'entente du lac Meech, il aurait dû convenir que lui et moi, tout en partant de points de vue opposés, étions d'accord sur un certain nombre de points. Nous dénonçons notamment le risque d'impasse constitutionnelle permanente par suite du fait que toutes les provinces ont tenu à s'attribuer le droit de veto qu'elles consentaient enfin à accorder au Québec sur tout changement aux institutions [123] fédérales, dont le Sénat (article 42 de la Constitution de 1982). J'ajouterai que, pour ma part, malgré les dissensions survenues entre nous sur le plan des idées depuis 1970, je conserve les mêmes sentiments d'amitié et de respect que j'avais à son endroit au cours des années 1950.

Exception faite de l'« insurrection » de 1837-1838 (Manifeste des patriotes, 1838), de l'affaire Riel (1885), de l'affaire des écoles au Manitoba et en Ontario, de la conscription de 1942 ou encore du référendum de 1980, de même que d'un certain nombre d'incidents violents survenus lors de mouvements de grèves très dures comme la grève de l'amiante en 1949 et la grève des réalisateurs de Radio-Canada, mais qui, tout en pouvant alimenter les impulsions nationalistes chez certains, n'étaient pas au départ suscitées par le nationalisme, les Québécois sont un peuple pacifique et je qualifierais leur nationalisme de très doux. Ils seraient plutôt enclins à une sorte d'anarchisme fataliste qu'à des actions violentes visant à instaurer chez eux un quelconque État-nation, par la force si nécessaire. Quand ils s'adonnent au changement, ils sont tout au plus des réformistes, non des révolutionnaires. Je connais peu de Québécois qui auraient professé ou professeraient un nationalisme doctrinaire. C'est pourquoi je considère les propos de Pierre Trudeau sur les méfaits de l'État-nation comme étant hors contexte, valables certes dans certaines situations extrêmes, mais étant disproportionnés en regard des mouvements nationalistes et indépendantistes québécois.

Il y eut toutefois une exception de taille : celle du Front de libération du Québec, dont les premiers agissements sont postérieurs à la dénonciation de l'État-nation sous la plume de Trudeau.

Nul besoin à ce moment-ci de citer les propos des « cerveaux » du mouvement, notamment Pierre Vallières, Charles Gagnon, François Schirm et autres. Ils visaient deux objectifs majeurs : l'indépendance politique du Québec et l'instauration d'un socialisme, ce dernier objectif restant imprécis et variant d'une personne à une autre et même chez la même personne, d'un texte à un autre.

Tout jugement valable sur le FLQ - sinon sur le terrorisme en général - doit distinguer les moyens utilisés des objectifs poursuivis. Les moyens - bombes, enlèvements, assassinats - sont moralement condamnables mais les objectifs, eux, peuvent être valables. Ainsi, un grand nombre de Québécois approuvaient en tout ou en partie, silencieusement ou ouvertement, les objectifs sociaux et politiques du FLQ. Dans son dernier ouvrage, *Les héritiers de Papineau*, Pierre Vallières définit fort bien l'imaginaire qui animait les membres du FLQ. Et il en montre la pertinence, à ses yeux du moins, avec la réalité d'alors et, je pense, de l'avis de plusieurs, avec la réalité d'aujourd'hui :

L'euphorie nationaliste et contestataire est disparue depuis longtemps. L'ardeur de nos combats tenait sans doute à notre jeunesse enthousiaste, iconoclaste [124] et « terroriste » ; elle est morte avec elle. Mais, j'en suis persuadé, les idées, les aspirations et les révoltes des années soixante et soixante-dix continuent et continueront d'être annonciatrices d'une autre société que celle que nous connaissons présentement ²⁶³.

Jacques Godbout vient de terminer un film, *Dernier recours*, où il décortique certains rouages du terrorisme en s'arrêtant sur deux cas québécois : l'action isolée et maladroite du caporal Lortie au Parlement de Québec et le FLQ. À la suite de la première du film à Québec, il y eut un échange de vues entre quatre invités. J'ai personnellement beaucoup apprécié le commentaire d'une conseillère de Godbout, Janine Kriber, spécialiste précisément de la question du terrorisme international. Janine Kriber émet l'hypothèse suivante : si le FLQ n'a pu davantage prendre racine au Québec, ce serait dû au fait qu'ici mieux qu'ailleurs, on a su précisément faire cette distinction essentielle entre les buts poursuivis et les moyens mis en œuvre. Il devenait beaucoup plus facile de condamner le FLQ dès lors que l'on admettait que certains buts visés étaient valables. Et il devenait alors facile de

²⁶³ Pierre VALLIÈRES, *Les héritiers de Papineau* [...], p. 14.

conclure que la poursuite de ces buts devait être continuée, mais que la société québécoise disposait de moyens légitimes pour s'y engager.

Par ailleurs, au moment où le FLQ recourt à des moyens extrêmes, en octobre 1970, avec l'enlèvement du diplomate James Cross et l'assassinat de Pierre Laporte, Pierre Trudeau est le premier ministre du Canada. Il n'a rien oublié de son ancienne aversion pour l'État-nation et pour tout nationalisme en général. C'est pourquoi lui-même, ses conseillers et ses hommes de main empruntés à la Gendarmerie royale du Canada se sont acharnés à associer tout nationalisme au FLQ, en particulier le FRAP (le Front d'action politique) qui faisait alors une lutte plutôt serrée à Jean Drapeau aux élections en cours à la mairie de Montréal et le Parti québécois, dont on fit saisir la liste des membres. En outre, il y eut des centaines de perquisitions et d'arrestations « préventives », sans fondement, démonstrations de l'« efficacité » des forces de l'ordre. Et même, durant presque tout l'hiver, des militaires furent détachés pour protéger les maisons des personnalités les plus susceptibles d'être la cible du FLQ, pourtant lui-même déjà démantelé ! La stratégie mise en œuvre par le premier ministre Trudeau en vue d'anéantir le nationalisme québécois, en raison de ses excès mêmes, échoua. Pour illustrer cet échec, je me bornerai à citer un extrait d'une déclaration faite à la Chambre des communes le 17 octobre 1970 par le ministre fédéral Bryce MacKasey, lui-même peu suspect de sympathie envers le Parti québécois :

Je donnerais ma vie pour la sauvegarde du Parti québécois, parce qu'il s'agit d'un parti politique légitime. Même s'il veut démembrer notre pays par des moyens démocratiques, c'est son droit. La Chambre des communes et la démocratie n'existent qu'en fonction de conjonctures de ce genre. Je souscris au [125] droit du Parti québécois d'exister et quand nous essayons de mettre sur le même pied le FLQ et le Parti québécois, nous confondons des bandits et des terroristes avec un parti politique établi légitimement au Canada ²⁶⁴.

²⁶⁴ Bryce MACKASEY, cité par Gérard PELLETIER, *La crise d'Octobre*, p. 198.

L'avenir du nationalisme québécois

Le devenir d'un peuple s'accomplit dans la tension constante de la perception de son origine et de l'anticipation de son destin. Depuis deux siècles, au Québec comme ailleurs, cette tension s'est fixée sur le sort de la nation considérée comme l'expression la plus englobante de l'identité collective.

L'immense pouvoir d'attraction du phénomène de la nation consiste beaucoup plus dans la satisfaction symbolique qu'il procure que dans les besoins qu'il permet de satisfaire. La question dès lors se pose : peut-on trop aimer, ou plutôt « mal » aimer, sa nation ? Oui, sans doute, tout comme nous pouvons errer dans la façon de percevoir tout être qui est l'objet de notre amour. Tout dépend des yeux avec lesquels on regarde l'objet ou l'être aimé. Je reviens au début de mon exposé : il faudrait mieux distinguer le patriotisme, qui exprime un sentiment d'amour pur et désintéressé et, comme disaient les anciens, qui représente une forme de la vertu de piété, et le nationalisme, lui-même tout à fait moral sous ses aspects les plus fréquents, mais qui, étant davantage cérébral et de l'ordre des concepts plutôt que de celui des sentiments, est susceptible d'un passage qualitatif le transformant en une doctrine perverse qui justifie, au nom d'un principe posé en absolu (race, religion, etc.), la haine de l'autre, quel qu'il soit.

Ma génération a virtuellement délaissé le vocable « patrie » pour plutôt s'engager dans une discussion interminable sur les mérites respectifs de termes comme nation, peuple, société, État. Les notions complémentaires de « deux peuples », « deux sociétés », « deux nations », populaires au cours des années 1960, ont dû être reléguées aux oubliettes parce que nos partenaires anglophones ne peuvent parvenir à se percevoir eux-mêmes comme une nation, une société ou un peuple distinct. C'est pourquoi on nous demande maintenant de nous affubler du vocable « société distincte ». Mais distincte par rapport à qui, à quoi et de quelle façon ? Mais comment l'« autre » pourrait-il comprendre cette notion tout à fait étrangère à sa perception du Canada ? La raison de ce débat en apparence sémantique est donc politique. Depuis le début des années 1960, en effet, le besoin de réviser la Constitution canadienne s'est fait de plus en plus pressant, l'Acte de l'Amérique du Nord britannique de 1867 étant devenu une véritable

pièce de musée. L'effort de révision constitutionnelle a abouti à la Constitution de 1982, laquelle, d'ailleurs, n'abolit pas celle de 1867 mais lui adjoint plutôt une charte des droits, des dispositions linguistiques importantes et une formule d'amendement. Loin [126] de satisfaire les esprits, cette révision constitutionnelle, du moins au Québec, les a échauffés. En effet, cette province n'a pu jusqu'ici la signer en raison du fait qu'elle limite ses droits linguistiques et la place à la merci des autres provinces et du gouvernement fédéral en ce qui concerne la formule d'amendement. Les discussions ont donc repris de plus belle ²⁶⁵. Ce ne sont pas les termes eux-mêmes qui font problème mais la définition des objectifs constitutionnels qu'ils sont censés préciser.

La question est la suivante : les Québécois ont-ils besoin d'un État bien à eux, sur lequel ils auraient la plus grande maîtrise possible, pour avoir la garantie que leur revendication d'être une « société distincte » puisse devenir une réalité incontestable ?

Pour ma part, j'ai jusqu'ici estimé que si l'on parvenait à effectuer une réforme profonde de la Constitution canadienne de façon que le Québec puisse poursuivre ses finalités propres sans entraves insurmontables, nous aurions là la solution la plus « économique » du problème de notre identité, problème que nous nous posons à nous-mêmes ainsi qu'au reste du pays depuis vingt-cinq ans et plus. Par contre, le jour où je deviendrais convaincu que l'avenue menant à un fédéralisme nouveau débouche sur un cul-de-sac, même si cette voie paraît à ce moment-ci incertaine, j'œuvrerais avec ferveur dans le but de procurer enfin au Québec cet État dont bon nombre ont cru, et croient toujours, que c'est là la seule solution valable. Car pour moi, le statut politique et constitutionnel du Québec n'est qu'un moyen, mais un moyen indispensable, en vue de la réalisation de la seule fin acceptable dont il ne saurait déroger, c'est-à-dire la protection et l'essor du français et de toute autre composante considérée sous le même angle, la protection de l'anglais et des institutions anglophones devant être soumise à cette priorité essentielle du français.

L'entente de principe survenue au lac Meech à la fin d'avril 1987 relativement aux cinq demandes du gouvernement libéral du premier ministre Bourassa, a ranimé le débat constitutionnel du Québec, les termes paraissant à plusieurs

²⁶⁵ LE DEVOIR, *Le Québec et le lac Meech : un dossier du Devoir*.

obscur ou insuffisant. La fracassante entrée en scène de l'ex-premier ministre Trudeau en fin de course par un long article et des entrevues télévisées a, par ailleurs, provoqué une vive réaction dans certaines provinces anglaises, notamment en Ontario et au Manitoba. Malgré tout, le premier ministre Bourassa a jugé les propositions finales de l'entente intervenue entre les dix premiers ministres provinciaux et le premier ministre fédéral à l'issue de la Conférence constitutionnelle des 2 et 3 juin 1987 suffisamment étanches pour lui permettre de faire adhérer le Québec à la Constitution de 1982. Selon lui, le nouvel article 2 comporte une clause dérogatoire spécifiant que « le présent article n'a pas pour effet de déroger aux pouvoirs, droits [127] ou privilèges du Parlement ou du gouvernement du Canada, ou des législatures et des gouvernements des provinces, y compris à leurs pouvoirs, droits et privilèges en matière de langue » et dès lors, il représente selon son expression, un « plancher », c'est-à-dire qu'il garantit le maintien du statu quo. À partir de là, espère-t-on, il sera possible d'affermir graduellement le statut de la langue française et de la culture québécoise. À supposer que cette entente soit finalement endossée par toutes les instances législatives et gouvernementales, pour ma part, je suis prêt à lui accorder un préjugé favorable et à y voir le point de départ d'une nouvelle orientation constitutionnelle et politique au Canada qui se démarquerait de la vision centralisatrice de l'ex-premier ministre Trudeau et qui se rapprocherait peu à peu de la conception en vigueur sous Pearson-Lesage. Certes, cette entente nous laisse à mille lieues de notre imaginaire. Comme par le passé, il nous faudra tenter de composer entre cet imaginaire et la froide réalité constitutionnelle et politique, et d'aider dans toute la mesure du possible le présent gouvernement à s'engager dans la voie autonomiste.

Je crains toutefois que nous ayons été distraits ou mous à la suite de la Conférence constitutionnelle de juin, quand on constate qu'en définitive la portée juridique de la principale demande du Québec, celle qui a trait à « la société distincte » sera laissée à la discrétion des tribunaux. Il se pourrait que le Québec n'émerge de son long débat aussi entravé sur le plan linguistique que depuis 1982, outre qu'il soit cette fois-ci définitivement « mis en cage ». Si mon espoir devait être déçu, comme bien d'autres, sans doute, je réviserai mes propres positions politiques, et je n'hésiterai pas à m'engager en fin de compte dans la voie de l'indépendance, si la preuve est faite qu'il n'y a pas de sécurité constitutionnelle

possible pour le français dans la fédération canadienne. Je veux bien faire confiance mais refuse d'être dupe. Je trouve bien dommage que la plupart des premiers ministres provinciaux comprennent encore aujourd'hui si mal l'importance de clauses constitutionnelles étanches pour rassurer les Québécois en ce qui concerne leur avenir collectif. (À ce sujet, voir les commentaires de tous les premiers ministres, des chefs d'opposition au fédéral et au Québec ²⁶⁶.)

Dans notre recherche d'un statut politique valable pour le Québec, ce qu'il faut surtout éviter c'est de s'engager dans une avenue sans issue comme nous l'avons fait si souvent. Que ceux qui s'émeuvent à fêter l'épopée des patriotes de 1837-1838 aient bien à l'esprit que cette révolte a abouti à un cuisant échec et qu'il a fallu plus d'un siècle pour s'en remettre. Que ceux qui se penchent sur les déboires du Parti québécois à partir de 1980, au lieu de s'entre-déchirer pour arracher les derniers lambeaux de ce parti, s'interrogent plutôt sur les raisons de l'échec du référendum de même que des déboires de l'après-référendum.

[128]

Le nationalisme québécois n'est pas mort. Il est en pleine mutation une mutation due en partie au fait que le Québec est maintenant ouvert sur le plan international et en partie au fait que ses assises se diversifient au point où les gens d'affaires, cette nouvelle classe montante, pourraient bien dans les années prochaines devenir les hérauts d'une toute nouvelle conception de la société et, par conséquent, du patriotisme québécois.

À la suite de tous les déboires - constitutionnels, politiques, économiques et culturels - qui se sont abattus sur nous, nous nous retrouvons une fois de plus perdus dans les dédales de nos incertitudes. J'en connais plusieurs qui reprendraient sans hésitation à leur compte les noirs propos de l'abbé Lionel Groulx, écrits il y a plus de soixante ans :

²⁶⁶ André BOLDUC, « Le Québec sur l'échiquier canadien ».

Déracinés par le colonialisme politique et moral, dédoublés par le dualisme d'un pays fédératif, nous avons besoin qu'on nous rende, plus que toute chose, le sentiment de notre personnalité [...] Allons-nous marcher plus longtemps avec cette conscience désagrégée, flottante, où ne peut s'appuyer aucune fixité du patriotisme ? A-t-elle seulement droit à l'existence, peut-elle se promettre l'avenir, la nationalité qui s'ignore, qui ne sait plus garder pour elle-même son allégeance spirituelle ²⁶⁷ ?

Je tiens toutefois à terminer cette section sur une vision optimiste de notre avenir collectif. C'est pourquoi je me tourne de nouveau vers l'imaginaire de nos chansonniers et de nos poètes.

À ceux qui espèrent toujours l'avènement du grand jour de l'indépendance et que je respecte pour leur droiture d'esprit et leur persévérance, je cite un passage de la belle chanson de Félix Leclerc, *Le tour de l'île* :

Un grand-père au regard bleu qui monte la garde...

.....

L'œil vers le golfe ou Montréal

Guette le signal

Pour célébrer l'indépendance

Quand on y pense

.....

Les fruits sont mûrs

Dans les vergers de mon pays

Ça signifie : l'heure est venue

si t'as compris !

À ceux d'entre nous qui, comme moi, persistent dans leur foi en l'avenir de la patrie, je dédie ces vers de Gaston Miron :

²⁶⁷ Lionel GROULX, cité par Fernand DUMONT, dir., *Idéologies au Canada français, 1930-1939*, p. 9.

*J'ai fait de plus loin que moi un voyage abracadabrant
il y a longtemps que je ne m'étais pas revu
me voici en moi comme un homme dans une maison
qui s'est faite en son absence
je te salue, silence*

[129]

*je ne suis plus revenu pour revenir
je suis arrivé à ce qui commence* ²⁶⁸

²⁶⁸ Gaston MIRON, op. cit., p. 5.

[131]

Québec 1945-2000.
Tome I : À la recherche du Québec.

Chapitre III

ÉLÉMENTS DE MÉTHODE

INTRODUCTION

[Retour à la table des matières](#)

Au début de ce livre, je disais que je ne disposais ni de théorie, ni d'hypothèse générale pour rendre compte des multiples problèmes que l'examen de cette société soulève en elle-même et dans son évolution. J'ai par contre vite réalisé que les Québécois depuis toujours s'étaient posé à eux-mêmes une question à la fois lancinante et apparemment insoluble : Québécois, qui sommes-nous, quel est notre destin, quelle est notre identité collective ? Sommes-nous un peuple, une nation, si oui, en quel sens, ou quoi d'autre ?

Je me suis donc servi de cette interrogation centrale comme d'une catégorie-charnière tout au long de ce premier volume. Afin de m'assurer de pénétrer tout au fond de nous-mêmes, j'ai laissé la bride au cou de notre imaginaire ; qu'il nous plaise ou non, il nous découvre sous des angles qui peuvent nous surprendre, nous décevoir ou, au contraire, nous réjouir, suivant les thèmes abordés et les orientations de chacun. Il nous montre moins ce que nous sommes que ce que nous pourrions être. Il nous force à cheminer jusqu'aux confins du possible et

nous invite à œuvrer à la réalisation des idéaux dont il découvre divers tracés. En même temps, il nous avertit des « grands malheurs » qui nous guettent si notre vigilance se relâche.

Je ne suis pas sûr d'avoir bien saisi tout l'imaginaire de la société québécoise d'aujourd'hui. Bien peu parmi les personnes que j'ai interrogées appartiennent à la nouvelle génération ; je crois cependant que leur grande faculté de perception intuitive, leur capacité de transposer les sentiments de la collectivité entière, leur permettent de rejoindre, au moins en partie, [132] certains des rêves de la jeunesse d'aujourd'hui. D'ailleurs, dans les prochains tomes, je laisserai aux jeunes des trois générations qui m'ont obligé à me remettre en question le soin de faire savoir eux-mêmes ce qu'ils étaient et ce dont ils rêvaient. Le livre récent, *Acceptation globale*, écrit par deux jeunes auteurs, qui se veut une sorte de réédition adaptée du *Refus global* de Borduas, publié en 1948, dresse un tableau très sombre de la condition de la jeunesse d'aujourd'hui. Toutefois, ce livre représente moins une projection des idéaux de cette jeunesse qu'une dénonciation sans nuance des deux générations qui la précèdent ²⁶⁹.

En outre, certains de ceux que j'ai interrogés nous en avertissent leur imaginaire peut être aliéné, désorienté, stérilisé. Il faut considérer chacune de ces déviations de la « norme » comme un signal d'alerte pour toute la société. Les créateurs de l'imaginaire, en effet, servent de phare aux architectes de la société. Que ce phare soit visible dans toute sa lumière ou, au contraire, embué dans le brouillard du désespoir, il est pour les acteurs sociaux un guide qu'ils suivent plus ou moins fidèlement.

Jean-Charles Falardeau relève pertinemment la condition d'osmose entre l'imaginaire et le social :

Le discours imaginaire qu'est le roman est dans une situation d'osmose avec le discours de la vie sociale concrète [...] Pour autant, si la première phase de la recherche telle que nous la concevons nous a fait longuement séjourner dans l'œuvre, la phase ou les phases subséquentes doivent avoir pour objectif la mise en rapport de l'œuvre et de la société ²⁷⁰.

²⁶⁹ François BENOIT et Philippe CHAUVEAU, *Acceptation globale*.

²⁷⁰ Jean-Charles FALARDEAU, *Imaginaire social et littérature*, p. 102.

Je considère que l'imaginaire est en rapport dialectique avec le réel en ce qu'il exprime une anticipation d'un réel possible auquel les acteurs sociaux doivent porter attention et dont les analystes doivent tenir compte.

C'est précisément de cette façon que je conçois la poursuite de mon ouvrage. Dans les trois volumes subséquents, je ne perdrai jamais de vue notre imaginaire collectif, car ce sera en lui que les acteurs sociaux iront puiser, en l'adaptant à leurs besoins, la « part de rêve » qui, qu'ils en soient conscients ou non, inspire leur façon de concevoir leur époque et leurs actions. Chaque fois que les créateurs d'imaginaire et les architectes de la société, malgré leurs différents langages, se retrouvent sur la même longueur d'onde, la société est accordée : elle vit en paix avec elle-même. Si, au contraire, les cheminements respectifs des uns et des autres vont en sens contraire, alors la société est désaccordée et souffre de tensions et de malaises issus de cette contradiction plus ou moins grande au sein de sa « conscience » collective.

[133]

J'ai montré que le discours imaginaire québécois aboutit très souvent à l'apothéose de la ferveur patriotique. C'est là la contribution irremplaçable de nos artistes, écrivains, poètes ou chansonniers : elle est pour tous les autres membres de la communauté, occupés à d'autres tâches, comme un soleil illuminant une vie quotidienne trop souvent grise et monotone.

J'ai montré également que bien des analystes de la société, comme de nombreux acteurs socio-politiques, croient trouver dans le patriotisme les éléments d'un concept rationnel susceptible d'encadrer leur discours ou leur pratique. C'est précisément au cours de ce processus que le patriotisme subit une mutation qualitative et se transforme en nationalisme.

Autant je me réjouis des élans de patriotisme que certaines conjonctures favorisent parce qu'ils stimulent chez les individus les dispositions à l'action, autant je me méfie du nationalisme qui consiste à manipuler ces dispositions pour les faire servir à des fins sociales ou politiques irrationnelles. Autant j'accepte volontiers chez l'analyste l'expression d'un fort attachement pour les êtres et les choses qu'il étudie, autant je répugne à le voir convertir le nationalisme en concept premier d'analyse. En franchissant ainsi imprudemment le palier du patriotisme pour s'« élever » à celui du nationalisme, il se trouve à interposer entre

ses perceptions et la société une « théorie » qui ne peut être rien d'autre qu'un prisme déformant. Avouant sa déconvenue ou tentant plutôt de la masquer, il lui faudra bien admettre un jour, comme Hegel : si les faits ne concordent pas avec la théorie, eh bien ! tant pis pour les faits !

Il est possible, certes, d'envisager une société sous n'importe quel angle ; le râteau que l'on promène ainsi dans le champ du réel va bien en recueillir quelques fragments. C'est ainsi que dans un gros ouvrage : *Un Québec corporatiste*, Clinton Archibald a suivi les traces de ce courant d'idées dans la société québécoise. Mais la notion de corporatisme, de l'aveu même de l'auteur, est ambiguë et imprécise. Le résultat final de tout cet effort conceptuel ne peut être lui-même qu'ambigu et imprécis : tout y passe, rien ou à peu près, ne reste ²⁷¹.

Si le livre de Louis Balthazar, *Bilan du nationalisme au Québec*, est instructif, c'est que l'auteur s'est à juste titre limité à considérer le nationalisme comme une catégorie descriptive de certains faits et qu'il se sert d'autres concepts quand il effectue le passage au niveau proprement analytique.

Nul n'est besoin d'un long examen pour faire ressortir la pauvreté analytique du nationalisme comme concept. La simple mention des nombreuses catégorisations par lesquelles les auteurs s'efforcent de l'appréhender montre [134] qu'il ne peut même pas servir d'outil de classement des faits. Jean-Guy Vaillancourt et Pauline Vaillancourt ne distinguent pas moins de quatre façons différentes, en plus de la leur, de catégoriser le nationalisme. Et ils sont bien loin d'épuiser tous les cas possibles ²⁷² !

Dans ma propre étude sur *Les nationalismes au Québec*, je me suis vite aperçu que, non seulement le concept de nationalisme restait entravé par sa gangue idéologique issue de la subjectivité du patriotisme, mais encore qu'il n'expliquait rien par lui-même et que pour lui permettre de cerner quelque peu le réel social, il fallait nécessairement le coupler à une autre idéologie, sociale, celle-là : conservatisme, libéralisme, social-démocratie ou socialisme, selon les cas ²⁷³.

²⁷¹ Clinton ARCHIBALD, *Un Québec corporatiste ?*

²⁷² Jean-Guy VAILLANCOURT et Pauline VAILLANCOURT, « *Contemporary Quebec nationalism* ».

²⁷³ Léon DION, *Nationalismes et politique au Québec*. [Livre disponible dans [Les Classiques des sciences sociales](#). JMT]

Je ne crois d'ailleurs pas à la valeur explicative des théories monocausales : qu'il s'agisse du nationalisme, des classes sociales, de la dépendance, du patriarcat, non seulement ces « approches » ne rendent pas compte de tous les faits, mais encore elles laissent s'échapper des pans entiers de la réalité sociale ²⁷⁴.

Dans l'examen de l'étape importante de l'histoire du Québec que j'entreprends, à laquelle je fus parfois intimement mêlé, je me servirai moins du pinceau enjolivant du peintre ou de la muse du poète œuvrant à enrichir notre imaginaire que du scalpel du médecin légiste disséquant un quidam. Je m'en voudrais toutefois d'omettre la part d'imaginaire qui est la source nourricière d'une société. Je sais par ailleurs que toute analyse sociale comporte une part de subjectivité. C'est cette part que j'entends réduire au minimum dans les tomes qui suivent en recourant à des outils d'analyse qui m'ont bien servi jusqu'ici.

Dans mes recherches antérieures, je n'ai trouvé qu'un concept qui fût suffisamment opératoire pour me permettre d'examiner la société sans la charger indûment en même temps de la subjectivité issue de l'imaginaire, mais qui prêtait plutôt à cette part de subjectivité obligée la portée exacte qu'elle revêt chez l'acteur social : ce concept est celui de société. Dans les trois livres à venir, il adviendra fatalement et fréquemment que je me trouverai en présence de phénomènes issus d'une impulsion nationaliste : j'en ferai l'analyse la plus complète et la plus sérieuse possible, mais je ne m'en servirai pas comme d'un instrument d'analyse.

²⁷⁴ Mancur OLSON, *The Rise and Decline of Nations*, pp. 12-16 ; David R. HEISE, *Causal Analysis*.

[135]

LA SOCIÉTÉ : CONCEPT OPÉRATOIRE DE L'ANALYSE SOCIO-POLITIQUE

[Retour à la table des matières](#)

Je répète ce que j'ai dit au début de ce livre : je ne dispose pas d'une théorie ni d'une hypothèse générale qui expliqueraient, comme en un tour de main, toutes les situations que vont présenter l'étude du Québec depuis 1945 jusqu'à l'an 2000. Tout ce que je peux produire, c'est un instrument d'analyse qui va me permettre de bien rassembler les faits et de faire ressortir les relations qu'ils ont entre eux et qui, en les expliquant, jette un faisceau de lumière sur certaines hypothèses et conclusions.

La méthode d'analyse que j'utilise est celle du systémisme cybernétique. Je m'écarterais du but de cet ouvrage si je m'attachais à discourir longuement sur cette méthode. Je me contenterai de renvoyer le lecteur intéressé à mon ouvrage précédent ²⁷⁵. Loin de moi la prétention de croire que c'est là la meilleure méthode possible. Elle m'a bien servi dans mes enseignements et dans la recherche empirique sur les cultures politiques au Québec que j'ai menée avec Micheline de Sève (1972-1974) et Jacques Hamel (1975-1976). J'espère qu'elle me servira aussi bien dans l'application plus générale à laquelle elle sera soumise dans le cours de cet ouvrage.

Étudier le Québec, c'est étudier une société. Or, même l'observateur le plus avisé serait impuissant à appréhender une société dans son ensemble et d'un seul coup d'œil. Il lui faut nécessairement la décomposer en instances ou composantes. Ces dernières, elles, se prêteront à l'analyse empirique. Les divisions varient suivant les intérêts et la visée théorique des auteurs. Pour ma part, je distingue dans une société les huit instances ou paliers suivants : la biologie, l'écologie, la démographie, la technologie, l'économie, la stratification sociale, le politique et la culture. Tel que le montre le schéma 1, je perçois symboliquement la société

²⁷⁵ Léon DION, *Dynamique de la société libérale*. [Livre disponible dans [Les Classiques des sciences sociales](#). JMT]

comme un cercle au sein duquel les instances sont disposées en paliers en profondeur, la biologie représentant la surface externe de la société et la culture en étant le cœur. En allant de la culture à la biologie, on passe ainsi de l'intériorité à l'extériorité ; en faisant le parcours inverse, soit de la biologie à la culture, on passe de l'extériorité à l'intériorité. L'historien de la sociologie verra dans ma façon de procéder la marque de Georges Gurvitch. De cette « approche » systémique s'ensuit un certain nombre de caractéristiques dont les principales sont les suivantes :

1. Puisqu'il s'agit d'un système social et non d'un système mécanique, il faut le considérer comme ouvert et non comme fermé. Comme la vie, une société se nourrit du déséquilibre tout autant que de l'équilibre. L'oxygène dont elle a besoin pour persister, elle le puise dans les tensions, les conflits et l'innovation tout autant que dans l'immobilité, le conformisme et le [136] consentement tacite ou exprimé ²⁷⁶. Un système social doit être en état d'absorber les périodes de crise et de se ré-équilibrer dans un nouvel état une fois que celles-ci ont été traversées.

2. Ce qui constitue les instances sociales en société, c'est qu'elles sont structurellement interreliées de façon telle que si l'une d'entre elles change, ce changement influe à des degrés divers sur toutes les autres et l'ensemble, c'est-à-dire la société, se trouve en quelque façon modifiée. Nous le verrons : les instances sociales ne sont pas des données immuables. C'est en faisant leur histoire que les collectivités inventent leur économie, leur culture, leur politique, etc. Aucune instance ne peut être considérée en soi comme plus importante que les autres. Tout dépend des conjonctures historiques. Ainsi, au XII^e siècle, la culture (la religion) dictait ses règles au reste de la société. Mais depuis le XVIII^e siècle, c'est plutôt l'économie qui remplit ce rôle ²⁷⁷.

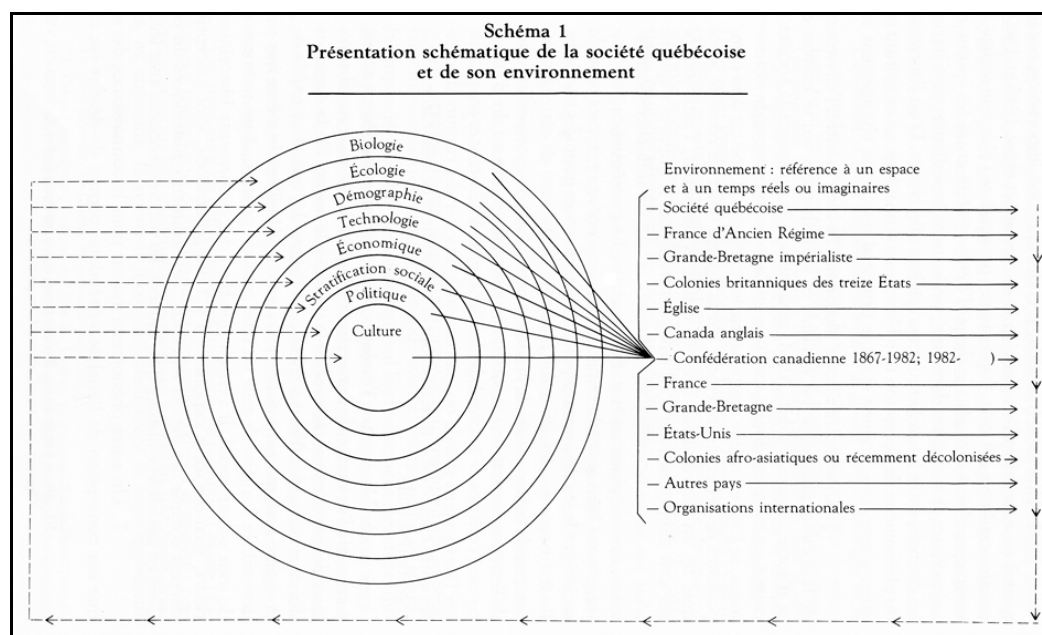
3. Chacune des instances est susceptible d'être convertie en un système *sui generis*. Dans ce cas, elle devient une variable maîtresse auxquelles toutes les autres se rapportent en se soumettant à ses exigences particulières. C'est ainsi que dans mon ouvrage principal, j'ai fait du politique un système *sui generis* et considéré que toutes les autres variables qui s'y rapportaient devenaient

²⁷⁶ A. K. BASU, « Toward a Scale Construction [...] ».

²⁷⁷ Louis DUMONT, *Homo AEqualis*, p. 15 ; Karl POLANYI, *La grande transformation* [...].

suffisamment dépendantes du politique pour constituer un second système, que j'ai appelé social. Ma tâche d'analyste consistait alors à dévoiler les interrelations qui se créaient entre les deux systèmes et à découvrir la dynamique qui les convertissait en un ensemble sociétal. Enfin, toute instance ainsi choisie comme variable indépendante traverse toute la société sous son angle propre et ne peut être complètement appréhendée qu'une fois cette recherche accomplie. Ainsi, la culture se trouve influencée, de diverses manières, par les sept autres instances dont il importe de connaître les principales caractéristiques et, à son tour, elle se répercute sur chacune des autres à des degrés divers. Dans mes analyses, je privilégie les trois instances de la culture, de l'économie et du politique, bien qu'à l'occasion de l'étude de problèmes particuliers, par exemple les taux de croissance ou la santé de la population, ce sera bien entendu la démographie québécoise qui sera examinée et, m'inspirant de Jacques Henripin et d'autres sources d'une qualité comparable, j'en montrerai les conséquences sur les autres instances, la langue et autres composantes de la culture française, l'économique, la stratification sociale et la politique. Ainsi, je m'interrogerai sur la portée, pour la société québécoise, de la venue d'immigrants non francophones, qui me paraît devoir être d'une telle ampleur dans les années à venir que je considère que le XXI^e siècle sera celui de la fusion des races.

Schéma 1

Présentation schématique de la société québécoise
et de son environnement[Retour à la table des matières](#)

[138]

4. Une autre hypothèse prendra toute son importance, notamment quand on examinera l'ampleur de la contestation entre 1945 et 1960 d'une certaine tradition cléricale, duplessiste et nationaliste : plus une société devient complexe, c'est-à-dire plus le degré d'hétérogénéité entre les instances tend à s'accroître et moins ces dernières parviennent à médiatiser ou à harmoniser les attentes entre les individus et entre les collectivités. D'où l'accroissement du phénomène de déception que Hirschman considère, en exagérant grandement à mon avis, comme étant le principal ressort du changement social ²⁷⁸.

5. L'examen de notre imaginaire l'a bien montré, l'environnement de la société québécoise est multiple et les influences qui se nouent de part et d'autre,

²⁷⁸ Albert HIRSCHMAN, *Bonheur privé, action publique* ; Erwin K. SCHEUCH, « Society as Context in Cross-Cultural Comparisons ».

innombrables. Ainsi, aux influences qu'exerce la société québécoise à un moment donné sur l'une ou l'autre composante de son environnement, se font en même temps sentir les pressions d'une ou de plusieurs composantes de cet environnement sur la société (effet de rétro-action) de sorte que, tel un mouvement constant d'aller et de retour, l'action de la société sur son environnement s'en trouvera modifiée. Il importe de noter que ce n'est pas toute la société qui influence et qui est influencée mais, généralement, une ou plusieurs instances sociales. La conséquence ultime, par contre, pourra bien se traduire par un changement se répercutant dans toute la société par le jeu déjà mentionné des interinfluences parmi les instances sociales. Il est à noter que les effets sur la société québécoise de cette chaîne ininterrompue de mouvements de la société vers son environnement ou, à l'inverse, de l'environnement vers la société, peut être intégrative ou divisive, en d'autres termes, contribuer à consolider les liens entre les instances sociales ou renforcer l'intégration sociale ou, au contraire, susciter des ruptures ou des disparités entre elles, c'est-à-dire être source de conflit et de désordre, donc de désintégration sociale.

6. L'examen de l'évolution d'une société, considérée comme système, a en outre l'avantage de faire ressortir la portée des mouvements diachroniques des instances sociales et de la société elle-même. De la sorte, les sources des courants qui influent sur l'une ou l'autre des instances ou l'ensemble de la société à un moment donné peuvent être dévoilées de même que peut être déterminée l'origine de telle ou telle prise de position, à un moment donné, de tout acteur social. Il s'ensuit que bien des événements historiques antérieurs, bien des idées exprimées il y a des générations, sont susceptibles de devenir comme des dépôts alluviaux, des sédiments historiques du présent. C'est en faisant leur histoire que, souvent, les sociétés renouent avec leur passé.

7. Un autre phénomène majeur pour la connaissance des sociétés que ma conception de l'analyse systémique permet de déceler est celui de [139] dyssynchronie, c'est-à-dire d'absence de concordance dans le temps entre diverses instances de la société. On sait que les analystes socio-politiques des années 1950 attribuaient, pour une large part, les « retards » de la société québécoise au fait que le politique, sous la férule de Duplessis, freinait l'évolution du reste de la société. Guy Rocher exprime admirablement cet effet de dyssynchronie entre la

culture et les structures sociales en un mouvement inverse à deux époques de l'histoire québécoise :

Cependant ce qui a passablement modifié et ralenti cette dynamique de la société industrielle au Québec, c'est le fait que les transformations de structures ne se sont pas accompagnées d'une égale transformation de la culture. On peut dire que le Québec a vécu une étrange contradiction dans la première moitié du 20^e siècle : il adoptait les structures sociales de la civilisation industrielle, mais il gardait la mentalité de la société pré-industrielle ²⁷⁹.

Dans son ouvrage *Pratique de l'État au Québec*, Gérard Bergeron dit devoir privilégier dans son étude « une double hypothèse à partir de l'idée de dyssynchronie ». Malheureusement, je retrouve mal dans le reste du texte des passages où cette notion est reprise de façon systématique ²⁸⁰.

8. Le mouvement ininterrompu de la société vers son environnement et, à l'inverse, de l'environnement vers la société engendre un phénomène caractéristique de tous les systèmes, appelé entropie, c'est-à-dire une dégradation graduelle de l'énergie disponible. Comme le premier objectif d'une société est de persister, quand une dégradation d'énergie se produira dans une de ses composantes, par exemple l'économie, une autre instance sera appelée à compenser cette perte, par exemple le politique.

9. En raison de leur disposition favorable au maintien ou au rétablissement d'un système trop souvent confondu avec le système politique actuel, la plupart des études systémiques saisissent mal le changement structurel qui fera l'objet de la prochaine section de cet exposé. Ce changement leur apparaît comme dysfonctionnel, sinon aberrant, par comparaison avec la préservation du système et avec les exigences de fonctionnement qui fondent leurs considérations théoriques. En réalité, le système de référence d'un individu ou d'une collectivité

²⁷⁹ Guy ROCHER, *Le Québec en mutation*, pp. 17-18. [Livre disponible dans [Les Classiques des sciences sociales](#). JMT.]

²⁸⁰ Gérard BERGERON, *Pratique de l'État au Québec*, p. 24 [Livre disponible dans [Les Classiques des sciences sociales](#). JMT.]; aussi Ralph HEINTZMANN, « Political Culture of Quebec. 1840-1940 » ; Léon DION, « La polarité des idéologies [...] ». [Texte disponible dans [Les Classiques des sciences sociales](#). JMT]

peut être le système en place ou un système imaginé, un système de remplacement.

Or, mon essai de définition des Québécois l'a montré, il existe plusieurs degrés d'intégration des individus et des collectivités à la société : certains l'acceptent inconditionnellement et sont reçus par elle de la même façon ; d'autres, au contraire, la rejettent inconditionnellement et sont également [140] rejetés par elle de la même façon. Certains, au contraire, l'accepteraient si elle se modifiait selon leurs vœux, tandis que d'autres voudraient bien être acceptés par elle mais, pour une raison ou pour une autre, cette dernière les repousse.

Dans deux études publiées en 1974, Micheline de Sève et moi, ayant à l'esprit notre enquête sur les cultures politiques au Québec, produisons les précisions suivantes :

Par collectivités organiques, nous entendons désigner ces formations sociales ou politiques reconnues officiellement par le système politique établi et qui entretiennent des rapports avec lui par l'entremise de mécanismes d'interaction institutionnalisés. Par collectivités non organiques, nous qualifierons plutôt ces formations sociales ou politiques qui opèrent en dehors de toute reconnaissance officielle et qui peuvent être simplement ignorées ou encore réprouvées par les autorités politiques en place selon le nombre de leurs partisans ou la vigueur de leurs méthodes. À l'intérieur de chacun de ces types, nous introduisons un second critère de classement, celui du degré d'acceptation ou de rejet du système politique établi, ce qui nous amène à partager les collectivités selon quatre types distincts. Le premier comprend les collectivités organiques inconditionnelles ou ces collectivités qui, non seulement sont intégrées aux rouages de fonctionnement du système politique établi, mais partagent ses valeurs et poursuivent des objectifs compatibles avec les siens. Le second caractérise les collectivités organiques conditionnelles ou ces collectivités également intégrées au système en place et qui acceptent de jouer selon les règles établies mais qui souhaitent transformer radicalement, de l'intérieur, le système actuel et visent par leur action à l'instauration d'un système politique de remplacement. Le troisième rassemble ces collectivités non organiques conditionnelles qui ne bénéficient pas d'une reconnaissance politique officielle mais ne rejettent pas, en principe, l'idée même de leur intégration possible dans des conditions plus favorables aux rouages du système en place ; leur

exclusion est en quelque sorte accidentelle et souvent provisoire. Enfin, le quatrième type regroupe les collectivités non organiques inconditionnelles ou ces collectivités qui adhèrent à un système politique de remplacement et, persuadées de l'impossibilité de parvenir à un accord avec le système actuel, refusent d'entretenir des rapports institutionnels avec lui et œuvrent de l'extérieur à son renversement, qu'elles aient ou non pour cela recours à des procédés illégaux ou à l'usage de la violence. Le tableau suivant exprime graphiquement ces diverses positions adoptées par les collectivités en rapport avec le système politique en place :

Degré d'institutionnalisation des collectivités

	Position par rapport au système politique actuel	
Statut politique	Inconditionnelle	conditionnelle
organique	1) intégration consentie	2) intégration tactique
non organique	4) mise en retrait volontaire	3) mise en retrait subie

[141]

Il est à noter que l'établissement de rouages socio-politiques parallèles peut aussi bien provenir de l'incapacité des organisations institutionnalisées de canaliser vers le système politique des aspirations (demandes) particulières que de la marginalité même des exigences formulées et de l'impossibilité de les satisfaire dans le cadre du système établi. Il est toutefois essentiel de ne pas enfermer l'analyse à l'intérieur du système politique actuel et de la mener plutôt dans le sens du système politique de référence, ce qui permet l'identification de possibles formules politiques de remplacement et rompt l'assimilation fréquente, parmi les besoins exprimés ou les gestes posés, entre déviance et irrationalité ou entre marginalité et incohérence ²⁸¹.

²⁸¹ Léon DION, « Anti-Politics and Marginals » ; Léon DION et Micheline DE SÈVE, « Quebec : Interest Groups [...] ».

TRADITION ET CHANGEMENT

[Retour à la table des matières](#)

La période que j'étudie (1945-2000) ne remplit qu'un bref moment de l'histoire canadienne et québécoise. Je sais bien que ce moment, quelle que soit l'importance qu'on lui accorde, est effectivement lié à nos commencements et à la suite de notre histoire par de multiples fibres qui, ensemble, font que cette histoire est la nôtre. Il arrive que le point d'arrivée ne se comprenne que par le point de départ qui lui procure tout son sens. Il arrive même que les sources anciennes servent à alimenter l'imaginaire asséché du présent : « Je vais dans l'Antiquité, disait Cyrias d'Ancône au début de la Renaissance, pour réveiller les morts que nous sommes. » Un autre humaniste de la Renaissance, dont j'ai oublié le nom, déclarait : « Les anciens sont grands, en effet ; mais, peut-être, en montant sur leurs épaules, parviendrons-nous à voir plus loin qu'eux ! »

Comme les arbres, ce sont par leurs racines que les peuples s'alimentent. À première vue du moins, cet aphorisme paraît mal s'appliquer au Québec d'aujourd'hui. Ainsi, l'an dernier, lors de mon premier exposé à un cours que j'inaugurais sur l'évolution socio-politique du Québec, je fus frappé par le fait que la plupart de mes étudiants ignoraient jusqu'à l'existence d'André Laurendeau. Je fus également surpris de les entendre me demander un exposé sur Maurice Duplessis, de préférence à tout autre sujet, en raison de l'intérêt suscité chez eux par la récente série télévisée portant sur ce premier ministre coloré. Par contre, le thème de l'Église catholique ne paraissait attrayant que pour un seul de ces cent cinquante étudiants. Je fus un moment déconcerté : leurs racines sont-elles si courtes ? Je pus néanmoins en intéresser un certain nombre à leur passé récent, du moins je l'espère !

C'est lord Durham qui, dans son fameux rapport de 1839 sur les conditions dans le Bas-Canada à la suite des émeutes de 1837-1838, a le premier stigmatisé les « Canadiens » comme étant un peuple « sans histoire ». [142] Mes réflexions sur le Québec m'ont conduit à conclure qu'au fond, beaucoup de Québécois pensent de la même façon, sans toujours se l'avouer. Hubert Aquin, lui, le confessait sans fausse honte :

Voilà soudain que je rêve que mon épopée déréalisante s'inscrit au calendrier national d'un peuple *sans histoire*. Quelle dérision, quelle pitié ! C'est vrai que nous n'avons pas d'histoire. Nous n'aurons d'histoire qu'à partir du moment incertain où commencera la guerre révolutionnaire, Notre histoire s'inaugurera dans le sang d'une révolution qui me brise et que j'ai mal suivie ²⁸².

D'autres, des indépendantistes, des socialistes, des laïcistes, des féministes, etc., estiment, un peu comme Marx, que notre histoire ne fut vraiment jusqu'ici qu'une pré-histoire, et que la vraie histoire ne débutera qu'au grand soir de la victoire de leur option.

À l'exception des ouvrages spécialisés et des écrits de certains journalistes, force est d'admettre que beaucoup de Québécois tiennent leur passé en faible estime, d'où la pauvreté de leur analyse de la situation. Des pans entiers d'une réalité sociale, pourtant bien visible à l'œil nu depuis 1920 au moins, leur échappent - dans leur esprit, l'urbanisation, l'immigration, l'industrialisation, etc., n'auraient vraiment débuté qu'hier.

André Laurendeau, lui qui pourtant était né à Montréal et était membre d'une famille exceptionnellement cultivée et bien au courant des événements, me confia un jour que ce n'est qu'au cours des années 1950 qu'il se rendit compte de l'ampleur de l'évolution survenue depuis sa jeunesse. Et il me disait : « Comment pareil retard de l'esprit chez moi a-t-il été possible ? »

Marc-Adélar Tremblay a bien montré par quels mécanismes protecteurs d'une tradition à laquelle elles attribuaient une valeur d'absolu, les élites, qui avaient la responsabilité de définir la situation, ont réussi pendant longtemps à se masquer à elles-mêmes et, par conséquent, à cacher au peuple la nature et la portée réelle de l'évolution de la société. Cette « ruse » idéologique a entraîné un décalage de plus en plus prononcé entre les réalités sociales et les perceptions dominantes de la société québécoise ²⁸³.

Presque tous les intellectuels de ma génération, les nationalistes bien entendu mais peut-être encore davantage les anti-nationalistes, par défaut de prendre la

²⁸² Hubert AQUIN, *Prochain épisode*, p. 94.

²⁸³ Marc-Adélar TREMBLAY, *L'identité québécoise en péril*, pp. 215-223. [Livre disponible dans [Les Classiques des sciences sociales](#). JMT]

peine de scruter par eux-mêmes notre passé, tinrent pour acquis cette interprétation dominante de l'histoire. D'où la caricature de la société québécoise comme étant unanime et monolithique que nous avons fabriquée. En fait, ce que nous condamnâmes, ce ne fut pas l'histoire réelle mais bien plutôt l'image déformée que des idéologies en présentaient et que nous [143] acceptions sans distinction. Si donc la tradition parut à ma génération pressée de changements comme un long hiver, c'est beaucoup par ignorance coupable de notre passé. Considérant en bloc mes propres écrits sur le Québec de la fin des années 1950 et du début des années 1960, le degré ahurissant de mon iconoclasme à l'égard de notre passé me consterne.

Guy Rocher fut l'un des premiers sociologues - peut-être le premier - à faire ressortir la profondeur des mutations dans presque tous les secteurs qui secouaient le Québec bien avant 1960 ²⁸⁴ !

L'extrait suivant du « Plaidoyer pour le respect » auquel le père Lévesque, du fond de sa longue expérience, crut devoir se livrer constituait une sérieuse mise en accusation de notre historiographie. Je pense également que ce plaidoyer tombait à point nommé parce que, je le soulignerai plus loin, le premier trésor de notre patrimoine, que nous ne respectons pas aujourd'hui encore, C'est notre histoire :

Dans plusieurs cercles même cultivés on se plait à maltraiter l'histoire, surtout notre histoire, en ne parlant du passé qu'avec amertume, et même aigreur, en ne rappelant que ses épreuves, ses faiblesses, ses souffrances, ses retards. Pour eux, avant les années 60, avant la révolution dite tranquille, c'était le moyen âge, la léthargie, la grande noirceur et, bien sûr, la domination cléricale, responsable de tous nos maux [...] Oui, on constatait des retards inacceptables, avant les années 1960. Mais durant les décennies précédentes, on comptait aussi des forces nombreuses et enthousiastes qui travaillaient arduement et sans cesse à notre rattrapage social, scientifique et culturel, des individus et des groupes qui la préparaient avec ferveur dans les esprits et les cœurs, cette révolution tranquille qui fut loin d'être une révolution spontanée ²⁸⁵.

²⁸⁴ Guy ROCHER, *op. cit.* ; sur le sujet voir : Kenneth MCROBERTS et Dale POSTGATE, *Quebec : Social Change and Political Crisis*, pp. 49-60.

²⁸⁵ Georges-Henri LÉVESQUE, « Plaidoyer pour le respect ».

Le problème que pose l'étude de l'évolution sociale se résume ainsi comment pouvoir continuer à s'abreuver aux sources tout en tirant profit de changements accessibles et enrichissants ? Colette Moreux a montré que les habitants de Douceville ne prennent pas conscience du changement au fur et à mesure qu'il se produit mais plutôt par à-coups, d'où de nombreux tiraillements imprévisibles atteignant tout le monde, y compris les élites ²⁸⁶.

Il est toujours difficile dans le cours d'une évolution que personne ne contrôle parfaitement de départager ce qui doit être conservé et, au contraire, ce qui doit faire place au nouveau. Le changement contient presque fatalement une part d'« effets pervers ». Ce que Colette Moreux écrit à propos de Douceville, tout le Québec l'a ressenti à des degrés divers entre 1960 et 1966 :

[L'évolution se faisant] en toute bonne foi et dans une inconscience désarmante [...] une fois passé l'étonnement émerveillé de l'apprenti-sorcier qui [144] se rend compte que « ça bouge », Douceville voudrait souffler un peu, recommencer à zéro pour aller moins vite et mieux ; trop tard [...] Douceville a voulu être moderne, elle le sera même si c'est autrement qu'elle ne l'avait espéré ²⁸⁷.

Ceux que perturbe une période de changements rapides et intenses ne doivent pas oublier que leur seule chance de ne pas se méprendre sur leur temps et sur eux-mêmes consiste à retrouver « cette mémoire perdue », comme l'écrit justement Paul Ricœur. Il leur faut, en outre, comme Saint-Exupéry le leur conseille : « Retrouver l'homme. C'est lui l'essence de la culture ²⁸⁸. »

La conséquence la plus grave peut-être du peu de « respect » que les Québécois nourrissent envers la tradition, c'est Marc-Adélar Tremblay qui la met en relief quand il souligne qu'ils n'ont pas remplacé ce qu'ils ont aboli :

Les Québécois francophones ont mis au rancart des coutumes vieilles de plus d'un siècle sans avoir encore inventé des formules de substitution ou des valeurs de remplacement. Ils ont abandonné, miette par miette, des traits fondamentaux de leur spécificité culturelle sans avoir encore

²⁸⁶ Colette MOREUX, *Douceville en Québec* [...], pp. 387-392. [Livre disponible dans [Les Classiques des sciences sociales](#). JMT.]

²⁸⁷ *Ibid.*, p. 388.

²⁸⁸ Giuseppe TURI, *Une culture appelée québécoise*, p. 99.

pleinement assimilé des éléments qui pourraient avoir un poids analogue dans le profil des valeurs nationales ²⁸⁹.

Une lecture sérieuse de l'évolution montre que les mutations que le Québec a subies depuis les années 1920 ont non seulement été nombreuses et considérables dans tous les domaines d'activité, mais ont souvent été empruntées de l'extérieur. Ces mutations, je les scruterai attentivement à mon premier palier d'observation, la période de 1945-1960, au cours de laquelle s'exprima une dure contestation de ce passé méconnu que je viens d'évoquer. Fernand Dumont résume très bien tout mon propos lorsqu'il écrit :

La vitalité intellectuelle du Québec depuis l'après-guerre a tenu à une plus grande proximité avec l'existence réelle des gens d'ici en même temps qu'à une plus grande ouverture aux quêtes extérieures [...] Mais pour ce faire, pour vivre en français au fil des jours, nous avons plus besoin que jamais d'une conscience historique, c'est-à-dire d'une mémoire et d'un horizon [...] Notre mémoire s'est défaite en même temps que devenait incertain notre avenir ²⁹⁰.

Pour bien comprendre l'évolution récente tout comme celle qui s'accomplit sous nos yeux, il faudra scruter la société dans tout son pluralisme. Il faudra se montrer attentif au discours et à la pratique de tous les groupes : non seulement ceux des politiciens et des intellectuels, mais également ceux des jeunes et des femmes, des mal nantis, comme des gens d'affaires, dont on dit qu'ils sont peut-être les architectes d'un tout nouveau projet [145] de société. C'est ici que prend toute son importance le conseil que m'a donné un jour Jean Laponce en me suggérant d'examiner la façon dont les contemporains se sont représenté leur société et de la comparer avec le mouvement réel de cette société au cours de diverses périodes. Il estime que des dimensions bipolaires apparaîtraient : droite et gauche, haut et bas, entre autres, qui seraient susceptibles de rendre compte, du moins en partie, des raisons pour lesquelles certaines personnes et certains mouvements tenaient tellement à leur façon de voir parce qu'elle dépendait d'un archétype immémorial comme celui de droite et de gauche, par exemple. Dans

²⁸⁹ Marc-Adélar TREMBLAY, *op. cit.*, p. 27.

²⁹⁰ Fernand DUMONT, « La leçon du samedi ».

mes prochains tomes, je ne manquerai pas de tirer plein profit de cet enseignement ²⁹¹.

Notre identité collective, à chaque moment, est faite à la fois de fragments et de résidus de la tradition et des effets du changement incessant qu'ils ont sur nous. La ligne de partage entre la tradition et le changement est floue. Comme l'écrit Georges Balandier : « Il est plus aisé d'identifier les niveaux de la réalité sociale soumis à des effets de mutation que de déterminer la date d'émergence d'une société inédite ²⁹². » C'est ainsi que l'on peut dire que la Révolution tranquille, dont nous ressentons pourtant encore chaque jour et de façon intense les effets, appartient maintenant à la tradition.

Par ailleurs, dans les périodes d'évolution rapide, le changement semble bousculer la tradition, la refouler au fond de notre mémoire. Ainsi que l'écrit encore Balandier : « Mais la modernité engendre le brouillage des temporalités ; elle les multiplie, les fragmente, les contracte, les mettant pour ainsi dire en état de « crase » ou d'imbrication conflictuelle ²⁹³. »

Une faute souvent commise mais dont il faut tenter de se garder, c'est de croire que le nouveau est toujours et nécessairement supérieur à l'ancien. Dans certains domaines, par exemple la technologie, il serait peut-être juste de dire qu'au moins depuis Galilée et Newton, chaque innovation a marqué un « progrès » au strict plan technique. Toutefois, de nombreuses techniques récentes, par exemple, dans le domaine de la génétique, posent de lourds défis d'ordre moral aussi bien qu'elles entraînent un bouleversement dont on ignore l'ampleur du sens des finalités ²⁹⁴. Dans d'autres domaines, le constat est encore beaucoup plus incertain. Ainsi, la philosophie a-t-elle progressé depuis Platon ? Les technologies politiques de notre époque sont-elles supérieures à celles sur lesquelles Aristote discourait ? La perte du sacré dans la fête « moderne » a-t-elle rendu celle-ci plus joyeuse et plus émouvante que la fête religieuse d'antan ?

[146]

²⁹¹ Jean LAPONCE, *The Typography of Political Perfections*.

²⁹² Georges BALANDIER, dir., *Sociologie des mutations*, p. 26.

²⁹³ ID., *Le détour. Pouvoir et modernité*, p. 265.

²⁹⁴ Guy ROCHER, *op. cit.*, pp. 45-59.

Une dernière erreur à éviter, c'est de s'imaginer que le cours de telle ou telle évolution particulière est irréversible. Ainsi, au Québec, durant les années 1970, et surtout de 1976 à 1980, plusieurs crurent que le mouvement vers l'indépendance politique était « irréversible ». Or, écrit fort justement Hubert Aquin, « l'histoire à venir d'un groupe humain n'est pas fatale, elle est imprévisible : « Un homme se définit par son profil » a écrit Jean-Paul Sartre. Un peuple aussi ²⁹⁵. »

Face à ces incertitudes quant à la valeur intrinsèque de l'évolution sociale et compte tenu de la société et de la période relativement brève qui retiendront mon attention, je vais éviter de recourir à deux termes d'usage courant : celui de progrès et celui de modernité. Les deux catégories que j'utiliserai pour départager le temps seront celles de tradition et de changement. De la sorte, j'éviterai de paraître prêter une quelconque supériorité aux réalités récentes par rapport aux anciennes. Il se peut qu'envisagées sous certains angles, elles soient, en effet, supérieures, mais il se peut aussi qu'elles leur soient inférieures sous d'autres aspects. Il m'appartiendra, dans chaque cas, de faire le tri normatif qui pourrait s'imposer.

UN PROCÉDÉ D'ANALYSE : LA MÉTHODE DITE DES « NOYAUX DURS »

[Retour à la table des matières](#)

« Historia est magister vitae », a écrit Cicéron. Cet enseignement est une condamnation de la façon cavalière dont ma génération et beaucoup d'intellectuels, aujourd'hui encore, discréditent la tradition en faveur du changement.

Les travaux récents d'historiens qui nous font découvrir un passé riche en innovations de toute nature sont comme une bouffée d'oxygène vivifiante qui devrait aiguïser notre intérêt pour le passé. De crainte que nous n'ayons pas saisi

²⁹⁵ Hubert AQUIN, *Blocs erratiques*, p. 80.

le message qui transparaît tout au long de leurs exposés, Linteau et collaborateurs, qui sont à la fine pointe de la révision historiographique en cours, martèlent leur avertissement dans la conclusion générale de leur plus récent ouvrage :

Notre démarche a permis de démontrer que toute étude qui ferait démarrer le Québec actuel avec la Révolution tranquille ou même la deuxième guerre mondiale serait une analyse à courte vue. La société québécoise d'aujourd'hui, en effet, plonge ses racines loin dans le temps. Certains phénomènes tels la présence française, la concentration de la population dans la vallée du Saint-Laurent ou la polarisation sur Montréal et Québec remontent aux premières heures de la Nouvelle-France. D'autres prennent une importance significative dans la seconde moitié du XIX^e siècle, alors que s'amorce la période contemporaine ²⁹⁶.

[147]

S'il le fallait encore, me voilà prévenu et bien prévenu, cette fois. Même si j'ai consacré la majeure partie de mon temps d'études à l'examen de l'évolution socio-politique de l'Occident, depuis les origines de cette civilisation jusqu'à la Révolution française, j'accepte volontiers pareil avertissement parce que je ne suis pas un historien professionnel. Cette leçon de savoir-faire intellectuel s'impose d'autant plus que le statut de l'histoire, comme discipline et comme source de formation, est peut-être descendu aujourd'hui à son degré le plus bas depuis des générations. On le note au Québec où un grand nombre d'étudiants, même en sciences humaines, n'ont jamais eu un véritable enseignement en histoire et en géographie. Il semble d'ailleurs que ce soit là un phénomène général, du moins si l'on en croit Maurice Stein et collaborateurs » « L'histoire est-elle aujourd'hui en mesure de répondre aux besoins de notre temps ? N'est-elle pas plutôt, tel un album d'images vieilles, une histoire terriblement anachronique dans un siècle qui s'est monté la tête avec les idées de progrès, de vitesse et de productivité ²⁹⁷ ? »

La myopie historique de la majorité des ouvrages contemporains en sciences sociales m'ahurit. Un retour aux sources dans ces disciplines s'impose. Les grands maîtres de la sociologie, de l'économie et de la science politique avaient une

²⁹⁶ Paul-André LINTEAU, René DUROCHER et Jean-Claude ROBERT, *Histoire du Québec contemporain*, tome 2, p. 721.

²⁹⁷ Maurice STEIN, Arthur J. VIDICH et David Manning WHITE, *Identity and Anxiety*, p. 584.

connaissance historique profonde pour leur époque . Adam Smith, Auguste Comte, Herbert Spencer, Karl Marx, Emile Durkheim et Max Weber, pour n'en nommer que quelques-uns, se faisaient du temps la même conception que saint Augustin. Ce dernier, en effet, ne pouvait concevoir le présent que par rapport au passé et en fonction de l'avenir.

Pour ma part, dans le travail que j'entreprends, je me dois de tenir compte de la période relativement courte sur laquelle mon intérêt va se concentrer : de 1945 à l'an 2000. Aussi ai-je imaginé une méthode qui va me permettre à la fois de vérifier l'infiltration du passé dans les événements de cette période et d'extrapoler les effets possibles de ces événements dans les années à venir.

Comme le montre le schéma 2, je suppose que ma période comporte trois nœuds ou « noyaux durs », exprimés par des boîtes, de l'évolution récente du Québec. Le premier de ces noyaux durs concerne les années 1960-1965, au cours desquelles se sont concentrés les principaux acquis de la Révolution tranquille ; le deuxième noyau dur porte sur les années 1976-1980 qui furent surtout marquées par la victoire électorale du Parti québécois et le référendum ; le troisième noyau dur, enfin, se concentre autour du deuxième gouvernement Bourassa en décembre 1985 et se projette dans les facteurs d'incertitude prolongeant de la sorte mes développements jusqu'à l'aube du XXI^e siècle.

[148]

Par ailleurs, les lignes courbes partant de chacun de ces noyaux durs représentent les « ventres » de la période visée. Par exemple, à supposer qu'il s'agisse d'évaluer le rôle historique de l'Église catholique : je ferai d'abord valoir comment les contemporains de ma période l'ont perçu et ensuite, je confronterai leurs perceptions avec les faits qu'un historien comme Jean Hamelin et un théologien comme Benoît Lacroix nous apprennent sur le sujet ; de même, en ce qui a trait à la façon dont les indépendantistes se représentent les « patriotes » de 1837-1838, je la contrasterai avec la description que les historiens font des objectifs réels et des actions de ces hommes.

Inversement, au sujet du régime duplessiste par exemple, je comparerai l'acérbie critique qui en fut faite, surtout entre 1956 et 1960, avec les travaux ultérieurs et la relative réhabilitation en cours. Dans tous les cas, je tirerai mes propres conclusions.

Suivant la nature des questions traitées, l'accent portera davantage sur l'une ou l'autre instance sociale. En général, je mettrai l'accent sur les trois instances vers lesquelles s'orientent mes propres préoccupations majeures : la culture, l'économie et le politique. Toutefois, si des facteurs technologiques, démographiques ou de statut social interviennent, je les saisirai dans toutes leurs dimensions et scruterai leurs effets sur l'ensemble de la société.

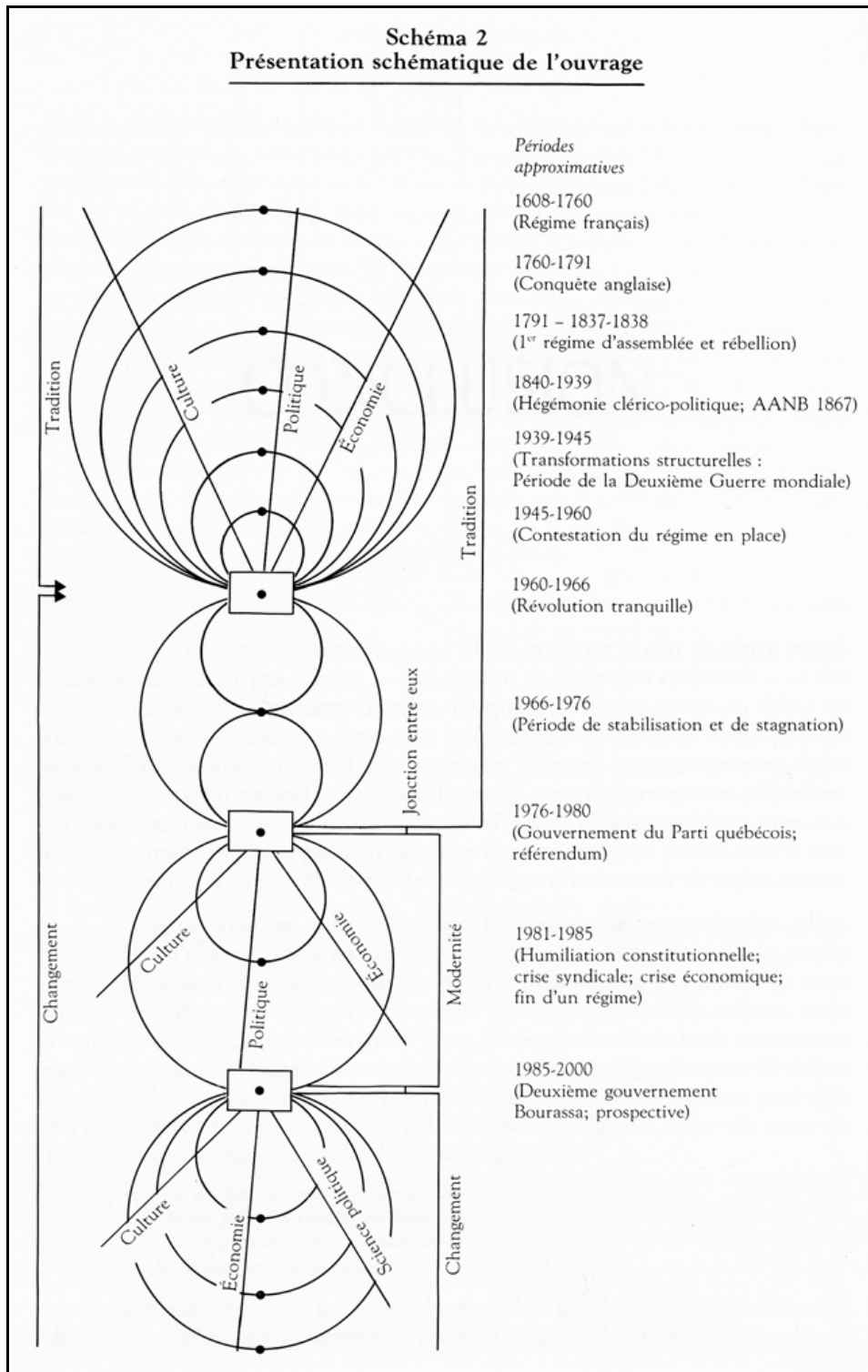
Enfin, je tenterai de déterminer les points de jonction de la tradition et du changement en vue d'établir les lieux de convergence et de divergence à l'origine des pulsions qui instituent la dynamique de la société à un moment donné.

À ce premier tome, *À la recherche du Québec*, s'ajouteront, conformément au programme de publication tracé plus haut, trois autres tomes. Le deuxième tome sera intitulé : *La Révolution tranquille : antécédents, déroulements, aboutissements (1945-1976)* ; le troisième : *La quête ratée de l'indépendance politique et l'humiliation du Québec (1976-1985)* ; et le quatrième, outre qu'il traitera de l'évolution socio-politique courante, scrutera *Les cheminements incertains vers le XXI^e siècle*. Le titre général de l'ouvrage sera : *Québec, 1945-2000*.

Schéma 2

Présentation schématique de l'ouvrage

[Retour à la table des matières](#)



[151]

Québec 1945-2000.
Tome I : À la recherche du Québec.

CONCLUSION

[Retour à la table des matières](#)

La crainte du poète Fernand Ouellette pour le sort de notre imaginaire ne me paraît pas fondée : « l'obsession de l'identité nationale » ne me semble pas devoir disparaître de sitôt. La question que je posais au début de ce livre : « Mais qu'est-ce donc que le Québec ? », demeure aussi actuelle aujourd'hui qu'auparavant. La formulation de cette question pourra changer, comme ce fut parfois le cas dans le passé, mais l'interrogation elle-même va continuer indéfiniment de nous hanter d'autant plus intensément que ceux qui détiennent quelque pouvoir pour en atténuer l'acuité continuent à souhaiter la voir s'éliminer d'elle-même plutôt que d'intervenir de façon active.

Je ne crois pas que la solution à la question de notre identité collective, telle qu'elle est posée par notre imaginaire national, ait été à la portée des moyens dont nous avons disposé dans le passé et soit à la portée de ceux dont nous disposons aujourd'hui encore. Certes, ces dernières années, nous avons fait de grands bonds en avant dans plusieurs domaines mais nous avons également subi de regrettables reculs sur le plan démographique, de même que sur celui des valeurs. Sur le plan constitutionnel, nous sommes peut-être parvenus à éviter le pire mais la vigilance reste de rigueur. Pour ma part, un projet tel que celui que Gilles Vigneault propose :

*J'ai un pays à creuser, à construire
j'ai un jardin à creuser en hiver
j'ai un pays à mener, à conduire
Je finirai par me faire un pays !*

me noue d'autant plus la gorge que le rêve d'un Québec disposant des outils de son complet épanouissement au sein d'un fédéralisme renouvelé en [152] profondeur ou par l'accession à l'indépendance politique me paraît, aujourd'hui encore, aléatoire. Une question que je ne ferai que poser mais dont la réponse pourrait être lourde de signification est la suivante : comment expliquer l'absence presque complète du thème fédéraliste dans notre imaginaire des vingt-cinq dernières années ? S'agirait-il, toute proportion gardée, d'une application particulière de la célèbre dialectique hégélienne dont j'ai fait état plus haut, du maître comblé et donc porté à s'assoupir dans le *statu quo*, et de l'esclave insatisfait, d'où sa soif insatiable de changement en le préfigurant de toutes les manières possibles dans son imagination afin de guider et de soutenir l'action ? Ou bien s'agirait-il plutôt que tout imaginaire possible, anglophone ou francophone, reste muet face au fédéralisme ? De toute façon, ce serait un raisonnement creux que de conclure que la transformation du territoire réel en un quelconque territoire imaginaire obéit à une nécessité historique alors qu'elle ne peut être que le fruit d'un mûrissement incertain de conditions favorables.

Il me semble que notre imaginaire national se soit tu. Serait-ce la faute de la politique qui l'aurait trahi ? Serait-ce plutôt le fait que l'imaginaire s'exprime sur un clavier que la politique ne peut atteindre qu'en lui faisant rendre de fausses notes ?

Je suis convaincu que ce silence ne peut être que momentané parce que nous avons plus besoin que jamais que notre imaginaire national nous réveille de notre torpeur collective présente, ainsi qu'il l'avait fait avec Georges Dor, Leclerc, Vigneault, Miron, Ouellette et autres des années 1960 jusqu'au lendemain du 20 mai 1980. Un événement surviendra un jour, peut-être prochain, probablement sous des angles nouveaux, qui ravivera un espoir ou suscitera une colère propre à ranimer le souffle poétique sur la question du Québec. Ce réveil de notre

imaginaire, sous une forme ou sous une autre, il nous le faut. Sans lui, nous ne saurons jamais ce que nous pourrions devenir.

Pour moi, ce n'est pas d'abord la dimension politique de notre condition nationale à laquelle je pense quand je dis prévoir le réveil de notre imaginaire sur le thème de la question nationale. Il se pourrait que la grisaille qui prévaut aujourd'hui dans ce domaine persiste durant plusieurs années. C'est surtout sur notre langue maternelle et notre culture que se fixe mon attention parce que je les sens plus au cœur des préoccupations de notre imaginaire aujourd'hui qu'il y a quarante ans ou même vingt-cinq ans²⁹⁸. En ceci, notre imaginaire rejoint un souci politique de plus en plus évident. Ce n'est pas par hasard que le Québec fut l'un des premiers qui se soit éveillé à l'idée d'une francophonie internationale.

[153]

J'ai eu l'occasion d'assister, à titre d'invité, à des réunions de deux sommets internationaux réunissant des pays entièrement ou partiellement francophones, qui se sont tenus à Québec à la fin du mois d'août et au début de septembre 1987 : la rencontre des organisations syndicales de l'enseignement des pays ayant en commun le français, organisée par la Centrale de l'enseignement du Québec (CEQ) et réunissant plus de vingt pays, et le Sommet des chefs d'État de plus de quarante pays francophones. Ces rencontres, s'ajoutant aux activités des nombreuses organisations ayant pour objectif de promouvoir l'un ou l'autre aspect de la francophonie internationale, ne peuvent que resserrer les liens entre les pays intéressés. Toutefois, il faudra bien du temps, si jamais on y parvient, pour réduire les énormes écarts sur les plans politique et socio-économique, tout en protégeant la grande diversité culturelle, entre ces pays dont la plupart sont africains et d'anciennes colonies. L'un des promoteurs de la grande idée d'une francophonie internationale, Jean-Marc Léger, vient de publier un livre sagace et marqué au signe de la prudence sur toute cette question fondamentale²⁹⁹.

Pour ma part, je vois la francophonie comme une place assiégée, et c'est parce qu'il se sait constituer le premier rempart de défense de cette francophonie que le Québec s'inquiète, plus que d'autres, des brèches de plus en plus nombreuses et mortelles que creuse chez lui d'abord, mais aussi chez tous à des degrés divers, la

²⁹⁸ UNION DES ÉCRIVAINS QUÉBÉCOIS, *L'avenir du français au Québec*.

²⁹⁹ Jean-Marc LÉGER, *La francophonie : grand dessein, grande ambiguïté*.

domination économique et culturelle nord-américaine croissante. Il importe que nos partenaires de la francophonie sachent que, si le Québec allait succomber sous l'avalanche des coups qu'il reçoit, ce serait eux qui, les uns après les autres, seraient visés.

C'est d'ailleurs surtout dans la mesure où l'action politique a semblé requise pour atténuer la gravité des problèmes reliés plus ou moins directement à la langue et à la culture que la politique a revêtu dans notre imaginaire l'importance primordiale qui fut la sienne au cours des vingt-cinq dernières années. Toutefois, il importe de noter que la perception de cette importance a crû aussi longtemps qu'il fut loisible de penser que la politique pouvait offrir une protection véritable et qu'elle a fortement décru dès lors que cet espoir s'est évanoui.

Ce n'est pas par nostalgie d'une époque plus enthousiasmante que celle que nous vivons présentement que je me suis tourné, dans ce livre, vers la part la plus politisée de notre imaginaire et que je me suis si librement laissé instruire par lui. C'est plutôt parce que je suis convaincu que l'imaginaire est en symbiose constante avec le réel, qu'il représente au sens fort une dimension du réel, spécifique sans doute, mais aussi valable que les constats de l'analyste ou que le comportement des acteurs sociaux.

[154]

En effet, selon moi, le réel peut s'appréhender suivant trois angles différents : en considérant les interventions des acteurs sur le substrat matériel et social pour le transformer en normes, organisations et institutions, en examinant les études des analystes œuvrant dans les diverses disciplines ou, enfin, en scrutant les représentations symboliques des créateurs de l'imaginaire et des diverses catégories d'éveilleurs d'opinion.

Louis Balthazar écrit à propos du rôle des artistes québécois au cours de la Révolution tranquille, et durant la montée et la période glorieuse du Parti québécois :

Ce n'est donc pas par hasard que les artistes québécois ont exprimé avec une ferveur nouvelle et avec une constance presque universelle l'aspiration du Québec à la souveraineté. Par la magie des mots, de la musique ou des formes, ils ont entretenu, avec plus de vigueur encore que les politiciens, l'identité collective d'un peuple en mal de croissance. Ils

répondaient sans doute à des sentiments profonds de la population québécoise et conféraient par là au nationalisme une authenticité qu'on ne trouvait pas chez les leaders politiques. On peut toujours accuser ces derniers de manipuler les masses et de mettre le nationalisme au service de leurs ambitions. Il est plus difficile de porter la même accusation envers les artistes ³⁰⁰.

Le propos de Balthazar est fort pertinent. Je regrette que la plupart des analystes sociaux ou négligent d'intégrer l'imaginaire dans leur appréhension de la société, ou encore ne lui réservent que quelques paragraphes hors texte. Ainsi, par exemple, la première figure et peut-être jusqu'à aujourd'hui la principale figure que notre imaginaire projette du Québécois est celle de l'habitant ou encore celle du citadin qui perpétue le mode de vie rurale. Ce mode de vie, tel qu'il est décrit par notre imaginaire, correspondait-il aux conditions réelles de vie de l'habitant ? C'est là une question à laquelle la réponse peut être instructive. Dans la mesure où la sociographie récente s'attache à la présentation des faits, elle fait œuvre utile. Par contre, si en même temps elle tend à déprécier ou même à contredire l'« image » classique de l'habitant (traditionnel) telle que nous l'a dépeinte notre imaginaire, ou encore à « démasquer » les représentations « fausses » telles que les contemporains se les faisaient d'eux-mêmes, elle s'octroie, à mon avis, une prérogative dont elle ne saurait user qu'avec la plus grande prudence. Il me semble, par exemple, que la monographie par ailleurs excellente de Serge Courville sur l'habitant canadien dans la première moitié du XIX^e siècle transgresse à certains moments ces deux genres forts différents ³⁰¹. Il importe toutefois de ne pas confondre l'« habitant » et le « colon », dont Gabriel Dussault a bien montré le caractère messianique et utopique, surtout après 1900 ³⁰². Les conditions objectives [155] de vie chez les personnages des deux principaux chantres de la terre, Louis Hémon et Félix-Antoine Savard, relèvent tout autant de celles du « colon » que de celles de l'« habitant ». Toutefois, les traits qu'ils leur prêtent renvoient bien davantage à la « figure » de ce dernier qu'à celle du premier. Pour sa part, chez Courville, aucune confusion n'est possible : chez lui, c'est bien de l'« habitant », du cultivateur, et non du « colon » qu'il traite.

³⁰⁰ Louis BALTHAZAR, *Bilan du nationalisme au Québec*, p. 146. [Livre disponible dans [Les Classiques des sciences sociales](#). JMT.]

³⁰¹ Serge COURVILLE, « L'habitant canadien [...] ».

³⁰² Gabriel DUSSAULT, *Le curé Labelle* [...].

Je l'ai déjà mentionné, j'ai vécu mon enfance dans un milieu rural, à Saint-Arsène de Rivière-du-Loup. Je peux témoigner qu'au cours des années 1920 et 1930, l'habitant des hautes terres du Témiscouata et même de celles, plus fertiles, du bord du fleuve, quelles qu'aient pu être alors les possibilités de marché pour ses produits, les techniques agricoles à sa portée et les ouvertures sur le monde extérieur qui s'offraient à lui, à quelques nuances près, se représentait sa propre situation de la même façon que le faisait l'« habitant » décrit par Louis Hémon, Félix-Antoine Savard et les autres peintres du monde rural traditionnel. Je le vois pauvre, menant une vie dure mais respirant son espace à pleins poumons et jaloux de sa liberté. Il se peut que dans d'autres régions, celles des grandes seigneuries ou encore celles qui se trouvaient à proximité de Montréal ou de Québec, par exemple, la vallée du Richelieu, les représentations que l'habitant se faisait de sa condition aient différé. Mais, pour le reste, pourquoi ne pas admettre le fait que la réalité rurale du XIX^e siècle ou même des trois premières décennies du XX^e siècle, les « colonies » exceptées jusqu'à un certain point, puisse se dépeindre différemment selon que l'on analyse la réalité « objective » ou que l'on considère plutôt les perceptions que ceux qui y furent exposés en eurent ³⁰³ ? La récente *Histoire du Québec* de Linteau et collaborateurs, malgré les belles qualités qu'on doit lui reconnaître, me semble avoir également eu pour effet de « démystifier » les représentations collectives et celles de l'imaginaire en décrivant dans plusieurs domaines la « vraie » réalité que, malheureusement pour eux, les contemporains percevaient mal en raison du fait qu'elle ne correspondait pas à l'ensemble des données existantes ou encore qu'elle résultait des idéologies reflétant les intérêts des élites. Et pourtant, les contemporains ont réellement vécu les situations qu'ils estimaient, à tort ou à raison, vraies. Même l'analyste d'aujourd'hui doit tenir compte de ce fait. Le vieux théorème de W. I. Thomas : « Ce que les gens estiment réel est réel dans ses conséquences » n'a rien perdu de sa pertinence. On dit souvent de l'imaginaire qu'il est débridé ou qu'il divague. Un théologien franciscain du XIII^e siècle, Roger Bacon, était de cet avis et il déclarait qu'à l'esprit humain « il faut du plomb et non des ailes ». Il n'a pas lui-même suivi trop scrupuleusement cette sage maxime puisqu'il fut emprisonné durant plusieurs années comme hérétique présumé en raison de la publication de trois ouvrages aujourd'hui considérés comme [156] magistraux. Toutes les sociétés n'éliminent

³⁰³ Marc PELCHAT, « Le monde rural ».

pas physiquement ou ne mettent pas en prison les philosophes, poètes ou troubadours qui dévient des normes admises. Mais toutes les sociétés se donnent les moyens de les punir d'une manière ou d'une autre ³⁰⁴.

J'ai montré dans ce livre que le Québec n'échappait pas à cette triste règle. Si on ne recourt plus à l'exil ni à la maison d'« aliénés », comme il y a à peine une ou deux générations - pensons seulement au frère Untel, à François Hertel ou à Émile Nelligan -, n'allons pas croire que ceux dont l'imaginaire est réputé déviant dans les cercles officiels s'en tirent maintenant impunément. On les marginalise, on les ridiculise, on les affame, on leur refuse des positions d'influence... Aujourd'hui comme hier, ceux dont les paroles ou les actes paraissent insolites à la jauge des normes communément acceptées paient le prix de leur dissidence d'une façon ou d'une autre. Or, dans nombre de cas, ce sont précisément les créateurs de l'imaginaire qui sont ainsi jugés excessifs ou utopistes. J'y vois une raison supplémentaire d'intégrer leurs œuvres dans toute analyse du réel au même titre que les propos des politiciens ou que les données statistiques... Eux aussi sont des témoins valables et indispensables de la société à chacun des instants de son évolution.

Une autre raison me conduit à insister sur le rôle de l'imaginaire dans l'appréhension du réel. Il ne convient guère à un « scientifique » de dire avec Saint-Exupéry : « On ne voit bien qu'avec le cœur. L'essentiel est invisible pour les yeux. » Je suis néanmoins convaincu que l'imaginaire présente du réel une dimension qui autrement resterait cachée ou encore qu'il la dévoile sous des aspects qui autrement seraient invisibles. Je rejoins le point de vue de Jean-Charles Falardeau :

Les univers romanesques nous font prendre conscience de la pluralité des significations de la société. Devant la société canadienne-française, nous sommes devant un univers social et spirituel spécifique. À propos de cet univers, les romanciers sont susceptibles de nous apporter des révélations que la simple expérience vécue ou même l'observation attentive ne nous font que soupçonner ³⁰⁵.

³⁰⁴ Robert AXELROD, « An Evolutionary Approach to Norms ».

³⁰⁵ Jean-Charles FALARDEAU, *Notre société et son roman*, p. 226.

Nous retrouvons ainsi ma conception des rapports entre l'imaginaire et le réel, telle qu'elle est exposée au début de ce livre.

L'imaginaire québécois, comme je l'ai perçu, m'a fait mieux apprécier la portée de l'espace et de la nature physique dans les représentations que les Québécois se font de la réalité. En ceci, nous sommes des Nord-Américains, et nous le sommes également en ce que notre notion de liberté, à laquelle nous sommes si fortement attachés, est étroitement liée à l'espace. [157] Notre préoccupation quotidienne pour le climat est une autre réalité atavique. Il me paraît symptomatique que dans son roman *Une histoire américaine*, Jacques Godbout n'offre à sa fiancée, Terounech, qu'il va sans doute ramener à Montréal, ni la Place Ville-Marie, ni la Place des Arts, mais plutôt « l'hiver, le temps gris, la gêne, l'instabilité, la forêt ».

Un autre trait de notre imaginaire que je mentionnerai, et qui me semble encore bien présent dans nos représentations d'aujourd'hui, concerne le sentiment de la perte d'un destin qui aurait pu être grandiose parce qu'il aurait été celui du continent nouveau que nous aurions façonné suivant notre mode de vie, à la française. Ce sentiment d'échec est à la source d'un certain fatalisme ou scepticisme face à notre présent et à nos chances d'avenir. Nous ne disons plus qu'on est né « pour un petit pain ». Au contraire, nous nous efforçons de chasser cette image déprimante de notre mémoire, mais on la voit ressurgir sous diverses formes : ainsi, par exemple, en ce qui a trait au statut constitutionnel que le gouvernement et l'Assemblée nationale du Québec sont prêts à endosser, on se dit que si l'entente survenue laisse le Québec « au plancher », du moins il ne lui sera pas possible de descendre plus bas... Il est vrai que jusqu'à ce que le gouvernement et le Parlement fédéral de même que les gouvernements et les parlements des neuf provinces anglaises sanctionnent l'accord de principe survenu entre les onze premiers ministres en juin 1987 sur les demandes du Québec, ce dernier n'occupe même pas encore la cave de la maison canadienne : à la suite de la révision constitutionnelle de 1982, laquelle lui imposait de nouveaux et insupportables carcans politiques, il n'avait pas eu d'autre choix que de prendre la porte de sortie...

L'imaginaire québécois est fortement marqué par la présence de l'« autre » dans son environnement. Cet « autre » est multiple et le plus souvent considéré comme hostile, surtout parce qu'il est anglais. J'estime qu'une étude comparée de

l'imaginaire francophone québécois et de celui des anglophones québécois et canadiens serait très instructive. C'est ainsi que les perceptions que se font des anglophones canadiens un Gaston Miron ou un Félix Leclerc reflètent les stéréotypes malveillants par lesquels nous avons tendance à nous représenter les sentiments que nous porteraient nos compatriotes alors que ce que je connais de l'imaginaire anglophone est différent. Il est amical. Si nous parvenions à percevoir les anglophones de cette façon, il serait plus facile aux Anglo-Canadiens de se différencier des Américains, à la condition que nous acceptions de nous intégrer sans réticence au Canada. D'où sa propre désespérance de se voir repoussé et détesté par ce dernier. C'est précisément ce qu'un George Grant reproche aux politiciens canadiens, notamment à John D. Diefenbaker, de n'avoir pas pu ou voulu considérer les francophones comme une nation distincte ayant des droits particuliers dans le cadre politique canadien. Ah ! si seulement les politiciens et les éveilleurs d'opinion du Canada anglais comprenaient mieux le message de leur propre imaginaire, [158] comme il deviendrait plus facile de procurer au Québec un véritable statut particulier -qu'il réclame et qui vient précisément de lui être refusé au lac Meech - qui lui reconnaîtrait pleine et entière juridiction au moins en matière linguistique sur son territoire en le soulageant des trois principales camisolles de force que lui imposent les articles 133 et 93 de la Constitution de 1867 et l'article 23 des amendements de 1982. Il resterait alors encore aux Québécois à surveiller les agissements de leur propre gouvernement, tâche qui s'avéra déjà fort lourde dans le passé et qui, sans doute, le restera dans l'avenir, compte tenu des pressions en faveur de l'anglophonie que notre environnement nord-américain continue à exercer sur lui. Je suis convaincu qu'une fois devenus seuls gardiens de la primauté du français, les Québécois respecteraient les droits reconnus de l'anglais de même que toutes les variétés du pluralisme culturel. Je n'invente rien. Je ne fais que reprendre les conclusions de la Commission d'enquête fédérale sur l'unité canadienne (Commission Pépin-Robarts, 1977-1979) dont je fus, avec John Meisel et Edward McWhinney, conseiller spécial.

Nous touchons là au cœur même du problème que pose, pour nous tous, notre imaginaire. Sa perception du vaste champ sociétal est comme détournée ou bloquée par ce sentiment de manque ou même d'impuissance politique qui étreint un si grand nombre de créateurs. Point n'est besoin de le suivre dans sa prédilection marquée, mais non générale, pour l'indépendance politique pour

conclure que le premier blocage à la créativité, sinon le principal, est la résultante du vif sentiment d'une impuissance du politique de protéger et de promouvoir la langue française et la culture québécoise :

Ne plus avoir de langue, déclarait Jacques Brault lors de sa réception du prix David 1987, ou en avoir une qui prend presque plaisir à s'humilier collectivement et même à prêter aide et assistance aux forces qui l'assaillent et la dénaturent, telle est mon obsession d'écrivain. Là-dessus je ne cesse de me répéter, de dire de façons diverses mon exil dans ma patrie, la langue française d'ici, seul héritage que m'ont légué des parents pauvres à tous les points de vue. Car un écrivain n'écrit jamais seul, quoi qu'on pense. Une immense rumeur humaine le meut à écrire ³⁰⁶.

Jacques Brault rejoint un propos de Pierre Vadeboncoeur :

Les coordonnées de ce peuple et aussi celles de son histoire semblent avoir été rompues comme des amarres. Quel manque surprenant de proportion et de rapport entre la situation générale et la conscience de cette situation. Nous sommes un peuple qui aurait en partie oublié qu'il est un peuple. Nous sommes en situation politique, mais le sentiment que nous en avons a jusqu'à un certain point l'éloignement de l'abstraction ³⁰⁷.

[159]

Quel plus bel exemple de ce constat que la façon dont les Québécois ont réagi aux accords du lac Meech. Il m'est apparu, lors de mes propres interventions, qu'à l'exception de la question linguistique - et peut-être aussi du pouvoir de dépenser - la substance des propositions constitutionnelles ne les concernait pas.

Cependant, malgré cet intérêt commun pour la langue française, nombre de créateurs de l'imaginaire ont l'impression qu'ils n'ont pas de communication avec la population. Eux qui pourtant estiment être la voix poétique du peuple, voilà qu'ils constatent que ce dernier ne les suit pas, ne les comprend pas et même ne les entend pas. D'où leur conclusion, qui souvent les paralyse, qu'ils parlent dans un désert culturel et que leur propre visée vers l'universel est refrénée par la pauvreté des instruments culturels que la société met à leur disposition.

³⁰⁶ Jacques BRAULT, « Discours de réception du prix David 1987 », pp. 172-173.

³⁰⁷ Pierre VADEBONCŒUR, *Un génocide en douce*, p. 23.

Or, le principal outil des créateurs de l'imaginaire, c'est la langue. Me voilà revenu au thème qui fut le filigrane de ce livre. À l'objection que Lise Bissonnette présentait à Fernand Dumont et que je mentionne au début, je pourrais répondre : ce serait moins dans d'autres thèmes que le français qu'il faut chercher la spécificité des Québécois que dans le fait que cette langue, dans les conditions qui sont les siennes en terre d'Amérique, est au cœur de notre existence comme société originale. Quels que soient les sujets abordés - et ils sont nombreux - les créateurs de notre imaginaire reviennent presque toujours à cette même question : la langue française est-elle encore pertinente en Amérique du Nord ?

Poser la question du français au Québec sous l'angle de la simple survivance est insuffisant : rares aujourd'hui sont ceux qui s'interrogent, à la façon de certains anciens Canadiens qui, apprenant en 1855 l'entrée dans le port de *La capricieuse*, premier vaisseau de guerre français à Québec depuis la Conquête, se demandaient, paraît-il : « Nous comprendront-ils encore ? » (Crainte non fondée, du moins si l'on en juge par les contacts de toute nature entre Canadiens et Français, surtout depuis la Révolution française de 1789, qui marqua un véritable exode de prêtres et de religieux français vers le Canada. Il est vrai que c'est en 1855, année de la première « entente cordiale » entre l'Angleterre et la France, que cette dernière se manifeste officiellement à Québec pour la première fois depuis la Conquête anglaise de 1760.)

Non, ce n'est pas sous cet angle élémentaire que notre imaginaire s'inquiète aujourd'hui mais bien plutôt sous celui de la correspondance de [160] notre langue avec la réalité nord-américaine qui est la nôtre. Le propos de Miron résume bien nombre de citations dont ce livre abonde :

*Le non-poème
c'est ma langue que je ne sais plus reconnaître
des marécages de mon esprit brumeux
à ceux des signes aliénés de ma réalité* ³⁰⁸.

Ce qui me frappe le plus dans notre imaginaire québécois, c'est le peu de cas qu'il fait des réalités « modernes » comme la ville ³⁰⁹, l'écologie, l'industrie, les facteurs économiques en général, sans oublier la paix. Il continue à rêver d'une

³⁰⁸ Gaston MIRON, *L'homme rapaillé*, p. 122.

³⁰⁹ Antoine SIROIS, *Montréal dans le roman canadien*.

nature physique, belle et redoutable. La patrie qu'il chante, il la perçoit encore souvent sous son visage traditionnel et parvient mal à inclure dans sa notion de patrie la plupart des réalités issues du changement social en cours qu'il n'évoque, la plupart du temps, que pour les déprécier et les condamner. Il lui est difficile de reconnaître le « visage »français dans ces réalités. Elles lui apparaîtraient plutôt comme le produit de l'impérialisme culturel et économique nord-américain et, par conséquent, comme une source de déperdition d'être et d'aliénation.

Malgré la valeur poétique d'une bonne partie de notre imaginaire, il me semble qu'il devrait s'exprimer sous d'autres claviers. Alors qu'aujourd'hui l'apathie a gagné une bonne partie du peuple, surtout la jeunesse, je pense qu'il est temps que ceux dont le rôle social consiste précisément à voir en avant s'obligent à dire ce qu'il y a au-delà de cet horizon qui apparaît à plusieurs comme bouché.

On dit que les jeunes privilégient l'amitié et l'amour. Dans un monde où robots, terrorisme et fusées nucléaires occupent une si large part de nos préoccupations, cette préférence se comprend aisément. J'aimerais, en accord avec notre jeunesse, que notre imaginaire chante davantage l'amour, l'amour donné autant que l'amour reçu, l'amour pour tous les êtres humains autant que l'amour pour les siens, et l'amour cosmique autant que l'amour pour son coin de terre, pour les « gens du pays », comme le dit Gilles Vigneault. Par contre, la chanson de ce dernier : « Mon pays » exalte la fraternité humaine, sinon l'interdépendance cosmique :

*De ce grand pays solitaire
Je crie avant que de me taire
À tous les hommes de la terre
Ma maison, c'est votre maison [...]
Pour les humains de l'horizon
Car les humains sont de ma race.*

Vigneault rejoint ainsi en intensité humanitaire et cosmique Jacques Brel et sa sublime supplique :

*Quand on n'a que l'amour
à offrir en prière
pour les maux de la terre
en simple troubadour
.....
alors sans avoir rien
que la force d'aimer
nous aurons dans nos mains
amis, le monde entier !*

Je souhaite vivement que notre imaginaire s'éveille davantage aux mouvements de fond qui aujourd'hui agitent la société comme, par exemple, la prise en charge, encore bien modeste mais qui s'effectue graduellement, de notre économie par les francophones. Il doit cesser de se laisser paralyser par une perception stérile de l'espace politique que contrôlent les Québécois comme étant trop étroit pour permettre l'essor de la langue française et de la culture québécoise. Il doit davantage centrer son attention sur l'acteur individuel, de plus en plus encadré qu'il est par de nombreuses communautés et organisations autres que politiques. Il doit en outre se convaincre que la façon dont le Québec va évoluer dépend à la fois des mentalités et des structures ³¹⁰.

Je trouve rafraîchissante et éclairante la récente déclaration de Michel Tremblay :

Depuis les *Belles-Sœurs*, j'ai l'impression que les gens sont plus articulés. Si je récrivais cette pièce aujourd'hui, ce ne serait plus une pièce sur l'incommunicabilité. Avec les mêmes mots, ces femmes-là essaieraient de communiquer. Il y a un an, j'étais très déprimé et je pensais que la fierté d'être francophone en Amérique du Nord était disparue.

³¹⁰ Louis-Jean CALVET, *La guerre des langues* [...].

Aujourd'hui, je m'aperçois que quand on s'attaque à la langue, on redevient intelligent ³¹¹.

Par ailleurs, le propos suivant de Jacques Godbout m'émeut et engendre chez moi un vif motif d'incertitude concernant l'avenir :

La langue, c'est ce que d'autres appellent l'âme, je crois. C'est le seul héritage indiscutable, démocratique et commun que se transmettent les générations. Parfois (c'est extraordinaire !) quand j'écoute bavarder comme une pie trotteuse la fille de mon fils, j'entends le discours de mon père. Parfois, c'est moi que j'entends. Notre voix. J'écris pour ne pas mourir, sachant que la langue me survivra ³¹².

Ce propos m'émeut, oui, parce que, comme à tant d'autres Québécois j'en suis sûr, il m'est arrivé de reconnaître mon père et de me reconnaître [162] dans la voix de mes petits-enfants. Mais en même temps, ce propos m'effraie parce que désormais il ne suffira plus, pour que le français survive ici, que la composante linguistique de notre héritage soit transmise d'une génération de Québécois de souche française à la suivante. En effet, la proportion de Québécois de souche française par rapport à l'ensemble des Québécois va décroître, d'abord insensiblement, puis de façon de plus en plus marquée au cours des prochaines décennies. Des démographes nous informent que si les tendances démographiques devaient rester inchangées, dans environ un siècle, les descendants des Québécois de souche française ne représenteraient plus que douze à quinze pour cent de l'ensemble de la population totale d'alors ³¹³. Et nous n'aurions plus que dix ans pour décider si nous allons nous en remettre passivement au cours naturel des choses ou si, plutôt, nous allons tenter de redresser le mouvement en notre faveur en établissant au Québec des mesures favorisant la natalité et en tentant d'agir sur la mentalité des jeunes à propos du nombre d'enfants qu'ils souhaitent avoir et auront effectivement. Je précise qu'il ne s'agit pas là de prévisions démographiques mais de simples projections de tendances. D'ici à cent ans, tant d'événements, imprévisibles aujourd'hui, peuvent modifier ces dernières. De toute façon, il nous faudra non seulement habituer nos oreilles à des accents et à des

³¹¹ Michel TREMBLAY, « Quand on s'attaque à la langue [...], pp. 212-213.

³¹² Jacques GODBOUT, « En français d'Amérique », p. 185.

³¹³ Jacques HENRIPIN et collaborateurs, *Les enfants qu'on n'a plus au Québec*.

expressions fort différents de ceux de nos enfants mais encore comprendre, plus que par le passé, que cette diversité accrue ne pourra que contribuer à l'enrichissement de notre patrimoine linguistique et culturel. Le Québec, comme le Canada, est un pays d'accueil de tout peuple sans distinction et il doit le demeurer.

Pour ma part, à l'instar de Michel Tremblay et de bien d'autres, afin de contrarier une évolution démographique qui serait à la longue catastrophique pour le français, je mise, comme je l'ai dit plus haut, sur la maturation culturelle des Québécois et sur leur dynamisme économique. De la sorte, l'enseignement en français imposé aux immigrants paraîtra à ces derniers de moins en moins contraignant et leur intégration à la population française s'en trouvera grandement facilitée.

Dans ce contexte, les grandes réformes dans le domaine de l'éducation durant les années 1960, surtout en ce qu'elles facilitent l'accès universel à l'enseignement à tous les niveaux, me paraissent avoir été clairvoyantes et essentiellement bénéfiques. Je n'ignore pas l'ampleur des ratés que le Québec a subis dans ce domaine comme dans tant d'autres. Et je sais trop bien la largeur du fossé qui existe entre la formation reçue par un grand nombre de jeunes et le marché du travail. Mais, à considérer le changement dans son ensemble survenu dans ce domaine en moins d'une génération du point de [163] vue de l'amélioration globale de la qualité culturelle et, j'ose le dire, linguistique parmi la masse des Québécois, je vois là un motif d'espoir pour tous ceux - gens d'affaires, scientifiques, artistes, professionnels - qui espèrent pouvoir accéder à l'universel en s'appuyant sur une base québécoise culturelle solidifiée.

Un aspect de notre évolution culturelle toutefois m'inquiète : il s'agit de la pauvreté de la langue écrite et des connaissances de base parmi les étudiants. Comme bien d'autres, j'estime qu'une réinsertion, dans les programmes des études secondaires et collégiales, de la formation de base et de la discipline intellectuelle d'autrefois adaptée aux conditions d'aujourd'hui s'impose.

Dans une société dans laquelle il y a encore trop peu de mécènes, l'aide financière des gouvernements pour la production des biens culturels est essentielle. Elle a jusqu'ici été mesquine, le gouvernement du Québec, par

exemple, n'ayant à peu près jamais affecté plus de un pour cent de son budget à la mission culturelle, alors que cette part devrait atteindre trois pour cent.

Compte tenu de l'exiguïté du marché culturel francophone en Amérique du Nord et de sa saturation relative dans l'ensemble de la francophonie, très peu de nos poètes, écrivains, chansonniers, gens de théâtre et musiciens peuvent vivre de façon décente de leur art. Ils sont donc condamnés à végéter dans la misère matérielle, à s'adonner à mille gagne-pain d'appoint sans rapport avec leur métier ou encore à produire bien en deçà de leur talent, faute de temps pour se concentrer à leur œuvre. La disparition virtuelle des téléthéâtres écrits, produits et joués par des professionnels d'ici leur a fait un tort irréparable, mais elle a également privé le public d'un moyen propre à élever graduellement le niveau culturel de tous. Autre point qui ne plaide pas pour l'élévation de notre souci culturel : jamais encore à ma connaissance un poète d'ici n'a été invité à lire une partie de son œuvre en public ou encore à lire son œuvre entière pour enregistrement, au profit de la postérité, comme le fut, par exemple, Frank Scott, à l'Université Harvard.

Nul artiste, certes, n'est requis de consacrer entièrement ou même partiellement son œuvre à l'enrichissement de notre imaginaire « national », au sens strict compris dans ce livre. Mais tous se doivent de produire à la mesure de leur talent.

Notre imaginaire, comme beaucoup d'entre nous apparemment, en serait-il réduit à se complaire dans *Le confort et l'indifférence* et à s'abrutir dans l'hédonisme primaire du *Déclin de l'empire américain*, tels qu'ils ont été si bien décrits dans les deux films de Denys Arcand ? Ou encore s'abaisserait-il à copier les produits de pacotille américain propres à créer des vedettes d'un jour mais, dénués de substance culturelle valable ?

Je ne saurais taire une conviction très ferme chez moi mais que je sais ne pas être communément admise dans une société comme la nôtre [164] devenue uniformisante, en partie en réaction contre un passé jugé élitiste et en partie en raison d'une tendance propre à la civilisation occidentale. En effet, je favorise la promotion active des meilleurs dans tous les secteurs : en affaires, en politique, en arts et lettres, en science, en philosophie, etc. je ne suis pas si vieux mais j'appartiens tout de même à la génération des pionniers, des premiers maîtres qui, isolément, ont défriché et ouvert les avenues débouchant sur une société plus

cultivée et mieux accordée à son environnement. Ces gens possédaient deux qualités : ils avaient confiance en eux et ils travaillaient jusqu'au bout de leur énergie. Et, compte tenu des circonstances, ce qu'ils ont réalisé constitue un bon terroir pour la croissance de la société québécoise.

Le départ est bel et bien pris et c'est plus haut et plus loin qu'il faut viser. Laissons-nous rêver un moment. Nous avons maintenant partout des chefs de file productifs, ayant le goût du risque. Considérons l'université, par exemple. Je me réjouis du fait que nous puissions compter sur plusieurs jeunes maîtres formés dans les meilleures universités du monde. Sur les 150 000 étudiants qui fréquentent actuellement nos universités, supposons qu'il y en ait mille qui veulent et peuvent profiter au maximum de toutes les ressources mises à leur disposition par la société pour développer leurs exceptionnelles aptitudes affectives et intellectuelles. Nous aurions misérablement failli à la tâche si, au tournant du XXI^e siècle, le Québec ne pouvait s'enorgueillir de posséder au moins cent personnalités éminentes, mondialement reconnues, qui, chacune dans son domaine, projetterait la culture et l'ensemble de la société québécoise dans l'universel. Voilà que deviendrait une flamboyante réalité le rêve de Crémazie et de Rivarol et, à leur suite, de tant de nos créateurs de l'imaginaire : accéder à l'universel en tant que Québécois et francophone. Par voie de conséquence, nos scientifiques, nos artistes, nos gens d'affaires, nos professionnels seraient tout naturellement accordés à cette société enrichie à tous points de vue. Ils s'y reconnaîtraient eux-mêmes naturellement. Nous avons peine à concevoir l'ampleur des mutations qui, de la sorte, surviendraient au Québec en moins de deux décennies.

Mais ces éminentes personnalités vivraient-elles en français au Québec ? La réponse viendrait en partie d'elles-mêmes, mais surtout du degré de soutien qu'elles recevraient de la société. Il me semble que cette réponse serait affirmative. En effet, la fidélité tenace dont les Québécois ont fait preuve à l'endroit du plus beau joyau de leur patrimoine, la langue française, quand les motifs d'en être fiers paraissaient insuffisants, me semble le meilleur gage, non seulement de la survivance, mais aussi du regain de vitalité de leur langue maternelle quand, grâce à ceux qui ouvriraient partout les voies, elle se projetterait dans le monde et que ce dernier prêterait attention à leurs gestes et à leurs propos parce qu'il en irait de son intérêt.

[165]

De son côté, la question politique et constitutionnelle va continuer de se poser aux Québécois. Au lieu toutefois de tenter d'en chercher la solution sans trop considérer le contexte social, comme malheureusement on l'a fait depuis vingt-cinq ans, on finira bien par entendre raison et s'apercevoir que c'est la suprastructure qui doit s'accorder avec la structure, et non l'inverse, comme on l'a inutilement tenté jusqu'ici. Paraphrasant Marx dans un de ses commentaires sur la philosophie idéaliste hégélienne, si l'on veut que le Canada persiste, il faudra bien un jour, de la tête sur laquelle il s'est tenu jusqu'ici, le poser sur son pied. D'un côté, le poids démographique du Québec qui décline graduellement de même que la volonté chancelante du gouvernement du Québec de protéger le français au Québec même représentent des facteurs d'inquiétude. D'un autre côté, les mutations dans les modes de vie et les mentalités touchant l'ensemble des structures sociales sont susceptibles de procurer de nouveau au Québec le dynamisme dont il a fait preuve au cours des premières années de la décennie 1960 ; mais cette fois-ci, les moyens d'action à sa disposition seront bien supérieurs à ce qu'ils étaient alors. Ici comme ailleurs, les jeux sont loin d'être faits et c'est précisément l'examen des changements dans les rapports de force qui devrait constituer la principale source d'intérêt dans le domaine toujours critique de la politique et de la constitution.

Je vois venir le jour où le Canada anglophone s'enorgueillira de comprendre le Québec au sein de son espace politique au point de lui demander avec insistance : « Quel statut politique peut-on vous offrir pour que vous soyez pleinement comblé ? Car nous savons maintenant que c'est vous surtout qui tracez les voies de l'avenir les plus prometteuses pour le pays tout entier. » Alors, alors seulement, au lieu d'avoir à ramper pour quémander de notre partenaire des miettes de concessions aléatoires, debout, nous négocierons les clauses constitutionnelles garantissant à deux sociétés différentes, à deux peuples distincts, qu'ils coexisteront égaux, heureux, fiers et prospères - et pour longtemps.

[167]

Québec 1945-2000.
Tome I : À la recherche du Québec.

LISTE DES OUVRAGES CITÉS

[Retour à la table des matières](#)

ABERCROMBIE, Nicholas, Stephen HILL et Bryan TURNER, *The Dominant Ideology Thesis*, London, George Allen and Unwin, 1984.

AQUIN, Hubert, *Prochain épisode*, Montréal, Cercle du livre de France, 1965.

_____, *Blocs erratiques*, Montréal, Quinze, 1977.

ARCHIBALD, Clinton, *Un Québec corporatiste ?*, Hull (QC), Asticou, 1983.

ATWOOD, Margaret, *Survival*, Toronto, Anansi, 1972.

AXELROD, Robert, « An Evolutionary Approach to Norms », *American Political Science Review*, 80, 4, 1986.

BALANDIER, Georges, dir., *Sociologie des mutations*, Paris, Anthropos, 1970.

_____, *Le détour. Pouvoir et modernité*, Paris, Fayard, 1985.

BALLANTYNE, Murray, « What French Canadians Have Against US », *Canada : expérience réussie ou ratée*, Québec, Presses de l'Université Laval, 1962.

BALTHAZAR, Louis, *Bilan du nationalisme au Québec*, Montréal, Hexagone, 1986. [Livre disponible dans [Les Classiques des sciences sociales](#). JMT.]

BARBEAU, Raymond, *J'ai choisi l'indépendance*, Montréal, Éditions de l'Homme, 1961.

BASU, A. K., Toward A Scale Construction on Open-Closed Political Belief Systems *The Western Political Quarterly*, 25, 1, 1972, pp. 51-64.

BAUDRILLARD, Jean, *À l'ombre des majorités silencieuses. La fin du social*. Paris, Denoël Gonthier, 1978.

BEATTE, Christopher, *Minority Men in a Majority Setting. Middle Level Francophones in the Canadian Public Service*, Ottawa, Carleton University Library, 1974.

BEAUNE, Colette, *Naissance de la France*, Paris, Gallimard (NRF), 1985.

BÉLANGER, André-J., *L'apolitisme des idéologies québécoises : le grand tournant de 1934-1936*, Québec, Presses de l'Université Laval, 1974. [Livre en préparation dans [Les Classiques des sciences sociales](#). JMT.]

_____, *Ruptures et constantes*, Montréal, HMH, 1977.

BENOÎT, François, et Philippe CHAUVÉAU, *Acceptation globale*, Montréal, Boréal express, 1986.

BERGERON, Gérard, *Pratique de l'État au Québec*, Montréal, Québec-Amérique, 1984. [Livre disponible dans [Les Classiques des sciences sociales](#). JMT.]

_____, *Notre miroir à deux faces*, Montréal, Québec-Amérique, 1985. [Livre disponible dans [Les Classiques des sciences sociales](#). JMT.]

[168]

BERGERON, Gérard, *À nous autres, Aide-mémoire politique par le temps qui court*, Montréal, Québec-Amérique, 1986. [Livre disponible dans [Les Classiques des sciences sociales](#), JMT.]

BÉRIAULT, Jean, *Anti-Québec. Les réactions du Canada anglais face au French-Power*, Montréal, Quinze, 1977.

BERNARD, Jean-Paul, *Les Rouges. Libéralisme, nationalisme et anticléricalisme au milieu du XX^{ème} siècle*, Montréal, Presses de l'Université du Québec, 1971.

BERTIN, Jacques, *Félix Leclerc, le roi heureux*, Paris, Arlea, 1987.

BISSONNETTE, Lise, « De notre agonie », *Le Devoir*, 11 septembre 1982 ; « De notre agonie II », *Le Devoir*, 18 septembre 1982.

_____, « Le ghetto vous salue bien. Et si la légende de l'isolement n'était que la recette démagogique de Trudeau », *L'Actualité*, août 1987, p. 57.

BLOOM, Alain, *L'âme désarmée. Essai sur le déclin de la culture générale*, Paris, Julliard, 1987.

BOLDUC, André, « Le Québec sur l'échiquier canadien », *Forces*, 77, 1987, pp. 2-3.

BOUDON, Raymond, *L'idéologie. L'origine des idées reçues*, Paris, Fayard, 1986.

BOURGAULT, Pierre « Les grands tripeux », *Montréal ce mois-ci*, octobre 1986.

_____, citation dans les Actes du colloque des jeunes Québécois, *Parti québécois*, mars 1987.

BRAULT, Jacques « Discours de réception du prix David 1987 », *Possibles*, 11, 3, printemps-été 1987, pp. 172-173.

BRUNET, Michel, *Notre passé, le présent et nous*, Montréal, Fides, 1976.

CALDWELL, Gary, et Eric WADDELL, *Les anglophones du Québec. De majoritaires à minoritaires*, Québec, Institut québécois de recherche sur la culture, 1982.

CALVET, Louis-Jean, *La guerre des langues et les politiques linguistiques*, Paris, Payot, 1987.

CASTLES, Francis G., « Political Stability and the Dominant Image of Society », *Political Studies*, XXII, 3, septembre 1974.

CHAMBERLAND, Paul, *L'afficheur hurle*, Montréal, Parti pris, 1964.

CHAPUT, Marcel, *Pourquoi je suis séparatiste*, Montréal, Éditions du Jour, 1961.

CHARRON, Claude, *Désobéir*, Montréal, VLB, 1983.

CLIFT, Dominique, *Le déclin du nationalisme au Québec*, Montréal, Libre expression, 1981.

COMEAU, Paul-André, *Le Bloc populaire, 1942-1948*, Montréal, Québec-Amérique, 1982.

CONSEIL DE LA LANGUE FRANÇAISE, *Conscience linguistique des jeunes Québécois*, 4 t., Québec, Éditeur officiel, 1981-1983.

CÔTÉ, Roch, « Les « Anglais » ont changé », *La Presse Plus*, 11 avril 1987.

COURTEAU, Bernard, *Nelligan n'était pas fou*, Verdun (QC), Lise Courteau, 1986.

COURVILLE, Serge, « L'habitant canadien dans la première moitié du XIX^e siècle : survie ou survivance ? », *Recherches sociographiques*, XXVII, 2, 1986, pp. 177-186.

[169]

CREAN, Susan, « D'une colonie à l'autre », *Sociologie et sociétés*, XI, 1 avril 1979, pp. 95-107.

DANSEREAU, Suzanne, « Où en sont les enfants des électeurs de 1976 », *Journal de Québec*, 15 novembre 1986.

DELARUELLE, Étienne, *La piété populaire au moyen-âge*, Torino, Bottega d'Erasmus, 1980.

DESBIENS, Jean-Paul, « Peut-on faire l'économie de la culture ? », *La Presse*, 21 janvier 1987, p. B-3.

DESGAGNÉ, Narcisse, « Sur Menaud maître-draveur », *Progrès du Saguenay*, 14 octobre 1937.

LE DEVOIR, *Le Québec et le lac Meech : un dossier du Devoir*, Montréal, Guérin Littérature, 1987.

DION, Léon, Natural Law and Manifest Destiny in the Era of the American Revolution *The Canadian Journal of Economics and Political Science*, 23, 2, 1957, pp. 227-247.

_____, « Vers un nationalisme positif », *Le Devoir*, 8 décembre 1962.

_____, « Genèse et caractères du nationalisme de croissance », Conférence prononcée au 3^e Congrès des affaires canadiennes, novembre 1963, *Les nouveaux Québécois*, Québec, Presses de l'Université Laval, 1964.

_____, « **La polarité des idéologies : le « conservatisme » et le « progressisme »** », *Recherches sociographiques*, 1-2, reproduit dans DUMONT, Fernand, dir., *Le pouvoir et la société canadienne-française*, Québec, Presses de l'Université Laval, 1966, pp. 23-28. [Texte disponible dans [Les Classiques des sciences sociales](#). JMT.

_____, *Le bill 60 et la société québécoise*, Montréal, HMH, 1967. [Texte disponible dans [Les Classiques des sciences sociales](#). JMT.

_____, *Société et politique : La vie des groupes*, **tome premier : Fondements de la société libérale**, **tome second : Dynamique de la société libérale**, Québec, Presses de l'Université Laval, 1971, 1972. [Texte disponible dans Les Classiques des sciences sociales. JMT.

_____, *La prochaine révolution*, Montréal, Leméac, 1973. [Texte en préparation dans [Les Classiques des sciences sociales](#). JMT.

_____, « Anti-Politics and Marginals », *Government and Opposition*, 9, 1, 1974, pp. 28-41 ; reproduit dans Ghita IONESCU, édit., *Between Sovereignty and Integration*, London, Croom Helm, 1974, pp. 32-46.

_____, *Nationalismes et politique au Québec*, Montréal, HMH, 1975. [Texte disponible dans [Les Classiques des sciences sociales](#). JMT.

_____, « What Is the Place of Franco-Quebecers in the Province ? », *Montreal Star*, April 20, 1979.

_____, « Les jeunes décideront ou non de relever le défi de la langue », *Revue Notre-Dame*, 4, 1987.

DION, Léon, et Micheline DE SÈVE, « Quebec : Interest Groups and the Search for an Alternative Political System », *Annals of the American Academy of Political and Social Science*, March 1974, pp. 124-144. (Ce texte fut reproduit plusieurs fois en français.)

DIONNE, René, *Le Québécois et sa littérature*, Sherbrooke, Naaman, 1984.

[170]

DUFRESNE, Francine, « La légende romanesque d'un Nelligan fou vole en éclats », *L'Incunable*, juin-septembre 1986, pp. 4-7.

DUMONT, Fernand, « De quelques obstacles à la prise de conscience chez les Canadiens français », *Cité libre*, 19, janvier 1958.

_____, « La culture québécoise : ruptures et tensions », dans Jean SARRAZIN, *Dossier Québec*, Montréal, Stock, 1979.

_____, « Vivre en français », *Congrès de l'Association canadienne d'éducation*, septembre 1982 ; « La leçon du samedi », *Le Devoir*, 17 septembre 1982.

DUMONT, Fernand, dir., *Idéologies au Canada français, 1900-1929*, Québec, Presses de l'Université Laval, 1974. [Livre disponible dans [Les Classiques des sciences sociales](#). JMT.]

_____, *Idéologies au Canada français, 1930-1939*, Québec, Presses de l'Université Laval, 1978. [Livre en préparation dans [Les Classiques des sciences sociales](#). JMT.]

DUMONT, Louis, *Horno Aequalis*, Paris, Gallimard (NRF), 1977.

DUROCHER, René, « Le fasciste canadien », dans Fernand DUMONT, dir., *Idéologies au Canada français, 1930-1939*, Québec, Presses de l'Université Laval, 1978.

DUSSAULT, Gabriel, *Le curé Labelle. Messianisme, utopie et colonisation au Québec, 1850-1900*, Montréal, HMH, 1983.

DUTEIL, Yves, « Langue de chez nous, Disque KD 637. A Félix, La langue française au Québec », *Revue Notre-Dame*, avril 1987.

Émile Nelligan, *Poésie rêvée et poésie vécue*, Colloque Émile Nelligan organisé par Jean Ethier-Blais et le Centre d'études françaises de l'Université McGill, Montréal, Cercle du livre de France, 1969.

EUDES, Yves, *L'appareil USA d'exportation culturelle américaine*, Paris, Maspéro, 1982.

FALARDEAU, Jean-Charles, *Notre société et son roman*, Montréal, HMH, 1967.

_____, *Imaginaire social et littérature*, Montréal, HMH, 1974.

FÉDÉRATION DES FRANCOPHONES HORS QUÉBEC, *Un espace économique à inventer*, Rapport du comité économique, Ottawa, La Fédération des francophones hors Québec, 1981.

FICHTE, Johann Gottlieb, *Discours à la nation allemande*, Paris, Collection Molitor, 1808.

FOURNIER, Pierre « Autour de la spécificité », *Possibles*, 8, 1, 1983, pp. 85-114.

FRÉGAULT, Guy, et Marcel TRUDEL, *Histoire du Canada par les textes*, tome I : 1534-1854, Montréal, Fides, 1963.

GAGNON, Lysiane, « L'héritage français », *La Presse*, 13 décembre 1986.

GAUVIN, Lise, *Parti pris littéraire*, Montréal, Presses de l'Université de Montréal, 1975.

GIGUÈRE, Richard, *Exil, révolte et dissidence. Étude comparée des poésies québécoises et canadiennes (1952-1955)*, Québec, Presses de l'Université Laval, 1984.

GIMPEL, Jean *La révolution industrielle au moyen-âge*, Paris, Seuil, 1975.

GODBOUT, Jacques, *Une histoire américaine*, Paris, Seuil, 1986.

_____, « En français d'Amérique », *Possibles*, 11, 3, printemps-été 1987, p. 185.

[171]

GODIN, Pierre, *Les frères divorcés*, Montréal, Éditions de l'Homme, 1987.

GRANT, George, *Lament for a Nation. The Defeat of Canadian Nationalism*, Toronto, McClelland and Stewart, 1965.

GROULX, Lionel, *Notre maître le passé*, Montréal, Granger, 1937 (première édition : 1924).

_____, *La naissance d'une race*, 3e éd., Montréal, Granger, 1938.

_____, *Les chemins de l'avenir*, Montréal, Fides, 1964.

GURVITCH, Georges, *Trait de sociologie*, tome second, Paris, Presses universitaires de France, 1960, pp. 299-314.

GWYN, Richard, *The 49th Paradox. Canada in North America*, Toronto, McClelland and Stewart, 1985.

HAMELIN, Jean, *Histoire du catholicisme québécois. Le XX^e siècle*, tome 2 : de 1940 à nos jours, Montréal, Boréal express, 1984.

HARTZ, Louis, *The Liberal Tradition in America*, New York, Harcourt, Brace and Co., 1955.

HARVEY, Julien, « C'est une erreur d'accepter des gens non intégrables », *Le Devoir*, 9 septembre 1987.

HÉBERT, Anne, *Poèmes*, Paris, Seuil, 1960.

HEINTZMANN, Ralph, « Political Culture of Quebec. 1840-1940 », *Revue canadienne de science politique*, XVI, 1, 1983, pp. 3-16.

HEISE, David R., *Causal Analysis*, New York, John Wiley, 1975.

HÉMON, Louis, *Maria Chapdelaine*, Montréal et Paris, Fides, 1924 (1914).

HENRIPIN, Jacques, et collaborateurs, *Les enfants qu'on n'a plus au Québec*, Montréal, Presses de l'Université de Montréal, 1981.

HERVOUET, Gérard, dir., *Présence internationale du Québec, Chronique des années 1978-1983*, Québec, Centre québécois des relations internationales, 1986.

HIRSCHMAN, Albert, *Bonheur privé, action publique*, Paris, Fayard, 1982.

LACROIX, Benoît, *La religion de mon père*, Montréal, Bellarmin, 1986.

LACROIX, Benoît, et Jean SIMARD, *Religion populaire religion de clercs*, Québec, Institut québécois de la recherche sur la culture, 1984.

LAFLAMME, Marcel, *La dimension spirituelle de notre projet de société*, Montréal, Paulines, 1987.

LAFLAMME, Marcel, et collaborateurs, *Une société en quête d'excellence*, Drummondville, Éditions de la Société nationale du centre du Québec, 1987.

LAPIERRE, René, *Hubert Aquin*, Montréal, Quinze, 1981.

LAPONCE, Jean, *The Typography of Political Perfections*, Toronto, University of Toronto Press, 1981.

LATOUCHE, Daniel, « Manifeste des Patriotes », *Le manuel de la parole*, Montréal, Boréal express, 1977.

LECLERC, Félix, *Rêves à vendre*, Montréal, Nouvelles éditions de l'Arc, 1984.

[172]

_____, « Poème », *Le Soleil*, 28 décembre 1986.

LEDUC, Paule, « Commentaires sur la conférence de G.-A. Vachon, « Émile Nelligan ou la mélancolie » », *Émile Nelligan, poésie rêvée et poésie vécue*, Montréal, Cercle du livre de France, 1969, pp. 114-122.

LÉGER, Jean-Marc, *La francophonie : grand dessein, grande ambiguïté*, Montréal, HMH, 1987.

LÉVESQUE, Georges-Henri, « Plaidoyer pour le respect », *Le Devoir*, 25 octobre 1985.

LÉVESQUE, René, *Attendez que je me rappelle*, Montréal, Québec-Amérique, 1986.

L'Incunable, mars 1986.

LINTEAU, Paul-André, René DUROCHER et Jean-Claude ROBERT, *Histoire du Québec contemporain*, tome 1 : *De la confédération à la crise 1867-1929*, Montréal, Boréal, 1979 ; tome 2 : *Le Québec depuis 1930*, Montréal, Boréal, 1986.

LOUDER, Dean R., et Eric WADDELL, dir., *Du continent perdu à l'archipel retrouvé*, Québec, Presses de l'Université Laval, 1983.

LUMSDEN, Ian, edit., *Close to the 49th Parallel. The Americanization of Canada*, Toronto, University of Toronto Press, 1970.

McROBERTS, Kenneth, et Dale POSTGATE, *Québec : Social Change and Political Crisis*, Toronto, McClelland and Stewart, 1980.

MANNHEIM, Karl, *Ideology and Utopia*, London, Routledge and Kegan Paul, 1954 (1929) [Version française du livre disponible dans [Les Classiques des sciences sociales](#). JMT.]

MAURAI, Jacques, dir., *La crise des langues*, Québec, Conseil de la langue française (Collection L'ordre des mots), 1985.

MAURIAC, François, *Le romancier et ses Personnages*, Paris, Corrèa, 1952.

MILLET, Richard, *Le sentiment de la langue*, Paris, Champ Vallon, 1986.

MIRON, Gaston, *L'homme rapaillé*, Montréal, Presses de l'Université de Montréal, 1970.

MONIÈRE, Denis, *André Laurendeau*, Montréal, Québec-Amérique, 1983. [Livre disponible dans [Les Classiques des sciences sociales](#). JMT.]

MOREUX, Colette, *Douceville en Québec. La modernisation d'une tradition*, Montréal, Presses de l'Université de Montréal, 1982. [Livre disponible dans [Les Classiques des sciences sociales](#). JMT.]

MORIN, Claude, *L'art de l'impossible - La diplomatie québécoise depuis 1960*, Montréal, Boréal, 1987.

MORIN, Michel, *L'Amérique du Nord et la culture. Le territoire imaginaire de la culture, II*, Montréal, HMH, 1982.

MORIN, Michel, et Claude BERTRAND, *Le territoire imaginaire de la culture*, Montréal, HMH, 1979.

NELLIGAN, Émile, *Poésies complètes, 1896-1899*, Texte établi et annoté par Luc Lacourcière, Montréal, Fides, 1952.

NORA, Pierre, *Les lieux de la mémoire*, Paris, Gallimard, 1984.

OLSON, Mancur, *The Rise and Decline of Nations*, New Haven, Yale University Press, 1982.

[173]

OUELLETTE, Fernand, *Journal dénoué*, Montréal, Presses de l'Université de Montréal, 1974.

PELCHAT, Marc, *Le monde rural*, dans Jean-Guy BISSONNEITE et autres, *Situation et avenir du catholicisme québécois, Milieux et témoignages*, Montréal, Leméac, 1982.

PELLETIER, Gérard, *La crise d'Octobre*, Montréal, Éditions du Jour, 1971.

_____, *Les années d'impatience : 1950-1960*, Montréal, Stanké, 1983.

_____, *Le temps des choix : 1960-1968*, Montréal, Stanké, 1986.

POLANYI, Karl, *La grande transformation : origines politiques et économiques de notre temps* (traduit de l'anglais par Catherine Malamoud et Maurice Angeno, préface de Louis Dumont), Paris, Gallimard, 1983.

RACINE, Claude, *L'anticléricalisme dans le roman québécois*, Montréal, HMH, 1972.

Rioux, Marcel, *Les Québécois*, Paris, Seuil, 1974.

ROBILLARD, Jean-Denis, *Une lente agonie : le français au Canada*, Montréal, Éditions de l'Action nationale et Éditions de la Société nationale des Québécois, 1986.

ROCHER, Guy, *Le Québec en mutation*, Montréal, HMH, 1973. [Livre disponible dans [Les Classiques des sciences sociales](#). JMT.]

_____, « Le Québécois, un certain homme nord-américain », dans Jean SARRAZIN, dir., *Dossier Québec*, Montréal, Stock, 1979.

ROUSSEAU, Guildo, *L'image des États-Unis dans la littérature québécoise (1775-1930)*, Sherbrooke, Naaman, 1981.

SAVARD, Félix-Antoine, *Menaud, maître-draveur*, Montréal et Paris, Fides, 1937.

_____, *Aux marges du silence*, Québec, Garneau, 1975.

SCHEUCH, Erwin K., « Society as Context in Cross-Cultural Comparisons », *Information sur les sciences sociales*, VI, 5, octobre 1967, pp. 7-24.

SERVAIS-MAQUOI, Mireille, *Le roman de la terre au Québec*, Québec, Presses de l'Université Laval, 1974.

SIMARD, Jean-Jacques, « Fragments d'un discours fatigué sur les identités nationales », *Recherches sociographiques*, XXI, 1-2, 1980, pp. 163-179.

SIMEON, Richard, edit., *Must Canada fail ?*, Montreal-London, McGill-Queen's Press, 1977 (ouvrage traduit en français sous le titre : *Le Canada face à son destin*, Québec, Presses de l'Université Laval, 1978).

SIROIS, Antoine, *Montréal dans le roman canadien*, Ottawa, Marcel Didier, 1968.

STEIN, Maurice, Arthur J. VIDICH et David Manning WHITE, *Identity and Anxiety*, Downmills (ON), Collier-Macmillan, 1960.

TAYLOR, Charles, *Radical Tories*, Toronto, Anansi, 1982.

TOENNIES, Ferdinand, *Gemeinschaft und Gesellschaft*, 1887 (traduction 1. LEIF, *Communauté et société*, Paris, Presses universitaires de France, 1944).

TREMBLAY, J. A., « Félix-Antoine Savard, maître-draveur », *Revue de l'Université d'Ottawa*, janvier-mars 1938.

TREMBLAY, Marc-Adélar, *L'identité québécoise en péril*, Sainte-Foy, Éditions Saint-Yves, 1983. [Livre disponible dans [Les Classiques des sciences sociales](#). JMT.]

[174]

TREMBLAY, Michel, « Quand on s'attaque à la langue on redevient intelligent », *Possibles*, 11, 3, printemps-été 1987, pp. 211-213.

TROFIMENKOFF, Susan Mann, *Visions nationales. Une histoire du Québec*, Montréal, Éditions du Trécaré, 1986.

TRUDEAU, Pierre Elliott, *Le fédéralisme et la société canadienne-française*, Montréal, HMH, 1967.

TURI, Giuseppe, *Une culture appelée québécoise*, Montréal, Éditions de l'Homme, 1971.

UNION DES ÉCRIVAINS QUÉBÉCOIS, *L'avenir du français au Québec*, Montréal, Québec-Amérique, 1987.

VADEBONCŒUR, Pierre, *Un génocide en douce*, Montréal, Hexagone/Parti pris, 1976.

VACHON, G.-André, « Émile Nelligan et la mélancolie », dans *Émile Nelligan, poésie rêvée et poésie vécue*, Montréal, Cercle du livre de France, 1969, pp. 103-115.

_____, « Gaston Miron, ou l'invention de la substance », dans Gaston MIRON, *L'homme rapaillé*, Montréal, Presses de l'Université de Montréal, 1970, pp. 133-149.

VAILLANCOURT, Jean-Guy, et Pauline VAILLANCOURT, « Contemporary Quebec nationalism », *A.N.Z.J.S.*, 3, 2, October 1978, pp. 329-339.

VALLIÈRES, Pierre, *Nègres blancs d'Amérique*, Montréal, *Parti pris*, 1967.

_____, *Un Québec impossible*, Montréal, Québec-Amérique, 1977.

_____, *Les héritiers de Papineau. Itinéraire politique d'un nègre blanc*, Montréal, Québec-Amérique, 1986.

VALASKAKIS, Kimon, *Le Québec et son destin international*, Montréal, Quinze, 1986.

WHEELIS, Allen, *The Quest for Identity*, New York, Norton and Co., 1958.

WILDEN, Anthony, *Le Canada imaginaire*, Québec, Presses Comeditex, 1979.

WOODS, Shirley E., Jr., *La saga des Molson 1763-1983*, traduit de l'anglais par Marie-Catherine Laduré, Montréal, Éditions de l'Homme, 1983.

[175]

Québec 1945-2000.
Tome I : À la recherche du Québec.

INDEX

[Retour à la table des matières](#)

- Abercrombie, Nicholas, 19, 55
 Allard, Jean-Victor, 57
 Angers, François-Albert, 71, 115
 Aquin, Hubert, 4, 6, 26, 30, 75, 100,
 101, 102, 103, 108, 117, 118,
 142, 146
 Arcand, Adrien, 116, 121
 Arcand, Denys, 37, 47, 163
 Archibald, Clinton, 133
 Aristote, 8, 145
 Asselin, Olivar, 56
 Atwood, Margaret, 78, 83
 Augustin, saint, 147
 Axelrod, Robert, 156
- Bacon, Lise, 43
 Bacon, Roger, 155
 Balandier, Georges, 145
 Ballantyne, Murray, 79
 Balthazar, Louis, 24, 111, 112, 133,
 154
 Balzac, Guez de, 41
 Barbeau, Raymond, 115, 116, 121
 Basu, A. K., 136
- Baudrillard, Jean, 13, 14
 Beattie, Christopher, 99
 Beaudoin, Louise, 93
 Beaulieu, Georges, 54
 Beaulieu, Mario, 88
 Beaulne, Guy, 28
 Beaune, Colette, 21
 Beethoven, Ludwig von, 74
 Behields, Michael D., 81
 Bélanger, André-J., 28, 58, 79, 122
 Bell, David, 81
- Benoît, François, 47, 132
 Bergeron, Gérard, 50, 59, 70, 84, 139
 Bériault, Jean, 76
 Bernard, Jean-Paul, 88, 100
 Bertin, Jacques, 4, 6, 11, 31, 33, 38,
 50, 70, 106, 113
 Bertrand, Claude, 5, 13, 27, 41, 42, 85
 Bertrand, Guy, 88
 Bertrand, Jean-Jacques, 50
 Bissell, Claude T., 77
 Bissonnette, Lise, 2, 96, 159
 Black, Conrad, 81

- Black, Edwin R., 81
 Bloom, Alain, 51
 Bolduc, André, 127
 Bombardier, Denise, 53
 Borduas, Paul-Émile, 132
 Bouchard, Paul, 116
 Bouchette, Errol, 56
 Boudon, Raymond, 14, 15
 Bourassa, Robert, 70, 126, 147
 Bourdieu, Pierre, 2
 Bourgault, Pierre, 4, 5, 31
 Bourget, Ignace, 55, 71
 Brault, Jacques, 158
 Brel, Jacques, 97, 161
 Breton, Albert, 56
 Brown, Clément, 118
 Brun, Janine, 14
 Brunet, Michel, 55, 61, 62, 115
 Buies, Arthur, 88
 Burns, R.M., 81
 [176]
 Caldwell, Gary, 73
 Calvet, Louis-jean, 161
 Carle, Gilles, 37
 Cartier, Jacques, IX, 24
 Casgrain, Henri-Raymond, 27
 Castles, Francis G., 55, 113
 Césaire, Aimé, 75
 Chaloux, Pierre, 116
 Chamberland, Paul, 37, 67, 79, 115, 122
 Champlain, Samuel de, 24
 Chapdelaine, Jean, 28
 Chaput, Marcel, 115, 120, 121
 Charbonneau, Joseph, 98
 Charbonneau, Robert, 28
 Charlebois, Robert, 38
 Charron, Claude, 102
 Chauveau, Philippe, 47, 132
 Chauveau, Pierre Joseph Olivier, 106
 Chopin, René, 16
 Cicéron, 146
 Claude, Renée, 38
 Clift, Dominique, 112
 Clovis, 21
 Comeau, Paul-André, 116
 Comte, Auguste, 147
 Cook, Ramsay, 81
 Côté, Roch, 73
 Courchesne, Georges, 65
 Courteau, Bernard, 105
 Courville, Serge, 154, 155
 Crean, Susan M., 83
 Creighton, Daniel, 77, 80
 Crémazie, Octave, 16, 101, 164
 Cross, James, 124
 D'Allemagne, André, 115
 D'Ancône, Cyrias, 141
 D'Annunzio, Gabriele, 22
 Daniells, Roy, 77
 Dansereau, Suzanne, 50
 David, Laurent-Olivier, 91
 Deacon, William Arthur, 77
 De Bellefeuille, Pierre, 118
 De Gaulle, Charles, 32, 93, 94, 106
 De Koninck, Charles, 10
 Delaruelle, Étienne, 55
 De Nevers, Edmond, 90
 Desbiens, Jean-Paul, 16, 51, 105, 156
 De Sève, Micheline, 135, 140, 141
 Desgagné, Narcisse, 35
 Des Ormeaux, Dollard, 25
 Dessaulles, Louis-Antoine, 88
 Deutsch, Karl, 9
 De Verchères, Madeleine, 25
 Diefenbaker, John D., 61, 84, 157
 Dionne, Georges, 54
 Dionne, René, 88
 Dot, Georges, 37, 152
 Dorion, Henri, 93
 Dostoïevski, Fiodor Mikhaïlovitch, 22
 Drapeau, Jean, 124
 Dubé, Marcel, 37
 Dubois, Claude, 38
 Dufresne, Francine, 105
 Duhamel, Roger, 28

- Dumont, Fernand, 2, 25, 27, 29, 44, 48, 49, 50, 56, 65, 83, 115, 116, 128, 144, 159
Dumont, Louis, 136
Dunn, R. A., 60
Dunton, Davidson, 76
Duplessis, Maurice, 10, 37, 70, 71, 96, 139, 141
Durham, John George, lord, 60, 100, 141
Durkheim, Émile, 147
Durocher, René, 112, 116, 146
Dussault, Gabriel, 154
Duteil, Yves, 42
- Easton, David, 9, 76
Eliade, Mircea, 4
Elie, Robert, 28
Éthier-Blais, Jean, 72
Eudes, Yves, 89
- Falardeau, Jean-Charles, 4, 7, 8, 10, 25, 28, 64, 76, 77, 98, 99, 106, 132, 156
Fanon, Frantz, 3
Ferland, Jean-Pierre, 37
Fichte, Johann Gottlieb, 22, 44, 49, 52, 59, 114
Fisher, Douglas, 74
- Fournier, Jules, 49
Fournier, Pierre, 2
Fox, Paul, 81
Fraser, Graham, 81
Fréchette, Louis-Honoré, 88
Frégault, Guy, 60, 115
Frère Untel, voir Desbiens, Jean-Paul
Frye, Northrop, 77
- Gagnon, Charles, 123
Gagnon, Jean-Louis, 116
Gagnon, Lysiane, 49
Galilée, 145
Garneau, Saint-Denys, 17, 28, 104
Gauguin, Paul, 97
- Gauvin, Jean-Baptiste, 54
Gauvin, Lise, 30, 99
George, Stefan, 22
Gérin-Lajoie, Antoine, 107
Giguère, Richard, 98, 104
Gill, Charles, 23
Gimpel, Jean, 56
Gingras, Apollinaire, 107
Godbout, Jacques, 28, 90, 124, 157, 161
Godin, Gérald, 30
Godin, Pierre, 117
Gordon, Donald, 74
Grandbois, Alain, 16, 104
Grant, George, 80, 83, 84, 157
Grignon, Claude-Henri, 34, 108
Groulx, Lionel, 1, 2, 25, 28, 29, 86, 91, 92, 115, 128
Guèvremont, Germaine, 34, 108
Gunn, Paule, 23
Gurvitch, Georges, 7, 135
Guyon, Jean, 9
Gwyn, Richard, 83
- Hamel, Jacques, 135
Hamelin, Jean, 106, 148
Hamelin, Louis-Edmond, 26
Hartz, Louis, 9, 24, 26
Harvey, Jean-Charles, 104
Harvey, Julien, 96, 97
Hébert, Anne, 66, 86, 105
Hegel, Friedrich, 18, 22, 59, 114, 133
- Heintzmann, Ralph, 139
Heise, David R., 134
Hémon, Louis, 26, 34, 35, 36, 155
Henripin, Jacques, 162
Héroux, Denis, 37
Hertel, François, 16, 106, 156
Hervouet, Gérard, 93
Hill, Stephen, 19
Hirschman, Albert, 138
Hurtubise, Claude, 28
- Innis, Harold, 84

- Jasmin, Claude, 28
 Johnson, Pierre-Marc, 88
- Kant, Emmanuel, 12, 44, 112
 Kierans, Eric, 117
 Kolnai, Aurel, 10
 Kriber, Janine, 124
- Laberge, Albert, 34
 Lacroix, Benoît, 55, 148
 Laflamme, Marcel, 48
 Laflèche, Louis-François, 55, 71
 Lafontaine, Louis-Hippolyte, 60, 116
 Laing, Gertrude, 76
 L'Allier, Jean-Paul, 93
 Lamontagne, Maurice, 118
 Langevin, André, 28
 Lapierre, René, 117
 Lapointe, Paul, 78
 Laponce, Jean, 9, 145
 Laporte, Pierre, 124
 Lartigue, Jean-Jacques, 71
 Laurendeau, André, 10, 11, 12, 13, 56,
 70, 71, 72, 94, 113, 116, 117,
 118, 119, 141, 142
 Laurier, Wilfrid, 70, 78, 88
 Leacock, Stephen, 77
 Leclerc, Félix, 3, 4, 6, 10, 11, 26, 37,
 38, 43, 50, 54, 62, 63, 67, 70,
 78, 79, 95, 96, 102, 106, 111,
 115, 128, 152, 157
 Leduc, Paule, 98
 Léger, Jean-Marc, 153
 Léger, Paul-Émile, 105
 Lemelin, Roger, 37
 Lemoyne, Jean, 25, 28, 44
 Lesage, Jean, 93, 114, 117, 118, 122,
 127
 Leslie, Peter M., 81
 Létourneau, L. O., 100
 Léveillé, Claude, 6, 37
 Lévesque, Georges-Henri, 57, 143
 Lévesque, Raymond, 31
 Lévesque, René, 11, 70, 87, 117, 119
- Linteau, Paul-André, 112, 146, 155
 Lortie, Denis, 124
 Louder, Dean R., 56, 69, 78
 Lower, Arthur Reginald Marsden, 84
- MacDonald, L. Ian, 81
 MacKasey, Bryce, 124, 125
 MacPherson, Crawford Brough, 9
 Maheu, Pierre, 28
 Malherbe, François de, 41
 Malraux, André, 31
 Mannheim, Karl, 14
 Martin, Claire, 53
 Marx, Karl, 142, 147, 165
 Maurais, Jacques, 51
 Mauriac, François, 8
 Mazzini, Giuseppe, 103
 McKenzie, William Lyon, 116
 McRoberts, Kenneth, 81, 114, 143
 McWhinney, Edward M., 81, 158
 Mead, Margaret, III
 Meisel, John, 9, 81, 158
 Memmi, Albert, 7
 Mercier, Honoré, 37, 63, 69
 Mill, John Stuart, 120
 Millet, Richard, 41
 Milner, Henry, 81
 Minville, Esdras, 57
 Miron, Gaston, 3, 6, 9, 15, 16, 17, 28,
 30, 31, 37, 39, 42, 44, 46, 47,
 67, 68, 75, 108, 115, 128, 129,
 152, 157, 160
 Molson, John, 33
 Monière, Denis, 71
 Montpetit, Édouard, 56
 Moore, Brian, 83
 Moreux, Colette, 37, 101, 143
 Morin, Claude, 93
- Morin, Michel, 5, 13, 14, 17, 27, 41,
 42, 58, 85, 88, 100, 104
 Morton, William Lewis, 80, 81
 Mulroney, Brian, 74, 82
 Munzer, Egbert, 10, 115
 Mussolini, Benito, 22

- Napoléon, 22
Narrache, Jean, 104
Neatby, Blair, 76
Nelligan, Émile, 98, 104, 105, 156
Nelson, Robert, 115
Newton, Isaac, 145
Nietzsche, Friedrich, 5
Nora, Pierre, 31
- O'Leary, Dostaler, 116
Oliver, Michael, 81, 118
Olson, Mancur, 134
Ouellette, Fernand, 8, 45, 46, 61, 151, 152
- Papineau, Louis-Joseph, 100, 101, 115
Parent, Étienne, 88, 115
Parizeau, Jacques, 57
Pearson, Lester B., 118, 127
Pelchat, Marc, 155
Pelletier, Gérard, 120, 121, 125
Pépin, Jean-Luc, 158
Perreault, Pierre, 101
Platon, 145
Polanyi, Karl, 136
Popper, Karl, 10
Postgate, Dale, 81, 114, 143
Pouliot, Adrien, 57
Pross, A. Paul, 81
Purdy, Al, 77
- Quinn, Herbert F., 81
- Racine, Claude, 7, 52
Racine, Luc, 120
Raymond, Maxime, 116
Raynauld, André, 56
Reagan, Ronald, 92
Reid, Malcolm, 81
Rémillard, Gil, 11
- Renan, Ernest, 111
Richard, Maurice, 74
Ricœur, Paul, 144
- Riel, Louis, 32
Rimbaud, Arthur, 97
Ringuet, Philippe Panneton, dit, 34
Riopelle, Jean-Paul, 106
Rioux, Marcel, 6, 43, 70, 113
Rivarol, Antoine, 16, 164
Robarts, John, 158
Robert, Jean-Claude, 112, 146
Robillard, Jean-Denis, 42
Rocher, Guy, 85, 113, 120, 139, 143, 145
Ross, Aileen Dansken, 77
Rotstein, Abraham, 92
Rousseau, Guildo, 23, 27, 85, 86, 88, 89, 90, 91, 107
Routhier, Adolphe, 90
Routier, Simone, 16
Roy, Gabrielle, 37
Roy, Raoul, 116, 121
Russel, Peter, 81
Ryan, Claude, 52
- St-Cyr, Lili, 74
Saint-Exupéry, Antoine de, 13, 31, 144, 156
Saint-Laurent, Louis Stephen, 70
Saints Martyrs Canadiens, 25
Sandwell, B. K., 77
Sartre, Jean-Paul, 146
Savard, Félix-Antoine, 34, 35, 36, 38, 69, 155
Scheuch, Erwin K., 138
Schiller, Friedrich, 74
Schirm, François, 123
Scott, Frank, 74, 76, 163
Séguin, Fernand, 53
Séguin, Maurice, 115
Servais-Maquoi, Mireille, 34
Simard, Jean, 55
Simard, Jean-Jacques, VIII
Simeon, Richard, 78, 81
Sirois, Antoine, 37, 160
Sloan, Thomas, 118
Smith, Adam, 147
Smith, Denis, 81

- Spencer, Herbert, 147
Stein, Maurice, 3, 99, 108, 147
Stein, Michael, 81
- Talon, Jean, 86
Tardivel, Jules-Paul, 90, 115
Taschereau, Louis-Alexandre, 37
Taylor, Charles, 77, 80, 81
Tchernychewski, Nicolai, 103
Thomas, W. I., 155
Thompson, Dale, 81
Thorburn, Hugh G., 81
Tocqueville, Charles Alexis, Clérel de,
III
Toennies, Ferdinand, 114, 115
Treitsche, Heinrich Von, 59
Tremblay, J. A., 35
Tremblay, Jean-Paul, 54
Tremblay, Marc-Adélar, 3, 4, 37,
101, 142, 144
Tremblay, Maurice, 115
Tremblay, Michel, 26, 37, 161, 162
Trofimenkoff, F. M., 81
Trofimenkoff, Susan Mann, 112
Trudeau, Pierre Elliot, 12, 70, 75, 96,
119, 120, 121, 122, 123, 124,
126, 127
Trudel, Marcel, 60, 115
Turi, Giuseppe, 16, 33, 42, 44, 144
Turner, Bryan, 19
- Underhill, Frank, 77
- Vachon, G. André, 9, 44, 98
Vadeboncœur, Pierre, 102, 158
Vaillancourt, Jean-Guy, 134
Vaillancourt, Pauline, 134
Valaskakis, Kimon, 93
Valéry, Paul, 22, 101
Vallières, Pierre, 43, 66, 67, 89, 100,
101, 103, 115, 118, 123, 124
Vanier, Georges Philias, 72
Venne, Stéphane, 94
Vercingétorix, 21
Vidich, Arthur J., 3, 99, 108, 147
Vigneault, Gilles, 26, 37, 38, 151, 152,
160, 161
Vigor, B. L., 81
- Waddell, Eric, 56, 69, 73, 78
Warkentin, Germaine, 78
Washington, George, 87
Weaver, William E., 77
Weber, Max, 147
Whalley, George, 77
Wheelis, Allen, 2
White, David Manning, 3, 99, 108, 147
Wilden, Anthony, 2, 3, 6, 18, 70, 77,
81, 84
Wilson, Woodrow, 14
Woods, Shirley, E., Jr., 33

Fin du texte